UNIVERSITE DE CAEN

UFR DES SCIENCES DE LA TERRE
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

Thèse

de Doctorat de 3ème Cycle en Géographie

L'évolution des activités agricoles dans les zones Ouest du Burkina Faso. La confrontation des espaces ruraux avec des sollicitations nationales concurrentes. L'exemple des Hauts Bassins.

Par
OUATTARA Nobéré

Sous la Direction de
Pr P. BRUNET

SEPTEMBRE 1988

- T A B L E D E S M A T I E R E S -

P L A N du T E X T E.

INTRODUCTION..... 1

Première Partie : LES ESPACES ET LES SOCIETES LOCALES FACE AUX FACTEURS EXOGENES.

Chapitre un : Le Département des HAUTS BASSINS : UNE AIRE PERIPHERIQUE 8

A - HOMOGENEITE DU FOND AUTOCHTONE 8

I- Diversité ethnique et unicité culturelle 8

1- Le puzzle ethnique 8

a- La famille BOBO 8

b- Les Sénoufos et Apparentés 9

2- Des sociétés "proto-démocratiques" 9

a- Des sociétés villageoises 9

b- Des sociétés authentiquement paysannes. 11

II- Un territoire faiblement structuré 11

1- Le village : quelques aspects 12

2- Les zones vides de populations 12

3- Les aires humanisées 13

a- Les tailles des villages 13

b- La distribution des villages et l'occupation du sol 14

B - LA PRISE EN COMPTE DES CARACTERES DU MILIEU PHYSIQUE DANS LES ORGANISATIONS AGRAIRES 16

I- L'organisation de l'espace agricole : le terroir et ses auréoles 16

1- Les champs de case 16

2- Les champs de brousse 17

II- Principales formes d'utilisation du sol 19

1- Les Bwa face au modelé birrimien 19

a- Les formations birrimiennes 19

b- Le site des villages et des aires de culture 20

2- Les plateaux gréseux de l'Ouest 21

a- Les éléments 21

a.1)- Les reliefs cuirassés de la Rive Gauche de la Volta Noire 21

a.2)- Les reliefs adoucis de la Rive Droite 22
a.3)- Le réseau hydrographique 23
b- Les types d'organisations agraires 24
3- L'instabilité pluviométrique de la décennie 1973-1983 26
a- Le recul des volumes annuels 26
b- Les déficiences de la répartition mensuelle 27

Chapitre deux : LA PENETRATION DE NOUVEAUX FACTEURS D'EVOLUTION DANS LE MILIEU RURAL.

A - LES MOUVEMENTS INTERNES DE LA POPULATION RURALE 30

I- La genèse du champ migratoire .....
1- La constitution d'Aires-Refuges 31
2- Les migrations agricoles : la ruée vers les "Terres Neuves" 32
a- Les motifs de déplacement : la dominante économique 32
a.1)- Les motifs de départ 32
a.2)- Les facteurs déterminants dans le choix des destinations 32
b- La spécialisation géographique des flux 33
II- Les Hauts Bassins face aux migrations agricoles 34
1- L'apparition et le développement du mouvement 34
2- Bilan : la première population du Département 36
a- Situation en Décembre 1975 36
b- Estimations en Décembre 1985 38
3- L'impact spatial : un rééquilibrage du peuplement 39
a- Les densités moyennes 39
b- Des situations hétérogènes à l'échelle locale 40
4- L'habitat migratoire : un élément d'identification 41
a- Sa physionomie 41

b- Les caractéristiques des enclos 42
5- Caractéristiques démographiques comparées des populations migrantes et autochtones. 43

B - L'ORD DES HAUTS BASSINS : UN CHAMP D'EXPERIMENTATION D'UNE POLITIQUE DE MODERNISATION AGRICOLE.

I- Au delà des objectifs nationaux de production: le développement d'une agriculture commerciale 44
1- Les objectifs nationaux 44
2- L'approche des zones occidentales : le développement de cultures commerciales ... 45
II- Les Hauts Bassins : un espace de Projets ... 45
1- Les principaux projets de développement .. 45
a- Le P.C.O.V. 45
b- Le P.D.A.O.V. et le P.V.O.V. 46
c- Le P.D.A-H.B. 47
2- Les programmes d'accompagnement 48
a- Les nouveaux facteurs de production ... 48
a.1)- Les intrants agricoles 48
a.2)- Les crédits d'équipement 49
b- La formation du monde rural 49
b.1)- La vulgarisation agricole 50
b.2)- Les thèmes de vulgarisation 51
3- Les autres Projets 52

Deuxième Partie : LES REPONSES DU MONDE RURAL.

Chapitre un : LES ESPACES DE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE COTONNIERE

A - LA PRISE EN COMPTE DES SCHEMAS COTONNIERS DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTION 55

I- Les résultats généraux 58
1- La production de coton : le monopole des Secteurs Nord 58
a- Un succès à l'échelle de l'ORD 58
b- Les Secteurs Nord : les principaux producteurs de coton 59
b.1)- Le Secteur de N'dorola 59
b.2)- Le Secteur de Houndé 59

b.3)- Le Secteur de Bobo-Nord 60
2- Les innovations vulgarisées : une sélection 61
a- L'équipement des GP : une approche quantitative 61
b- Les techniques de culture : une application sélective 63
II- Les exploitations face à la culture cotonnière : les stratégies 65
1- La prudence des exploitations du Secteur de N'dorola: l'expression de contraintes structurelles 65
a- La culture cotonnière face aux céréales 65
a.1)- Quelques observations préliminaires 65
a.2)- La taille des exploitations et l'évolution du rapport entre les cultures 66
b- L'intégration d'éléments contradictoires dans les stratégies de production 67
b.1)- Deux contraintes incontournables 67
b.2)- Les types d'exploitations 68
b.2.1) Les exploitations vivrières 68
b.2.2) Les exploitations viables . 69
b.2.3) Les grandes unités de production 70
2- L'ambivalence dans le Secteur de Houndé: une agriculture appauvrie et des exploitations riches 71
a- Une meilleure prédisposition humaine et matérielle des GP 71
b- Les résultats culturaux dans le village de Kiéré 72
b.1)- La domination des exploitations de taille moyenne 72
b.2)- Des stratégies de production uniformisées: une semie-spécialisation 73

3- Les migrants et l'économie cotonnière dans le Secteur de Bobo-Nord : une option complémentaire 74
a- La migration et l'émergence du volet cotonnier dans le Secteur de B-N ... 75
a.1)- Le cheminement cultural du migrant dans les "Terres Neuves de l'Ouest 75
a.2)- La situation du coton dans le Secteur 77
b- Les stratégies de production des migrants de Banwaly et Néfrélaye 77
b.1)- Le coton face aux céréales 79
b.2)- Des résultats en matière cotonnière comparables à ceux des autres Secteurs 80
c- L'aspiration à un système de culture extensif 80
c.1)- L'évolution de la taille des exploitations des migrants 80
c.2)- Un jeu d'atouts et de méthodes de culture extensives 81

B - LES MUTATIONS DE L'ESPACE RURAL.

I- L'attrait des aires périphériques et le desserrement des terroirs autochtones 82
1- Des préoccupations de production 82
a- Un mouvement précurseur ? 82
b- La recherche d'un 'cadre "idéal" de production 83
2- Le desserrement de l'espace agraire et l'insertion des migrants 84
a- Une mise à profit dans le Secteur de Houndé 84
b- Des initiateurs dans le S. de B-N ... 85
3- Les résultats : la séparation physique de l'habitat et du finage 85
a- Dans le Secteur de N'dorola 86
b- Dans le Secteur de Houndé 86
II- Les conséquences 87

1- L'apprentissage de nouvelles techniques agricoles par les exploitants autochtones 87
a- Les rotations 87
b- Les assolements 88
2- Un semi-divorce entre le paysan et son terroir 89
a- La sélectivité des espaces de culture. 89
b- La contraction de la SAU par la marginalisation des sols gravillonnaires 90
c- La pression sur les sols conformes ... 91
3- La genèse des paysages migratoires et leur évolution 92
a- La reproduction des schémas agraires mossi dans les "Terres Neuves" 94
b- Le développement des établissements mossi 93
4- Les mesures d'accompagnement 95
a- Les autochtones: une stabilisation relative des exploitations 95
a.1)- La prolongation du temps de culture et la réintégration de la jachère 95
a.2)- La dépendance des exploitations autochtones vis à vis des fumures minérales 96
b- Les immigrants: la mobilité géographique 98
5- L'affrontement de deux logiques dans l'espace 100
a- Les "Terres Neuves": un simple instrument 100
b- Des autochtones prisonniers de leurs schémas d'organisation 101
b.1)- Des blocages liés au type d'habitat 101
b.2)- L'utilisation du sol: le changement dans la continuité 101

C - LES MARGES FINANCIERES DES EXPLOITATIONS COTONNIERES.

I- Les revenus des exploitations cotonnières.. 103
1- Les recettes brutes 103
a- Les recettes brutes des exploitants de Kiéré et de Silorola 103
b- Les recettes des immigrants de Banwaly et Néfrélaye 103
2- Les revenus monétaires nets: les exploitations face aux coûts de production ... 104
a- La répartition des exploitations selon le RMN 104
b- Le rôle des intrants agricoles chez les immigrants et chez les autochtones 105
II- La gestion des revenus 108
1- Les dépenses de consommation 108
2- Les investissements productifs : une préoccupation secondaire 109

Chapitre deux : LES SECTEURS SUD ET LES INITIATIVES PAYSANNES LOCALES.

A - LE REFUS DES INCITATIONS OFFICIELLES ET SES CONSEQUENCES 114

I- Une réticence globale face aux schémas cotonniers 114
1- Une production cotonnière marginale 114
2- Des schémas d'accompagnement faiblement insérés 114
II- La survie de systèmes agricoles traditionnels anéniés 115
1- Organisation dualiste de l'espace utilisé 115
2-Les méthodes et techniques de culture ... 115

B - UNE AGRICULTURE COMMERCIALE DE BAS-FONDS.

I- Les cultures fruitières dans les S/S de Djigouéra et d'Orodara 117
1- Le développement du secteur fruitier ... 117
a- Les S/S de Djigouéra et d'Orodara:les principales zones arboricoles 117
b- Les types de productions fruitières . 118
c- Les caractères de l'évolution des cultures fruitières 119

d- La traduction de préoccupations commerciales 121
2- Le renouvellement des conditions de production de l'arboriculture 122
a- Les formes de cohabitation traditionnelles 122
b- L'apparition d'un contexte d'affrontement entre le volet fruitier et le volet vivrier 122
3- Les conséquences : la mise sous pression de l'ensemble des activités agricoles 125
a- Le recours à une main-d'oeuvre extérieure 125
b- L'émergence de deux types de plantations 126
c- Le recul de certaines activités 129
II- Des réponses originales 130
1- La polyculture commerciale dans les S/S de Koloko et de Kotoura..... 130
a- Le volet commercial 130
b- Trois exploitations de Sokorony 133
2- Les réponses locales dans le Secteur de Bobo-Sud 135
a- La mise en valeur des bas-fonds 135
b- La juxtaposition de deux types d'activités 137
3- Des activités traditionnelles 138
a- Absence de renouvellement de vatiétés 138
b- Une absence d'alternative aux méthodes traditionnelles 139
III- Des secteurs d'activités en voie d'étranglement 139
1- Le manque d'organisation des circuits commerciaux 139
a- Des contraintes spécifiques 139
b- Un marché libre 140
2- Des situations différenciées selon le type de produits 141
a- Les produits maraîchers et le monopole du marché de Bobo-Dioulasso 141
b- Un élargissement faible du marché des fruits.. 142

3- Un facteur supplémentaire d'inégalités .. 143
a- Les producteurs moyens et les méventes 143
b- Les élites : une position favorable .. 143
c- Les tubercules : d'autres contraintes 144

Chapitre trois : LES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES.

A - LES AMENAGEMENTS AVEC MAITRISE TOTALE D'EAU : LES PERIMETRES DE LA VALLEE DU KOU ET DE BANZON.

I- Le Périmètre de la Vallée du Kou (VDK) 147
1- Présentation du Périmètre 148
2- Création d'un nouveau cadre de production 148
a- Les techniques de production 148
b- L'occupation du Périmètre 149
c- Les structures annexes 150
II- Bilan : résultats et difficultés 150
1- Les résultats: les déséquilibres et la dégradation 151
a- Les exploitants: le déséquilibre ethnique 151
b- La production:l'érosion progressive . 152
2- Les problèmes de la VDK 152
a- Les difficultés techniques et commerciales 152
b- Le comportement des exploitants: la poursuite d'objectifs individuels ... 154
III- Le Périmètre de la Vallée du Kou, l'élément dans un ensemble 155
1 .- La parcelle de rizière: une composante de l'exploitation familiale 155
2- Le revenu des riziculteurs: une aisance officieuse 156
IV- Le malaise social de la VDK 157
1- Une donnée commune: la juxtaposition de deux communautés 157
2- La VDK : des rapports de domination 159

B- LE PROJET DE DEVELOPPEMENT RIZICOLE DE NIENA-DIONKELE (P.D.R.N-D.)

I- Les caractères originaux du P.D.R.N'D. 161

1- Un aménagement sans maîtrise d'eau 161
2- Une stratégie d'occupation autochtone du Périmètre 161
II- Un bilan mitigé 162
1- Quelques acquis 162
2- Des "erreurs" de conception 162
a- Sur le plan technique 162
b- Dans l'appréhension du milieu socio-économique 163
3- Des problèmes d'occupation du Périmètre 165

Chapitre quatre : **LES TENTATIVES DE READAPTATION DE LA LEGISLATION FONCIERE TRADITIONNELLE : L'IMPLOSION.**

A - LA LEGISLATION FONCIERE TRADITIONNELLE.

I- Les principes constants des droits fonciers coutumiers 169
1- La terre, un bien inaliénable..... 169
2- La terre, un bien collectif 169
II- La gestion foncière : la superposition de plusieurs titulaires de droits 170
1- Le Chef de terre: le cadastre du village 170
2- Les prérogatives foncières du chef de lignage et des individus 171

B - LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE DE LA CONDITION JURIDIQUE DU SOL : L'APPARITION DU DROIT DE PROPRIETE.

I- Les causes d'évolution inhérentes aux coutumes foncières traditionnelles 172
1- Les conditions de la souplesse des systèmes fonciers 172
2- Le déclin des fonctions du Chef de terre et l'emprise des familles sur la terre . 173
II- La destabilisation des législations foncières 174
1- L'évolution de la famille et ses conséquences 174
2- Les Secteurs Sud : l'ambivalence de la législation foncière 175
a- Les principales phases de l'évolution de l'arboriculture et du statut des bas-fonds..... 176

b- Les difficultés d'insertion des immigrants .. 177
3- Les Secteurs Nord : les influences indirectes de la pénétration de la culture du coton sur la gestion foncière 178
a- La réorganisation agraire et ses conséquences 178
b- L'émergence de grands propriétaires et la circulation des terres 179
4- Les immigrants face aux législations foncières dans les Secteurs cotonniers ... 181
a- Le processus d'insertion foncière des migrants 181
b- Le renforcement du groupement et le contrôle des aires de culture 182
c- Les immigrants, détenteurs de droits fonciers 183
5- Les aménagements hydro-agricoles : un statut foncier particulier 184
CONCLUSION INTERMEDIAIRE. 185

Chapitre cinq : LES HAUTS BASSINS : LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE.
A - RECONCILIER UNE POLITIQUE AGRICOLE AVEC L'ESPACE AUQUEL ELLE S'ADRESSE : LES EBAUCHES.
I- Les faiblesses de la démarche actuelle 188
1- Des choix exclusifs : le pari sur la nouveauté 188
2- Une prise en compte au premier degré de l'assiète régionale: le mythe du sol abondant 189
3- Le choix des Hauts Bassins: un concours de circonstances 190
II- Pour une politique agricole d'avenir: quelques orientations souhaitables 192
1- Une politique élargie vis à vis des Secteurs Sud 192
a- L'organisation des circuits commerciaux /..... 192
b- L'urgence d'un encadrement spécialisé 194
2- Une révision de la politique hydro-agricole 195

a- Les termes d'un débat ambigu: la mauvaise formulation de questions pertinentes .. 195
b- L'association de deux stratégies 198
3- L'approfondissement de certains thèmes techniques dans les Secteurs Nord 201
a- L'urgence d'une organisation rationnelle de la collecte des céréales 201
b- La recherche de la productivité du travail 204
4- Des mesures complémentaires d'accompagnement 205
a- Une mobilisation de l'épargne locale ... 205
b- Un redéfinition des fonctions de l'Ord.. 206
c- La formation de nouveaux types de structures villageoises de relai 207

B- LES MOUVEMENTS INTERNES DE LA POPULATION MOSSI : LA NECESSITE D'UNE GESTION PUBLIQUE.

I- Les migrations internes: une perspective de solution auxproblèmes du pays mossi ?
1- L'enfoncement du pays mossi dans la crise .. 209
2- Le pays mossi: la victime d'un jeu de mirroirs 210
II- Les migrations internes: une contribution à la mise en valeur des zones périphériques ? 212
1- Quelques rappels 212
2- L'apparition de blocages dans la vie locale 213
a- L'organisation de la vie communautaire 213
b- Le statut du sol: un objet de passions 214
3- Le laisser-aller et le laisser-faire : une politique ? 217

CONCLUSION GENERALE 219

HORS-TEXTE.

ANNEXES.

INDEX des CARTES, FIGURES, TABLEAUX et des ABREVIATIONS.

BIBLIOGRAPHIE.

I N T R O D U C T I O N

Situé au cœur de l'Afrique occidentale entre les latitudes 9°5' et 15°N, les longitudes 5°W et 2°E, entouré au Nord et à l'Ouest par la République du Mali, au Sud-Ouest par la Côte-d'Ivoire,. au Sud respectivement par le Ghana, le Togo, le Benin, à l'Est par la République du Niger, le BURKINA FASO, ex-Haute-Volta, couvre une superficie de 274 300 km^2 (Voir Carte ci-contre).

Jusqu'en Août 1984, il comportait onze Départements administratifs, de taille approximativement égale, au sein de chacun desquels des structures décentralisées du Ministère du Développement Rural, les Organismes Régionaux de Développement (O.R.D.), ont été installées (1). Mis, progressivement, en place à partir de 1966, ces nouveaux organismes, soutenus chacun par une Société d'intervention et des Institutions financières internationales, ont pour mission "la promotion du développement économique et social des populations de leur ressort territorial"(2) (Voir Carte n°1).

En Décembre 1985, le Burkina comptait une population administrative de 8 703 390 habitants dont : 727 371 personnes (8,35%) résidaient à l'étranger et 10% (900 000 personnes) dans les centres urbains et semi-urbains, principalement dans la Capitale, Ouagadougou (442 223 habitants) et à Bobo-Dioulasso (231 162 habitants).

Depuis son accession à la souveraineté nationale en 1960, ce pays accumule de nombreux handicaps liés à sa condition de pays sous-développé et à son appartenance à la zone sahélienne.

En effet, le Burkina dispose d'un secteur industriel et artisanal faible (20% du PIB et 0,3% de la population active), de ressources limitées et consacrées à des activités non productives (95% du budget de 1981 a été absorbé par les dépenses de fonctionnement de l'Administration Publique dont 60% par le salaire des agents) et pâtit des conséquences d'une balance commerciale extrêmement déficitaire (le taux de couverture des importations se situe autour de 22%). Son économie est dominée par un secteur agri-

---

(1)- Cette organisation administrative a été modifiée en 1984, mais les ORD ont été maintenus dans leur limite territoriale.

(2)- Statut et Attributions des ORD, Article n°3.

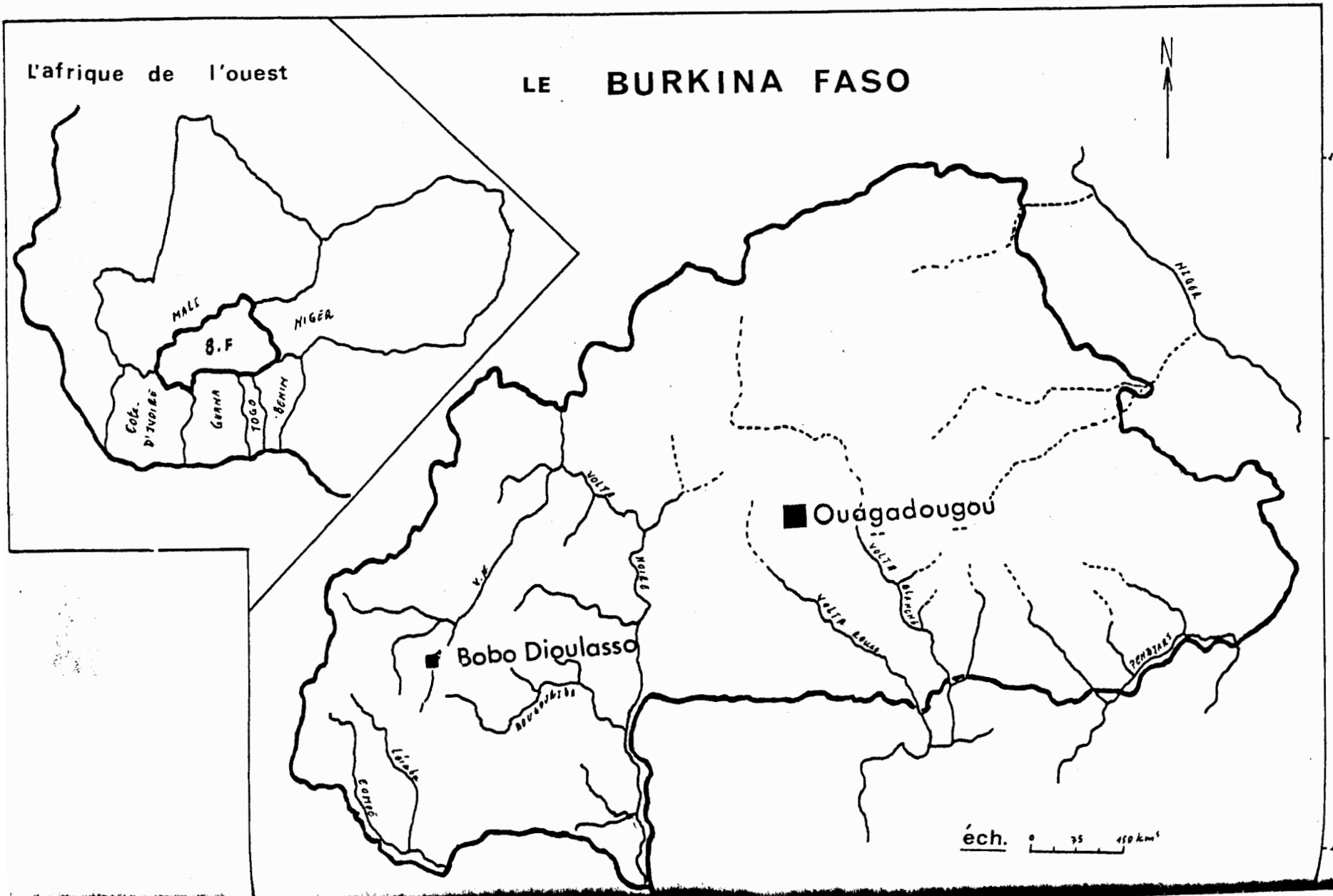
L'afrique de l'ouest
LE BURKINA FASO
N
MALI
NIGER
B.F
Cote D'IVOIRE
GUANA
TOGO
BENIN
Ouagadougou
Bobo Dioulasso
VOLTA NOIRE
VOLTA BLANCHE
VOLTA ROUGE
PENDJARI
NIGER
15°N
13°
10°
éch.
0
75
150 km

eole traditionnel dramatiquement dépendant du comportement de la pluviométrie; occupant 88% de la population active nationale, il fournit 40% du PIB. Largement tournée vers la satisfaction des besoins de subsistance des cultivateurs (89% de la production totale), l'agriculture nationale couvre, à peine, les trois quarts des besoins du pays au cours des campagnes moyennes, mais apporte 89% des ressources à l'exportation. En 1982, Y. Lacoste résumait cette situation: " le Burkina reflète l'image parfaite d'un pays sous-développé"(3).

Naturellement, ces indicateurs nationaux, même s'ils sont éclairants, restent des images et, à ce titre, simplificateurs et réducteurs. En fait, ce pays présente deux principaux types de paradoxes dont un examen rapide permet de cerner le fondement des difficultés et de mieux situer notre propos.

Le premier paradoxe, historique et le plus frappant, se rapporte à la répartition des hommes et des ressources naturelles sur le territoire national; il a deux dimensions.

Les bassins des principaux cours d'eau du pays, les Voltas Rouge, Blanche et Noire dont l'étendue est estimée à 27 000 km^2 (10% environ du pays), restent vides de populations, quelque soit la région qu'ils traversent, à cause de la présence de simulies, vecteurs de l'onchocercose ou cécité des rivières; ils renferment les meilleurs sols du pays.

A côté de cet aspect "mineur", le rapport hommes/ressources oppose, essentiellement, le "Centre" du pays à ses "Périphéries".

En effet, le Plateau central (dit plateau mossi), qui regroupe les ORD du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest et du Nord et couvre le tiers du Territoire, supportait, en 1975, 58,5% de la population nationale. Logiquement, on y rencontre les densités les plus élevées du pays: ils varient entre 30 et 120 hbts/km^2. Seulement, ce plateau, en fait une vaste pénéplaine granito-gneissique (dit bouclier africain) parsemée de quelques inselbergs, possède des sols, structurellement, fragiles : peu évolués sur matériau gravillonnaire dans sa partie Nord et, au Sud, de type ferrugineux tropicaux peu lessivés, squelettiques et, souvent, sans horizon A1. Ils subissent une dégradation importante et accélérée à cause, d'une part, de la faiblesse du couvert végétal qui les expose directement aux effets du ruissellement des eaux

---

(3)- Lacoste Y., Bibliogr. n°57, pp.6.

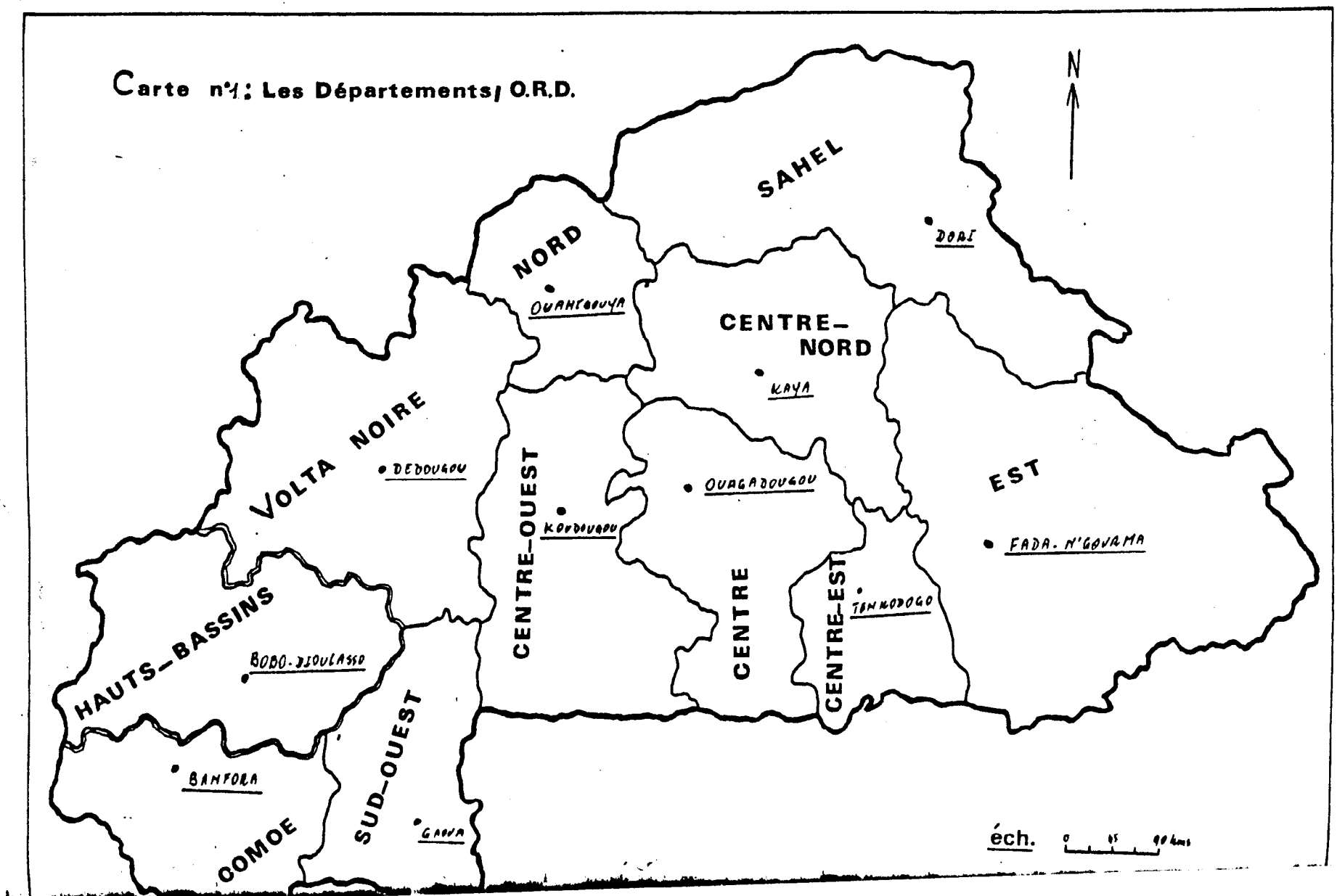
Carte n°1 : Les Départements/ O.R.D.
N
SAHEL
DORI
NORD
OUAHIGOUYA
CENTRE-NORD
KAYA
VOLTA NOIRE
DEDOUGOU
CENTRE-OUEST
KOUDOUGOU
OUAGADOUGOU
EST
FADA. N'GOURMA
CENTRE
CENTRE-EST
TENKODOGO
HAUTS-BASSINS
BOBO-DIOULASSO
BANFORA
COMOE
SUD-OUEST
GAOUA
éch.

de pluies et de l'harmattan pendant la saison sèche, d'autre part, des formes d'utilisation culturale d'une population rurale nombreuse. Cet ensemble d'aspects, rendent, enfin, ces cinq Départements vulnérables aux vicissitudes d'une pluviométrie déjà limitée (entre 600 et 900 mm en moyenne) et, particulièrement, capricieuse depuis 1968. Ces Départements recouvrent nettement les limites de l'ex-Empire mossi, considéré comme l'un des plus puissants des Empires qui se succédèrent dans la Boucle du fleuve Niger du XVIe au XIXe Siècle; d'où, le qualificatif, communément utilisé, de problématique mossi.

Autour de cette aire géo-ethnique, s'étendent deux types de périphéries.

Elles possèdent un principal trait commun, des densités relativement faibles. Ici, elles passent au dessous de 15 hbts/km^2 en moyenne, ponctuées localement d'aires mieux occupées où les charges humaines sont comprises entre 15 et 29 hbts/km^2 (l'Ouest de Banfora dans la Comoé, autour de Diébougou dans l'Ord du Sud-Ouest et au Nord de Dédougou) ou, au contraire, quasiment inhabitées (Sud de Bobo-Dioulasso, le Sud et l'Est de l'Ord de l'Est) où les densités sont inférieurs à 5 hbts/km^2.

Cette donnée fondamentale atténue les effets des contraintes pédologiques et pluviométriques sur les activités des populations rurales des Ord de l'Est et du Sahel, la première périphérie. Car, si ces deux Départements sont situés sur la même pénéplaine que les populations mossi, au Nord-Est, les données physiques sont, encore, plus rigoureuses : la pluviométrie y est inférieure à 500 mm/an et des dunes de sables recouvrent le sol. Heuresement, les populations s'y sont adaptées en se spécialisant dans l'élevage nomade (l'Ord du Sahel, avec 8% de la population active, détient un quart du bétail national).

Elle renforce les avantages de la seconde aire périphérique qui présente un autre décor. En effet, à l'Ouest du coude de la Volta Noire, des reliefs aux formes plus hardies, d'origine métamorphique ou sédimentaire apparaissent, accompagnées de formations végétales nettement dominées par les espèces ligneuses. Grâce à une pluviométrie plus élevée (en fait la plus importante du pays), de l'ordre de 900 à 1100 mm et étalée sur six mois, cette zone soudano-guinéenne possède des types de sols plus diversifiés et globalement plus favorables à l'agriculture que ceux des

zones précédentes; elle couvre un tier du pays (Voir Carte n°2).

Ce premier paradoxe place les populations rurales du Centre du pays et celles de l'Ouest dans un rapport inégal face à l'exercice d'une activité agricole traditionnelle dépendante des possibilités naturelles du sol; le deuxième, qui relève d'un choix, accentue ce rapport en faveur de l'Ouest..

Depuis la réorganisation de l'administration agricole de 1966, les efforts entrepris par les pouvoirs publics visant à améliorer la situation agricole dans le pays, ont été orientés, principalement, vers les Départements de l'Ouest. Par exemple, sur quinze milliards environ de Fcfa prévus à cet effet dans le plan-cadre 1967-1970, les Départements du Centre bénéficiaient de 52%, ceux de l'Est et du Sahel 11% et l'ensemble Ouest, 37%; ultérieurement, cette orientation a été maintenue et même renforcée. Elle s'est également précisée au sein de l'ensemble Ouest car, à partir de 1970, seuls les Ord de la Volta Noire et des Hauts Bassins bénéficiaient d'un financement continu de leurs programmes agricoles.

Le concours convergent de tous ces éléments entraine une concentration exceptionnelle de la production agricole nationale.

En 1970, les Ord du Centre, qui regroupaient 60% de la population active, produisaient 57% des aliments de base du pays (le sorgho, le mil et le maïs), 37% du riz et de l'arachide, un quart du volume de coton et rassemblaient 40% des têtes de bétail. Neuf an après, exception faite du riz et de l'arachide dont les proportions passèrent à 45%, la position du plateau central par rapport aux autres productions s'affaiblissait : son coton ne représentait plus que 7% de la production nationale et sa production de céréales sèches que 48% environ (soit -9%)

Dans le même temps, les Ord de l'Ouest, la Volta Noire, le Sud-Ouest, la Comoé et les Hauts Bassins, raffermissaient leur influence nationale. En 1979, avec 27% de la population active rurale, ils fournissaient 40% des céréales sèches (contre 32% en 1970), 53% et 48% du riz et de l'arachide (contre respectivement 38 et 41%) et 88,5% du coton (contre 70%).

Mais, précisons que, l'Ouest devait ces résultats à l'apport des Ord de la Volta Noire et des Hauts Bassins qui, mieux que leurs voisins du Sud-Ouest et de la Comoé dont le poids a progressé de deux (les céréales) à six pour cent (le riz et l'arachide), ont, incontestablement, mis cette décennie à profit. Avec 17% de la population active, ensemble ils apportent 26% de la production

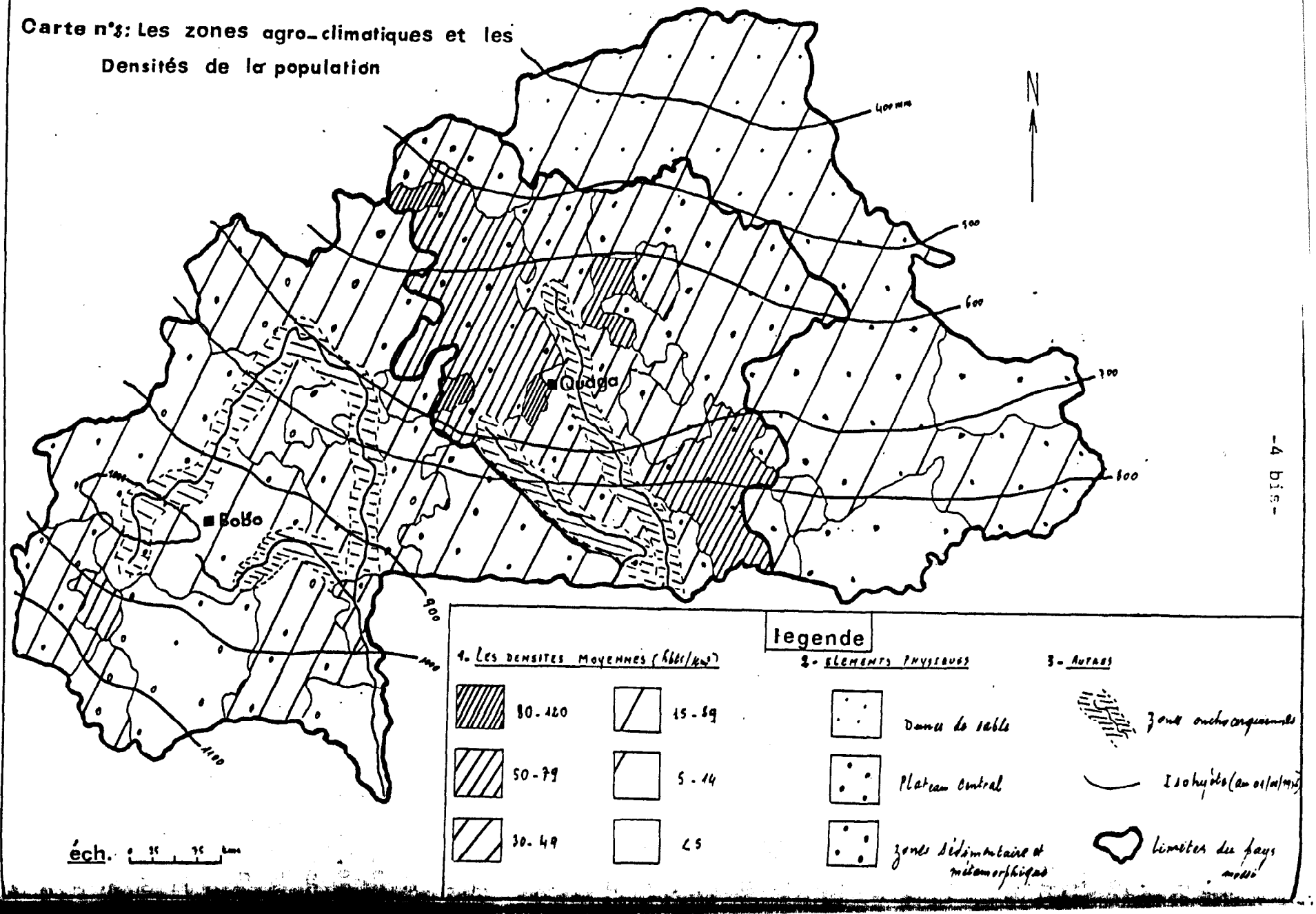
Carte n°8: Les zones agro-climatiques et les Densités de la population
N
400 mm
500
600
700
800
900
1000
1100
Quaga
Bobo
légende
1. Les densites moyennes (hbts/km²)
80-120
50-79
30-49
15-59
5-14
<5
2- Elements physiques
Dunes de sable
Plateau central
zones sédimentaire et métamorphique
3- Autres
Zones ouchocerquiennes
Isohyète
limites du pays
éch.

de céréales (+ 5% par rapport à 1970), 22,2% de l'arachide (+2,2%), 32% du riz (+ 11,2%) et 82% du coton (+ 17%)(Voir Fig. n°1a)

Cette concentration de la production s'accompagne, également, d'importants écarts dans la répartition des revenus bruts : le revenu brut par actif rural de ces deux Ord était, en 1979, 1,9 fois supérieur à celui des autres Ord périphériques (le Sud-Ouest), 2,4 fois aux revenus moyens de l'actif des Départements du Centre (Voir Fig. n°1b).

Ainsi, par cette position qu'ils occupent, la Volta Noire et les Hauts Bassins ont acquis une stature d'espaces "stratégiques" nationaux et leurs populations rurales, celle de privilégiées.

Seulement, depuis quelques années, ces espaces, à leur tour, semblent s'essouffler; assez surprenante, cette évolution soulève quelques interrogations. Quelle signification revêt-elle : une simple alerte, passagère ? Les espaces concernés ont-ils, déjà, épuisé leurs ressources ? Traduit-elle l'apparition de blocages dans cette expérience de développement agricole, souvent citée en exemple ?

Nous tentons, dans la présente étude, de rechercher des éléments d'éclairage à partir de l'analyse des influences de deux types de facteurs sur l'évolution des activités agricoles de ces deux espaces.

Il s'agit, d'une part, de l'introduction et du développement des cultures commerciales. Ici, comme partout en Afrique où cette stratégie, dite de modernisation de l'agriculture traditionnelle, a été retenue, elle provoque de nombreuses modifications dans l'approche que les paysans ont de leurs activités et dans les cadres organisés dans lesquels elles sont inscrites.

Mais, on ne peut rendre compte de la véritable dimension de celles-ci sans leur associer les conséquences de l'apparition du second facteur d'évolution, en l'occurrence l'accroissement de la population rurale des deux Départements.

En effet, au cours des deux précédentes décennies, ces deux espaces ont été, particulièrement, sollicités par une immigration interne massive, alimentée par les autres Départements et, principalement, par ceux du plateau central. Ces mouvements de populations se déroulent vers des espaces partiellement utilisés et, généralement, contrôlés par des groupes ruraux autochtones. Comment s'y insèrent-ils ? Comment cette population agricole a-

FIG n°1 : REPARTITION DE LA RICHESSE NATIONALE.

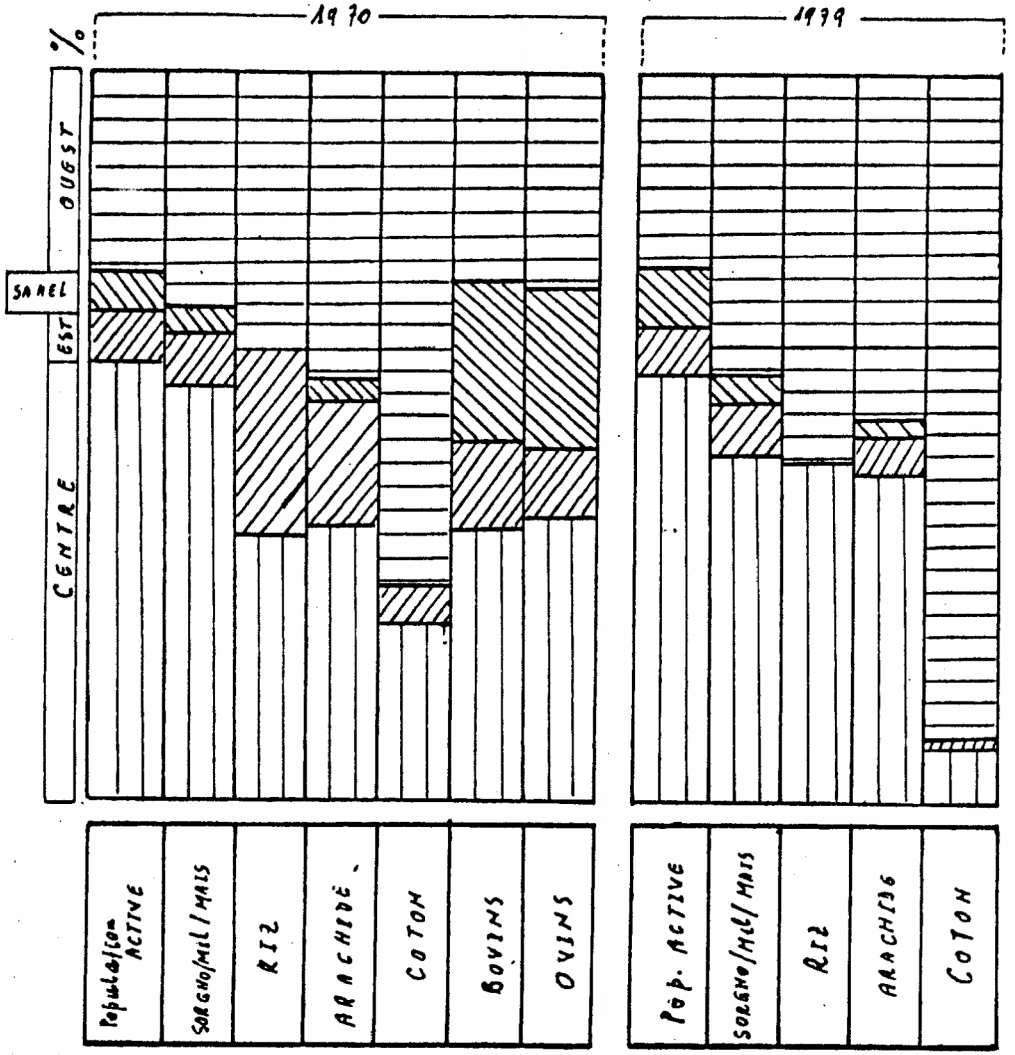

a- LES PRODUCTIONS.

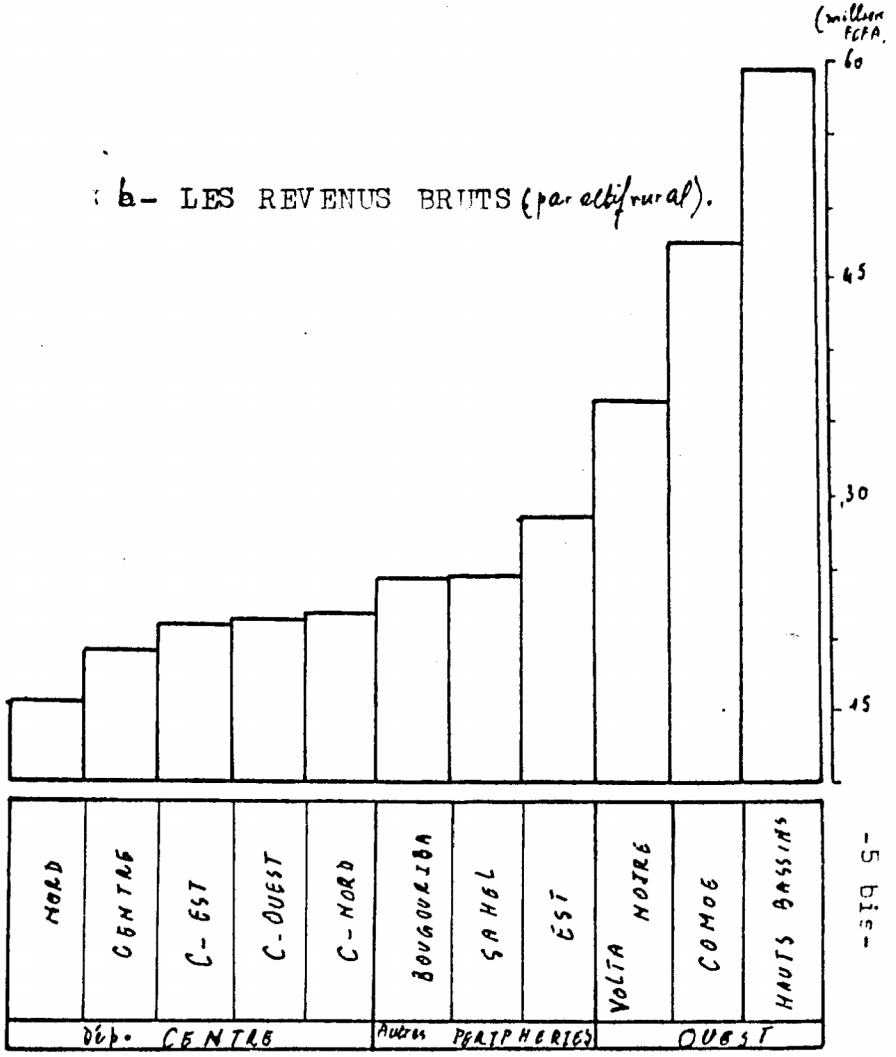

b- LES REVENUS BRUTS (par actif rural).

(source : Ministère du Plan et Min. du Dév. rural)

borde-t-elle ce nouveau espace de production et cette nouvelle activité agricole dans laquelle les cultures commerciales sont présentes ? Quelles influences exerce-t-elle sur les groupes locaux ou reçoit-elle de ceux-ci ?

Si la réponse à ces différentes questions relatives à la pénétration simultanée de ces deux facteurs d'évolution est importante, il est également indispensable de les mettre en perpectives par rapport au contexte national. Car, chacun des deux facteurs touche à une dimension "sensible" du pays et leur localisation pose le problème du rôle de ces espaces et, à travers eux, l'ensemble Ouest, dans un environnement national difficile.

Comme cela ressortait des statistiques précédentes, une culture telque le coton, s'affirme comme la principale source d'exportation du pays. Or, le coton est l'objet d'un quasi-monopole de ces deux Départements qui, en fait, constituent le principal "grenier" du pays. Ce contexte particulier, confère un intérêt supplémentaire aux rapports entre les deux volets de la production, au rôle des cultures commerciales dans l'évolution générale de l'agriculture et aux polémiques qui l'entourent.

Les mouvements internes de la population rurale touchent à cette autre dimension du contexte national que constitue le paradoxe de la répartition de la population. Dans quel cadre faut-il les replacer ? à quelles préoccupations répondent-ils ?

Après deux décennies, quel bilan peut-on dresser des trois missions implicitement confiées à ces espaces : l'accroissement des productions commerciales, le dégagement d'excédents céréaliers et une participation au décongestionnement du plateau central ?

Nous avons choisi d'évaluer celui de l'Ord des Hauts Bassins. Bien que la Volta Noire soit autant concernée que lui par les facteurs d'évolution suscités et développe des aspects, parfois, comparables, les Hauts Bassins présentent d'autres traits qui les singularisent.

D'abord, le volet des cultures commerciales y est, nettement, plus diversifié. Ensuite, en matière de mouvements de la population, ce Département apparait comme l'aire d'accueil la plus active. Enfin, l'évolution de ses activités agricoles a été la plus dynamique au point qu'on le considère comme la première région agricole du Burkina.

Créé le 13/10/1970 et définitivement fixé dans ses limites actuelles en 1972, l'Ord des Hauts Bassins (recouvrant le Département du même nom) est adossé à la frontière Sud du Mali et entouré, au Nord, par l'Ord de la Volta Noire, à l'Est, par celui de la Bougouriba et, au Sud, par la Comoé. Il contrôle un territoire de 24 779 km^2 (9% de la superficie du pays) et comprenait quatre Sous-Préfectures regroupant huit Arrondissements : la S/Préfecture de Houndé à l'Est, celle de Bobo-Dioulasso au centre (constituée par les Arrondissements de Toussiana, de Fo et l'Arrondissement Central), la S/P de N'dorola au Nord-Ouest (recouvrant les Arrondissements de N'dorola et de Samorogouan) et, enfin, au Sud-Ouest, celle d'Orodara subdivisée en deux cellules administratives de base : l'Arrondissement d'Orodara et celui de Koloko (Voir Carte n°3).

En 1985, les Hauts Bassins comptaient une population de 724 753 habitants. Les deux tiers vivent dans ses 380 villages officiels et, le dernier tiers à Bobo-Dioulasso, son Chef-lieu. Actuellement, simple ville départementale et principale animatrice de la vie économique de l'ensemble Ouest, la ville de Bobo-Dioulasso a connu un passé plus prestigieux : jusqu'à 1954, elle a occupé la fonction de capitale de la colonie de Haute-Volta et, grâce à quelques petites unités industrielles (de tranformation et de montage), elle est demeurée, jusqu'aux années 1970/1975, la capitale économique du pays.

La présente étude couvre, statistiquement, la période 1970-1984. Elle comporte deux parties : la seconde est axée sur les principales formes de réponses des populations rurales au développement des cultures commerciales; dans la première, nous tentons de dégager l'identité traditionnelle du Département et de présenter les deux facteurs d'évolution.

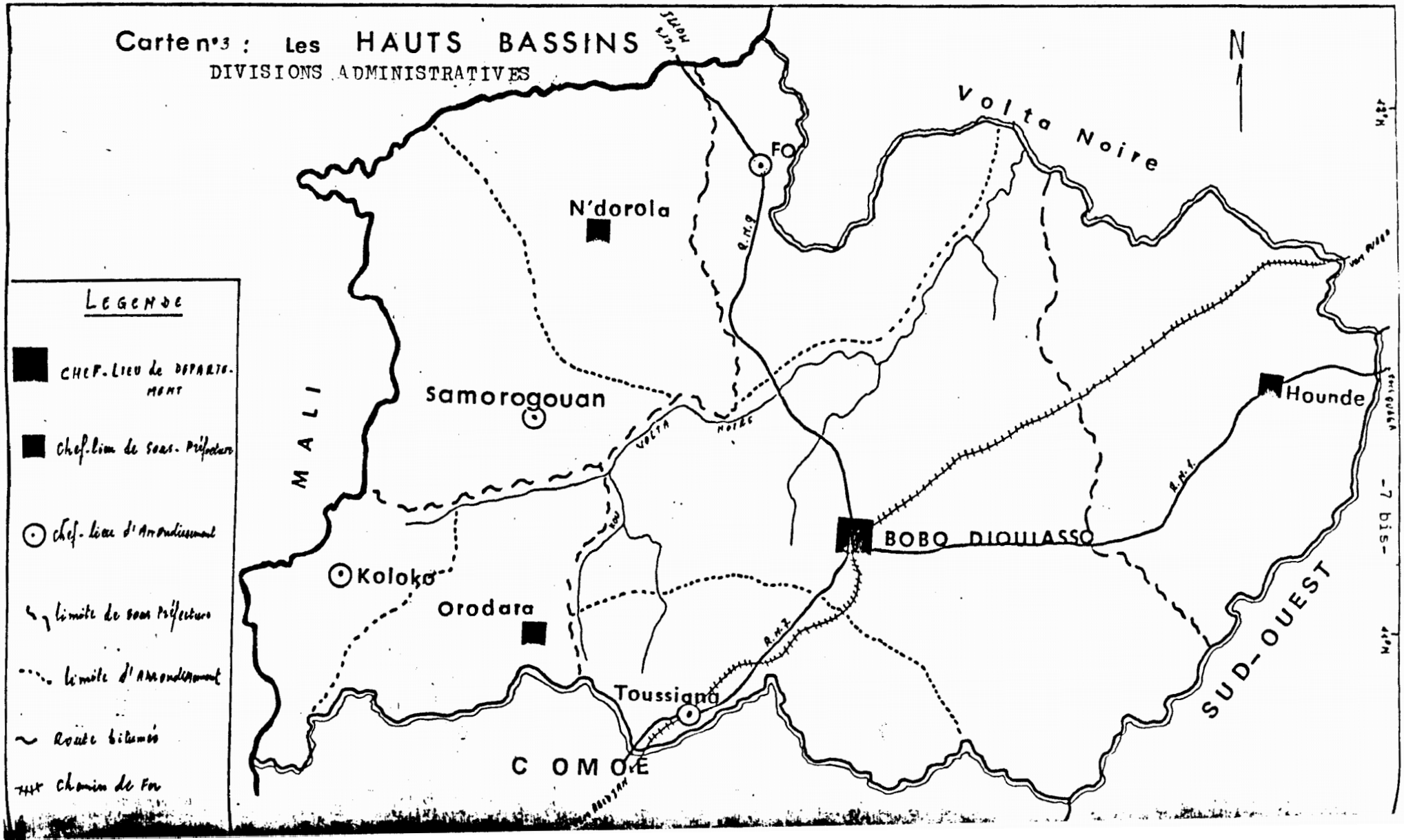
Carte n°3 : Les HAUTS BASSINS
DIVISIONS ADMINISTRATIVES
N
LEGENDE
CHEF-LIEU de DEPARTEMENT
Chef-lieu de Sous-Préfecture
Chef-lieu d'Arrondissement
limite de Sous Préfecture
limite d'Arrondissement
Route bitumée
Chemin de Fer
Volta Noire
FO
N'dorola
Samorogouan
MALI
Koloko
Orodara
Toussiana
COMOE
BOBO DIOULASSO
Houndé
SUD-OUEST
VOLTA NOIRE
R.N.8
R.N.1
R.N.2

- P R E M I E R E P A R T I E -

LES ESPACES
ET LES SOCIETES LOCALES
FACE AUX
- FACTEURS EXOGENES.

Il s'agit, d'une part, de fixer le cadre par quelques rappels essentiels sur les anciens rapports entre l'homme et son espace et, d'autre part, de présenter les principaux traits des facteurs d'évolution.

Chapitre Un : LE DEPARTEMENT DES HAUTS BASSINS : UNE AIRE PERIPHERIQUE.

On ne peut apprécier les transformations actuelles dans les campagnes des Hauts Bassins qu'en se référant aux données de départ, celles des stratégies autochtones de répartition dans l'espace, d'occupation et d'utilisation du sol. Nous évoquons, ici, les principaux aspects en nous appuyant sur les résultats du recensement général de la population de 1975 et, partiellement, sur ceux de celui de 1985(4), sur certaines études dont nous précisons, au moment opportun, l'objet.

A - HOMOGENEITE DU FOND AUTOCHTONE.

Bienqu'il offre une image ethnique plus contrastée, le Département des Hauts Bassins se présentait, surtout, comme une aire géographique beaucoup moins différenciée du point de vue de l'organisation socio-politique et des densités de ses populations rurales, de leurs organisations spatiales et agraires.

I- Diversité ethnique et Unicité culturelle(5).

1- Le puzzle ethnique.

Huit groupes ethniques se partagent le territoire du Département: les Bolons, les Samoghos, les Semblas, les Siamous et les Toussians, des petites ethnies qui ont réussi à maintenir des aires de peuplement homogènes juxtaposées au sein de celles des BOBOS, des BWA (Bwaba au singulier) et des SENOUFOS, les trois principales familles.

a- La famille BOBO.

Les Bobos(ou Bobo-Fing) et les Bwa(ou Bobo-Oulé) forment la plus importante entité ethnique du Département. Unie culturellement, notamment, autour de nombreux éléments coutumiers telsque les systèmes de cicatrisation et le culte du masque, cette famille recouvre une grande diversité d'organisations, d'origines et de langages, occupe une aire de peuplement qui s'étend du Sud-Est de la République du Mali au Département de la Volta Noire. Dans

---

(4)- Seuls les résultats provisoires portant sur la population totale par Arrondissement ont été publiés.

(5)- Voir les travaux de Capron J.(Biblio. n°18), Le Moal(Bib. n°69) et Holas B.(Bib.44), respectivement, consacrés aux Bwa, aux Bobos et aux Sénoufos.

les Hauts Bassins, les Bwa, particulièrement ouverts aux influences extérieures, occupent l'ensemble de la Sous-Préfecture de Houndé. On trouve les Bobo-Fing dans l'Arrondissement Central et dans celui de FO; ils y ont assimilé un certain nombre de petits groupes (des Bobo-Dioula, des Dioula commerçants...) dispersés en général dans les villages Bobos même si, parfois, ils sont localement bien représentés (dans l'agglomération de Bobo-Dioulasso et à sa périphérie immédiate, dans l'Arrondissement de FO). De nombreux auteurs ont souvent insisté sur leur sensibilité nettement plus conservatrice.

b- Les Sénoufos et Apparentés

Comparativement à l'aire précédente, l'Ouest du Département présente un environnement ethnique plus composite.

Les Sénoufos sont les mieux représentés. Adossés à la frontière malienne (et où ils habitent autour de Sikasso), ils se subdivisent en deux branches.

Les Nanergué, qui ont bâti un habitat constitué de cases rectangulaires à terrasse avec un matériau en banco comme chez les Bobo/Bwa, sont regroupés dans la S/P de N'dorola. Ils s'y mêlent avec les Bolons vivant en communauté dans des petits quartiers disséminés autour et à l'Est de N'dorola.

On rencontre le deuxième sous-groupe, les Tagwa, à l'Ouest de la S/P d'Orodara dans un style de cases circulaires et au toit en paille ou en banco semblable à celui des Siamous, leur voisins, qui occupent la bourgade d'Orodara et sa proche périphérie.

Entre ces deux branches, s'interposent les Samoghos installés sur un petit territoire autour de Samorogouan (au Sud de N'dorola) et dans quelques villages du Sud d'Orodara.

Enfin, les Toussians dans l'Arrondissement de Toussiana et les Semlas à l'Ouest de la ville de Bobo-Dioulasso, occupent la position d'ethnies-tampons entre les aires de peuplement Sénoufo et Bobo (voir Carte n°4).

2- Des Sociétés "Proto-démocratiques"

a- Des sociétés villageoises

Jusqu'à la pacification coloniale, aucun des groupes ethniques ci-dessus cités n'avait réussi à secréter une organisation socio-politique de quelque ampleur, permettant de structurer un espace important ou un encadrement militaire significatif, de la forme de ceux des grands empires de l'Afrique occidentale qui

Carte n°4 : Les Groupes Ethniques

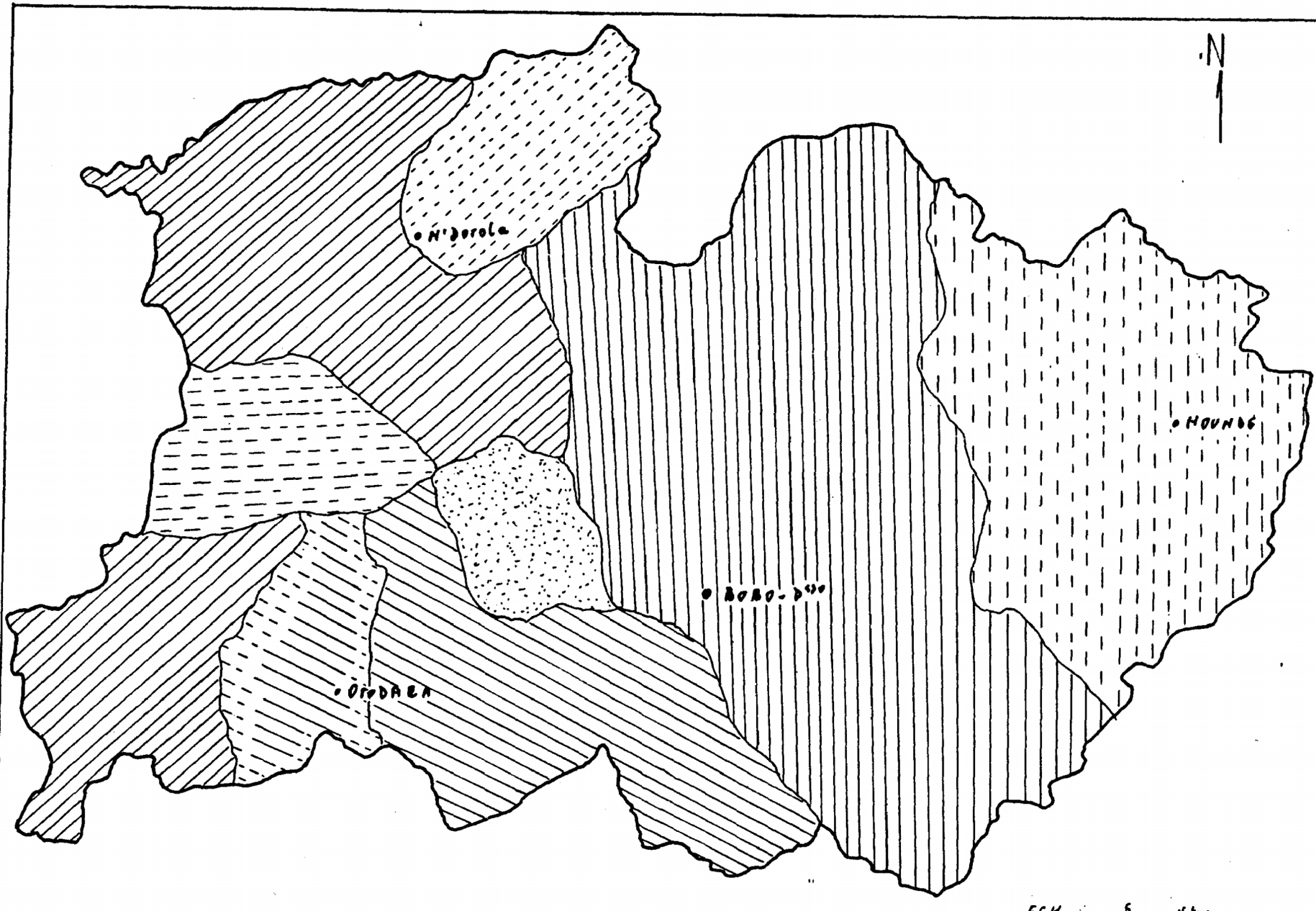

LEGENDE

1. Les grandes familles

- Bobos
- Bwa
- Sénoufos

2. Les petits groupes

- Toussians
- Bolons
- Samoghos
- Siamous
- Semblas

(source : Min. A.T)

les entouraient: le puissant royaume Mossi à l'Est, les royaumes peulhs du Nord, ceux de Sikasso à l'Ouest et Dioulas de Kong au Sud(6). Mieux encore, ils avaient pu rester en dehors de ceux-ci, subissant, toutefois, leurs expéditions de pillages (excursions des peulhs chez lez bwa, les gens de kong chez les toussians) et même des tentatives de conquête (la plus éclatante demeurant celle des sofas de Samory qui furent battus à Bama par les Bobo en 1896). Ces multiples opérations furent à l'origine d'une instabilité du peuplement au sein de l'ensemble de la région et influençèrent le choix des positions des villages, leur formation et certainement leurs tailles sur ses marges. Seule la pénétration française, après la pacification, parvint à restructurer politiquement et administrativement cet espace par la création de Cantons, l'installation de chefs de village et le renforcement de leur pouvoir.

Sinon, la seule forme d'organisation politique, sociale et territoriale dont ces sociétés s'étaient dotées, restait le village sans que d'ailleurs n'y émerge une réelle hiérarchie; dans chaque village, il y avait trois types de responsabilités.

La première, d'ordre politique, était détenue par le chef de village. Ses fonctions, malgré une certaine revalorisation depuis l'époque coloniale, se limitaient à un rôle de représentation de son village visà vis d'interlocuteurs extérieurs: les villages voisins, l'administration coloniale, l'administration nationale depuis.

La chefferie coutumière, le second pouvoir, incombait au chef de terre généralement issu du lignage fondateur du village. Il était chargé de la gestion du patrimoine foncier du groupe et animait les grandes cérémonies coutumières. Dans des sociétés profondément animistes, il jouissait d'une autorité plus importante que celle du chef de village.

Enfin, il y avait les différents lignages qui composaient le groupe résidentiel et contituaient sa véritable trame sociale et économique. Dirigés par des patriarches, ils participaient, par le biais de conseils de sages ou d'anciens dont s'entouraient les responsables précédents, à la gestion commune du village.

---

(6)- Il faut toutefois signaler l'existence de quelques tentatives éphémères d'organisation politique au sein de certaines ethnies: les Bobos autour de la Princesse Guimbi Ouattara, les Toussians autour de Tiéba.

Dans ces types d'organisations socio-politiques fondés sur la juxtaposition et l'équilibre entre les lignages autonomes les uns des autres, nous étions alors en face de sociétés:

- "démocratiques" par la délégation volontaire de certains pouvoirs, assez symboliques, la conservation d'un droit de regard et des fonctions essentielles au sein du groupe lignager;
- égalitaires, acéphales mais aussi gérontocratiques. En effet, par le contrôle de la gestion foncière et économique, les coutumes et l'initiation, les aînés encadraient l'ensemble du groupe et orientaient son évolution.

b- Des sociétés authentiquement paysannes

Elles constituaient, enfin, des sociétés paysannes, prodément attachées à la terre, sol nourricier, lieu de repos des ancêtres et à toutes les activités s'y rapportant, l'agriculture en l'occurrence. L'essentiel de leurs systèmes de valeurs relevait du travail de la terre et de ses produits: le prestige social d'un individu ou d'une famille était proportionnel à ses performances au travail ou au nombre de greniers de mil.

Ce sentiment semble si bien ancré que, par exemple, toutes les activités exta-agricoles y étaient mal perçues: c'était le cas du commerce qui a, de tout temps, été tenu par des étrangers (des dioulas dans le passé et des mossis aujourd'hui).

Et même, quand certains éléments de ces groupes se déplacent en Côte-d'Ivoire, ils s'investissent presque toujours dans le travail de la plantation, échangeant la houe contre la machette.

D'où une grande stabilité de ces populations, peu portées sur l'émigration et sur l'exode rural vers Bobo-Dioulasso dont le peuplement est assuré par des groupes extérieurs au Département ou au pays(7).

A cette faiblesse des structures socio-politiques, s'ajoutait celle de l'occupation du sol.

II- Un Territoire Faiblement Structuré

Si, comme nous venons de le voir, le village représentait l'unique niveau d'organisation socio-politique sur notre aire, il

---

(7)- D'ailleurs, les Bobos, les autochtones, parviennent difficilement à s'y intégrer: ils maintiennent leur habitat traditionnel (quartiers de Bolomakoté, Tounouma, Dogona...) et vivent souvent de la spéculation sur leurs anciennes terres de culture qu'ils vendent aux citadins ou de l'agriculture à la périphérie de la ville.

y constituait également la principale forme de projection de l'homme sur son espace; par conséquent, l'analyse du maillage du territoire du Département se ramène à celui des villages et de leurs caractéristiques. Il dégageait deux grandes images.

1- Le village: quelques aspects

Remarquons que le village ici ne possède aucune réalité physique; il est uniquement une référence par rapport à l'extérieur, une carte d'identité. Sinon, le village comprend toujours un nombre variable de quartiers, séparés les uns des autres(300m. à un kilomètre) et entretenant les uns avec les autres, divers rapports sociaux(alliances, cultes communs) et économiques(marché), plus ou moins bien structurés selon les distances familiales ou géographiques. On rencontre deux types de quartiers.

Le premier type a été developpé par les Bobos, les Bwa et les Nanergués. Le quartier regroupe différents lignages dont les habitations sont accolées les unes aux autres. Il offre généralement une double image: au centre du quartier, on trouve tous les greniers, une place publique(lieu du marché et de distractions collectives) et les vieilles cases ancestrales à étage(occupées par les patriarches des lignages les plus anciens et les fétiches); à la périphérie se déploient, progressivement, des cases construites par des adultes mariés, les cadets et les étrangers sur des modèdes nouveaux (clôture des concessions, séparation de la maison principale et des annexes, fosses sanitaires...)(v. Fig. n°2)

Dans le second type, les quartiers sont plutôt des assemblages de concessions physiquement distinctes les unes des autres dont chacune possède ses propres infrastructures socio-économiques.

2- Les Zones vides de populations

Les Hauts Bassins comportaient deux aires particulièment dépourvues de toute présence humaine; elles s'inséraient dans des cadres régionaux débordant ses frontières.

Il s'agissait d'abord du couloir dit de la Volta Noire, le plus grand bassin fluvial du pays. En effet, sur tout son parcours, du Sud-Ouest(entre Koloko et Samorogouan) au Nord-Est(entre Sara et Koundougou) soit 160 kms sur une largeur supérieure à trente kms, on y note que la présence de quelques rares sites humains. Des recherches onthomologiques ont prouvé, depuis, que ce vide était la conséquence directe de la présence de complexes pathogènes (simulies, glossines, anophèles) qui infestaient la vallée

Fig.n°2: PLAN D'UN VILLAGE SEMBLA
(SOUROUKOUDINGA)

(Par N. SEYBOU, 1979)

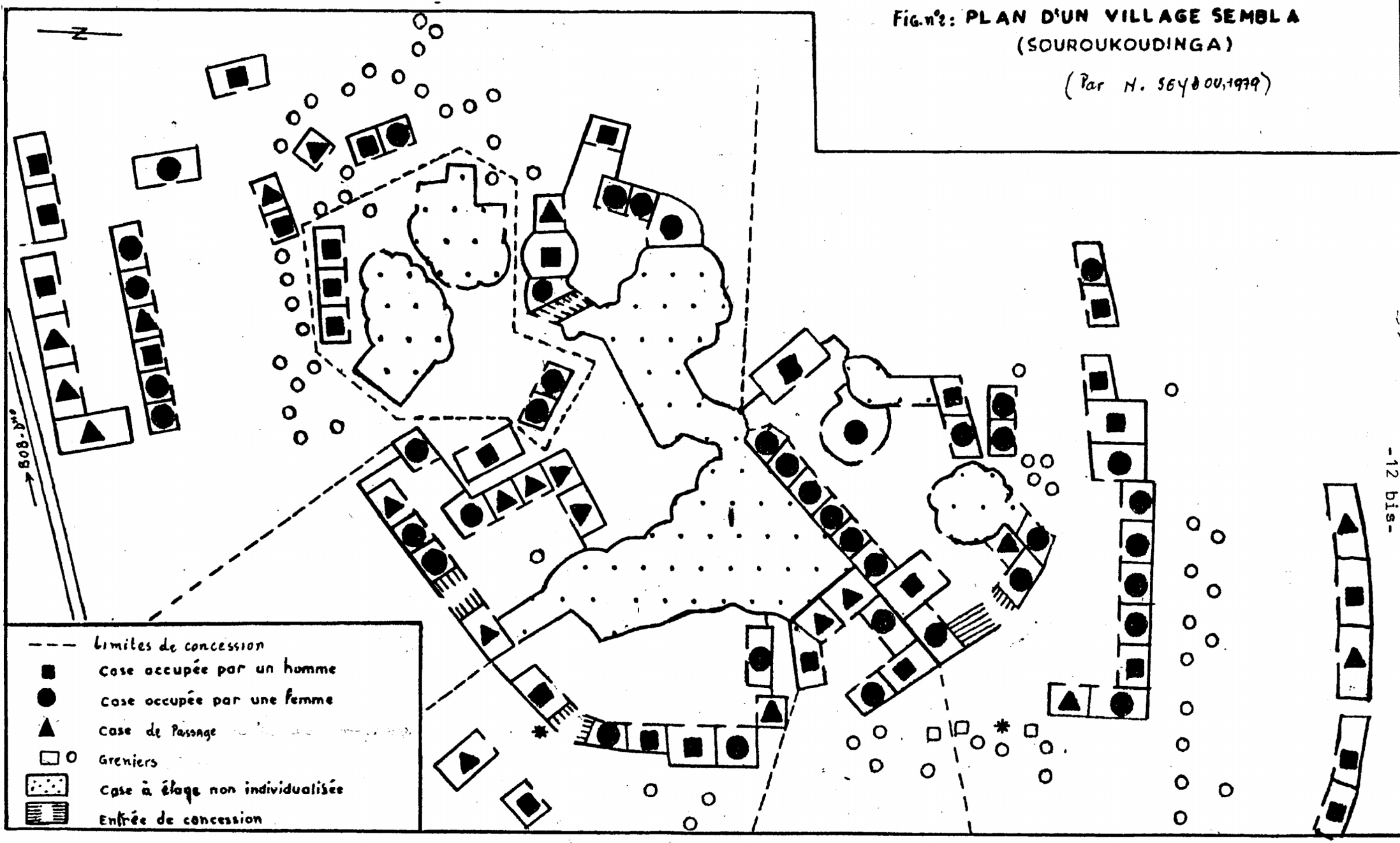

en y développant diverses maladies parmi lesquelles, l'Onchocercose(ou cécité des rivières) était la plus spectaculaire et la plus meurtrière.

La deuxième aire vide s'étendait au Sud-Est du Département (au Sud d'une ligne allant de Péni-Koumbia-Pê) dans le prolongement d'une zone plus vaste qui s' étire du Sud du pays(dans Département de la Comoé) à Kong en territoire ivoirien. Cette situation résultait de la pression exercée par le peuple Lobi sur les Bwa dans leurs tentatives communes de descente vers le Sud mais surtout des expéditions de pillages que lançaient les guerriers du royaume Dioula de Kong vers le Nord. Seule une dizaine de petits hameaux, essaimés autour de la route Bobo-Diébougou (R.N.6), survécurent.

Ces deux aires, aux taux d'occupation du sol pratiquement nuls, représentaient un cinquième du Département.

Abandonnées pendant plusieurs dizaines de décennies, un paysage végétal fortement ligneux s'y était reconstitué et plusieurs sites y ont été choisis comme Forêts Classées: celle du Téré, de la Mare aux Hippopotames, de Maro dans la vallée de la Volta Noire et au sein de la deuxième aire, les forêts du Mou et de Pê (voir Carte n°5).

3- Les Aires Humanisées

Elles s'inséraient entre les zones précédentes et s'appuyaient sur un réseau de petits groupements ruraux.

a- Les tailles des villages

Le maillage autochtone de l'espace se caractérisait par une forte proportion de villages aux tailles relativement petites. Sur 364 villages officiels recensés en 1975 dans les Hauts Bassins, 64% comptaient moins de 600 habitants, 18,7% une population comprise dans une fourchette de 600 à 1200 personnes et 17,3% plus de 1200 habitants(8).

Cependant, on observait autour de ces valeurs moyennes générales, des variations sensibles d'un Arrondissement à un autre.

- Dans les Arrondissements de FO, de Samorogouan et de Toussiana, on relevait un plus grand déséquilibre de la répartition des villages suivant les trois fourchettes: les petits hameaux y

---

(8)- En retenant une moyenne de douze personnes par famille selon l'INSD, les petits villages comptent moins de 50 familles, les villages moyens 50 à 100 familles et plus de 100 familles dans les gros bourgs.

CARTE n°5 : LES VILLAGES : DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE.

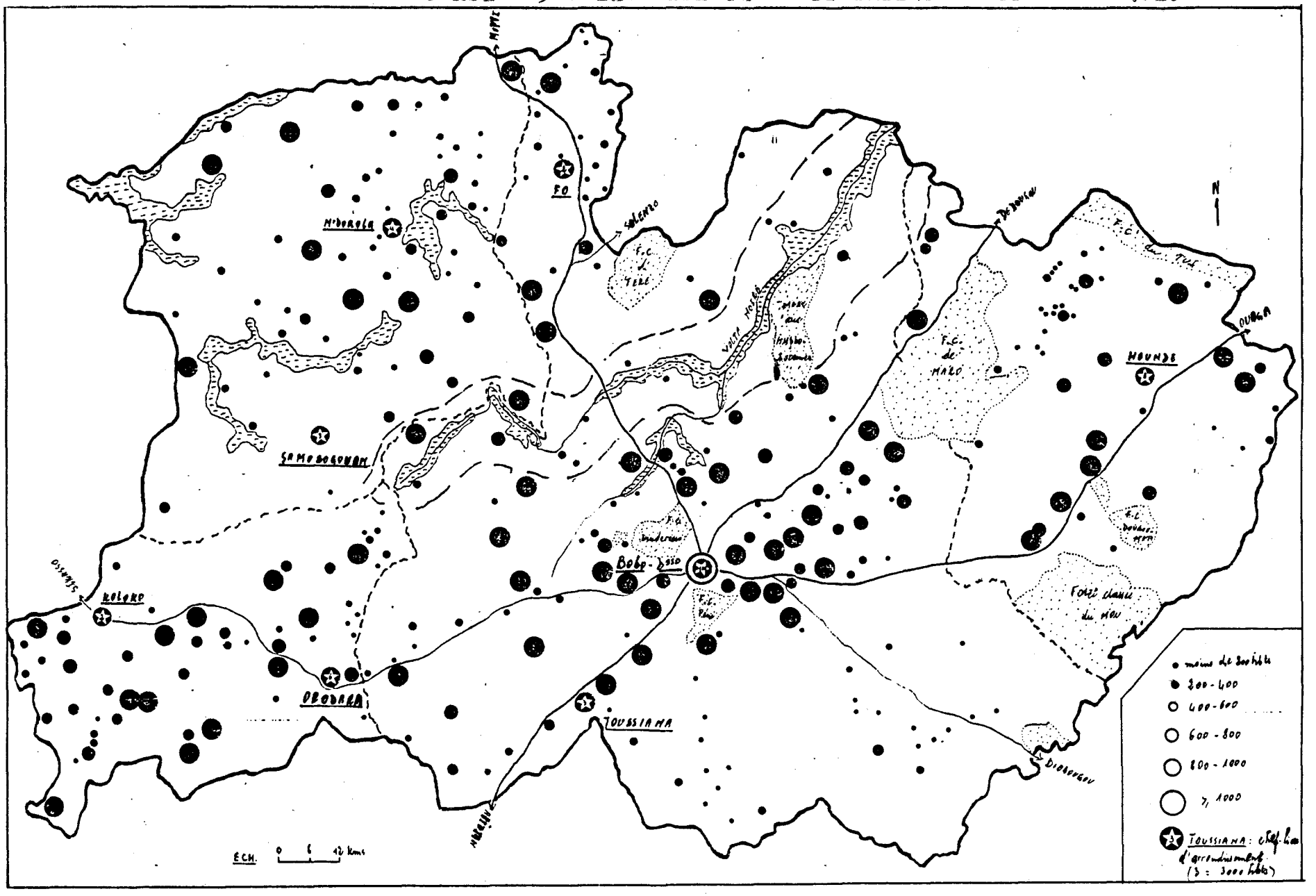

représentaient trois quarts environ(respectivement 75%, 78 et 74,2%) de l'ensemble. Cette omniprésence des petits villages était défavorable aux autres fourchettes notamment à celle des villages de taille moyenne(autour de 10% à FO et à Samorogouan, seulement 3,2% à Toussiana).

- On pouvait alors opposer aux Arrondissements précédents, ceux de Koloko et de Bobo-Dioulasso(ou Arrondissement Central)qui présentaient une structure plus "équilibrée" avec 58 et 56% de petits hameaux, 19,3% et 25,2% de villages moyens, 18,8% de gros bourgs.

- Enfin, entre ces deux extrêmes, s'interposaient les Arrondissements de N'dorola, d'Orodara et la S/P de Houndé. Leurs proportions de petits villages les rapprochaient du premier groupe: respectivement 66,6%, 63% et 64,3%, tandisque celles des autres tailles du deuxième groupe(sauf à Orodara pour les tailles moyennes et à N'dorola pour les plus grandes qui y accusaient une faiblesse plus sensible)(voir Fig. n°3b).

Ces trois types de structures de la réparfition des villages suivant leur taille, recoupaient, assez curieusement, la carte ethnique. La superposition était parfaite entre les deux premiers groupes d'Arrondissements et les aires de peuplement des petites ethnies(toussians,samoghos...) et une partie de celle des grandes familles(bobos,sénoufos). Le troisième groupe recouvrait des aires occupées par deux groupes ethniques: les Bolons et les Nanergués à N'dorola, des Siamous et des Samoghos à Orodara. On ne peut pour autant retenir le paramètre ethnique comme un facteur prépondérant dans la mise en place des différentes formes d'habitat. Car dès qu'on déborde le cadre du Département, en replaçant certaines ethnies dans leurs contextes sous-régionaux, la situation devient moins nette.

b- La distribution des villages et l'occupation du sol

A l'échelle du Département, la distribution des villages était lâche et l'occupation du sol, faible, malgré certaines nuances.

A l'ouest d'Orodara, au sud de l'Arrondissement de Toussiana et jusqu'à Satiri à l'est de Bobo-Dioulasso, le semis, basé sur des gros à moyens bourgs, était nettement plus régulier et plus. "dense"(distance moyenne inter-villageoise inférieure à dix kms). Seule, cette bande médiane donnait l'image d'un paysage humanisé

FIG. n°3 : STRUCTURE DE L'HABITAT AUTOHTONE.

a- Répartition des villages selon leur taille;

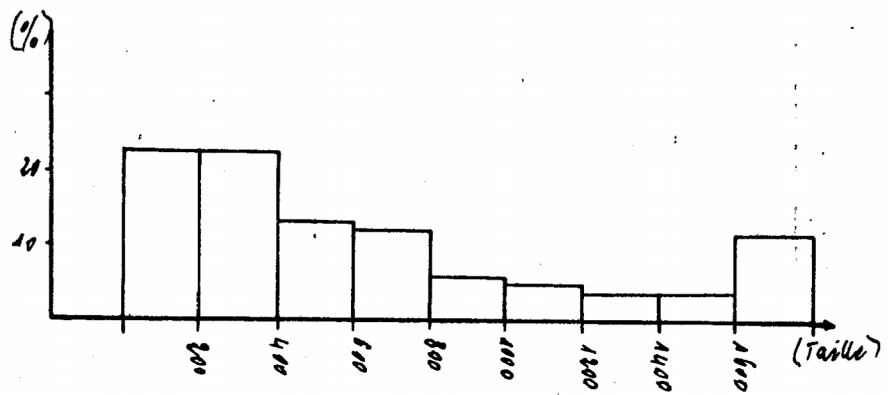

b- Les principaux groupes;

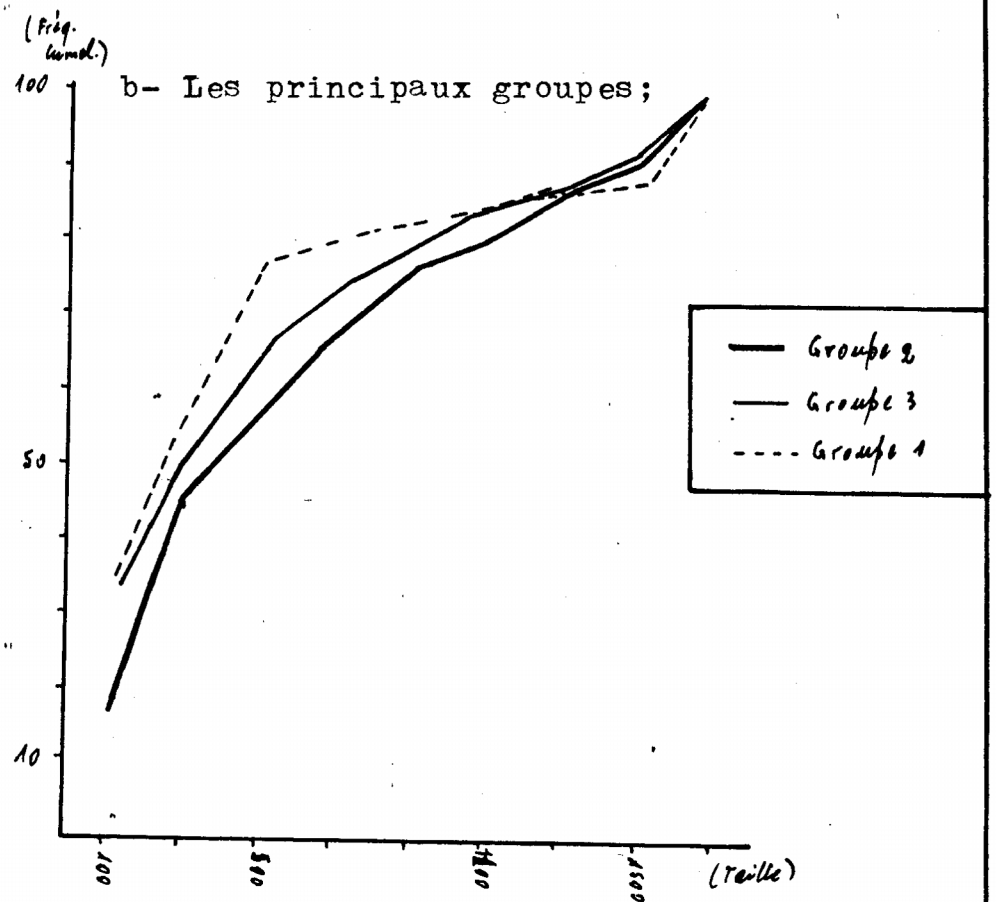

(Source : INSD, 1975)

avec des taux d'occupation moyens du sol supérieurs à 10% et des crêtes locales atteignant 25 à 50%(autour de l'agglomération de Bobo, des bourgades d'Orodara et de Toussiana).

En dehors de cette bande, partout ailleurs, les taux d'occupation du sols étaient très faibles. Ils étaient inférieurs à 6% au Nord de Toussiana, dans les Arrondissements de Samorogouan et de Fo, dans la S/P de Houndé à cause de la plus grande irrégularité d'un semis de points dominés soit par des petits groupements ruraux(cas des trois premières aires administratives) ou par de gros bourgs. Dans l'Arrondissement de N'dorola, le semis reposait sur un mélange assez harmonieux de petits hameaux et de gros villages; d'où des taux d'occupation qui, bienque très faibles aussi, laissaient apparaître localement des plages supérieures à 10% (par exemple autour de N'dorola et de Kourouma)(voir Carte n°6 (9)).

Ces deux types de distribution de l'habitat et d'occupation du sol, exprimaient déjà une influence des caractères du milieu physique. Le premier s'inscrit dans un cadre géographique nettement plus homogène alors que, celui du deuxième est plus différencié et met en évidence la préférence des paysans pour certains types de supports agricoles.

---

(9)- Couvrant l'ensemble du pays,cette carte a été établie à partir de PVA de 1955/56 exécutées au 1/50 000. L'auteur,excluant d'office les jachères,limite la notion de sol occupé à l'espace effectivement mis en valeur au moment des prises de vues et définit le taux d'occupation comme le rapport entre cet espace et la surface totale de la photographie.

Il a retenu cinq palliers de représentation dont voici quelques significations:
- taux d'occupation compris entre 25 et 50%: les espaces occupés couvrent plus du quart et moins de la moitié de la PVA;
- occupation insignifiante: les espaces exploités sont compris dans le carré représentant 1/64e de la surface de la PVA.

G. Remy souligne lui-même certaines insuffisances de sa méthode: les possibilités de sous-évaluation,le faible nombre de catégories instituées permet de saisir surtout les variations importantes du taux d'occupation et difficilement les situations de transitions,les signes d'occupation épars,les distributions sur le mode linéaire...

Mais,n'omet-il pas de formuler la question la plus épineuse: le cliché peut-il rendre compte de la réalité des faits agraires? Purement géométrique,nous pensons que cette méthode n'a qu'une faible prise sur les réalités organisationnelles de l'espace par ses utilisateurs dans le contexte d'un habitat groupé et d'un modèle d'utilisation du sol en terroir. Par conséquent,cette carte, simple reflet des densités,est plutôt un document de "reconnaissance". Considérée sous cet angle et bienque s'appuyant sur des PVA anciennes,jusqu'en 1970,elle gardait sa valeur d'ensemble car les densités ont peu varié.

Carte n°6 : Intensité de l'occupation du sol dans les H-B.

(Extrait de la carte "Occupation du sol en H.V", G. Remy et A. Bilgo, 1971)

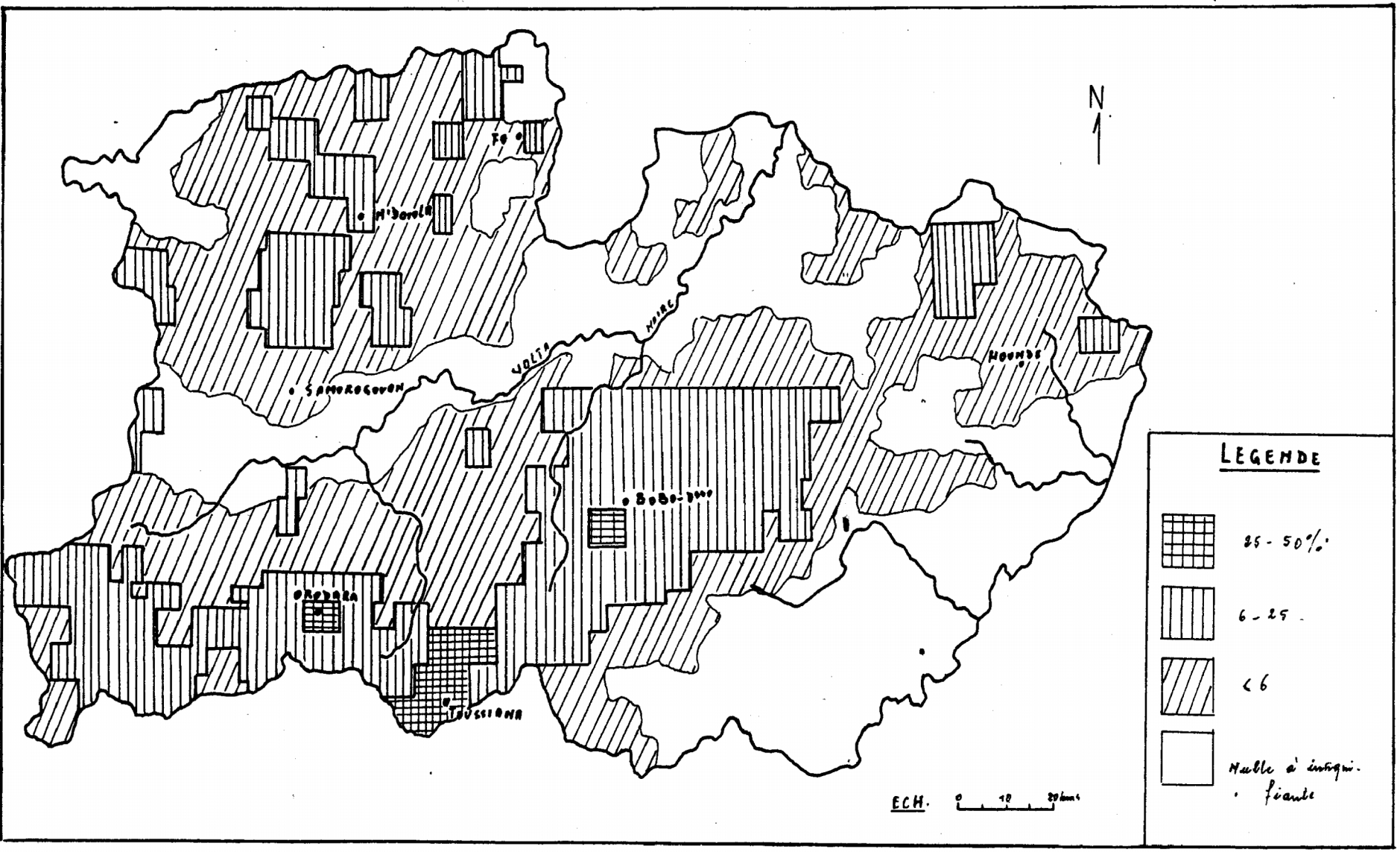

Cette première dimension du fond autochtone traduisait l'homogénéité interne de ce Département mais aussi son caractère périphérique. La double faiblesse des structures de la société et de l'emprise des hommes sur l'espace, le rapprochait des autres entités de l'Ouest(les Départements du Sud-Ouest, de la Volta Noire et de la Comoé), de l'Est et du Nord du pays et l'opposait aux Départements du Centre.

La deuxième révélait des nuances internes plus sensibles.

B - LA PRISE EN COMPTE DES CARACTERES DU MILIEU PHYSIQUE DANS LES ORGANISATIONS AGRAIRES

Les caractères du milieu physique peuvent être considérés comme des données stables à l'échelle de l'activité humaine. Par leurs combinaisons, "ils interviennent de façon importante dans l'élaboration des paysages agraires en y instaurant des différenciations qui, cependant, restent à l'intérieur d'un certain mode d'aménagement(10)" adopté par un groupe culturellement homogène.

I- L'Organisation de l'Espace Agricole: le Terroir et ses Auréoles

Le terroir, défini comme "une portion d'espace appropriée et utilisée par un groupement rural"(J. Gallais,1960)et dont "les limites ont été fixées à un moment donné par les possibilités d'accès journalier, de dépense ou de contrôle de la communauté"(P. George,la "Campagne")(11), constituait la base territoriale et le cadre d'organisation de l'activité agricole.

Il s'articulait sur et autour d'un habitat stabilisé et comprenait les deux pièces maîtresses de ce qu'on qualifiait de "modèle" d'organisation agraire aux différentes auréoles, occupant chacune une place et jouant un rôle spécifique dans les systèmes de production traditionnels.

1- Les champs de case

Premiers éléments du "modèle", ils s'étendaient

---

(10)- Marshal M., Bibliogr. n°62, p.84

(11)- Marshal ajoute: ces possibilités sont déterminées par les capacités techniques et par l'importance numérique du groupe, par l'aptitude de celui-ci à organiser ses efforts et à concerter ses actions.

autour de l'habitat sur des rayons variables: inférieurs à 300 mètres autour des gros bourgs et compris entre 300 et 500 mètres autour des petits hameaux.

L'aire constituée par les champs de case était mise en valeur de façon permanente et intensive. Elle bénéficiait, exclusivement, d'un apport massif et régulier de matières organiques domestiques: détritus ménagers, de volailles et du petit élevage, de fumier récolté dans les parcs de bovins.

En fonction des villages, ces champs portaient: les plantes à sauce(gombo,dah,piments,courges...) généralement, du sorgho rouge associé au maïs, leur principale céréale, du tabac dans la région de Houndé et de l'arachide dans celle de Toussiana.

Parsemée d'arbres utilitaires: des rhôniers(Borassus Aethiopus) dans la zone de Toussiana, de manguiers dans celle d'Orodara, d'Acacia Albida et d'arbres à néré à N'dorola et à Houndé, cette ceinture de culture était divisée en petites parcelles appartenant à chaque lignage-fondateur du village.

2- Les champs de brousse

Ils représentaient, en l'occurrence, les pièces maîtresses de l'organisation agraire traditionnelle. Situés à la périphérie de l'auréole précédente et séparés d'elle progressivement, les champs de brousse constituaient, par leur taille et leur production, les principaux éléments des exploitations familiales.

Le champ de brousse se présentait sous la forme d'un seul bloc de culture, à géométrie variable, aux limites floues et toujours mobiles. Car, compte tenu de la lourdeur des travaux de défrichement, il se mettait en place progressivement selon un double processus. Durant les trois premières années, le champ s'aggrandissait uniquement par l'apport de nouveaux défrichements; à partir de la quatrième(parfois moins ou plus,cela dépendait de la qualité du sol), le mouvement de défrichements se poursuivait mais, dorénavant, s'accompagnait d'abandons progressifs des premières parcelles mises en culture(et ainsi de suite selon l'ordre de défrichement). L'exploitant abandonnait définitivement son champ lorsque l'équilibre entre les nouveaux défrichements et les mises en jachère se rompait au profit des deuxièmes suite à l'amenuisement des possibilités d'extension. Il se déplaçait ailleurs et reproduisait le même processus.

Ces aires de culture portaient, sous forme de monoculture, la principale céréale de consommation, le sorgho blanc notamment. Il s'y ajoutait, selon les régions, des millets(chez les Bobos), du fonio(chez les Tagwa de l'Ouest d'Orodara) qui prenaient place à l'arrière du sorgho sur les parcelles aux sols usés mais que le paysan ne souhaitait pas encore mettre en jachère.

Les méthodes de culture mises en œuvre dans les champs de brousse ont beaucoup influencé les présentations faites des systèmes agricoles traditionnels africains.

- L'utilisation du feu: le brûlis intervenait systématiquement comme auxiliaire du paysan dans la phase d'ouverture d'un nouveau champ. Il succédait généralement à un désherbage préliminaire effectué en septembre; les hautes graminées et les branches d'arbres abattus étaient rassemblées autour de certains troncs d'arbres et brûlées. Ce qui permettait de pallier aux effets de l'absence du dessouchage(regénérescence rapide des ligneux) et de créer des points, les plus nombreux possibles, de haute fertilité que, d'ailleurs, le paysan continuait à exploiter après la mise en jachère de la parcelle.

- Compte tenu des faibles quantités de fumures domestiques ou d'élevage produites, les paysans recouraient à la jachère pour aider à la reconstitution des équilibres du support des champs de brousse. En général, elle s'étalait sur plusieurs années; il était exceptionnel qu'une même génération de cultivateurs revienne sur des champs qu'elle avait précédemment abandonnés. Ce qui entrainait une grande consommation d'espace mais supposait une disponibilité de celle-ci ou une importante capacité d'adaptation des utilisateurs.

-Le regroupement de plusieurs exploitations en divers points du terroir, que certains chercheurs ont interprété comme une conséquence du travail collectif ou comme l'expression d'une discipline agraire, répondait avant tout à des préoccupations de sécurité. Il permettait aux paysans de gérer "collectivement" la surveillance des cultures contre les animaux prédateurs particulièrement abondants et leurs dégâts inévitables.

C'était autant d'éléments qui, fondamentalement, opposaient les champs de brousse et les aires de culture proches de l'habitat. Cette dualité de l'espace utilisé: espace d'occupation intégrale et permanente, espace d'occupation clairsemée et temporaires, générale, constituait l'axe central des organisations agraires traditionnelles. Elle s'inscrivait dans un milieu naturel différen-

cié qui imposait ou interdisait certains choix.

II- Principales Formes d'Utilisation du sol.

Quel que soit le groupement rural, on notait une préoccupation commune de choisir des sites permettant de satisfaire les besoins d'approvisionnement en eau de consommation, mais surtout les plus "favorables" aux cultures, c'est-à-dire adaptés aux exigences des plantes qui constituaient la base de l'alimentation et accessibles aux moyens matériels et techniques.

1- Les Bwa face au modélé birrimien.

a- Les formations birrimiennes.

Elles s'étendent à l'Est du département (essentiellement dans la sous- préfecture de Houndé, l'aire de peuplement Bwa) et appartiennent à un ensemble plus important qui traverse, en écharpe, le Centre-Ouest du territoire national de Ouahigouya/ Yako au Nord à Kampti/Gaoua au Sud en passant par Boromo et Houndé. Constituées de roches d'épanchement du complexe volcano- sédimentaire post-cambrien, ces formations occupent une position intermédiaire entre la pénéplaine granito- gneissique monotone et vaguement ondulée du plateau mossi à l'Est et les plateaux gréseux de l'Ouest.

Les formations birrimiennes ont développé un modélé associant:

-un système collinaire qui se présente généralement en chaînons associant deux ou plusieurs éléments formant des massifs d'altitude moyenne(supérieure à 400 mètres), d'axe sensiblement Nord-Sud (émettant des épaulements vers le Nord-Ouest et le Nord-Est) et dégagés par érosion différentielle; à leurs différents points de jonction, s'élèvent des môles, exigus (300 mètres de long sur 30 à 50 mètres de large), aux sommets tabulaires et perchés à plus d'une cinquantaine de mètres au-dessus des sommets. Ces massifs sont armés de diverses roches métamorphiques et éruptives: des schistes amphiboliques, des roches vertes et des dolérites épargnés par la granitisation du vieux bouclier; ils entrent en contact cent à deux cents mètres en aval avec un système de glacis légèrement inclinés. Les versants des massifs sont jonchés de gros blocs, de cuirasses à l'état résiduel et recouverts par des basses formations

herbeuses pendant la saison des pluies(12). Les formations ligneuses sont mieux développées sur les glacis à la faveur de sols squelettiques mêlant des produits meubles et un pavage de pierrailles variées.

- des dépressions, souvent importantes, s'étendent entre les différents chaînons collinaires. Leurs dimensions peuvent atteindre un Kilomètre de long sur quelques centaines de mètres de large. Dominées par les hauts massifs et par les glacis qui s'abaissent lentement vers leur axe par des faibles pentes concaves, ces dépressions ressemblent à des amphithéâtres. Elles sont parsemées de quelques blocs rocheux et recouvertes surtout d'éléments très fins, des argiles et des limons, que charrie un collecteur principal auquel se raccorde un échevelu très dense et hiérarchisé de chenaux arrivant des collines environnantes (voir Fig. n° 4 et 5).

Particulièrement boisées, ces pénéplaines possèdent les meilleures formations pédologiques. De couleur ocre à ocre jaune et d'épaisseur moyenne (40-80 centimètres), " leurs sols ont une texture sablo-argileuse en surface et en profondeur, de fortes teneurs en argile (30-50%) qui contiennent d'importantes réserves minérales et assurent une bonne rétention de l'eau" (13). Par ailleurs, la richesse en calcium de leur complexe absorbant favorise une bonne stabilité de leur structure superficielle, favorable à un drainage interne et externe satisfaisant (cf. Carte n°7).

b- Le site des villages et des aires de culture.

Les Bwa, tout en privilégiant les dépressions dans leurs rapports avec l'espace, semblaient pourtant les éviter.

Ils les évitaient surtout dans le choix des sites des villages. Ceux-ci étaient déployés de préférence autour des dépressions: soit en amont des glacis intermédiaires ou en aval (les deux sites pouvant être occupés simultanément par différents quartiers d'un même village) mais rarement à l'intérieur des dé-

---

(12)- Il faut noter que les cuirasses, en dehors des parties supérieures des massifs, sont pratiquement absentes des versants. D'après S. Daveau(Bibliogr. n°30 d'où nous tirons l'essentiel de notre propos), les conditions climatiques, topographiques et pédologiques n'ont plus permis aux reliefs résiduels birrimiens d'assurer une alimentation en matières ferrugineuses.

(13)- Boulet R., Biblio n°13, p.44.

FIG. n°4 : CROQUIS D'UN AMPHITEATRE.

(D'après S. DAVEAU, 1962)

1- Mole sommital.
2- Butte cuirassée du piémont.
3- Dépression.

FIG. n°5 : PROFIL d'une BUTTE CUIRASSEE.

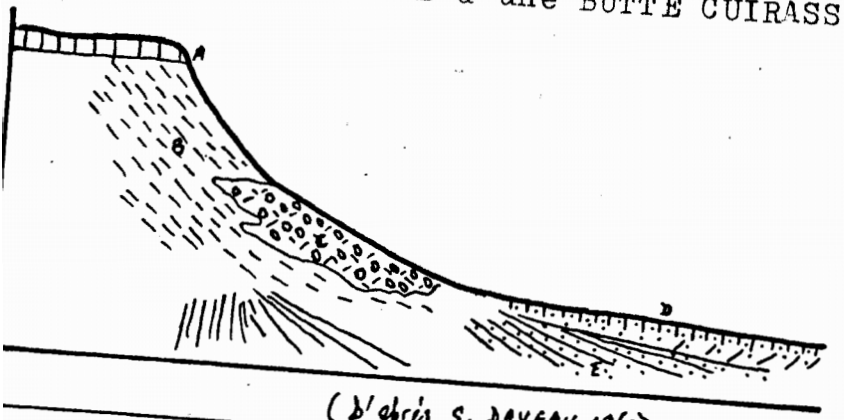

(D'après S. DAVEAU, 1962)

A. Cuirasse ferrugineuse en sommet de butte.
B. Matériel meuble de type " argiles bariolées "
C. Chappe conglomératique de pente.
D. Glacis à carapace.
E. Cône détritique.

FIG. n°6 : TERROIR-TYPE BWA (calque d'interprétation)

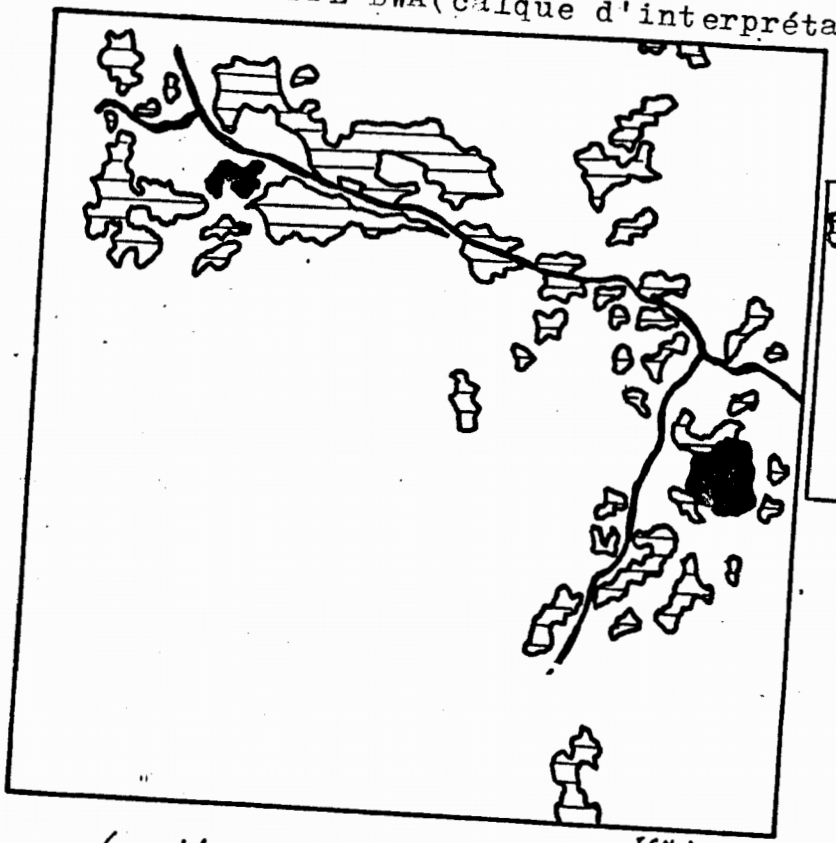

IGN AO 09 96

(exemple emprunté à M. MARSHAL, 1979)

Occupation agraire : 9%
Champs de village : 4%
Champs de brousse : 5%

pressions. Ces positions semblent traduire des préoccupations de sécurité (mais aussi de commodité, car selon un vieux de Houndé, au temps où il "pleuvait beaucoup", les dépressions étaient impropres aux constructions à cause de la remontée trop importante des nappes phréatiques) car elles ne tenaient pas suffisamment compte des problèmes d'approvisionnement en eau.

Autour de ces sites, s'étendaient donc les champs de case que les paysans devaient dépierrer pour pouvoir y produire du maïs. Les aires de culture périphériques descendaient progressivement vers les dépressions sous forme de front s'appuyant sur les chenaux d'écoulement des eaux venant des massifs. D'où cette image, commune chez les Bwa, de terroirs "basculés"entre un habitat situé en amont et un terroir s'étirant vers l'aval et recoupant divers types de supports pédologiques (voir Fig. n°6). Les paysans étaient obligés de construire des greniers sur les champs situés en aval pour stocker provisoirement les récoltes afin de contourner les problèmes de transport; pendant la saison sèche, ils devaient également descendre s'y approvisionner en eau.

2- Les Plateaux Gréseux de l'Ouest.

a- Les éléments (14).

Les plateaux de l'Ouest se sont développés dans diverses séries sédimentaires gréseuses ou schisto-gréseuses datant du précambrien supérieur et reposant en discordance sur le socle. Cette masse gréseuse (qu'on retrouve en Haute-Guinée et au Mali), a subi de nombreuses fragmentations(cachées par les produits de démantèlement ou de décomposition du grès). Elles ont délimité des blocs jouant un rôle important dans l'organisation du relief et de l'hydrographie et donné lieu à des épanchements de dolérites qui ont métamorphisé sur place et sur une faible épaisseur, les grès encaissants.

a.1)-les reliefs cuirassés de la Rive Gauche de la Volta Noire.

Sur la Rive Gauche de la Vallée de la Volta Noire, s'élève un plateau d'altitude moyenne(supérieure à 500 mètres), d'aspect tabulaire; il possède un très léger pendage vers le Sud-Ouest et s'étend jusqu'à la Falaise de Bandiagara.

---

(14)- Pour d'amples détails consulter l'ouvrage de S. Daveau Bibliogr. n°29.

Sur cette Rive, le plateau est souvent rompu par de nombreuses intrusions doléritiques, rescapées des niveaux d'érosion intermédiaires ayant touché à la fois les grès et les roches environnantes; elles forment une série de petits massifs, les plus élevés (le plus élevé atteint 674 mètres à l'Ouest de Dandé), aux versants abrupts et où la roche nue affleure.

Autour de ces massifs et partout ailleurs, se développe un système de glacis peu inclinés et particulièrement longs. Lorsqu'ils épousent la surface supérieure d'un banc de grès, leur profil est convexo-concave et quand ils recoupent une série d'assises(le cas de figure le plus courant), apparait une succession de bancs en relief plus ou moins marqués alternant avec des couloirs encombrés de sable; cette présence de reliefs résiduels est due soit à la résistance particulière de certains bancs ou à une position "d'abri" par rapport aux facteurs d'érosion.

Sur ces glacis, les grès sont systématiquement recouverts par un système complexe de cuirasses qui s'entaillent les unes dans les autres. En amont, elles forment de véritables dalles très riches en fer qui chapeautent les sommets et alimentent les zones situées en aval actuellement recouvertes de gravats plus ou moins cimentés et de gravillons libres(voir Fig. n°7b).

Leurs formations végétales sont à dominante herbeuse. Les sommets tabulaires sont recouverts de basses graminées et de formations tigrées, les glacis de hautes graminées parsemées de quelques arbres grâce à l'apparition de sols gravillonnaires, squelettiques(- de 20 Cms) et dont le volet hydrique est particulièrement faible; l'extension de ces formations est conditionnée par le cuirassement et la fertilité de la pluviométrie. Enfin on rencontrait des petites forêts-galeries et des bons sols: limoneux-argileux à argileux, assez bien structurés dans les rares vallées, étroites, peu entaillées et drainées par de petites rivières à écoulement intermittent (voir Carte n°7).

a.2)- Les reliefs adoucis de la Rive Droite

Sur la deuxième partie du plateau situé sur la Rive Droite de la Volta Noire, n'affleurent ni les grès ni les cuirasses. Ils sont tous ennoyés par une formation sablo-argileuse de ton ocre(issue de la grande décomposition du grès) particulièrement épaisse(36 ms à l'Ouest d'Orodara et plus de 40 autour de Bobo d'après Sagatsky cité par Daveau) et qui enveloppe, par ailleurs, toutes les autres formations pouvant être à l'origine de certaines aspérités. De sorte que cet ensemble présente un modelé dont les traits ont été adoucis (voir Fig n°7a).

FIG. n°7 : COUPES TOPOGRAPHIQUES SUR LE PLATEAU GRESEUX.

a- Rive Droite volta Noire

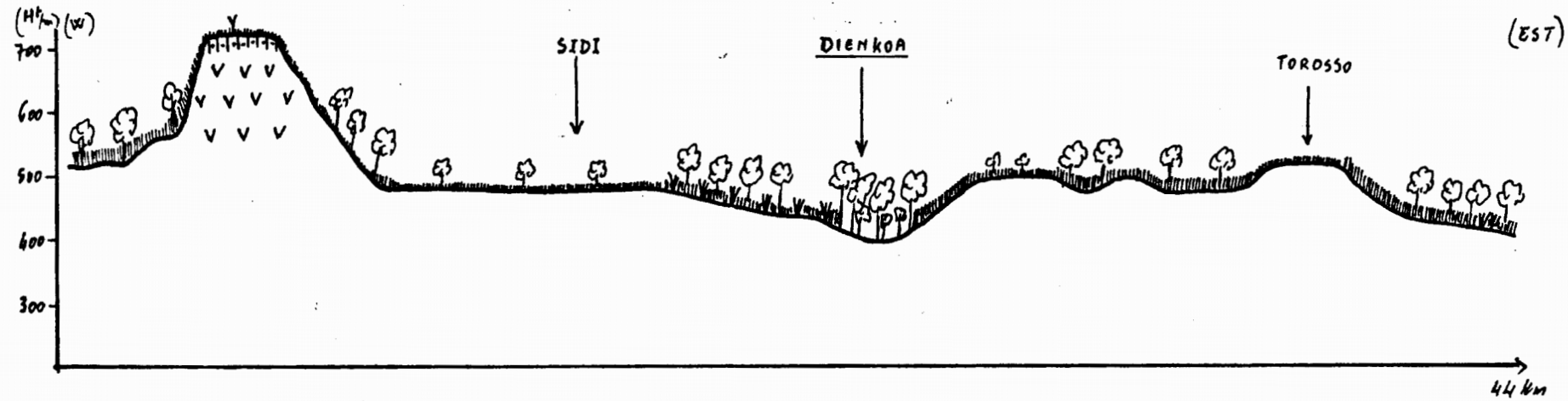

Rive Gauche Volta Noire

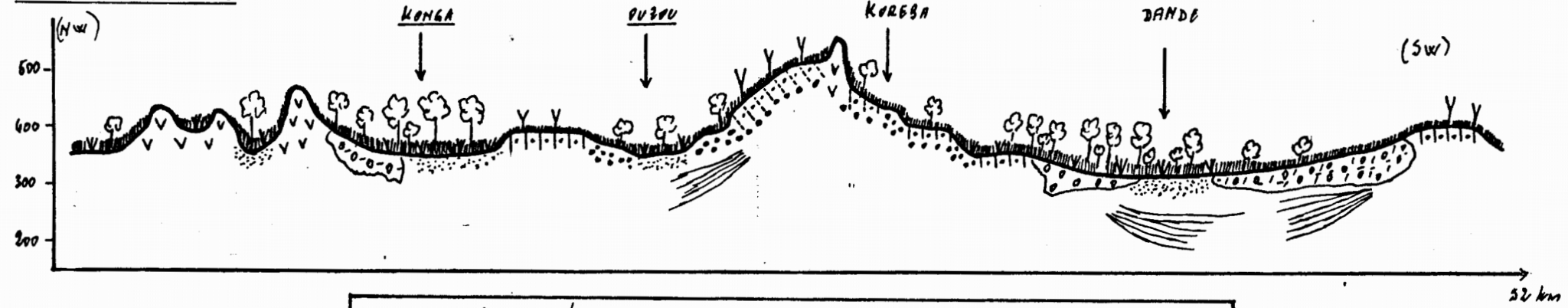

Dalles cuirassées

Cuirasses recouvertes de pierres semi-indurées

Solutions de Fer

Gravat de pierraille libre

Matériel meuble

Intrusions doléritiques

OUZOU : Cours d'eau

SIDI : village

Ses cours d'eau convergent vers la tête des vallées où émergent de nombreuses sources à écoulement permanent et abondant: les plus importantes atteignent un débit de 3m³/sec (celles du Kou ont été en partie captées pour l'alimentation en eau de Bobo).

Cette formation a donné naissance à des sols de type ferralitique. Ceux de la périphérie de Bobo-Dioulasso, de profondeur variable, ont une texture très sableuse: moins de 3% d'argiles dans les horizons superficiels et moins de 20% en profondeur. De Orodara à la frontière malienne, ils sont plus épais (généralement supérieurs à 6 mètres), très homogènes et de couleur rouge; la structure de ces sols est massive, friable à cause de la présence de pseudos-sables et nettement plus argileuse avec 7-10% d'argiles en surface et plus de 40% dans l'horizon B (voir C. n°7).

Mais si ces sols constituent de bons supports faciles à travailler grâce à leurs propriétés physiques, ils sont trop lessivés, pauvres en éléments minéraux et ont un pouvoir de fixation en bases, faible. A noter aussi que, malgré leur bonne perméabilité, ils sont sensibles à l'érosion et, dès que les pentes dépassent 3%, un travail inadapté accélère le danger de leur dégradation.

Ce vaste ensemble gréseux domine, au Sud, la plaine de Banfora par des escarpements considérables(ou falaises). Entre Bobo-Dioulasso et Bérégadougou, la falaise est remarquablement rectiligne, orientée de Nord-Est à Sud-Ouest et formée de grès dominants le socle par un escarpement continu de plus de 150 ms, pareille à un escalier gigantesque. A partir de Béréga, la limite des grès et du socle tourne dans une direction Est-Ouest, avec un contact au tracé plus sinueux.

a.3)- Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est, dans une certaine mesure, adapté au modelé. Il s'organise de manière divergente à partir du toit du plateau(les falaises), véritable réservoir et ligne de partage des eaux entre le Nord et le Sud, d'où partent les trois principaux bassins fluviaux de l'Ouest: la Comoé et la Léraba Orientale qui s'écoulent vers le Sud, la Volta Noire empruntant une direction Nord/Nord-Est.

Les différentes branches de ces fleuves, après un parcours sur le plateau, en descendent assez brutalement, soit par des cascades(cas de ceux descendant vers le Sud) ou par une vallée encaissée pour celles de la Volta Noire. Egalement, à peine avoir descendu le plateau, les cours d'eau, au contact des plaines, s'étalent dans de vastes lits majeurs inondés pendant la

CARTE n°7 : LES GRANDES UNITES PEDOLOGIQUES DES HAUTS-BASSINS

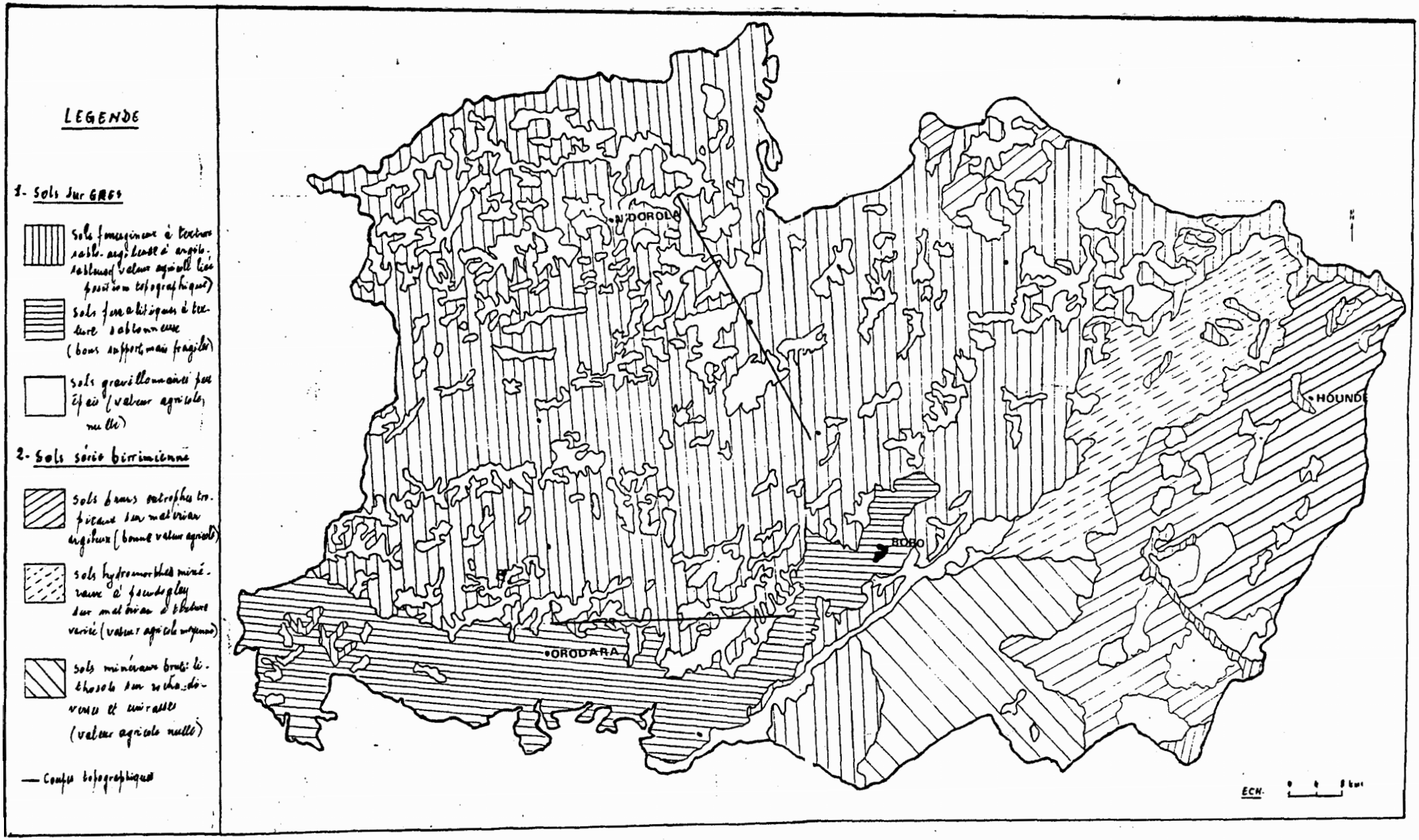

saison des pluies. C'est le cas du Plandi(qui s'étale au contact de la plaine de Samorogouan pratiquement sur tout son cours de Banzon à Samandéni), du Kou(qui observe le même comportement au niveau de Bama), les deux principaux affluents de la Volta Noire qui, elle-même,développe le même lit de Samandéni à Lahirasso. Dans la région de N'dorola, sur toute la bande frontalière Nord-Ouest du Mali, au Nord de Samorogouan, on retouve des étalements semblables autour de simples petites rivières. Cet ensemble de lits majeurs constitue de vastes zones marécageuses que les pouvoirs publics tentent d'aménager.

Dans la S/P d'Orodara et l'Arrondissement de Toussiana(les zones riveraines de la falaise), on observe la formation de petits deltas aux points de croisement des petits filets d'eau nourris par les sources. La nappe d'eau qui ennoie les marais environnants pendant l'hivernage, s'enfonce en saison sèche mais se maintient toujours à faible profondeur.

b- Les types d'organisations agraires

Sur ce plateau gréseux, trois principales formes d'utisation du sol, épousant presque fidèlement les divers types de modelés, apparaissaient.

- Là où le modelé présente des aspérités, comme sur la Rive Gauche, les conditions locales jouaient un rôle fondamental dans l'importance attribuée à chaque pièce de la construction agraire. Les villages sont en général, installés dans les bas-fonds étroits où les paysans installaient les champs de case; seulement ceux-ci étaient de taille assez réduite de sorte que, le rôle des champs de brousse, traditionnellement important, s'en trouvait encore plus amplifié. Ils s'étendaient sur les piémonts environnants sous des formes très éparpillées qu'imposait la nécessité d'éviter les aires incultes (aires recouvertes de dalles cuirassées,roche nue,zones aux pentes courtes...) et de réunir des pièces accessibles et de taille suffisante(en général recoupant diverses positions topographiques: pentes douces,zones en position d'abri...). Ces aires de culture étaient très mobiles à cause de l'épuisement rapide des supports. D'où, le necessité de terroirs très étendus, aux contours imprécis (aspect qui accentuait le caractère sporadique de l'occupation du sol (voir Fig. n° 8a).

- Sur la Rive Droite de la Volta Noire et particulièrement l'Ouest d'Orodara et la grande périphérie de Bobo-Dioulasso, la molesse des appareils du modelé a favorisé, outre un semis régulier de l'habitat, la construction du type de terroir classique

FIG. n°8 : LES TYPES DE TERROIRS SUR LE PLATEAU GRÉSEUX (calques d'interprétation).

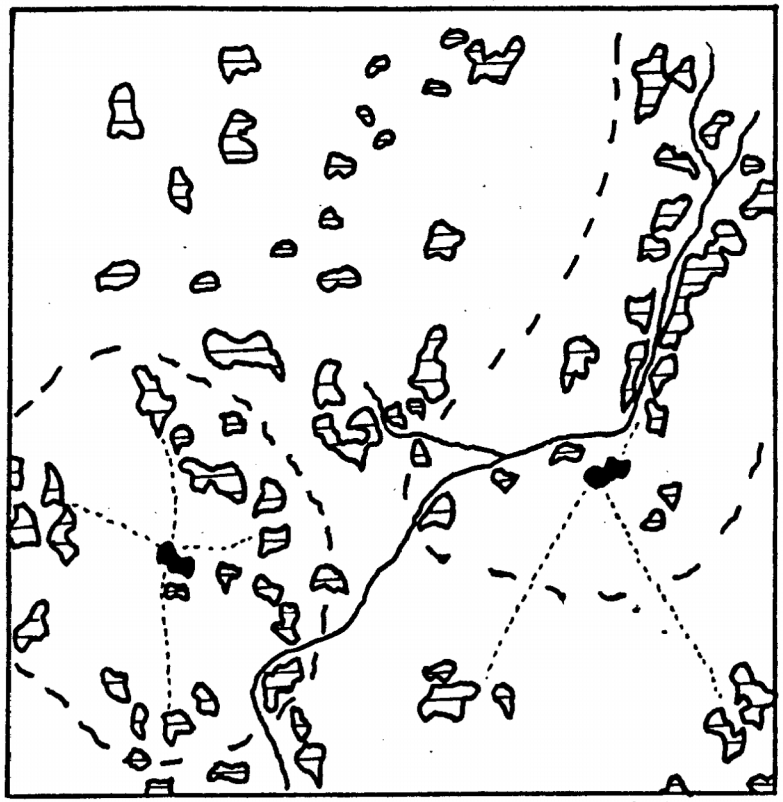

IGN AO 0996

a- Type plateau cuirassé (Rive Gauche Volta Noire)

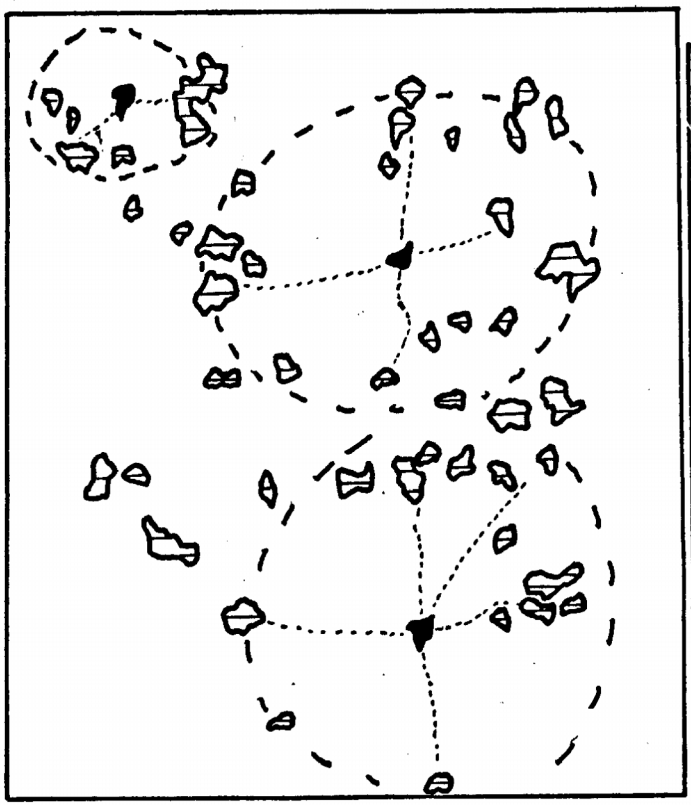

IGN AO 03 45

b- Type plateau sable-argileux (Rive droite)

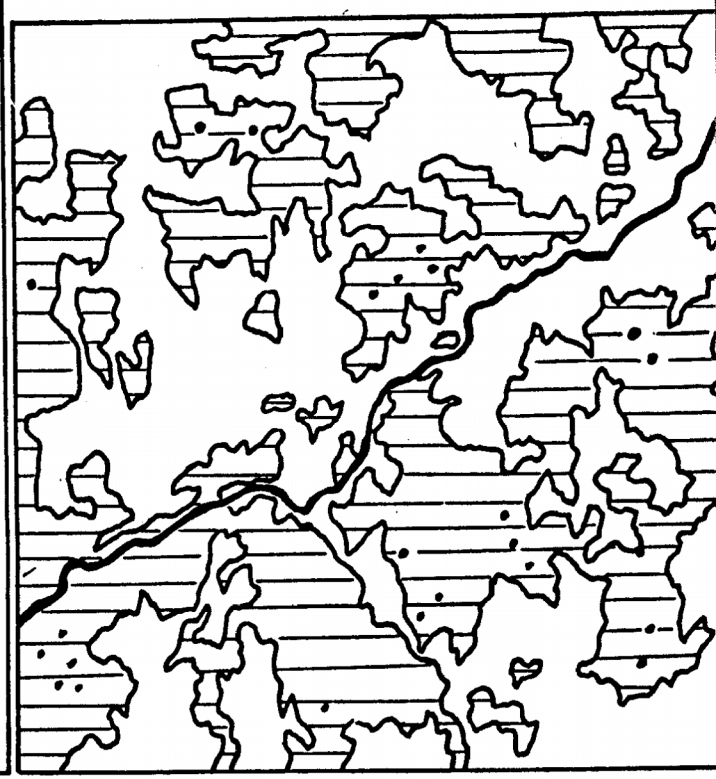

IGN NC 30 XIV 4

c- Utilisation de bas-fonds

Occupation agraire : 13%	• habitat
champs de village : insignifiants	Occupation agraire : 50%
champs de brousse : 11,75%	champs de village : 19%
dont bas de fonte : 6,5% (D'après M. MARSHAL, 1979)	champs de brousse : 31%

et le plus caractéristique: une forme globalement circulaire autour de l'habitat, deux auréoles de culture bien individualisées, des champs de brousse regroupés en plusieurs blocs et répartis suivant diverses directions de défrichement (V. Fig. n°8b).

Enfin, si les deux formes d'utilisation du sol précédemment présentées, s'appuyaient sur la culture à plat (effectuée avec une panoplie de matériels (voir Fig. n°9)), ici, les populations avaient adopté la technique du buttage (utilisée pour les défrichements et pour les sarclages), adaptée à leurs sols sablonneux et relativement efficace (constitution "d'engrais vert" compensant la pauvreté en matières organiques, technique anti-érosive ...); la culture des millets, moins exigente en matière de fertilité, y occupait une position aussi importante que celle des sorghos.

- A côté de ces deux grandes formes d'utilisation du sol, se juxtaposait une dernière forme développée par les populations placées auprès des larges plaines alluviales (autour du Kou, des plaines de Niéna à l'Est de N'dorola et de Foulasso) et de petits deltas (sur le pourtour immédiat de la falaise).

Dans ces milieux écologiques particuliers, l'habitat est disposé sur les parties basses des interfluves, tandisque les aires de culture convergent, progressivement, vers le lit du cours d'eau dont les zones de décrues et de crues étaient aménagées en rizières et intégrées dans les champs de case. Cet apport appréciable, inversait, pratiquement, les rôles joués par les deux auréoles: la première ceinture, très étendue, portait les cultures alimentaires de base (du riz de bas-fond dans le lit mineur, du riz pluvial dans le lit majeur associé avec du maïs précoce, en arrière, des variétés de maïs à cycle long et des plantes à sauce); les champs de "brousse" prenaient place à l'arrière de l'habitat et s'orientaient vers le sommet des talus (selon les régions on y cultivait du sorgho ou des millets associés aux arachides). Ensemble, ces aires de culture, jointives, formaient de longues lanières rectilignes s'étirant du haut des talus jusqu'aux talwegs (voir Fig. n°8C).

Cette diversité de faciès que présentaient les terroirs selon la morphologie des lieux au sein desquels ils s'inscrivaient, réflétait simultanément : la marque des faits passés vécus par chaque groupe rural et pris en compte dans le choix du site, des stratégies locales portant sur l'extension de cha-

1. Petite DABA
(sarclages)

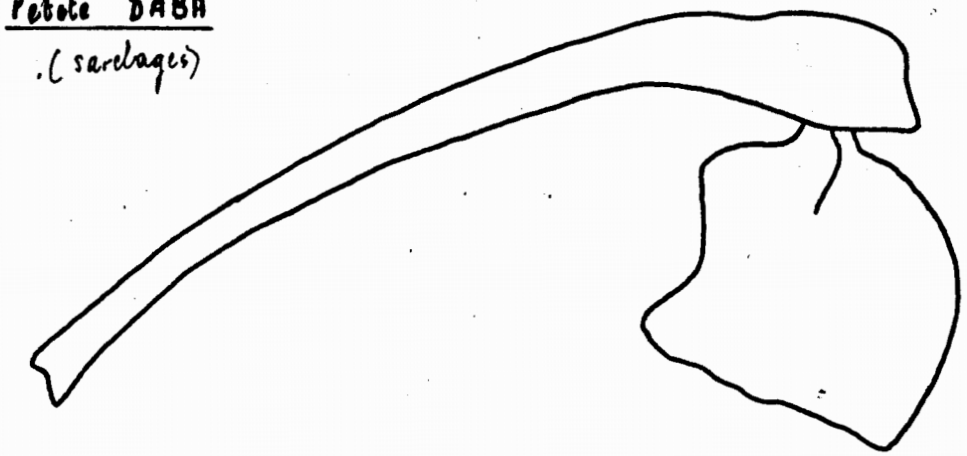

2. Grande DABA
(Buttage)

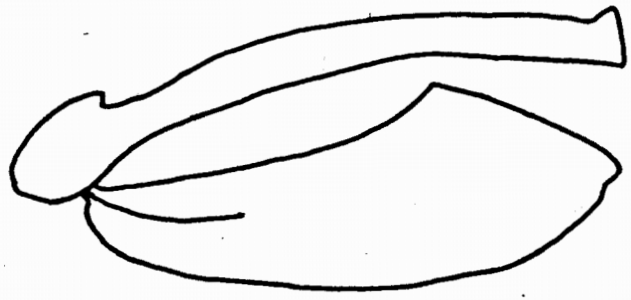

3. HOUE
(Labours profonds)

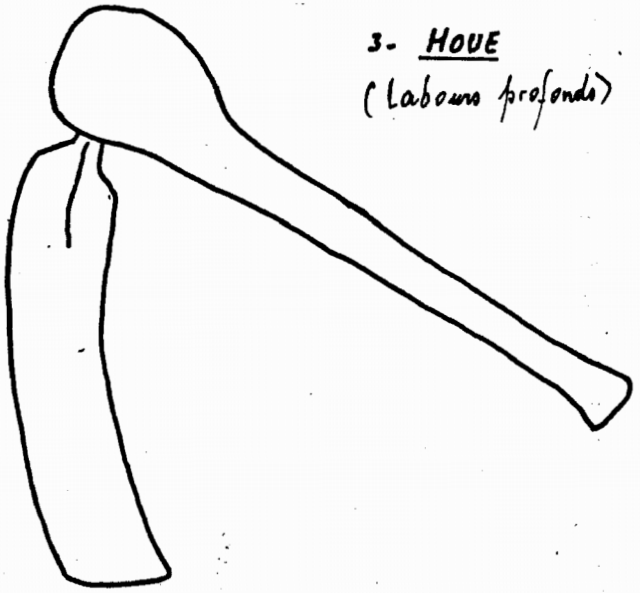

4- PIOCHE
(Ouverture sols gravillonnaires)

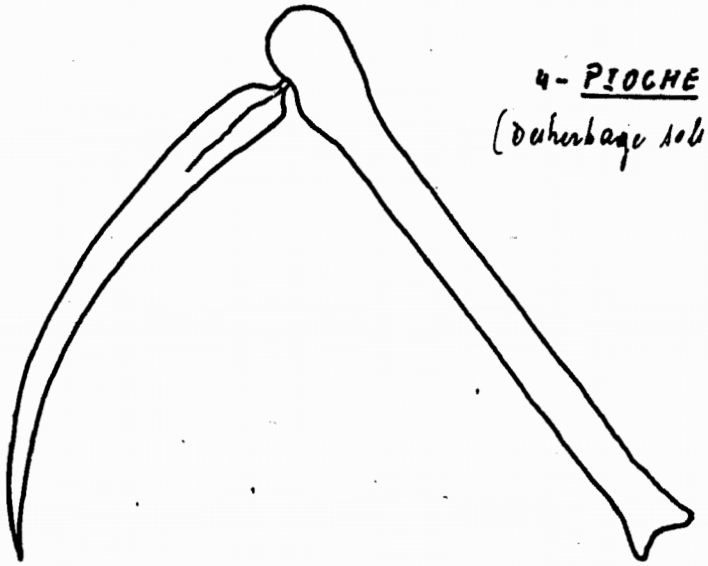

FIG n°9 : LE MATERIEL TRADITIONNEL DE CULTURE.

cun des deux éléments de la construction agraire (leur jonction ou leur discontinuité). Plus généralement, elle traduisait fondamentalement une situation de symbiose du monde rural avec son milieu physique, avec les nuances de son modelé. Elle était parfaite dans la mesure où, "loin d'aménager le milieu de vie,...(les cultivateurs)... se contentaient de s'y adapter le plus étroitement possible"(J. Sénéchal,1973) et qu'elle se révélait efficace pour satisfaire aux besoins d'une économie de subsistance basée sur la polyculture.

Cette symbiose allait être mise à l'épreuve par l'instabilité qui affecta, à partir de 1968/70, la pluviométrie du pays .

3- L'Instabilité pluviométrique de la décennie 1973-1983.

A l'instar de toutes les régions appartenant à la zone Ouest-Africaine dite Soudano-Sahélienne, les Hauts Bassins ont subi, au cours de la période 1970-1983, une baisse globale de ses ressources pluviométriques.

a- Le recul des volumes annuels.

Au cours de la décennie 1973/83, les Hauts Bassins ont obtenu des moyennes d'eau variant de 900 à 1000mms d'Est en Ouest.

Dans les postes de Houndé et de Koumbia, à l'Est, on a enregistré des moyennes décennales respectives de 795 et 849 mms, dans la ville de Bobo 857 mms, 957 mms à N'dorola au Nord-Ouest; le Sud-Ouest a reçu les volumes les plus importants soit 1025mms relevés à Orodara. Toutes ces moyennes représentent un recul de 200 mms au moins par rapport à celles enregistrées ici traditionnellement.

A cette chute significative des volumes, s'ajoutait une forte instabilité inter-annuelle; elle se manifestait sous diverses formes.

Soit chaque année comme à Bobo-Dioulasso où, à une année de baisse succédait une deuxième année de reprise, biennal comme à Orodara et à N'dorola; ou, par exemple à Houndé, les tendances s'inversaient tous les trois ans: entre 1974 et 1977, on relevait des baisses successives, des hausses continues entre 1977 et 1980 et à partir de 1980, de nouvelles baisses (voir Fig.n°10).

Mais, quelque soit le type de variations, les mouvements de baisses s'inscrivaient dans des fouchettes supérieures à celles

FIG. n°10 : EVOLUTION INTER-ANNUELLE DE LA PLUVIOMETRIE DES HAUTS BASSINS (1973-1983).

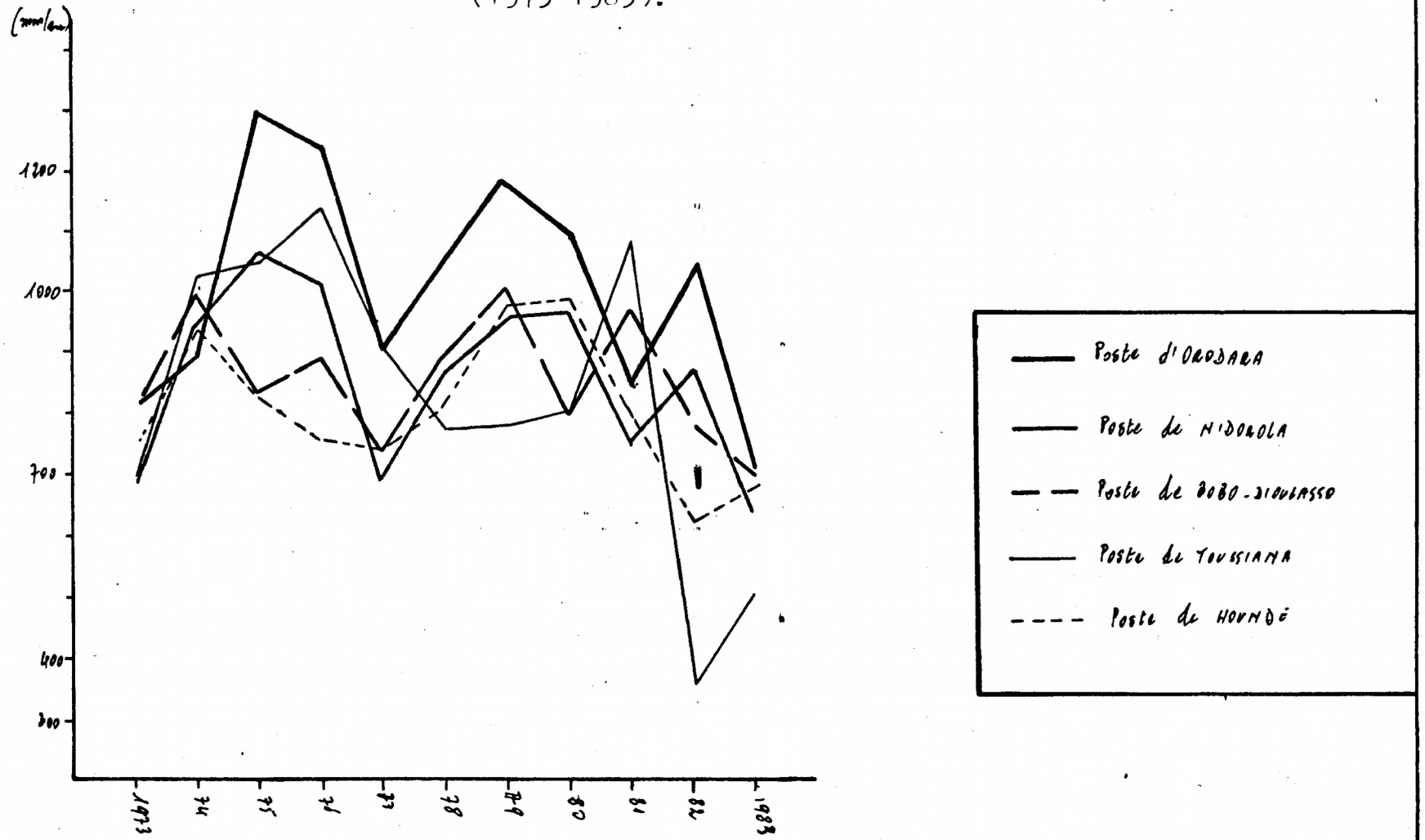

(Source : ASECNA-BOBO)

des hausses: à Houndé +20,5% entre 1977 et 1980 mais -51% entre 1980 et 1982; à N'dorola -52% de 1975 à 1977 et +38% entre 1977 et 1980.

b- Les déficiences de la répartition mensuelle.

En général, les pluies sont concentrées sur six mois: de Mai à Octobre, une période pendant laquelle la zone est touchée par les balancements(la remontée et la redescente) du front intertropical(ou FIT).

Elles s'étalent principalement sur les mois de Juillet et d'Août, deux mois au cours desquels, il tombe 50% environ du volume total d'eau reçue (dont 22% en Juillet et 28% en Août). Les pluies de ces deux mois, dites "de mousson" sont régulières (une pluie tous les deux jours au moins), fines et pénètrent beaucoup mieux dans le sol; elles se développent dans des dépressions moins profondes mises en place à l'arrière du Front dans sa position ascendante et alimentées par des flux d'air chaud et humide provenant des zones équatoriales.

L'autre moitié du volume d'eau annuel tombe, dans des proportions égales, pendant les mois de Mai/Juin et de Septembre/Octobre. Les pluies de Septembre/Octobre sont plutôt faibles en intensité, brèves et localisées, produits de petites ondées liées à la redescente du FIT; celles des mois de Mai et de Juin prennent la forme d'orages violents, plus espacés dans le temps et donnent des quantités d'eau importantes qui profitent surtout aux rivières. Ces orages sont issus de vastes et profondes dépressions qui marquent le contact entre le front d'air chaud remontant du Sud et de celui d'un air froid et sec du Nord.

Lorsque la pluviométrie connaît une grande instabilité, comme celle de 1973/1983, elle affecte surtout: les mois de Mai et de Juin marqués soit par une remontée tardive des convergences inter-tropicales ou par leur trop faible poussée; ceux de Septembre et d'Octobre qui peuvent souffrir de leur repli trop précoce (voir Fig. n° 11).

Or, ces quatre mois correspondent à deux périodes extrêmement sensibles dans la conduite d'une campagne agricole: les semis et la période de floraison des différentes plantes cultivées, dont l'échec de l'un ou de l'autre peut compromettre l'ensemble des résultats d'une campagne; examinons deux exemples.

FIG. n°11 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE MENSUELLE (1973-1983).

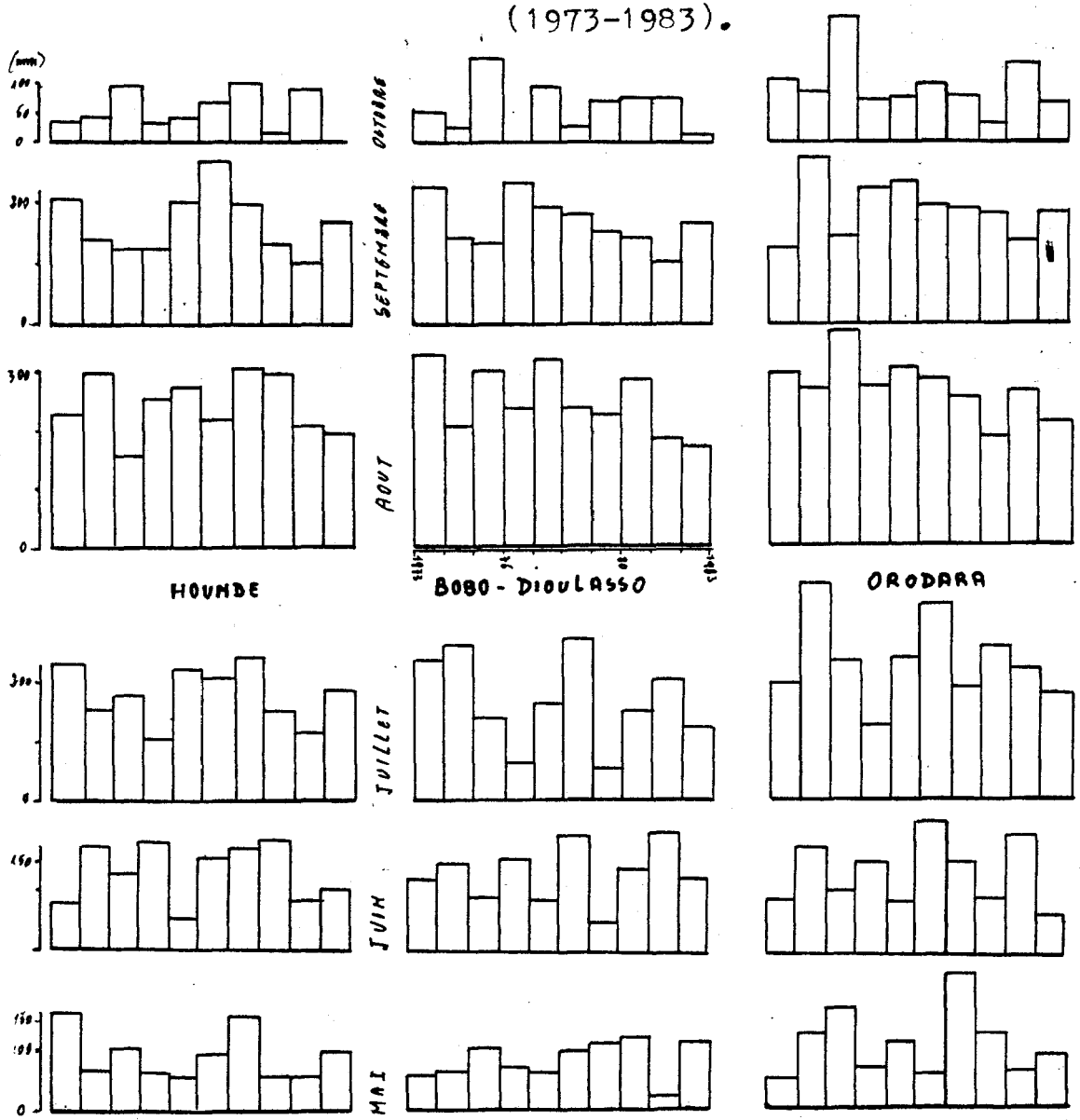

FIG. n°12 : EVOLUTION DECADAIRE DE LA PLUVIOMETRIE (3 Postes).

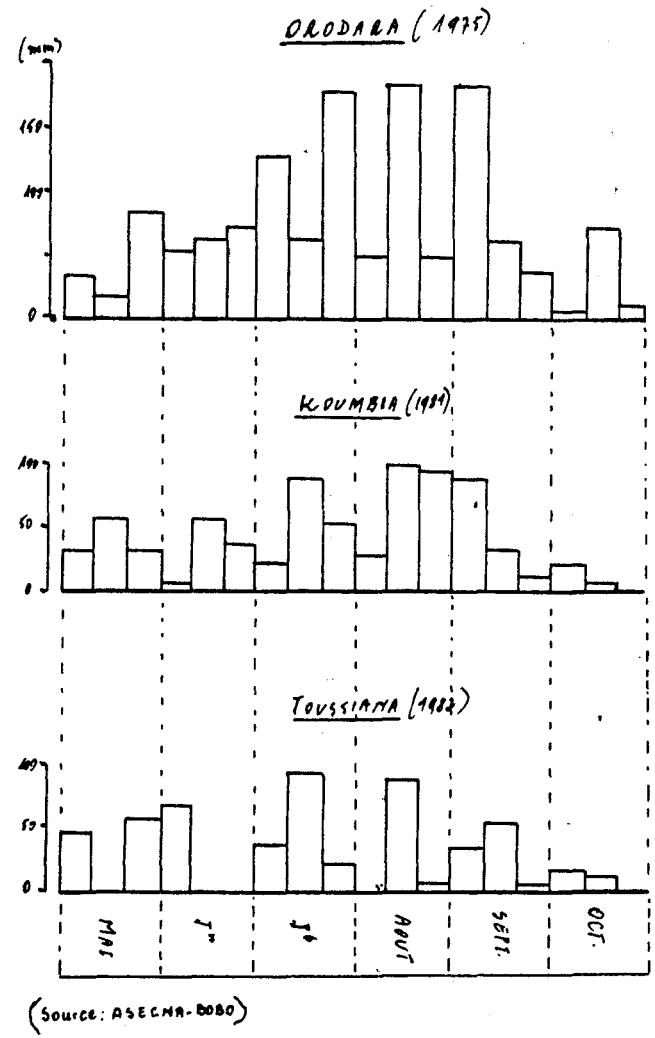

- A Toussiana en 1982, avec 167 mms de pluies reçues en neuf jours durant les quatre premières décades de l'hivernage, les paysans avaient pu exécuter correctement la préparation des parcelles et les semis. Malheuresement, cet acquis sera remis en question au cours des trois décades suivantes: il ne tombe que 33 mms d'eau pendant la quatrième décade (aucune pluie significative au cours des deux premières), de sorte que les jeunes pousses se sont desséchées. Il a donc fallu re-ensemencer les champs au début du mois de Juillet; cette campagne, décalée de deux mois, se solda en fin de compte par un désastre car, les pluies de Septembre et d'Octobre, qui auraient dû jouer un rôle essentiel, se révélèrent insuffisantes (29 mms d'eau en quatre jours).

- A l'inverse, la pluviométrie exceptionnelle qu'Orodara a enregistré en 1975 (1291 mms en 84 jours), a eu des conséquences similaires.

Les quantités d'eau reçue au début de l'hivernage, trop excessives (304 mms en Mai-Juin), rendirent la préparation des terrains très ardue et les paysans durent se résigner à semer directement sur des parcelles non nettoyées.

En gardant le même caractère en Juillet-Août, les pluies rendirent aléatoires les sarclages (trop d'humidité, régérescence rapide des adventices arrachées). Enfin, en atteignant encore 351 mms en Septembre-Octobre, les pluies perturbèrent la floraison et la fructification des plants.

Et si à Toussiana, les paysans n'avaient pratiquement rien récolté, à Orodara, dans des conditions différentes, les adventices étouffèrent les plants. Ainsi, aussi paradoxal que cela puisse paraître, tout caractère exceptionnel de la pluviométrie est toujours difficile à assumer pour les paysans: une année exceptionnellement pluvieuse les gêne autant qu'une autre pareillement déficitaire.

Seule, une saison pluviométrique comme celle de Koumbia (bien que quantitativement moyenne) en 1981, est bien appréciée parce qu'elle crée un contexte que les paysans peuvent maîtriser (Voir Fig. n° 12).

Cette décennie a beaucoup perturbé les paysans du Département à cause justement de la fréquence de ces caractères exceptionnels des pluies. Elle a remis en question de nombreuses

habitudes culturales héritées et mises en oeuvre dans un ancien contexte climatique plus stable et plus généreux.

Par exemple dans le choix des types de semailles, les paysans ont eu tendance à se tourner vers des variétés à cycle court; celles-ci subissent moins le repli parfois rapide des pluies mais présentent l'inconvénient de mûrir précocement, ce qui pose des problèmes de séchage du grain.

Mais, le malaise le plus important porte sur le choix des types de supports de culture. De nombreux supports squelettiques qu'une pluviométrie supérieure au mètre permettait jadis de cultiver se révélaient défaillants; on nota alors un glissement des champs vers des sols à caractère plus ou moins hydromorphes. C'était un choix judicieux au cours des campagnes sèches mais catastrophique pendant les années humides.

Ces premières secousses ont ôté partiellement à toutes les régions une grande partie de leur originalité et de leurs particularismes agricoles. A ce titre, le facteur pluviométrique pouvait être perçu comme un facteur d'évolution; mais comme les données du milieu physique, les paysans, faute de pouvoir maîtriser les pluies (ou leur produit), subissent ses effets et au mieux tentent de s'y adapter à leurs évolutions.

Ces secousses constituaient les prémisses d'un ébranlement plus important des cadres d'organisations spatiales et économique des populations autochtones par le contact avec un nouveau contexte de production et l'arrivée d'une nouvelle population.

Chapitre Deux : LA PENETRATION DE NOUVEAUX FACTEURS D'EVOLUTION DANS LE MILIEU RURAL.

A - LES MOUVEMENTS INTERNES DE LA POPULATION RURALE.

Phénomène majeur des deux précédentes décennies (1960-1980), les migrations internes au Burkina, résultent du paradoxe géographique et humain du pays: d'un côté, une partie centrale limitée dans ses possibilités pédologiques mais dont la charge démographique est la plus élevée, de l'autre, des zones périphériques sous-peuplées et mieux dotées par la nature. D'où l'attrait que les secondes exercent sur les premières.

Les migrations ont été l'objet de nombreuses études. Parmi celles-ci, l'étude de l'ORSTOM (Office de Recherche Scientifique dans les Territoires Outre-Mer), lancée en 1972 et dont les résultats ont été publiés en 1975, restent la référence. Elle avait été demandée par les Autorités Publiques et conduite par une équipe multidisciplinaire (des géographes, sociologues, anthropologues, psycho-sociologues et économistes). Elle s'était fixée pour objectif de répondre à des préoccupations formulées comme suit:

- même si la mobilité des Mossi est un phénomène historique, son ampleur nouvelle incite à définir ces mouvements récents, d'en saisir la signification, d'appréhender leurs conditions et aspects géographiques, économiques et sociaux, d'en apprécier les caractères originaux et de les situer dans le cadre d'une politique éventuelle de développement;

- dans le cadre d'un programme de transfert de populations dans les Vallées irradiées par l'Onchocercose, d'utiles enseignements sont susceptibles d'être tirés de l'observation des migrations spontanées pour la définition de conditions et modalités de l'implantation de migrants dans les Périmètres aménagés;

- les échecs de diverses tentatives de développement rural entreprises pendant plusieurs années en pays mossi, font surgir l'intérêt d'une politique de décongestionnement des régions les plus défavorisées du pays mossi comme une condition et une voie complémentaire à leur développement économique.

- enfin, l'étude comparée des migrations internes et in-

ternationale doit rechercher leurs liens éventuels et, examiner les possibilités et l'opportunité [illegible] d'un transfert de flux de migrations, au moins partiel, d'un type de mouvement à l'autre. L'enquête était nationale; il en est issu cinq documents dont nous nous sommes largement inspirés.

Nous avons ajouté les résultats d'entretiens que nous avons eu avec une vingtaine de migrants récemment installés(1982) auprès de Dingasso(S/P de N'dorola).

I- La Genèse du Champ Migratoire

On estime que le phénomène migratoire Mossi est apparu au début du XXe siècle; il va se développer en deux phases.

1- La Constitution d'Aires-Refuges

La première phase du mouvement migratoire commença en 1914 et se prolongea jusqu'en 1960.

Au cours de ce demi siècle, le Pays Mossi subit successivement: le recrutement de tirailleurs et l'augmentation de l'impôt de capitation (à partir de 1911), de 1925 à 1931, des sécheresses et la culture obligatoire du coton, jusqu'en 1946 des réquisitions de main-d'oeuvre pour la mise en valeur de Delta du Niger(dans l'actuelle République du Mali) et des plantations en Côte-d'Ivoire. Il en résulta "... une profonde turbulence migratoire dont les fondements seront multiples, alliant des difficultés subies collectivement et des vicissitudes de l'histoire quotidienne"(15). Elle se traduisit surtout par des exils lointains (en Gold Coast) et sur le plan intérieur, par la formation d'aires-refuges réparties sur tout le pourtour immédiat du Pays Mossi (voir Carte n°8a) .

Suivit, entre 1947 et 1960, une période de ralentissement des migrations internes et mêmes de nombreux retours au pays natal, suite à diverses mesures supprimant les ferments les plus actifs et les plus durement ressentis par les populations. Une époque était révolue mais, déjà, s'ouvrait une autre qu'annonçaient le maintien et même le renforcement des aires-refuges qui s'étaient constituées sur les périphérie Ouest alors que toutes les autres périclitaient (voir carte n°8b).

---

(15)- Remy G., Bibliogr. N°89 p.37.

Cartes n°8: GENESE et EVOLUTION du CHAMP MIGRATOIRE

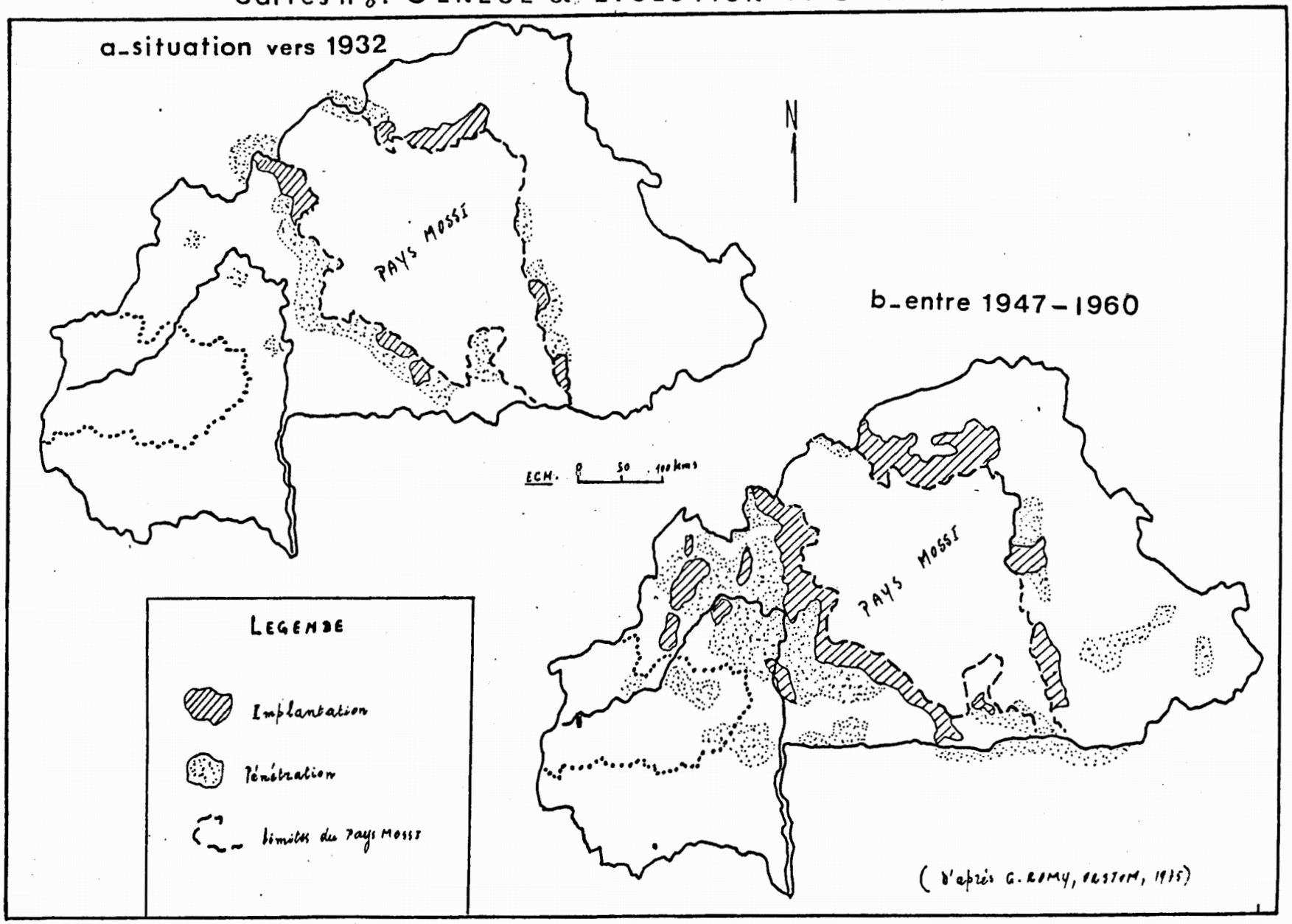

2- Les Migrations Agricoles: la Ruée vers les "Terres Neuves" (16).

Cette deuxième phase traduit la prise en compte des migrations par la société Mossi elle-même. Dorénavant, elles reflètent ses propres tensions sociales et économiques suscitées ou accentuées par ses difficultés d'adaptation aux divers aspects du monde moderne qui lui sont proposés ou imposés. Ces mouvements, "spontanés" et aux formes spécifiques, répondent à d'autres préoccupations.

a- Les motifs de déplacement: la dominante économique.

Les motifs de déplacement et de choix du lieu d'installation des migrants s'articulent autour de préoccupations économiques.

a.1)- Les motifs de départ.

On y retrouve des éléments classiques.

D'après l'enquête de l'équipe de l'Orstom, 48% des départs traduisent une réaction négative face aux conditions de production offertes par le Pays Mossi. C'est une image globalisante dans laquelle, on parvient difficilement à déterminer s'il s'agit des conditions pluviométriques, de l'état des supports pédologiques, de leur disponibilité ou de la quasi-absence d'opportunitésnouvelles en matière de production agricole.

Un tiers environ des migrants affirme avoir été poussé en dehors du pays natal, par certaines rigidités de son organisation sociale: s'y mêlent des problèmes matrimoniaux, familiaux, politiques et socio-religieux.

Enfin, 15% environ des migrants interrogés ont été invités ou attirés par des compatriotes déjà installés dans les "Terres Neuves"; ils y menaient souvent des activités commerciales(voir Fig. n° 13). Ces motivations influencent, logiquement, celles du choix du lieu d'intallation.

a.2)- Les facteurs déterminants dans le choix des destinations.

Ils se répartissent nettement en deux catégories.

---

(16)- Situées à plus de 50 kms du Pays Mossi, ces aires ne présentent en 1960 aucune forme de présence mossi; elles accueillaient pour la première fois des effectifs nombreux et croissants d'agriculteurs mossi. Les "Terres Neuves" ne sont donc neuves qu'au regard des faits migratoires.

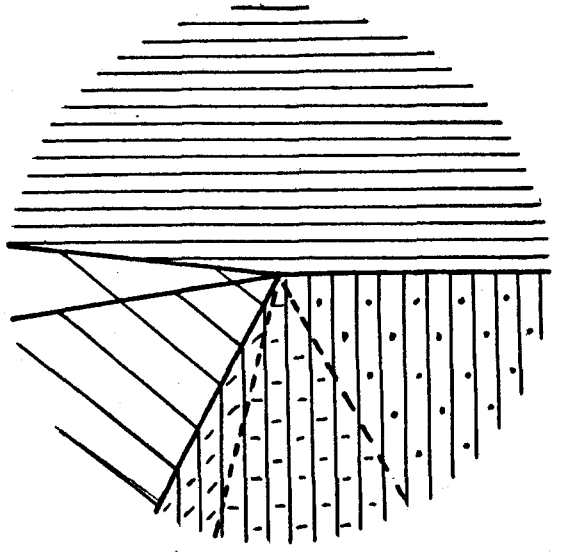

FIG. n°13: MOTIFS DE DEPART DU PAYS MOSSI.

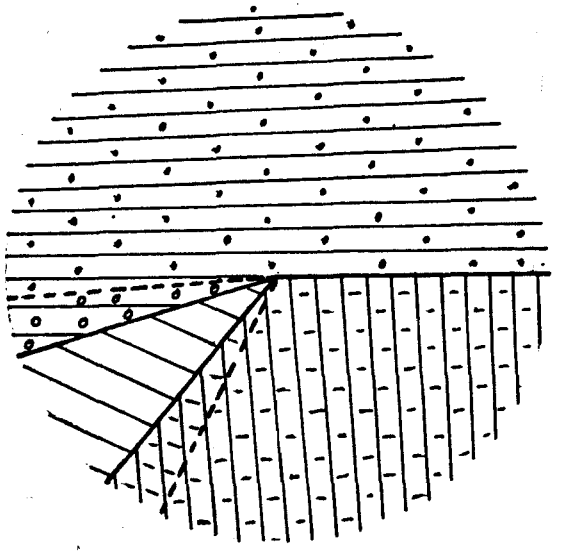

FIG. n°14 : MOTIFS DU CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION DANS LES "TERRES NEUVES".

Conditions vie agricole

Conditions vie sociale

dont: Problèmes matrimoniaux
Problèmes socio-familiaux
Problèmes socio-religieux

Attraction

Divers

Attraction du site

dont Perspectives agricoles
site géographique

Attraction par d'autres migrants

dont Rejoints et suivis
Invitation

Divers

(source : G. RÉMY/ORSTOM, 1975)

Les migrants recherchent, avant tout, des sites dont les sols possèdent une aptitude agricole actuelle ou potentielle particulièrement remarquable; pour 56% des migrants, cette caractéristique a déterminé le choix de leur lieu d'installation. Or, ces sites sont, pour la plupart, riveraines des vallées; de fait, rompant avec le carcan des aires-refuges périphériques, les migrants s'insèrent, quelque soit l'aire d'accueil considérée, dans un environnement géographique dont le caractère dominant est l'abondance des terres disponibles, bonifiées par de longues périodes de repos.

Un peu en relation avec l'élément précédent, 40% des migrants internes interrogés, reconnaissent avoir privilégié la présence d'anciens migrants quand ils faisaient leur choix. En fait, c'est l'information renvoyée par les "pionniers" vers le pays natal sur les caractéristiques du site d'accueil; selon que celles-ci sont satisfaisantes ou pas, il peut y déclencher un mouvement à destination de ce site (voir Fig. n°14).

b- La spécialisation géographique des flux.

Si, cette deuxième phase des mouvements internes de la population est dominée par des préoccupations agricoles, elle s'est développée, également, selon des processus bien spécifiques; ils se déroulent en deux phases.

Dans un premier temps, la pénétration dans les nouvelles aires d'accueil est assurée par des anciens migrants issus, soit des anciennes aires-refuges (voisines ou lointaines) ou de la filière urbaine ou commerciale. Si leurs prospections s'avèrent positives (notamment la qualité et la disponibilité de sol), ils s'y établissent et préparent les conditions d'afflux ultérieurs; car, dès lors, se déclenche la seconde phase.

Elle permet à des flux directs, en provenance du pays mossi, d'assurer le peuplement des aires. Naturellement, les flux directs sont alimentés par les villages et régions d'où sont originaires les pionniers à l'origine des informations.

De sorte que, grâce à ce fonctionnement, la migration interne cesse d'être une aventure; le migrant se déplace vers des individus connus. D'où l'apparition de flux géographiques orientés: les nouveaux migrants "ne viennent pas de n'importe qu'elle région du pays mossi, et, selon leurs lieux d'origine, ils ne se dirigent pas vers n'importe quelle aire d'accueil; les

flux migratoires sont orientés selon des axes privilégiés reliant telle aire de départs et d'accueils..."(Remy G.,1972).

Cette double stratégie rend compte de la croissance continue, par palliers successifs de l'apport migratoire dans la plupart des établissements Mossi dans les Terres Neuves; à mesure que de nouvelles familles s'installent, le nombre de migrants potentiels susceptibles d'émigrer se démultiplie. La puissance du mouvement repose sur une dynamique socio-familiale qui la canalyse et assure son insertion. D'après les estimations de l'équipe de l'Orstom, on enregistrait le déplacement de 200 familles par an entre 1964 et 1968, 1475 à 1575 de 1968 à 1972; elle prévoyait, à partir de 1980, 2350 à 2450 départs de familles du Pays Mossi.

L'essentiel de ces flux s'orientait vers l'Ouest du pays. D'une part, à cause de l'inaptitude des autres zones périphériques. Elles ne répondaient pas à toutes les exigences des migrants: facteurs climatiques limitants au Nord-Est, stratégies de refus des autochtones de l'Est.
D'autre part, la zone occidentale offrait des conditions qu'attendaient les migrants des "Terres Neuves". La pluviométrie y était nettement plus élevée et les terres bonifiées abondantes à proximité des vallées qui la sillonnent, d'excellentes possibilités de rénovation de l'activité agricole.

Dans cette marche vers le Sud, le Département de la Volta Noire, déjà largement pénétré avant 1960, fut la première aire à être investie (cf. carte n° 8c).

Depuis 1970, il est devenu une aire de transit mais aussi, celui qui fournit son voisin du Sud: le Département des Hauts Bassins, principal foyer d'accueil actuel des migrations internes.

II- Les Hauts Bassins Face Aux Migrations Agricoles

1- L'Appariton et le Développement du Mouvement.

Jusqu'en 1960, le territoire du Département des Hauts Bassins présentait une absence de dynamique migratoire notoire. On y enregistrait quelques implantations à caractère commercial dans les gares de la R.A.N. (Régie de chemin de fer Abidjan-Niger) et dans les villes de Houndé et de Bobo-Dioulasso,

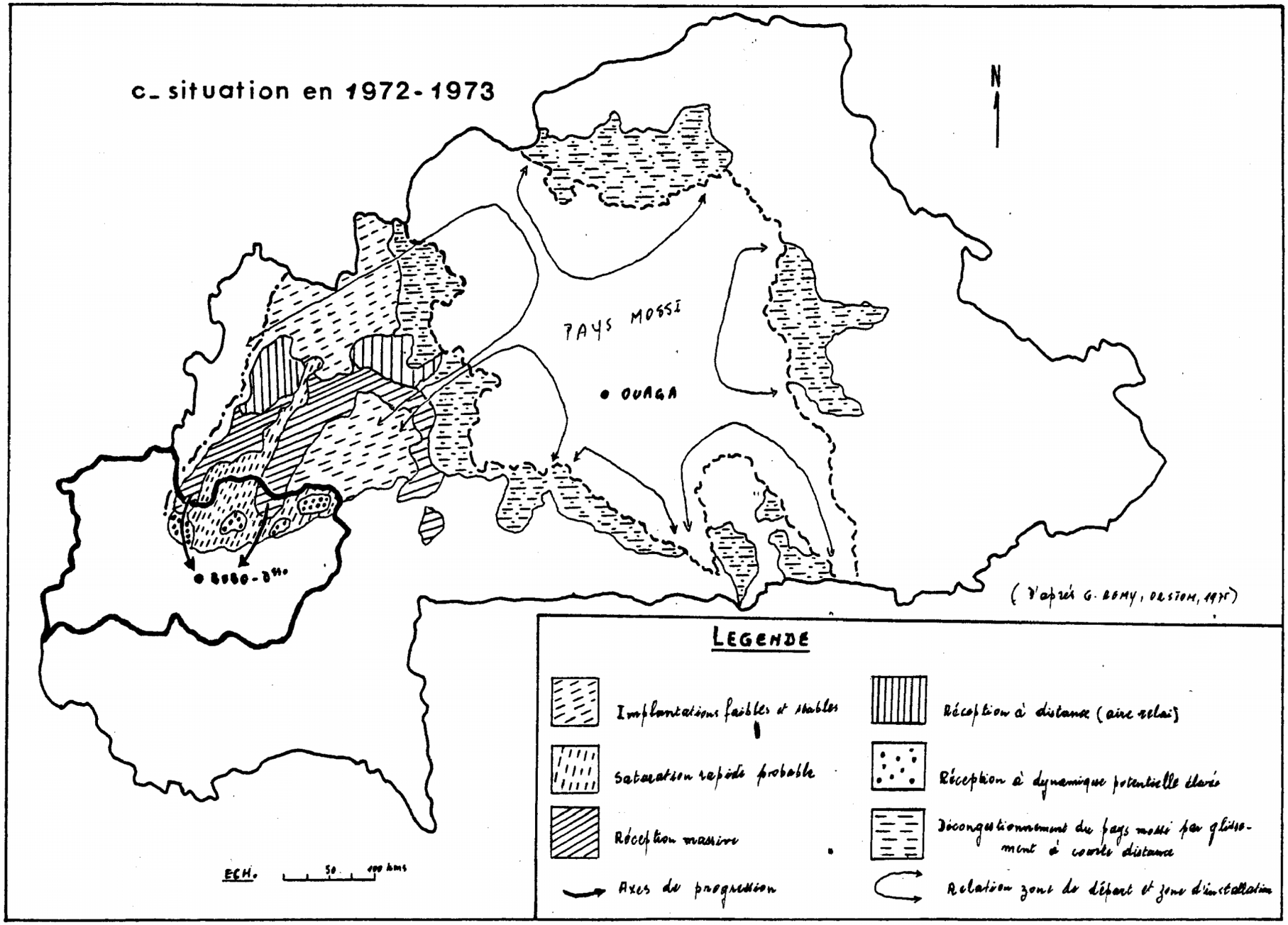
c_ situation en 1972-1973
N
PAYS MOSSI
OUAGA
BOBO-DIO
(D'après G. BOMY, ORSTOM, 1975)
LEGENDE
Implantations faibles et stables
Saturation rapide probable
Réception massive
Réception à distance (aire relai)
Réception à dynamique potentielle élevée
Désengorgement du pays mossi par glissement à courte distance
Axes de progression
Relation zone de départ et zone d'installation
ECH. 50 100 kms

estimées à quelques centaines de personnes .

C'est à partir de 1964/1966 et tout au cours des quinze années suivantes dans un double contexte porteur: d'un côté, la succession d'années pluviométriques déficitaires(1968/1977) et de l'autre, un contexte de développement extraordinaire des mouvements migratoires(internes et internationaux), que la ruée toucha les Hauts Bassins en liaison et dans le prolongement des aires rurales de peuplement constituées au Sud du Département de la Volta Noire(dans les régions de Solenzo et de Ouargaye situées de part et d'autre de la vallée de la Volta Noire). Les premières vagues s'appuyèrent:

- sur l'axe routier Solenzo-Koundougou-Bobo(R.N. 9) sur la rive gauche de la Volta Noire, sur celui de Dédougou-Bondokuy-Bobo(R.N. 10) sur la rive droite et sur le Périmètre de la Vallée du Kou(le premier projet d'aménagement hydro-agricole auquel les migrants furent associés), afin d'engager la reconquête de la partie médiane de la Vallée de la Volta Noire entre Lahirasso et Samandéni(17);

- en même temps, se constituaient des aires de peuplement autour de certaines forêts classées(celle de Maro à l'Ouest de Houndé, du Tui au Nord), à l'Est de la Sous-Préfecture de Houndé et à la faveur des migrants installés à Bobo-Dioulasso, se créèrent quelques aires secondaires aux environs de Karangasso(à l'Ouest de la ville), de Soumousso et de Ouara au Sud.

Cette poussée initiale fut tellement forte que rapidement les principales aires d'acceuil(la Vallée de la Volta Noire et l'Est de la Sous-Préfecture de Houndé) se raccordèrent au niveau de Koumbia et le mouvement bascula vers les forêts classées du Kapo, du Mou et la zone vide du Sud-Est du Département.

Ainsi, de 1966/1968 à 1977/1978, un mouvement, demeuré discret dans la décennie précédente, parvenait à toucher un espace limité dans sa partie Ouest par l'axe Bobo-Faramana et à l'Est par celui de Bobo-Yabasso-Soumousso, une zone dans l'ensemble faiblement peuplée; les densités y variaient des valeurs insignifiantes à celles supérieures à dix habitants sur les marges Est et Ouest de ces zones vides auxquelles les migrants surent s'accommoder.

---

(17)- Depuis 1968, un vaste programme dit "programme Oncho" a permis l'éradication progressive des nids de simulies dans ce cours d'eau(voir Annexe n° 8) pour de plus amples détails).

Les installations revêtirent les caractères d'une véritable colonisation dans ce couloir et autour des forêts classées, sous forme d'une avancée frontale, vigoureuse et rapide qui s'accompagna d'une occupation quasi-systématique et continue du sol; ces aires ont surtout été alimentées par des flux directs.

Sur les marges Est et Ouest des axes de pénétration, mieux occupées par les populations locales, naquirent des formes d'implantations locales et souvent importantes dans l'Arrondissement de Fo, dans la S/P de Houndé(sauf dans sa partie Nord); ces aires sont rarement jointives, la dynamique migratoire étant sujette à l'attitude des populations-hôtes.

Ailleurs: à l'Ouest de la route Bobo/Dandé(RN9), autour de Bobo-Dioulasso et dans la zone vide du Sud-Est, le mouvement se poursuivit par une pénétration plus faible, lâche, donnant naissance à des implantations diffuses. Il a été gêné par une distribution régulière du semis que nous notions autour de Bobo-Dioulasso et par la rareté des points d'appui locaux au Sud-Est généralement indispensables dans la phase de prospection.

A partir de 1977/78, on observa une certaine stabilisation du champ spatial mossi dans les Hauts Bassins. Les flux directs, cependant, se maintinrent et vinrent assurer le peuplement des aires pénétrées tandis que, les anciens opérèrent des réajustements donnant lieu à des mouvements sur de courtes distances. Et depuis lors, les migrants ne réagissent que ponctuellement par exemple pour approcher certaines zones accueillant des projets d'aménagement (autour du Périmètre de Banzon et de celui de Niéna Dionkélé) (voir Carte n° 9).

2- Bilan: la Première Population du Département.

a- Situation en Décembre 1975.

Selon les résultats du recensement général de la population réalisé en Décembre 1975, les Hauts Bassins enregistraient un solde migratoire positif de 58 673 personnes, soit le quart du nombre global de migrants internes, et occupait la place de premier Département d'accueil du pays.

Dans une large majorité, 62%, ces immigrants proviennent du Plateau Central: le Département du Nord en détient 21%(il est le premier founisseur national), celui du Centre-Ouest 17%, 11% au Centre, 7% pour le Centre-Nord et 6% des Départements du Centre-

CARTE n°9 : LE CHAMP MIGRATOIRE DANS LES HAUTS BASSINS.

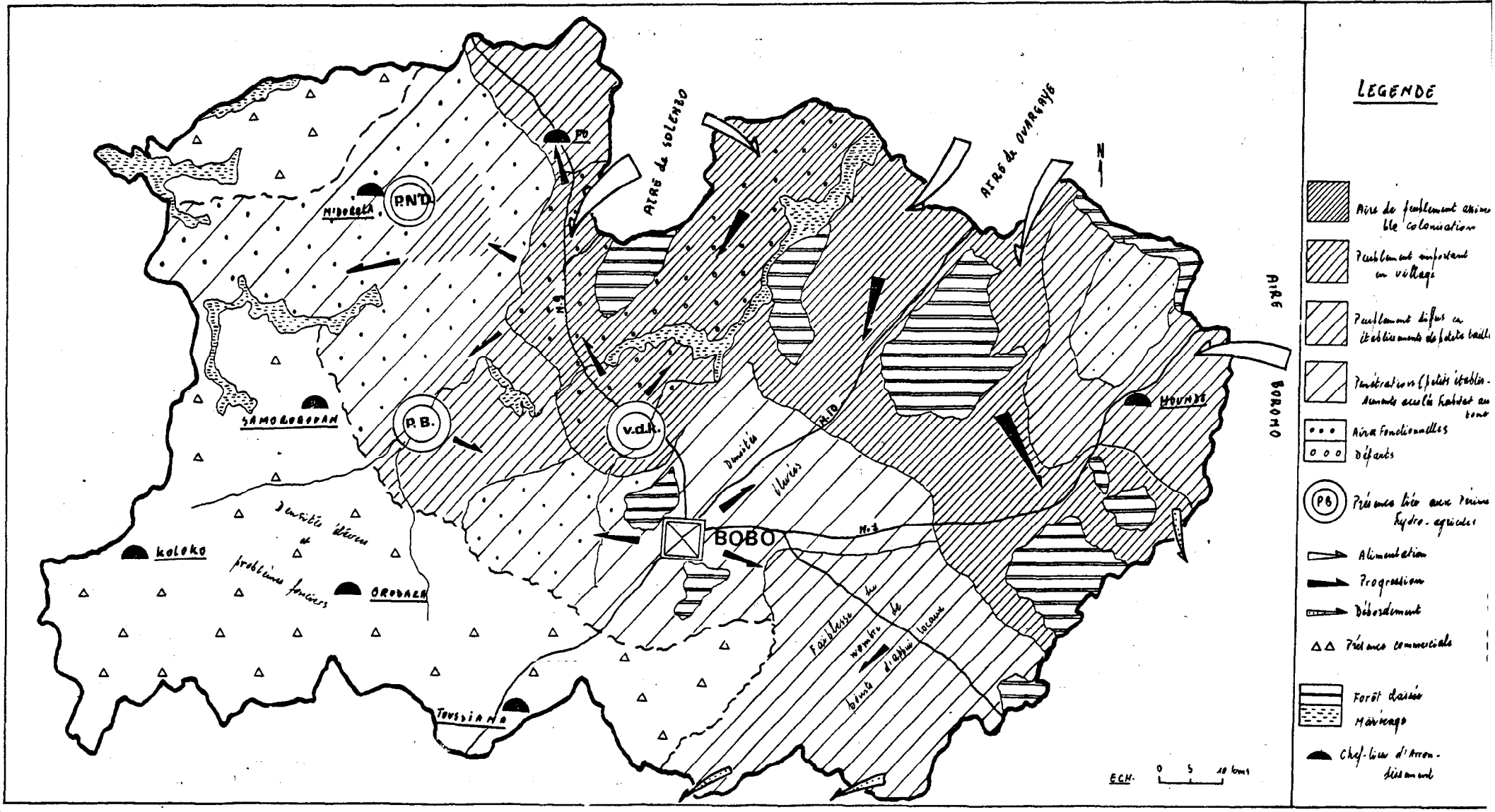

Est, de l'Est et du Sahel (les Départements les plus éloignés).

Les autres migrants sont originaires de deux Départements de l'Ouest du pays: 7% de celui du Sud-Ouest mais, surtout, 31% de la Volta Noire, le premier Département fournisseur des Hauts Bassins. Dans ce dernier cas, le contingent comprend surtout des migrants originaires du Plateau Mossi: soit en transit (le séjour peut s'étendre sur deux à trois ans) ou qui y étaient établis depuis longtemps(et qui sont insatisfaits des conditions de production actuelles); de plus en plus des groupes autochtones de la Volta Noire (des Samos et des Markas), probablement victimes de la destabilisation de leurs conditions de production par les migrants et séduits par celles qu'offrent les Hauts Bassins, participent au mouvement (voir Carte n°10a).

Selon l'origine du migrant, les filières régionales d'accueil sont différentes.

Toutes origines confondues, ils s'orientent principalement vers l'Arrondissement Central: 50 à 52% des migrants issus des Départements du Centre-Ouest, du Centre Nord, du Nord, 61% pour ceux de la Volta Noire et plus de 70% de ceux des autres Départements. Des flux secondaires se dirigent dans la S/P de Houndé (de 3 à 34% du département du Centre Nord à celui du Centre-Ouest) et l'Arrondissement de Fo (d'un à 34% du Sud-Ouest au Centre-Nord) et accessoirement vers les cinq autres Arrondissements constitutifs des Hauts Bassins.

Ainsi, trois Arrondissements ont absorbé 91% de la population migrante dont:

- 35 378 personnes, soit 60%, dans l'Arrondissement Central: 31% viennent de la Volta Noire, 19% du Nord, 14% de chacun des Départements du Centre-Ouest et du Centre. Trois éléments concourrent à asseoir l'attrait de cette aire: la présence de l'agglomération de Bobo (qui fournit son environnement rural immédiat), du périmètre hydro-agricole de la Vallée du Kou (dont la mise en valeur a necessité l'installation de nombreux migrants) et surtout la branche inférieure de la vallée de la Volta Noire particulièrement sollicitée par les migrants.

- 10 820 migrants, 18%, dans la S/P de Houndé: 31% sont issus du Centre-Ouest, 29% de la Volta Noire et 22% du Nord. La proximité du même couloir et les forêts classées ont été les facteurs de catalysation.

- Enfin 13%, soit 7532 migrants se sont intallés dans l'Arrondissement de Fo (voir Carte n° 10b).

CARTE n°10 : LES DEPARTEMENTS D'ORIGINE ET LES ARRONDISSEMENTS D'ACCUEIL DES MIGRANTS.

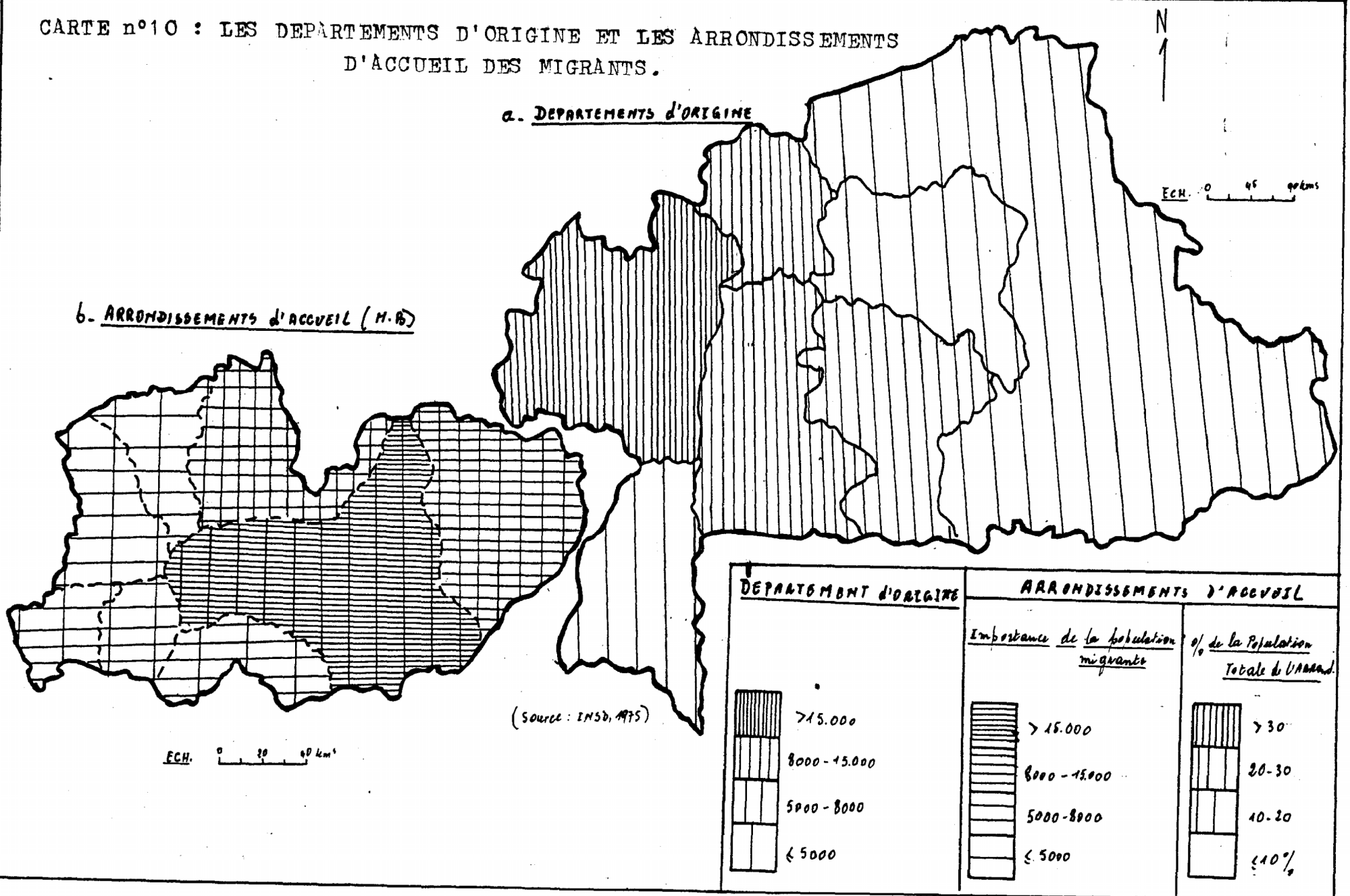

b- Les estimations en Décembre 1985.

On ne dispose pas encore des données officielles en l'absence des résultats détaillés du recensement de 1985; nous procédons ici par des évaluations indirectes.

En l'espace d'une décennie, la population des Hauts Bassins a presque doublé. En effet, de Décembre 1975 à Décembre 1985, la population rurale est passée de 292 325 personnes à 540 654 soit un accroissement de 85% environ (un taux d'accroissement annuel moyen de 8,5%). Ce taux est 2,3 fois supérieur à la moyenne nationale(3,5% par an) et quatre fois plus élevé au taux de 2,2% prévu par l'INSD qui justement, prenait en compte l'arrivée de nouveaux migrants.

On peut penser que les Hauts Bassins doivent ce dynamisme exceptionnel de sa population rurale à l'afflux continu et, semble-t-il, aussi massif, d'immigrants après 1975 pour deux raisons.

D'une part, les taux de croissance naturelle des populations autochtones demeurent extrêmement faibles. Selon T. Hartog, ils varient à l'intérieur d'une fourchette de 0,6% à 2,1% par an dans le Canton de Bouendé (à l'Ouest de Bobo); des calculs similaires effectués dans sept villages situés à l'Est de N'dorola, aboutissent à des taux voisins: 0,7 à 2,9% (18). Ces taux ne permettraient à la population de doubler que tous les quarante ans au moins.

D'autre part, ce sont les Arrondissements qui, en 1975, absorbaient la quasi-totalité des flux migratoires qui ont enregistré les palliers de croissance les plus élevés: 135,3% sur la décennie dans l'Arrondissement de Fo, 85% dans celui de Bobo et 79% dans la S/P de Houndé. Les autres obtenaient des taux nettement inférieurs: 51,2% à N'dorola, 50% à Orodara, 41% à Toussiana, 33,7% à Samorogouan et 26,3% à Koloko (voir Tabl. n°1).

Donc, en se situant dans une hypothèse optimiste d'un taux de croissance de la population autochtone de 2% par an, nous pouvons conclure que l'afflux de nouveaux migrants dans les Hauts Bassins explique 70% de la progression observée.

---

(18)- Cette léthargie démographique, commune à l'ensemble des populations de l'Ouest, proviendrait: de la faiblesse de la fécondité actuelle (17,5% à l'Ouest pour une moyenne nationale de 19,7%) et d'une proportion élevée d'hommes stériles (18% contre une moyenne nationale de 6,2%). Selon une enquête effectuée par Pool (Bibliogr. n° 94) en 1969, l'extension des maladies sexuellement transmissibles (la syphilis et la blennorragie notamment) en serait la cause. Nous pensons que d'autres recherches mais d'ordre sociologique éclaireront mieux cette spécificité régionale.

TABLEAU No 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION DES HAUTS BASSINS 1975-1985

	Situation 1975	Situation 1985	Evolution Totale (%)
ARRONDISSEMENT CENTRAL	100 895	186 606	84,95
FO	20 179	47 528	135,53
TOUSSIANA	27 111	38 307	41,29
ORODARA	26 180	39 226	49,83
KOLOKO	24 788	31 324	26,36
N'DOROLA	27 641	41 804	51,23
SAMOROGOUAN	20 109	26 904	33,79
HOUNDE	45 422	81 427	79,26
Ville BOBO-DIOULASSO	115 063	231 162	100
POPULATION RURALE TOTALE	292 325	540 162	84,94
ENSEMBLE DEPARTEMENT	407 388	771 816	89,95

." (Source : I.N.S.D. , 1985)

Dès lors, les immigrants, qui ne représentaient que 13,2% de la population rurale du Département en 1975, seraient, en 1985, compris dans une fourchette de 200 000 à 250 000 personnes (soit 43,6% environ); ils y constitueraient le premier groupe humain.

Au cours de cette dernière décennie, ils ont renforcé leur influence dans les anciennes aires d'accueil mais, aussi, affirmé une présence de plus en plus significative (même si elle y reste localisée) dans les autres Arrondissements (N'dorola, Toussiana et Orodara) épargnés par la première génération.

3- L'impact spatial: un rééquilibrage du peuplement

En devenant une aire d'intallation privilégiée des migrants, le Département des Hauts Bassins connait une modification de son oeukoumène.

a- Les densités moyennes

En 1985, les Hauts Bassins présentaient une densité moyenne de 22 hbts/km^2 et des situations différentes dans chaqu'un de ses Arrondissements.

Les densités sont supérieures à 20 hbts/km^2 dans les Arrondissements de Bobo-Dioulasso (ou Arr. Central), d'Orodara et de Koloko: respectivement 30,5hbts, 27,5 et 22 hbts/km^2. Suivent la S/P de Houndé avec 19 hbts/km^2, les Arrondissements de Fo (15,5), de N'dorola, 15,4 hbts; ceux de Toussiana et de Samorogouan restent autour de 10 hbts/km^2 (12,5 et 9,9) (voir Carte n°11b).

Par rapport à la forte poussée démographique que nous évoquions précédemment, ces charges humaines, faibles à moyennes, peuvent surprendre. Mais, il faut souligner leur grande faiblesse antérieure. En effet, en 1975, seuls les Arrondissements constituants le premier groupe, connaissaient des densités supérieures à 15 hbts/km^2 (18,2 à Orodara, 17,2 à Koloko et 16,5 à Bobo). Sinon, tous les autres se situaient en dessous de moyennes inférieures à dix habitants (moins de 8 hbts/km^2 à Toussiana, Samorogouan, Fo et autour de dix à N'dorola et Houndé) (Cf. Carte n°11a).

Enfin, l'absence ou la faiblesse d'écarts significatifs entre les charges humaines des trois principales aires d'accueil (Bobo, Houndé et Fo) et les autres Arrondissements, ceci malgré leur doublement entre 1975 et 1985, tient au fait que ce sont leurs zones vides particulièrement étendues, qui ont absorbé l'essentiel des flux migratoires. Par conséquent, à cette é-

Carte n°11 : Les Densités de la population

a. 1975

b. 1985

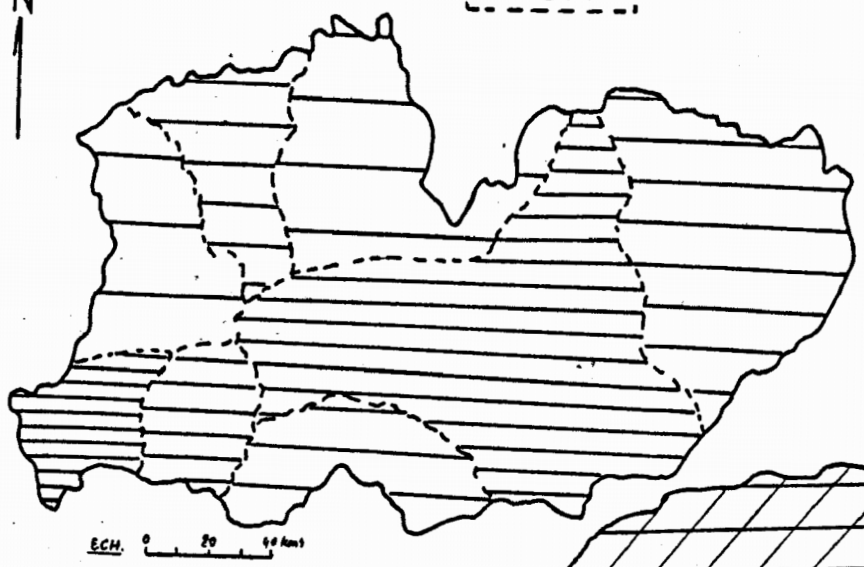

LEGENDE

1. DENSITES (1985)

- > 25 hbts/km²
- 20 - 25
- 15 - 20
- ≤ 10

2. EVOLUTION entre 1975 et 1985 (

- > 100
- 80 - 100
- 50 - 80
- < 50

LEGENDE (1975)

DENSITES (1975)

- > 20 hbts/km²
- 15 - 20
- 10 - 15
- ≤ 10

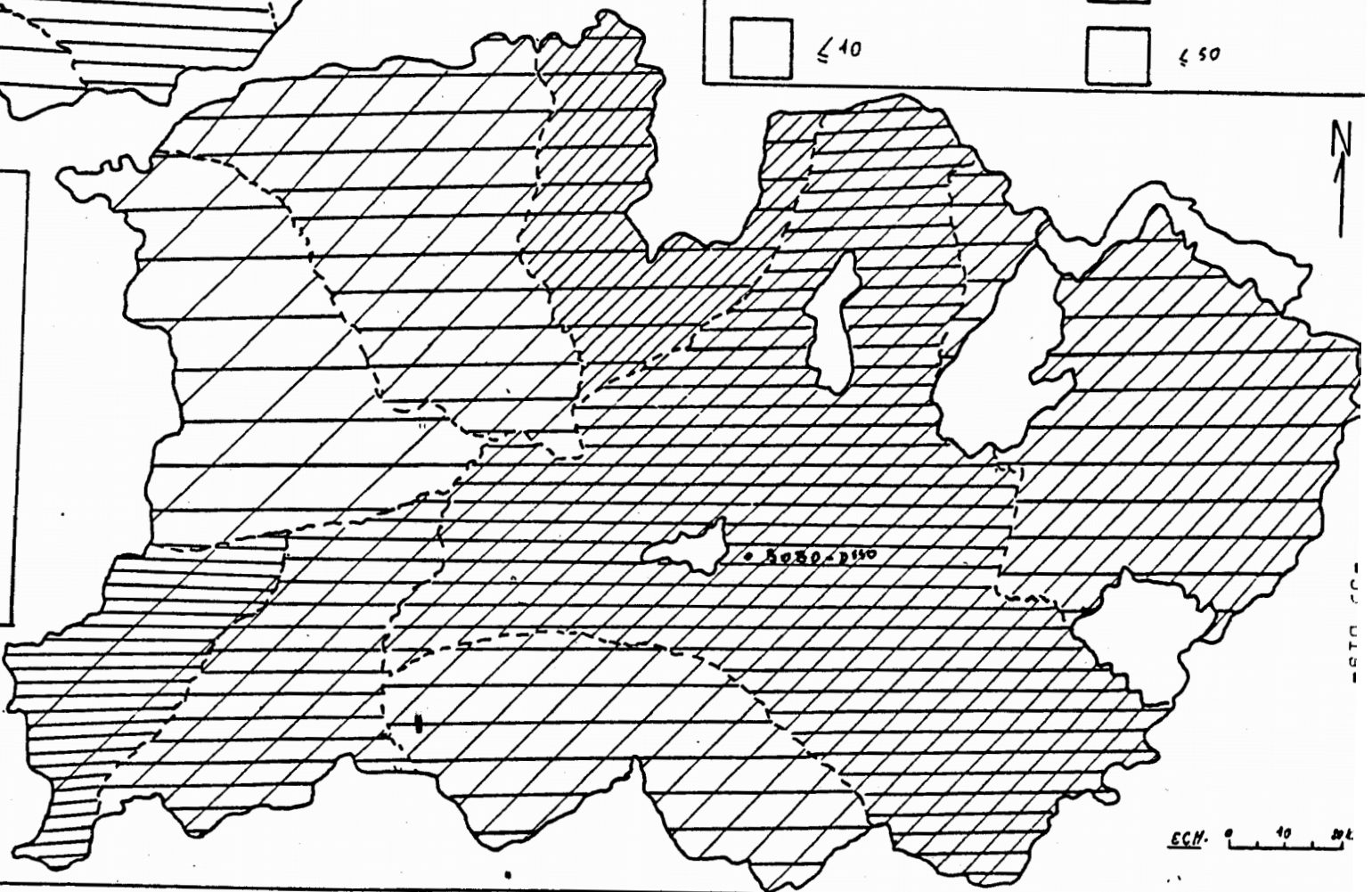

(Source : ENSD, 1975 et 1986)

chelle, l'immigration a eu un effet de rééquilibrage interne de la répartition de la population rurale des Hauts Bassins; on ne peut pas toujours en dire autant au niveau local.

b- Des situations hétérogènes à l'échelle locale

Les installations d'immigrants revêtent parfois un caractère spectaculaire sur le plan local; en voici deux exemples.

Dans les onze villages situés dans le couloir de la Volta Noire, la population s'est accrue de 200% (avec des pointes à 300%) entre 1971 et 1981, en passant de 4302 à 8603 personnes.

Autour de N'dorola, les migrants quasiment absents en 1979, commençèrent à s'installer dans sept villages en 1980. En 1985, la SAED (Société Africaine d'Etudes pour le Développement) y recensait 2282 mossis, soit 37% de leur population totale (voir Carte n° 12).

Dans ces deux zones et notamment à la périphérie des villages concernés, les densités sont passées à des valeurs supérieures à 50 hbts/km^2.

Plus globalement, dans les 185 villages que comptent les trois principales aires d'installation des migrants, la situation était la suivante en 1975.

- Seuls 36 villages (32 dans l'Arrondissement Central et 4 à Houndé) échappaient à toute présence d'immigrants; ce sont de gros bourgs placés en position intérieure par rapport aux différents fronts migratoires et souvent évités volontairement (à l'exception d'une présence commerciale) par les migrants.

- Un groupe d'une centaine de villages autochtones avait accueilli une nouvelle population représentant moins de 50% de leur nombre d'origine. Ces villages ont, probablement été les principaux foyers d'accueil des nouveaux flux intervenus entre 1975 et 1985 car, ils se trouvaient dans les axes avant des fronts migratoires.

- 60 villages (22,4% de ceux de Bobo, 37% de FO et 47% à Houndé), suite à l'installation d'immigrants, avaient simplement doublé leurs habitants; et dans 17 d'entre eux, les immigrants étaient plus nombreux que la population autochtone résidente. Tous les villages appartenant à ce dernier groupe avaient été touchés par les principaux fronts de colonisation développés le

CARTE n°12 : EXEMPLES D'INFLUENCES LOCALES DE LA MIGRATION.

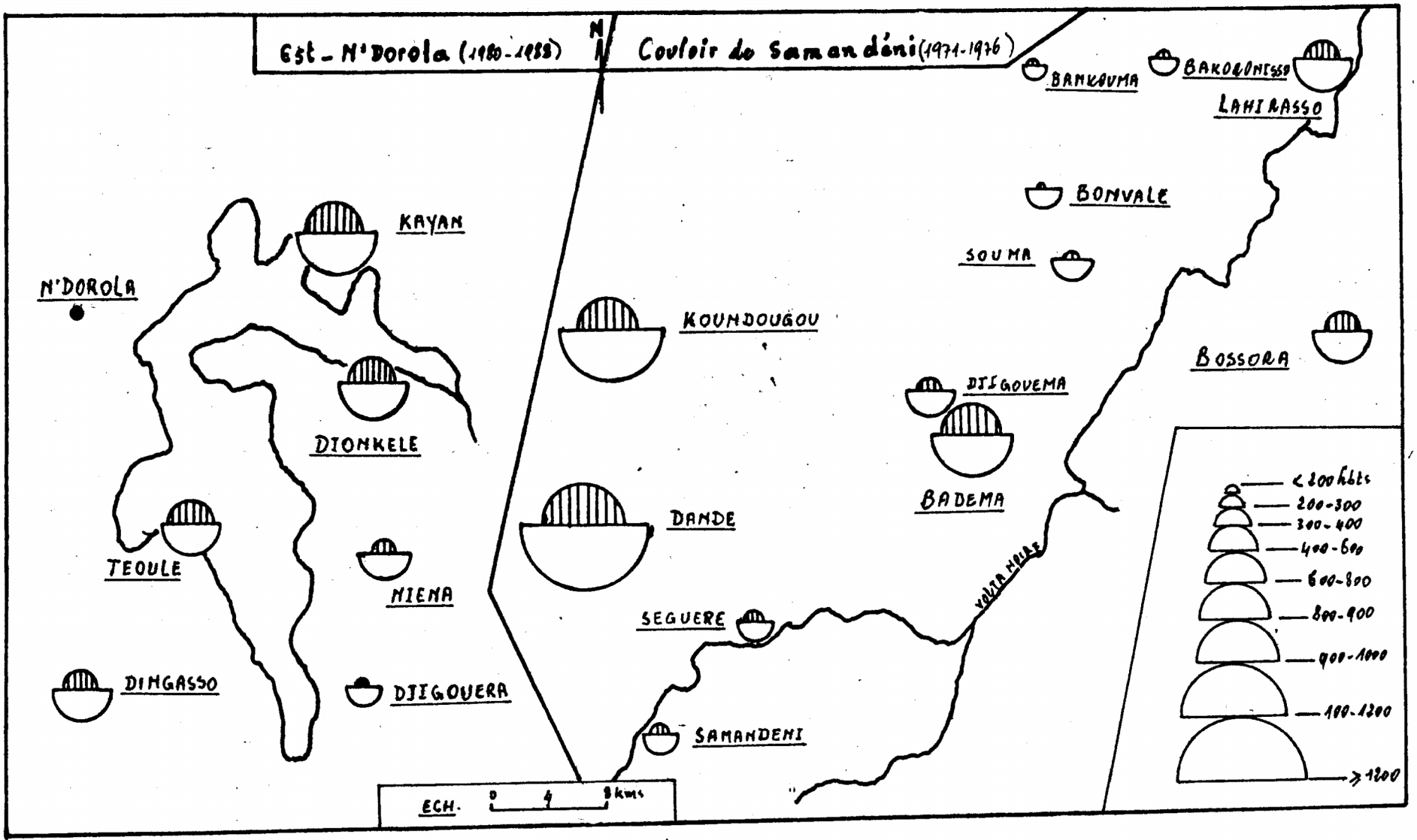

(source : SAED et INSD)

long des voies de communication et dans la Vallée de la Volta Noire (Cf. Fig. n° 15); ils étaient souvent de petite taille.

Dans les trois Arrondissements, l'impact migratoire s'était traduit par une modification de la structure des villages en faveur de ceux de grande taille.

Ainsi les petits hameaux ont reculé: de 6% dans la S/P de Houndé, 7,4% à Bobo et surtout de 16,7% dans l'Arrondissement de Fo. Ce recul a profité aux villages moyens (+5,4% à Bobo et +4% à Fo) et surtout à ceux de taille supérieure à 1200 personnes: +7,9% à Houndé et +12,5% à Fo où ils sont passés de 12,5% à 25% de l'ensemble des villages.

Cette évolution donne une idée du caractère parfois massif que peut revêtir l'immigration locale mais aussi des stratégies d'insertion. Les migrants aiment bien s'appuyer sur les lieux habités et de préférence sur ceux de petite taille;dans ces petits villages, parfois menacés de disparition et à priori favorables à l'installation de nouveaux habitants, les migrants parviennent aisément à assurer le contrôle de la terre et par conséquent à une plus grande liberté de culture.

4- L'habitat migratoire: un élément d'identification.

Différent de celui des populations autochtones du Département et conforme à celui de leur pays d'origine, l'habitat des migrants est un élément d'identification visuelle. Il repose sur l'enclos, la Zaka(Zakse au pluriel), l'unité familiale et physique de résidence.

a- Sa physionomie

Les Zaksé sont disposés en nébuleuse autour de l'hatat autochtone (tout en demeurant physiquement séparés de celui-ci) à l'intérieur d'un tissu plus ou moins dense selon les lieu d'accueil: au moins cinq enclos par kilomètre carré dans les aires de peuplement (dans la vallée de la Volta Noire) et deux à trois enclos en moyenne dans les aires de pénétration.

La cellule élémentaire (ou le ménage) de la Zaka se compose de quatre cases indépendantes au moins, disposées d'une manière circulaire autour d'une cour au centre de laquelle sont installés des meules collectifs (de taille et de grains différents) placés sur un bourrelet de terre (un mètre de haut). De-

1- Arrondissement Central

2. S/P. de HOUNDE

3. Arr. de FO

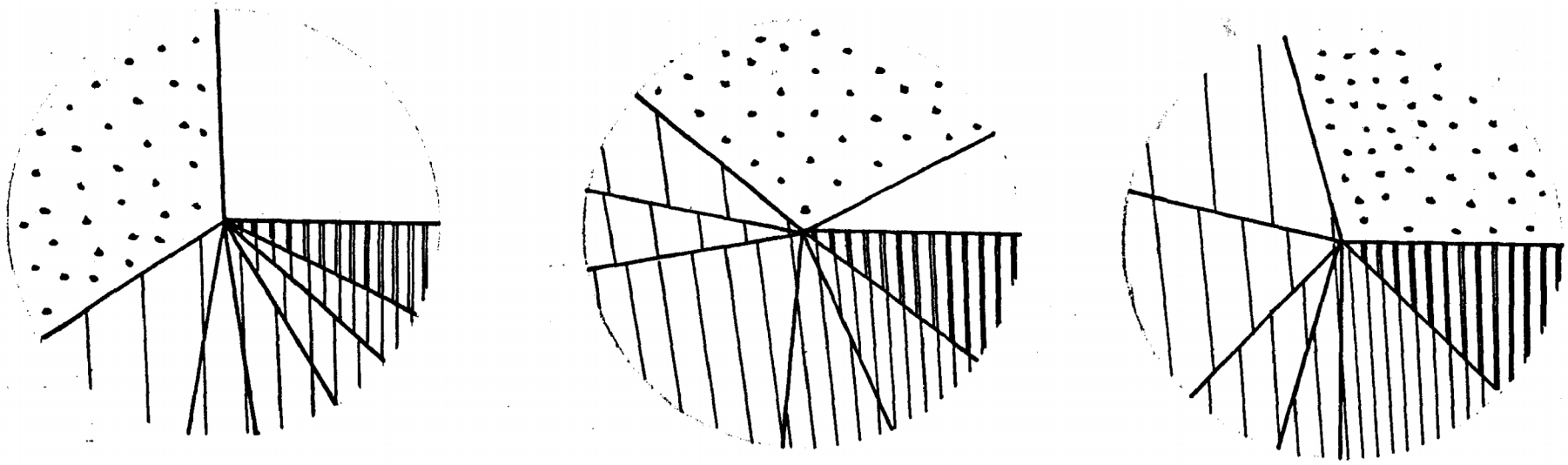

FIG. n°15 : REPARTITION DES VILLAGES SELON LE TAUX DE PRESENCE D'IMMIGRANTS

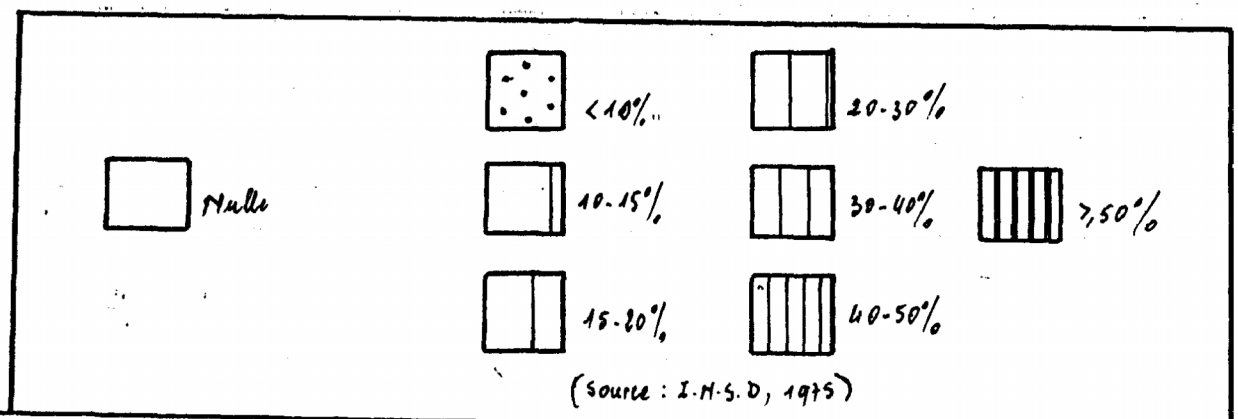

(source : I.N.S.D, 1975)

puis l'entrée principale, se succèdent, à partir du côté droit, la case du chef de famille, celle(s) de(s) l'épouse(s), un magasin, un abri pour le petit bétail et la volaille; les cases, en banco, sont de forme cylindrique et recouvertes d'une toiture de paille. Les greniers, entièrement de paille et un hangar (lieu de repos et de stockage de tiges de légumineuses) sont installés à l'extérieur devant l'entrée principale.

b- Les caractéristiques des enclos.

Les étendues, les structures familiales et les rapports à l'exploitation des enclos, sont largement dépendants de l'importance du séjour hors du pays natal; on distingue trois types d'enclos.

Il y a d'abord, les enclos pluricellulaires; ils regroupent les familles de type $G_1+G_2+G_3$, $G_1+G_3+G_4$ et $G_1+G_2+G_3+G_4$(19) et dont le nombre de personnes est supérieur à vingt. Ce type d'enclos appartient aux immigrants les plus anciens (la date de sortie du pays mossi est supérieure à vingt ans); dans l'échantillon de l'équipe de l'Orstom, il représentait 16% des enclos. Ces enclos présentent le rapport nombre d'exploitations/ enclos le plus élevé, de l'ordre de 1,2 à 1,5; en d'autres termes, ces enclos renferment plusieurs unités de production.

Plus la date de sortie du pays natal est récente (moins de sept ans), les enclos sont de taille réduite (moins de dix membres) et possèdent une structure de type G_1. Dans cette catégorie d'enclos, l'unité familiale de résidence et l'unité de production (et de consommation) se confondent (le rapport est strictement égal à un).

Le troisième groupe d'enclos, aux structures familiales intermédiaires: G_1+G_2, G_1+G_3 et G_1+G_4, se rapproche du second sur le plan du rapport exploitation/enclos sauf qu'ici, les parcelles individuelles (les Beolse en Moore) occupent une place importante. Ces deux derniers types d'enclos représentaient 83% de l'ensemble des enclos (respectivement 44 et 39% de l'échantillon) des immigrants installés dans les Terres Neuves de l'Ouest.

---

(19)- L'équipe de l'Orstom avait défini ainsi les structures familiales occupant les enclos:

G1: enclos regroupant le chef d'exploitation + épouses + enfants célibataires.
G2: groupe d'enfants mariés + épouses + enfants
G3: groupe de frères cadets mariés + épouses + enfants
G4: frères + cadets célibataires et autres individus liés au chef d'exploitation par divers liens de parenté.

Enfin, à la différence de l'habitat autochtone, les strctures spatiales des migrants sont mobiles. Le mouvement s'effectue soit sur de courtes distances ou sur de longs rayons; et quelque soit le type de déplacement, il s'accompagne toujours d'une recomposition de la structure familiale de sorte qu'une cartographie de l'habitat est, de notre point de vue, illusoire à cause du caractère toujours transitoire des paysages construits à un moment donné par les migrants.

5- Caractéristiques démographiques comparées des populations migrantes et autochtones

La population migrante développe une structure fondamentalement différente de celle des groupes autochtones.

Alors que la pyramide des âges de la population locale présente une forme "d'entonnoir renversé", c'est-à-dire très évasée à sa base et s'effilochant progressivement vers son sommet, celle des migrants se rapproche des formes plus équilibrées à "embonpoint".

La première caractérise une population dont la structure est fortement dominée par les jeunes tranches d'âge. En effet, dans les groupes locaux, la classe d'âge des moins de dix ans représente 46,12% de la population et celles de moins de vingt ans, 56% (voir Fig. n° 16a). Inversément, la structure des migrants est beaucoup plus influencée par les classes d'âge adultes. Les tranches d'âge de 20 à 49 ans regroupent 51% de cette population contre seulement 39% pour celles de moins de vingt ans (Cf. Fig. n° 16b).

La population migrante enregistre également un déficit féminin: 48,2% de femmes pour 51,8% d'hommes; ce déséquilibre déjà perceptible dans les jeunes tranches (18,8% contre 20,15%) disparait dans celles de 20 à 49 ans (25,3% pour 25,6 hommes). A l'inverse, chez les autochtones, la répartition par sexe est légèrement favorable aux femmes: 50,5% pour 49,5% d'hommes; l'excédent touche surtout les classes adultes: 17,8 femmes pour 15,5 hommes d'âge compris entre 20 et 49 ans.

Ainsi, depuis deux décennies, deux types de populations se côtoient dans le Département des Hauts Bassins: l'une, plutôt jeune avec une forte proportion d'enfants et d'adolescents, la seconde, les migrants, est globalement adulte; c'est un aspect important dans l'exercice de l'activité agricole.

FIG. n°16 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES COMPAREES DES POPULATIONS MIGRANTES ET AUTOCHTONES.

a- Les autochtones.

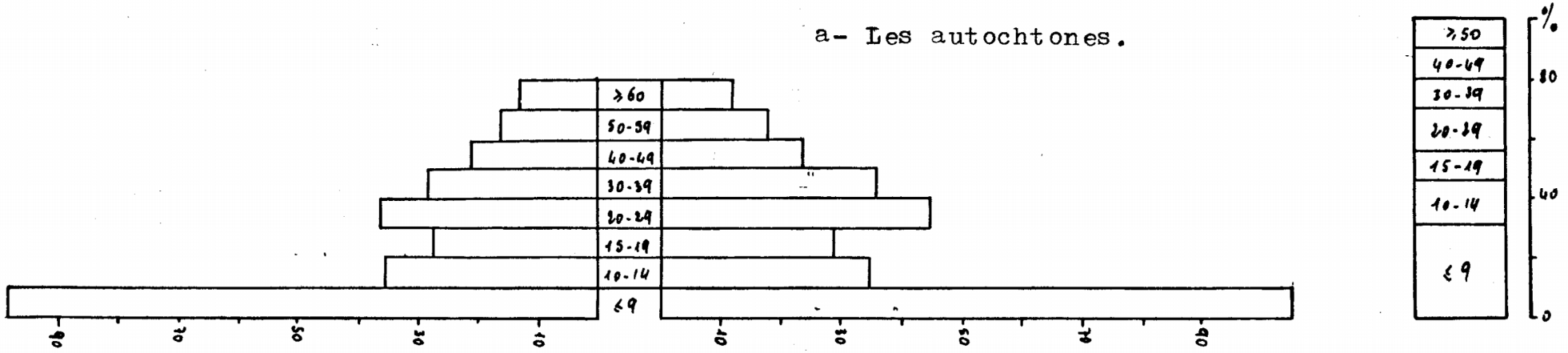

b- Les migrants.

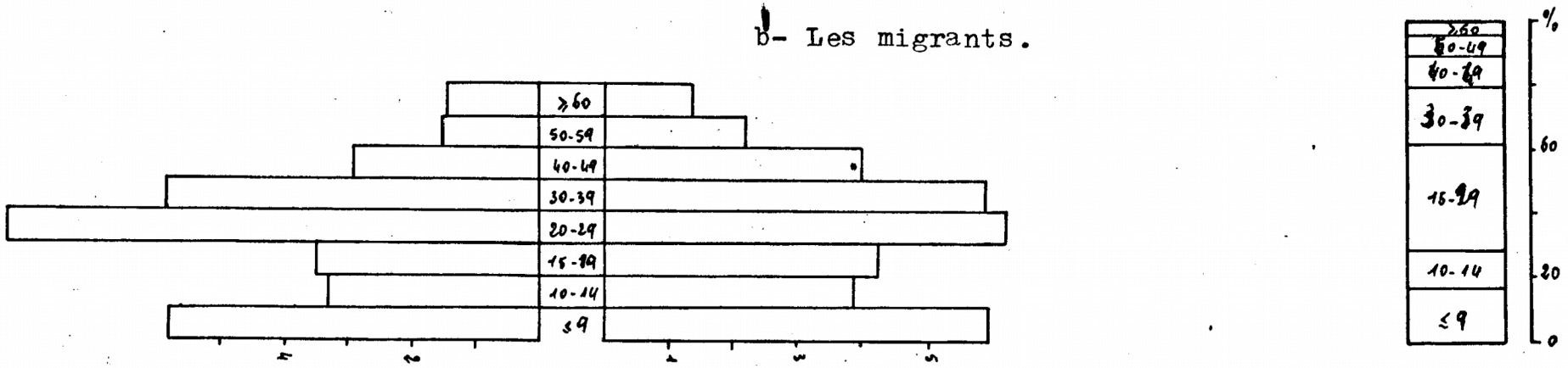

B- L'ORD DES HAUTS BASSINS: UN CHAMP D'EXPERIMEN - TATION D'UNE POLITIQUE DE MODERNISATION AGRICOLE

Depuis 1970, les pouvoirs publics tentent, par l'intermédiaire d'actions multiformes, d'influer sur l'approche traditionnelle qu'observaient les populations rurales de l'ORD de la Volta Noire et de celui des Hauts Bassins.

I- Au Delà des Objectifs Nationaux de Production: le Développement d'une Agriculture Commerciale

1- Les objectifs nationaux

Dans ce pays soudano-sahélien, périodiquement affecté par des effets souvent désastreux d'une pluviométrie capricieuse, l'Etat s'est fixé deux principaux objectifs de production en matière agricole.

D'une part, parvenir à l'auto-suffisance alimentaire; première priorité nationale (du moins affirmée comme telle), sa recherche est devenue quasi-obsessionnelle au cours des deux dernières décennies suite à la nette dégradation des conditions pluviométriques. Elles furent marquées par l'aggravation du déficit vivrier qui, au lieu des "50 000 tonnes" traditionnelles, atteignit, pendant certaines années, deux cents milles tonnes et parallèlement par un gonflement des importations de produits de consommation alimentaire. Cette double situation a fait du Burkina , un pays tributaire de l'aide alimentaire internationale.

Mais, d'autre part, la poursuite de cet objectif n'impliquait pas un choix exclusif de production de cultures vivrières , puisqu'on prévoyait également de promouvoir de nouvelles cultures exportables, génératrices de revenus pour un monde rural encore confiné dans une économie d'auto-consommation et aussi de devises pour le Trésor public à défaut de toute autre source de revenu équivalente.

Seulement, si les choix généraux étaient précis, il en fut autrement quand il s'agit de les traduire sur le plan spatial. Les différents plans élaborés laissèrent sans réponse les deux questions: "où développer quoi"? et "comment"?, qui sont d'autant plus essentielles que le pays comprend un certain nombre de sous-ensembles spatiaux caractérisés, chacun, par ses spécifités physiques, humaines et économiques, ses atouts propres et ses contraintes.

A ce titre, on peut considérer que l'ensemble Ouest fait figure d'exception.

2- L'approche des régions occidentales: le développement de cultures commerciales

En effet, dans cet ensemble et plus précisément dans les ORD de la Volta Noire et des Hauts Bassins, la politique agricole officielle prend une forme et un contenu, acquiert une importance et une certaine cohérence structurelle et fonctionnelle.

S'apercevant que ces deux régions présentaient déjà un bilan céréalier plutôt satisfaisant et même excédentaire (cette appréciation reposait sur un constat et non sur une étude), les Pouvoirs publics tenterons d'y asseoir une agriculture d'un type nouveau qui tranche avec la logique et la finalité d'une économie d'auto-subsistance. Tout sera mis en oeuvre pour sa destruction au profit d'une approche plus moderne et plus dynamique dans laquelle émerge et s'affirme une dimension commerciale.

Elle repose sur l'introduction et le développement de cultures commerciales pures (ou de rente) comme le coton, semi-commerciales qui, espérait-on, permettraient de couvrir une demande de nouveaux produits de consommation telque le riz. C'est la seule expérience de cette nature au Burkina; elle s'appuie sur la stratégie des projets.

II- Les Hauts Bassins: un espace de Projets.

Pour parvenir à cette transformation du secteur agricole, l'Etat opta pour la technique des grands projets soutenus par les institutions financières internationales.

1- Les principaux projets de développement.

Ils se sont succédés les uns aux autres depuis 1970 et forment "l'épine dorsale" des diverses tentatives de développement tournées vers les cultures sèches de l'ORD. S'appuyant tous sur la culture cotonnière dont ils s'attacheront à élargir l'assise, ces projets vont, ensuite, prendre progressivement la forme d'actions de développement dites intégrées.

a- Le Projet Cotonnier Ouest-Volta (PCOV).

Lancé en 1970 par l'Etat et la CFDT (Compagnie Française de Développement des Textiles), il était destiné à la promotion exclusive de la culture cotonnière par l'extension de ses superficies et l'amélioration de ses rendements.

Cette nouvelle culture, lisait-on dans le premier rapport d'évaluation du Pcov, "devait servir de production pilote, les techniques agronomiques à lui appliquer devant rapidement passer aux autres cultures et notamment aux productions vivrières, de façon à accroître la productivité; ce qui permettrait la réduction des superficies qui leur étaient dévolues et, par voie de conséquence, de libérer un certain nombre de journées de travail qui seront affectées à la ou aux spéculations de rente". Par la même occasion, les paysans étaient invités à prendre conscience "... des possibilités que leur offre cette nouvelle spéculation..., une des seules susceptibles de promouvoir une économie d'échange tant recherchée; il importe que tous les efforts administratifs, gouvernementaux et techniques, conjuguent pour la promouvoir au rang de production nationale..."(p.40).

b- Le PDAOV et le PVOV.

Prenant le relai en 1978, le Projet de Développement s'offusquait de l'esprit du Pcov qui "... en ne développant que la culture cotonnière, n'a pas fait bénéficier de ses avantages les autres cultures qui,..., sont toutes cultivées pendant la même saison et de ce fait, concurrencent le coton du point de vue de l'occupation du sol et des disponibilités en main-d'œuvre" (PDAOV, Rapport d'Evaluation, p.9). Par conséquent, il se fixa pour objectif "d'améliorer les conditions de vie des familles d'agriculteurs en développant des systèmes de culture plus productifs et de meilleures techniques culturales pour les principales cultures au sec..., les céréales et le coton" (p.12). Néanmoins, on remarque dans le volet production, que le projet projetait un accroissement de 45% des superficies cotonnières et 28,5% de celles emblavées en céréales.

En 1979, on lui accoupla le Projet Vivrier Ouest-Volta mis en place dans le cadre d'un programme triennal d'urgence lancé par le CILSS (Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel). Il visait à résorber les déficits vivriers importants apparus suite à une série de difficultés pluviométriques dans les pays membres. Au Burkina, la Volta Noire et les Hauts Bassins furent retenus parce qu'ils "disposent du potentiel agricole le plus élevé de surfaces disponibles, d'une marge d'investissement; les zones déficitaires (le plateau central) ont un potentiel agricole faible...". Dans ces zones déjà excédentaires,

on espérait alors, par un appui aux structures et actions existantes en y ajoutant d'autres volets (semences sélectionnées, appui à la commercialisation), atteindre une production céréalière supplémentaire de 38 825 tonnes. Jusqu'à ce jour, le PVOV demeure l'unique projet ayant visé directement le secteur vivrier.

c- Le Projet de Développement Agricole des Hauts Bassins (PDA-HB).

Dernier projet de cette série, il reste dans la mouvance de ses prédécesseurs mais tout en innovant.

Il élargit son champ d'action à l'ensemble du territoire des Hauts Bassins contrairement aux autres qui s'étaient inscrits dans sa moitié Nord.

Surtout et pour la première fois, on assista à une approche réellement qualitative des systèmes de production et globale de l'activité rurale. Désormais,au lieu de rechercher une extension systématique des espaces de culture, ce projet proposa aux paysans des moyens d'intensification et une approche différenciée selon les cultures.

On déploya d'importants efforts visant à améliorer l'application des anciens thèmes techniques sur les trois principales cultures.

Pour le coton, le PDA-HB souhaitait une augmentation des superficies de 1,7% par an, des doses d'engrais supplémentaires de 20 à 40% par hectare, la pratique de semis plus précoces (qui selon l'Irat pouvait entraîner un accroissement des rendements de 30 à 40%); il encouragea l'introduction progressive d'une nouvelle variété, le L299-10-75, dont le rendement à l'égrenage est supérieur de 30% environ à celui du MK77, l'ancienne.

Quant au sorgho, il conseilla une application plus importante des fumures minérales, l'adoption de semences sélectionnées et des variétés locales améliorées (le Gnofing à mettre en place au Sud de l'isohyète 900mms, le 139/2 et le 139/4 dans les zones situées entre 750 et 1050mms).

Le maïs est la seule culture dont le projet souhaitait une augmentation significative des superficies notamment au Sud du territoire. Il prévoyait également le remplacement des variétés à pollisation ouverte (Massayomba à grains blancs et l'Irat80 à grains jaunes) par le NCB (Nigérian Composite Blight) offrant des rendements supplémentaires de 11 à 22%.

En plus de ces orientations principales, le PDA-HB pris en compte: d'une part les cultures dites secondaires telsque l'arachide, le riz de bas-fonds pour lesquelles des variétés nouvelles furent mises au point et d'autre part, le rôle de l'élevage dans les systèmes de production paysans. On venait, enfin, de s'apercevoir que les animaux de trait provenaient des cheptels villageois souvent décimés par de nombreuses épizooties. Le projet aida les agriculteurs-éleveurs à faire face aux problèmes de santé animale et d'alimentation du bétail pendant la saison sèche.

2- Les programmes d'accompagnement.

Ils constituent le volet complémentaire des actions de modernisation et le plus concret ayant favorablement intéressé le monde rural.

Longtemps, l'accès aux différents éléments de ce volet était conditionné par l'adoption des nouvelles cultures.

a- Les nouveaux facteurs de production

a.1)- Les intrants agricoles.

La mise à la disposition des paysans de nouveaux intrants agricoles: les engrais notamment mais aussi des pesticides, des fongicides en temps opportun et en quantité suffisante dans chaque village au début de la campagne, était un aspect essentiel du dispositif.

Leur transport, les conditions de cession au producteur et le système de crédit qui s'y rapporte, sont intimement liés aux divers circuits développés autour du coton.

D'abord, la mise en place de ces intrants avant le démarrage de la campagne se greffe sur la commercialisation du coton. Ainsi, alors que les véhicules de la SOFITEX (Société des Fibres Textiles, ex-CFDT) ramènent le coton des centres de production aux usines d'égrenage après son achat, au retour, ils profitent charger les commandes au Magasin Central et les déposent dans les villages. Cette opération se déroule entre le mois de Novembre et celui d'Avril.

Ensuite, ces intrants sont cédés à crédit court terme (ou crédit de campagne) aux paysans sur la base des superficies emblavées en coton. Le crédit est récupéré au cours de la commercialisation du coton: avant de remettre à chaque paysan sa

recette, les agents récupèrent les sommes dues.

Enfin, tous ces facteurs de production sont cédés aux paysans à des prix fortement subventionnés par les projets et l'Etat : de 9% environ en 1971/72, le taux de subvention avait atteint 66,2% des coûts de revient du kilogramme d'engrais importé en 1982/83 (à Bobo)(Cf. Fig. n°17).

Le système s'est, progressivement, assoupli, permettant aux paysans purement céréaliers d'acquérir ces intrants aux mêmes conditions.

a.2)- Les crédits d'équipement.

Les Sociétés d'intervention ont tenté une première approche du crédit d'équipement (ou crédit moyen terme) vers la fin des années soixante. Cette opération visait à équiper les paysans en moyens matériels nouveaux renforçant leur capacité de travail : la charrue, le semoir, les butteurs et en animaux de trait. Suspendue en 1966, elle fut relancée en 1974 par l'intermédiaire de deux types de crédit.

- Les crédits Fonds US-AID, Conseil de l'entente (CE) et CNCA (Caisse Nationale du Crédit Agricole) ou crédits culture attelée. Disponibles depuis 1978, ces trois types de fonds proposent aux producteurs, l'acquisition de chaînes complètes ou de certains éléments.

Les critères de sélection définis, voisins pour tous ces crédits, sont vagues et contraignants: être un bon paysan, posséder une main-d'oeuvre supérieure à trois actifs (cinq au moins pour accéder au crédit US-AID), accepter de pratiquer des cultures industrielles (c'est-à-dire du coton) pour rembourser le crédit (voir Détails et Bilan dans l'Annexe n°C1).

- Le crédit SOFITEX ou crédit motorisation intermédiaire : lancé en 1977, il propose des petits tracteurs (type BOUYER T.E., 17 chevaux) avec une dizaine d'éléments accouplables, à l'élite rurale, la seule à même de remplir les conditions d'accès: bonne capacité d'endettement, haute technicité en culture attelée (rendements de coton et de maïs supérieurs à 2t/ha) ...(voir Annexe n°C2).

b- La formation du monde rural.

Pour faire face à sa fonction centrale : celle de diffusion des nouvelles techniques et méthodes de production,l'Ord a mis en

FIG. n°17 : EVOLUTION DES PRIX ECONOMIQUES ET FINANCIERS DU NPK.

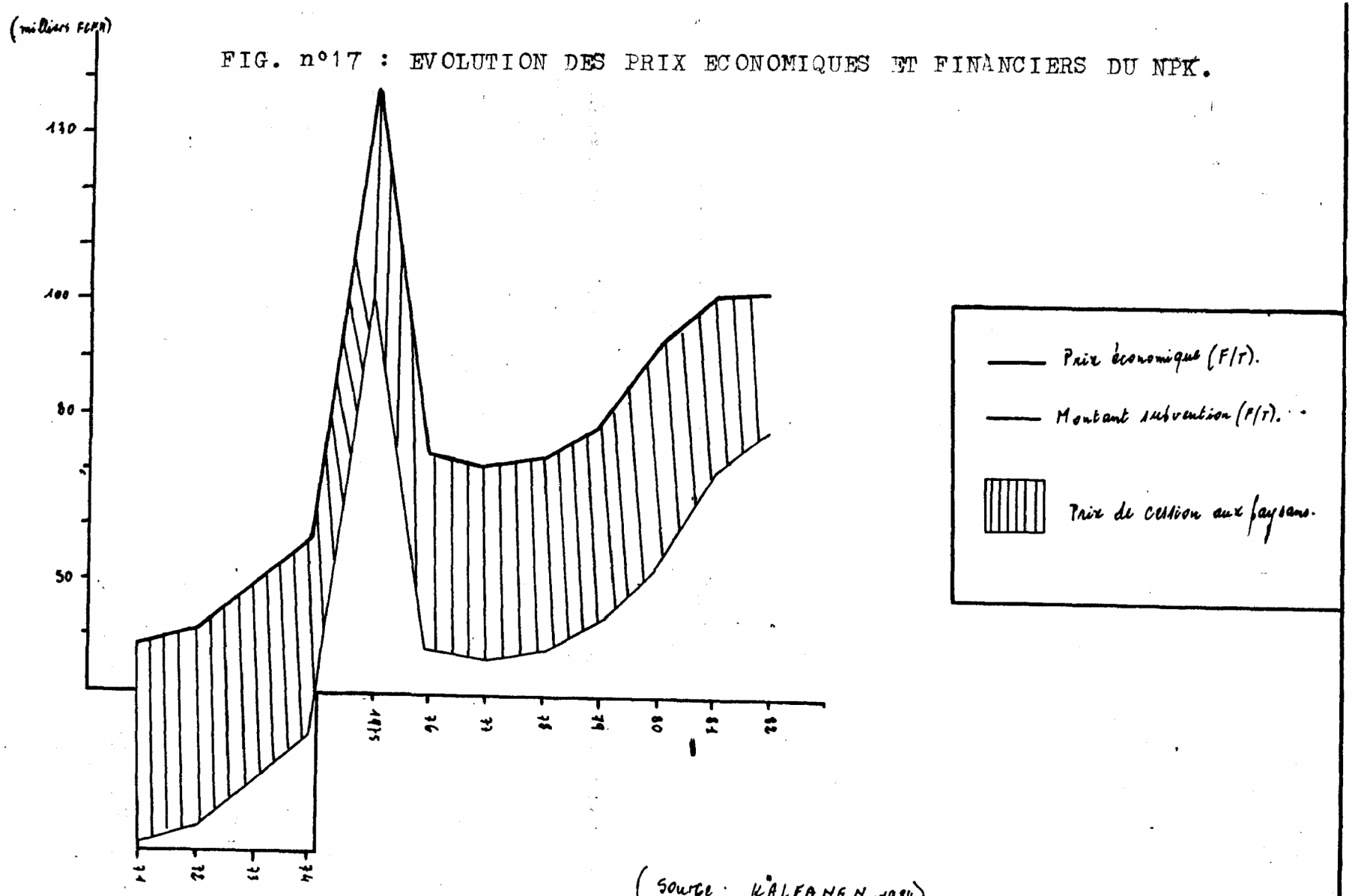

(Source : KÄLFANG N., 1984)

place un certain nombre de structures pour assurer un meilleur encadrement de son territoire.

L'organigramme se compose : d'une Direction Générale à BOBO-Dioulasso qui regroupe tous les Services Centraux; cinq secteurs : Houndé, Bobo-Nord, N'Dorola, Bobo-Sud et Orodara qui coiffent vingt-quatre sous-secteurs (cinq dans le secteur de Houndé, six dans celui de Bobo-Nord, cinq à N'Dorola et quatre pour chacun des deux autres secteurs)(conf. Carte n° 13); cent vingt centres d'encadrement de base occupés par autant d'agents de base (ou moniteurs) en contact direct et permanent avec des paysans et chargés des tâches de vulgarisation.

b.1) La vulgarisation agricole.

Système d'enseignement non conventionnel, la vulgarisation vise en principe à permettre aux masses rurales, l'assimilation de nouvelles découvertes scientifiques intéressant le secteur agricole et l'application des techniques qui en découlent afin d'améliorer leur culture, la gestion physique et économique de leurs exploitations... à partir de certaines approches.

Jusqu' en 1974, diverses approches : système de ferme ou village pilote, interventions à la base... ont été expérimentées par les sociétés d'intervention (SATEC, CIDR par ex.) et abandonnées pour certaines raisons : insuffisance de personnel qualifié, absence de structures d'appui, confusion entre animation rurale et vulgarisation agricole.

C'est en 1979, qu'une politique de vulgarisation assez rationnelle pût être instituée. Conçu et expérimenté en Inde en 1970, le Burkina, par l'intermédiaire des ORD de la Volta Noire et des Hauts Bassins, fut sous la houlette de la Banque mondiale, le premier Pays africain à appliquer ce système dit Training and Visit (formation-visite ou système P.C/ P.S (20)).

Le système F/V reposait, d'une part, sur une organisation rigoureuse de toutes les structures de vulgarisation : le regroupement de toutes les activités au sein d'un service unique, l'élaboration d'un programme annuel précis à tous les échelons,

---

(20)- PC = Paysan Conducteur; PS = Paysan Suiveur.

CARTE n°13 : ORGANISATION DE L'ENCADREMENT AGRICOLE.

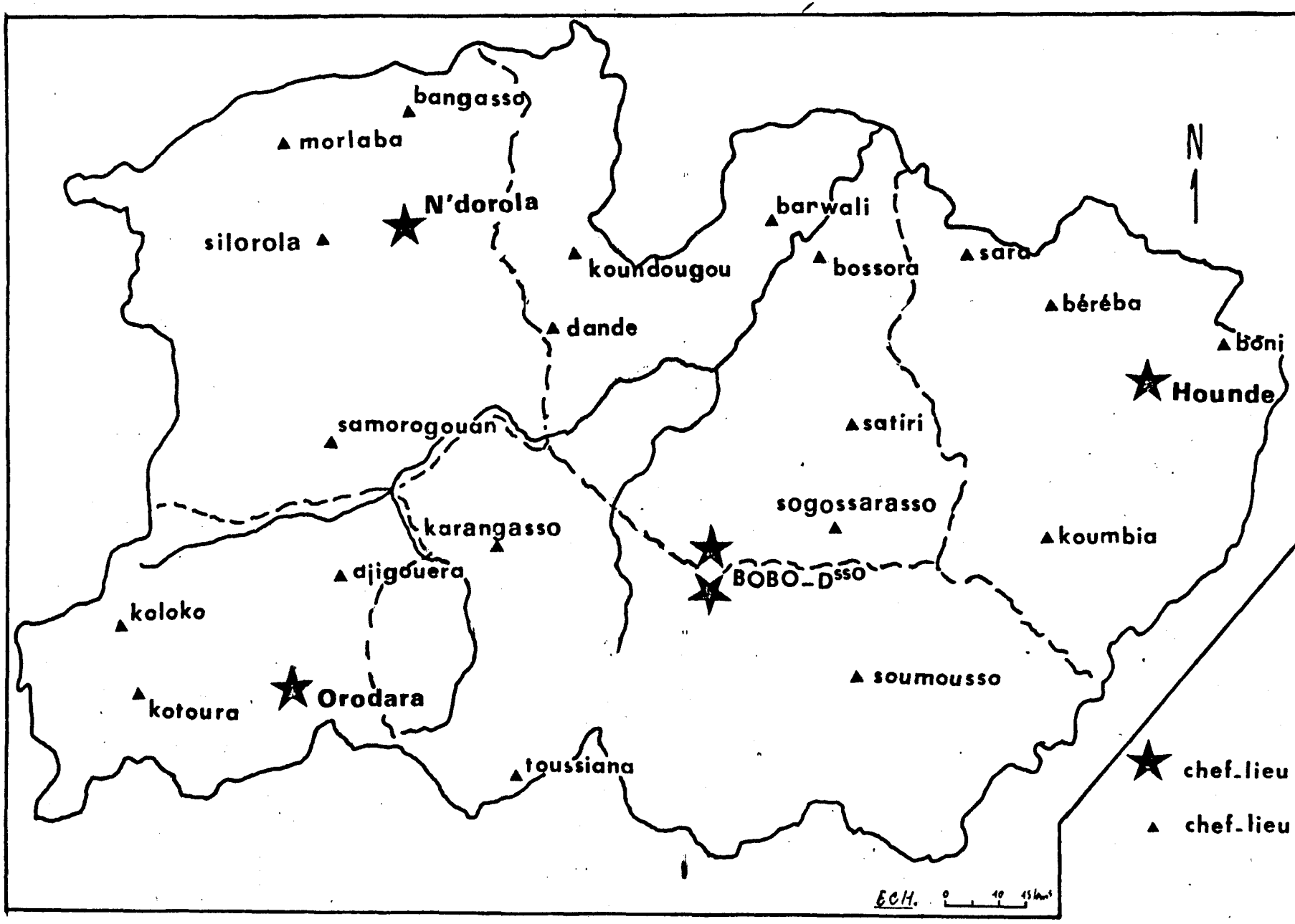

une coordination avec les sources d'approvisionnement en facteurs de production et des organismes de crédit, un contact permanent avec les stations de recherche régionales et enfin, l'affectation exclusive des moniteurs aux tâches de vulgarisation.

D'autre part, à l'échelle de chaque unité d'encadrement agricole (U.E.A.), la définition d'une population cible à encadrer et la hiérarchisation des actions de vulgarisation. En effet, le moniteur sélectionnait un certain nombre de paysans pilotes (ou P.C.), déjà bien équipés, sensibilisés aux nouveaux thèmes techniques vulgarisés et enregistrant de bonnes performances, autour desquels il regroupait des paysans suiveurs (encore attardés).

Au cours de séances de travail régulières tenues directement dans le champ du P.C. et auxquelles les P.S. sont tenus d'assister, l'agent expose et explique ses idées, écoute les suggestions. Le suivi de chaque groupe s'étale sur deux campagnes.

Parallèlement à cette concentration des efforts sur certains groupes, l'agent ciblait ses informations sur les cultures principales (le coton, le maïs et le sorgho). Enfin, on organisait des journées collectives de démonstration auxquelles tous les paysans du sous-secteur étaient invités afin d'admirer les résultats acquis par un exploitant choisi et spécialement encadré.

Contestée sur certains de ses aspects touchant à :

-son efficacité : des P.C. incapables de retransmettre les messages aux P.S. ou répugnance de ceux-ci à assister aux séances de formation des P.C.,

-sa philosophie : sélectivité dans son principe, détermination de groupes sociaux traditionnels par rapport à un concept (le progrès agricole) qui n'est pas celui autour duquel ils sont originellement structurés;

- l'existence d'une certaine contradiction entre les interventions du Bureau des Actions Communautaires et les approches de l'encadrement de base : le premier privilégie le groupe et sa dynamique, le second le leader et ses motivations, le système P.C./P.S. a été remanié en1985.

b. 2) Les thèmes de vulgarisation.

Le paquet de techniques vulgarisées porte sur :

-l'amélioration de la préparation des terrains de culture avant les semis;

- l'abandon du semis en foule au profit du semis en ligne, la réalisation du démariage des plants (deux pieds par poquet au maximum) et le respect d'intervalles de 80 à 90 cms entre les lignes;

- une bonne exécution des façons culturales : les sarclages précoces (deux semaines après le semis) et le buttage attelé facilitant un enracinement correct du plant.

- l'application systématique d'engrais minéraux : cent kilogrammes de N.P.K. après le premier sarclage et cinquante kilogrammes d'Urée avant le buttage par hectare(*).

- le traitement du coton à l'insecticide.

Assez récemment se sont ajoutés des conseils ayant trait à la pratique de rotations, d'aménagement des fosses fumières, l'utilisation de fumures de fond (le Burkina-Phosphate) et d'herbicides.

Malgré le caractère relativement simple de ce package, on a d'abord songé à le faire appliquer exclusivement sur la culture cotonnière avant de l'étendre aux autres cultures.

3) Les Autres Projets.

En plus du programme cotonnier précédent, les Hauts-Bassins ont bénéficié d'un certain nombre d'actions de développement spatialement plus circonscrits et de secteurs de production plus spécifiques.

- les trois plus grands projets d'aménagement hydro-agricoles : le Périmètre dit de la vallée du KOU qui couvre 1200 ha, celui de BANZON, 900ha, actuellement en fonction et le Projet de Développement rizicole de MIEMA-DIOMKELE en cours de réalisation (aménagement de 600ha sur les 3500 prévus). Ils sont tous destinés à produire du riz.

- le P.E.O.V. (Projet Elevage Ouest Volta) lancé en 1976, consiste en un programme destiné à contribuer à un développement de la production animale dans les deux ORD (20% du cheptel national) par l'amélioration de la commercialisation du bétail, la transformation de la viande et la mise en place d'un service vétérinaire efficace. Il était surtout prévu le développement d'un système de Ranching collectif sur une superficie de 15000ha située autour de Samorogouan et intéressant 2100 familles d'éleveurs et de paysans-éleveurs (nous signalons seulement la présence de ce projet car il est absent de la présente étude).

(*). N.P.K: 14% de N., 23% de P_2O_5, 14% de S. et 1% de Bore.

-Quelques projets-pilotes :

. le Service de Développement de l'IRFA (l'Institut de Recherche Fruitière et des Agrumes) créé en 1982 tente d'apporter un appui aux producteurs de fruits;

.l'action communautaire du CAP de MATOURKOU qui essaie de vulgariser "formes d'agriculture complètes" de l'exploitation moderne.

L'ensemble de cet ambitieux programme a été injecté au sein des espaces ruraux autochtone, parallèlement aux migrations internes qui s'y mettaient en place. Examinons, à présent, les résultats.

- D E U X I E M E P A R T I E -

L E S R E P O N S E S D U M O N D E R U R A L.

Globalement, toutes les populations rurales des Hauts Bassins ont répondu favorablement à cette forme d'agriculture semie-commerciale que les Pouvoirs Publics tentent d'y promouvoir.

On note, cependant, d'un Secteur à un autre, des différences quant au contenu : certains Secteurs se sont engagés dans les créneaux officiels, ceux que les grands projets essaient d'asseoir, tandis que, les autres ont mis l'accent sur de nouveaux types de productions commerciales.

Chapitre Un : LES ESPACES DE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE COTONNIERE.

Avant d'aborder les principaux aspects de cet ensemble, voyons, d'abord, nos repères statistiques.

Nous avons évité, systématiquement, les rapports techniques que les Services de l'ORD publient après chaque campagne; par expérience, nous savons que leur contenu rend faiblement compte de la réalité des activités. Car, si des efforts importants ont été entrepris depuis quelques années visant à améliorer le traitement de l'information, les méthodes de collecte du matériau de base (dans les exploitations et les villages) restent peu fiable.

Nous nous appuyons, essentiellement, sur trois types de statistiques complémentaires.

- KALFANE N. et COCHELIN P. (Bibliogr. n°24) ont tenté en 1984 de faire un inventaire de toutes les statistiques officielles disponibles sur l'ORD des Hauts Bassins: celles publiées par la SOFITEX et par la Direction, en les confrontant entre elles, les complétant et, éventuellement, en les modifiant par certains procédés de redressement (graphiques, statistiques).

Les résultats, présentés par Secteur, peuvent être classés en trois catégories selon leur qualité.

Les éléments financiers: volume du crédit distribué, les prix d'achat des principaux produits agricoles, les prix économiques et financiers des facteurs de production ... etc, sont les plus fiables.

Quant aux résultats des trois principales cultures (le coton, le sorgho et le maïs), la qualité est variable. Elle est bonne en ce qui concerne les volumes de production cotonnière et ses rendements moyens. Les autres paramètres: les superficies emblavées, les volumes d'intrants utilisés sur les parcelles cotonnières, les productions, les rendements des céréales sont moins significatifs; ils ne sont utilisables que sous forme d'ordre de grandeur comme, par ailleurs, toutes les données sur la dernière rubrique, à savoir les cultures dites secondaires: les millets, le fonio, les sésames, l'arachide ....etc.

- Le second document, intitulé "Enquête de base" conduite les Services statistiques de l'ORD en 1984, présente les résultats d'une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 2675 groupes de production répartis comme suit:

	Secteur de Houndé	Bobo-Nord	N'dorola	Total
Echantillon (nb. de G. P.)	671	1346	658	2675
Taux sondage redressé (%)	5,25	11,51	5,82	17,31

(Source: DP/E, 1984)

Nous ignorons sur quelle base les groupes de production (GP) retenus ont été sélectionnés, mais nous tenons à préciser que les taux de sondage sont sur-estimés. Car, même si le recensement de la population ne permet pas encore de connaître le nombre total des groupes de production en 1985, il a fourni un nombre global de ruraux deux fois supérieurs aux estimations auxquelles cette enquête était parvenue (300 000hbts contre 170 000). Néanmoins, cette enquête garde sa valeur car, c'est la seule qui ait été conduite sur le terrain par des professionnels.

Elle poursuivait deux objectifs. D'une part, elle tentait de saisir les faciès humains des exploitations: leur structure familiale, le nombre de personnes et d'actifs par groupe; d'autre part, de mesurer les degrés de pénétration des différents thèmes techniques vulgarisés depuis 1970: l'équipement des paysans en matériel de culture (charrues, butteurs..), la pratique des nouvelles façons culturales (labour attelé, sarclages...). Les résultats ont également été présentés par Secteur.

- Enfin, nous avons mené notre propre enquête auprès de 467 exploitants appartenant à cinq villages différents (Cf. Carte de repère ci-contre).

A KIERE, un village situé à 25 kms au Nord-Ouest de Houndé, nous avons retenu 127 GP (60% des GP du village). Au départ, nous avions ajouté deux autres villages, Karaba et Bouahoun, pour représenter le Secteur de Houndé; mais, rapidement, nous nous sommes aperçu, qu'à quelques nuances près, les paramètres qui sont l'objet de notre intérêt y étaient semblables. Par conséquent et pour des commodités personnelles, nous avons finalement limité

Carte de repère.

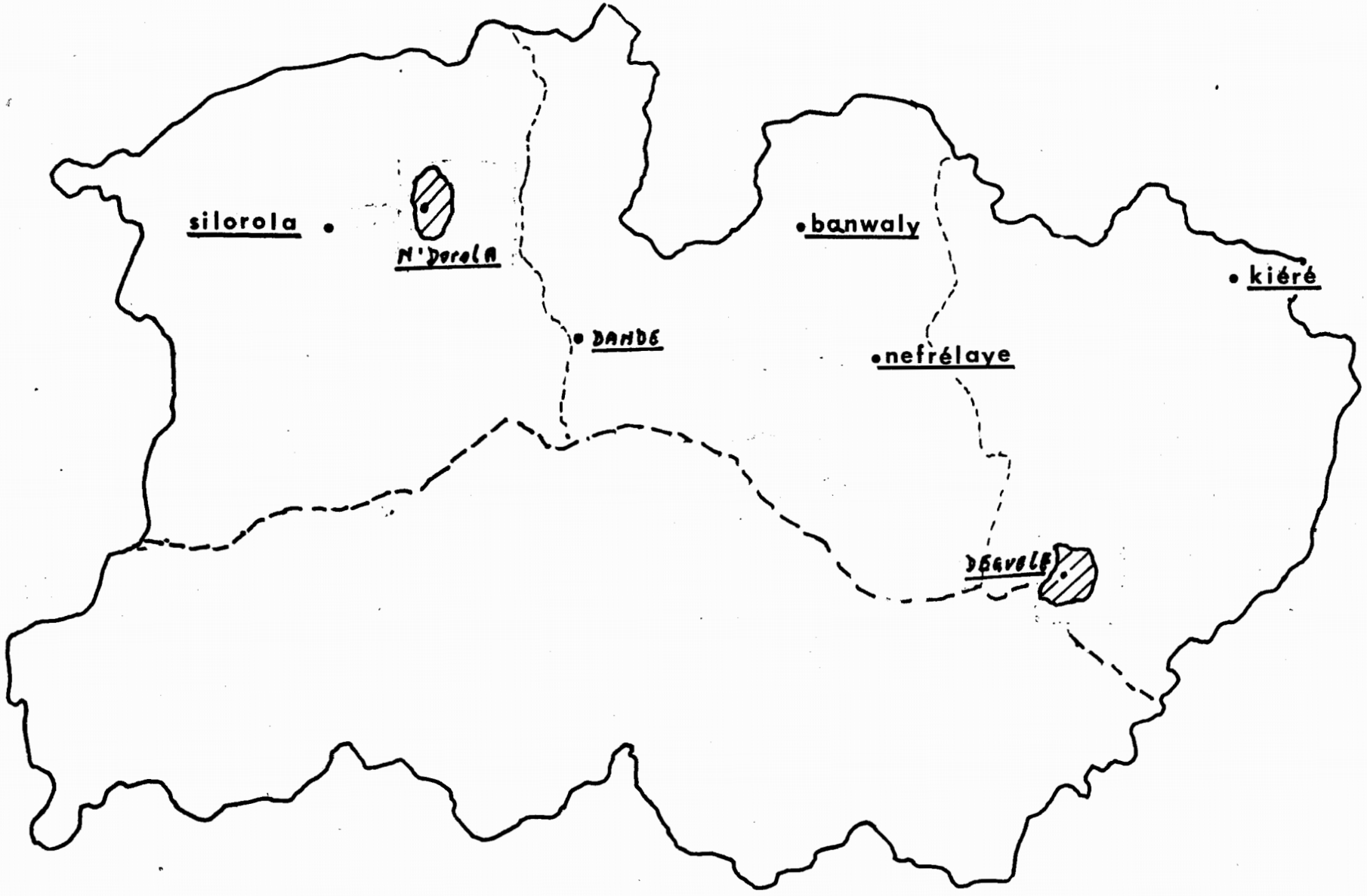

le choix au village de KIERE pour représenter l'ensemble des populations autochtones du Secteur de Houndé (il y est encore l'un des rares villages à être épargnés par la mouvance migratoire).

Dans le Secteur de Bobo-Nord, nous avons orienté notre intérêt vers la première population et sa principale force économique, à savoir les migrants. Nous avons retenu 200 exploitations dont: 30 à Dandé, 91 à BANWALY et 79 à NEFRELAYE qui traduisent chacun, une situation particulière. A Dandé, l'installation des trente exploitants est récente(moins de cinq ans), dans les deux autres villages, elle est plus ancienne(plus de dix ans). Mais à Banwaly, les migrants ont dû s'insérer au sein d'un terroir autochtone alors que ceux de Néfrélaye se sont installés aux environs d'une forêt classée quasiment vides d'habitants locaux. Ce choix permet d'évaluer l'influence des deux facteurs déterminants sur la trajectoire agricole de ceux-ci: le temps de présence et l'environnement local, où qu'ils s'établissent(dans ce Secteur ou ailleurs).

Enfin, dans le Secteur de N'dorola,nous avons procédé autrement. Nous sommes tombé par chance sur un échantillon de 120 exploitants, préparé pour une défunte enquête(en 1984) visant à analyser le "retard" de ce Secteur sur le plan agricole. L'échantillon se compose comme suit: 30 familles à N'dorola ainsi qu'à Morolaba et 20 familles à Bangasso, Samorogouan et à Silorola.

Dans les trois Secteurs et dans les différents villages (ou ensemble de villages) qui les représentent, nous n'avons pas choisi des exploitations, mais plutôt des groupes. Tous les deux ans, ces groupes, de taille variable selon les localités (10-15 exploitants), sont constitués par les encadreurs; ils comportent un certain nombre de leaders (deux à trois par groupe) autour desquels sont regroupés des paysans moyens (les PS). Nos différents groupes ont été retenus à l'issue d'un tirage; notre enquête elle-même visait à cerner les stratégies de production des exploitants au cours de la campagne agricole 1985/1986.

A - LA PRISE EN COMPTE DES SCHEMAS COTONNIERS DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTION.

I- Les Résultats Généraux.

1- La production de coton: le monopole des Secteurs Nord.

a- Un succès à l'échelle de l'ORD.

Jusqu'en 1970, dans les Cercles de Bobo et d'Orodara (l'ORD actuel), le coton ne représentait qu'un phénomène agricole et économique mineur. Sa culture, présente dans de nombreux villages et héritage des premières tentatives de la CFDT depuis 1950, demeurait traditionnelle: utilisation de variétés rustiques, semis à la volée dans des parcelles portant déjà d'autres cultures. La population rurale utilisait, surtout, la production pour la confection de cotonnades traditionnelles servant à divers usages, au détriment d'une commercialisation desservie par la faiblesse du nombre de points de collecte et leur mauvaise distribution.

La production collectée, restée faible et même discrète(moins de 6000t), commença à acquérir de l'importance à partir de 1971/72, parallèlement au lancement des premiers projets nationaux qui vont s'attacher à réorganiser, restructurer et rationnaliser tous les circuits de l'économie cotonnière, à sensibiliser et tenter de convaincre le monde rural de saisir cette nouvelle opportunité.

Elle s'accrût régulièrement de plus de 28% en moyenne par campagne jusqu'en 1976/1977 (excepté un léger recul de 5,5% en 1973/74), à peine contrariée par l'instabilité pluviométrique que les Hauts Bassins enregistraient alors. Cette forte croissance permit à l'ORD de porter sa production de 8200t à 20 682t en cinq campagnes; elle traduisait une adoption massive du coton.

Mais depuis 1977, la production semble marquer le pas. Ses palliers de croissance sont devenus nettement plus modérés: moins de 8% en moyenne entre 1977 et 1979, insignifiants entre 1981 et 1983(respectivement +0,9 et +0,3). Seules les campagnes de 1978/79 et 82/83 ont connu des taux de 26 et 35%; ils coincidaient avec les revalorisations du prix d'achat du coton les plus sensibles(37,5% et 14,5%). Plus profondément, cette stabilisation de la production traduit l'affaiblissement d'apports de nouvelles superficies emblavées en coton (Cf. Fig. n°18).

CARTE n°14 : REPARTITION PAR SOUS-SECTEUR DE LA PRODUCTION COTONNIERE
(Campagne 1979-1980)

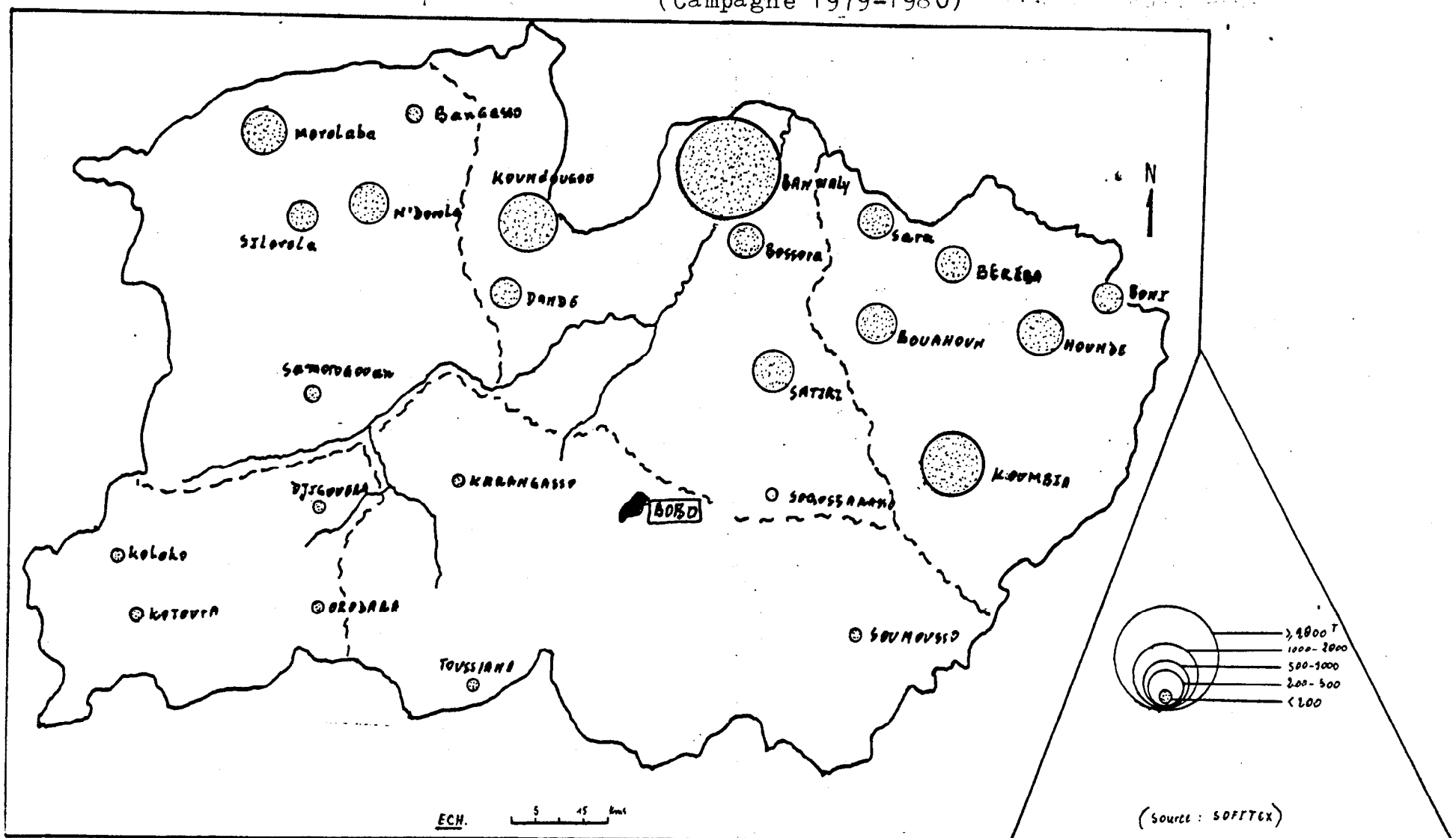

Néanmoins, les Hauts Bassins ont pu raffermir progressivement leur position sur le plan national: de 20% en moyenne jusqu'en 1969/70, sa participation passa rapidement à 30%, puis à 40% à partir de 1974/75. Ils parvinrent enfin, en 1981/82, à supplanter l'ORD de la Volta Noire, le co-bénéficiaire des projets et son principal rival, et devint le premier producteur national de coton. En 1984/85, les Hauts Bassins ont produit 38 431^{t}(44% environ) et la Volta Noire 41% (36 662^{t}) de la production nationale.

Cependant, si sur le plan statistique, le développement de la production cotonnière a connu un caractère spectaculaire, il laisse aussi apparaître d'importantes disparités dans sa répartition géographique (Voir Carte n°14). Cette situation semblait agacer les Experts de la BIRD qui notaient, dans leur rapport d'évaluation du Pcov "... malgré une évolution globale satisfaisante dans la zone du projet, personne ne peut expliquer les causes de l'extrême diversité des résultats obtenus selon les Secteurs...".

b- Les Secteurs Nord: les principaux producteurs de coton

Les performances des Hauts Bassins en matière cotonnière, ont été l'oeuvre des Secteurs de Bobo-Nord, de Houndé et de N'dorola regroupés au Nord de son territoire (d'où le terme de Secteurs Nord).

Ensemble et depuis le début de l'aventure cotonnière, ils ont toujours fourni plus de 90% de la production totale: 95% en 1971/72, 92% en 1983/84 (Cf. Fig. n° 18).

b.1)- Le Secteur de N'dorola

Dans ce groupe, le Secteur de N'dorola occupe toujours le troisième rang, bienque sa production ait bénéficié des rythmes de croissance les plus importants: 41% en moyenne par campagne entre 1971 et 1976, 20% environ de 1977 à 1979. Malgré un net essoufflement à partir de 1980 (3,5%/an), ce secteur a porté sa part de production de 10% en 1970 à 21% environ de la production de l'ORD en 1984 (avec 7997^{t}) sans pour autant parvenir à combler le retard qu'il accusait vis à vis des deux autres depuis l'origine du programme cotonnier (Cf. Fig. n° 19ab et 20c).

b.2)- Le Secteur de Houndé.

Il a été l'objet d'une évolution quasiment inverse

FIG. n°18 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE COTON DES HAUTS-BASSINS.

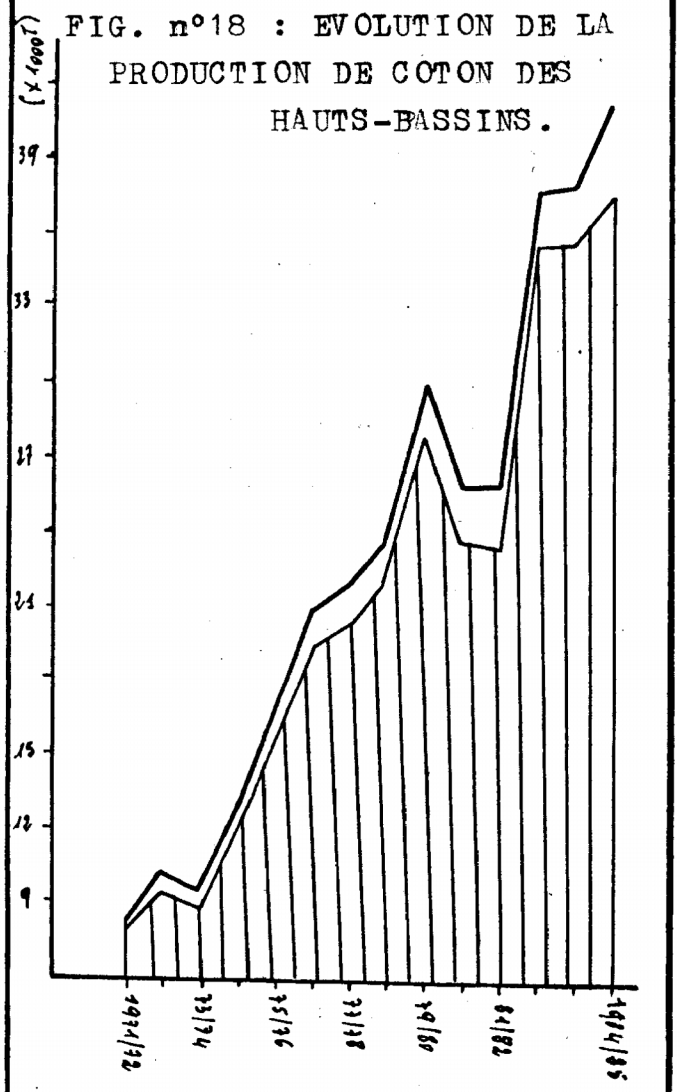

FIG. n°19 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES S. NORD.

a- en tonnes de coton

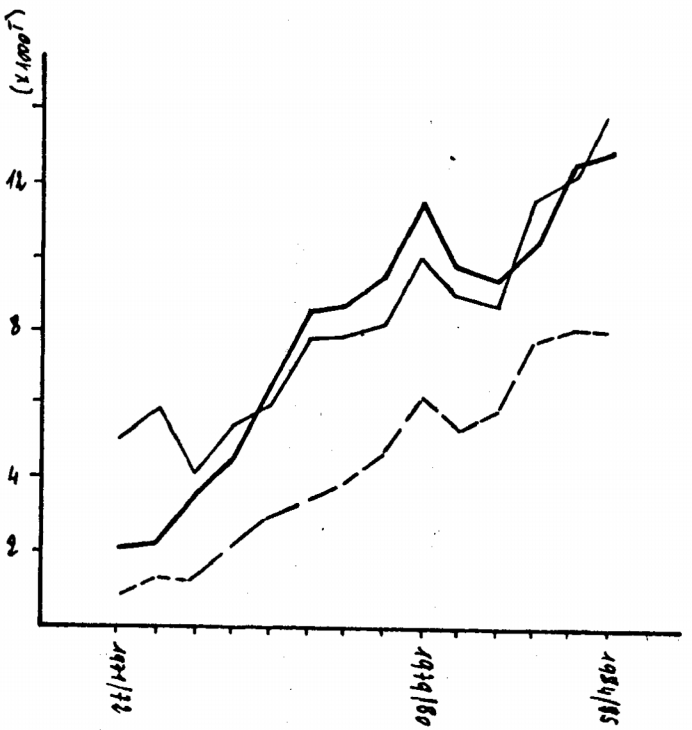

b- indices

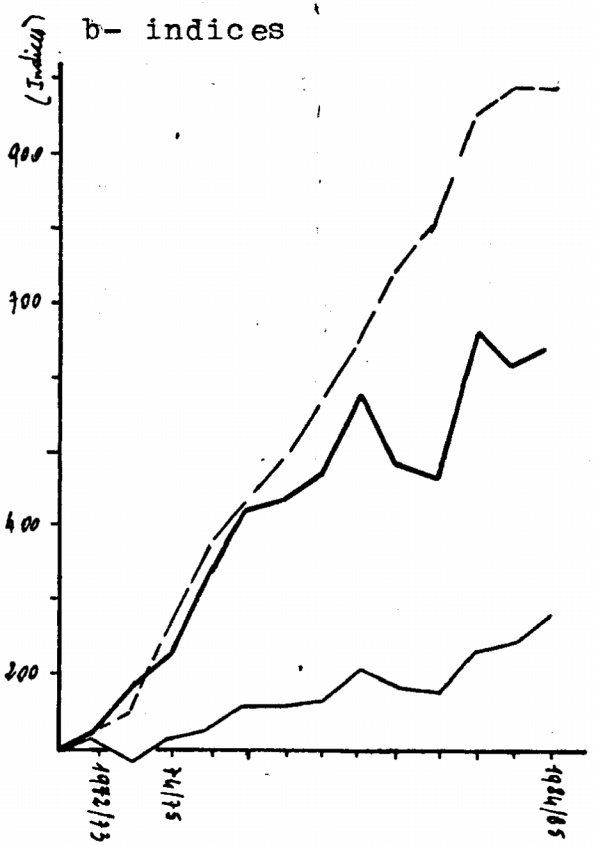

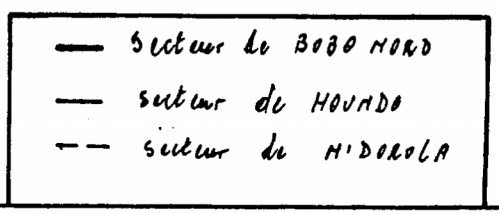

(source : SOFITEX)

de celle du secteur précédent. En 1970, alors que les deux autres Secteurs redécouvraient la culture cotonnière, celui de Houndé connaissait une production relativement élevée (près de 5000t). Il appartenait à un groupe de Secteurs (celui de Boromo, de Solenzo, Dédougou dans la Volta Noire et l'ensemble du pays Mossi) que la CFDT avait retenu depuis 1950 comme zones-test de développement du coton et dont les populations ont été sensibilisées plus précocement à cette nouvelle culture et aux diverses initiatives qui l'ont accompagnées. Mais, après 1970, comme s'il avait épuisé ses ressources, ce Secteur présente une dynamique irrégulière et inscrite sur un fond de modération: en dehors des campagnes de 1972, 74, 79 et de 1982 (dont les taux de croissance sont supérieurs à 20%), toutes les autres sont restées dans une fourchette de deux à dix pour cent (si elles n'étaient pas en baisse).La modération de la production s'est conjuguée avec une faible progression de nouvelles superficies cotonnières. De sorte que, l'influence de ce Secteur dans la production s'est effritée progressivement: 60% en 1970, 34,35% en 1983/84; grâce à une production de 14 000t en 84, il a réussi à reprendre la première place que, depuis 1975/76, lui avait ravi le Secteur de Bobo-Nord (Cf. Fig n°19ab et 20a).

b.3)- Le Secteur de Bobo-Nord.

Il a rapidement émergé sur la scène cotonnière des Hauts Bassins grâce à l'installation des migrants qui, pour diverses raisons, sont, à priori, perméables aux innovations agricoles.

Les premières se rattachent aux motivations de départ. Comme nous l'avons déjà indiqué, les migrations internes résultent surtout des mauvaises conditions de production mal ressenties par certaines franges de la population rurale et l'orientation vers les "Terres Neuves" de l'Ouest, s'assimile à la recherche de facteurs susceptibles de bonifier leurs activités agricoles, qu'ils soient d'ordre physique (pluviométrie, pédologie) ou économique (présence de nouvelles opportunités de production comme le coton).

Les autres facteurs favorisants relèvent de la personnalité même du migrant: ils sont en majorité (65%) des jeunes-adultes de moins de quarante ans (premier élément porteur). Et tout aussi significatif que leur âge, est leur statut socio-économique dans leur village d'origine: dans une proportion de deux sur trois à trois sur quatre, selon qu'ils soient venus directement ou non du pays mossi, les migrants étaient des aides-familiaux, mariés;pour

eux, la migration représente l'occasion d'accéder à l'autonomie économique (c'est la principale gratification et la deuxième source de motivation).

Cet esprit novateur, caractéristique de toute migration, conjugué avec l'aspect massif des installations dans ce Secteur y ont favorisé une promotion rapide du coton basée principalement sur les apports successifs de nouvelles superficies emblavées. Celle-ci a surtout été remarquable entre 1970/71 et 1976/77: le volume de coton commercialisé quadrupla et le Secteur s'installa au premier rang. La progression devint plus hésitante entre 1977 et 1979 (+36%) et très irrégulière: la production baissa de 24% de 1980 à 1982, se redressa en 1983 (+45%) et recula une fois de plus au cours de la campagne suivante (Cf Fig. n° 19ab et 20b). Le Secteur de Bobo-Nord a produit douze milles tonnes de coton en 1984/85.

La percée de l'économie cotonnière dans ces trois Secteurs tient à l'approche sélective (ou progressive selon les responsables) que les premiers projets telsque le Pcov et le Pdaov ont privilégié. Elle a permis la mise en place d'un réseau d'agents de vulgarisation relativement dense: un agent pour trois villages environ (3,3 dans le Secteur de Bobo-Nord, 2,74 à N'dorola et moins de deux villages par agent dans celui de Houndé, soit 300 à 500 exploitations par agent). Ils semblent avoir joué efficacement leur rôle de relai, de mobilisation des cultivateurs.

Les Secteurs Nord couvrent 15 490 km^2 (62,5% du territoire)et comptaient en 1985, 300 553 hbts (55,6% de la population).

2- Les innovations vulgarisées: une sélection.

a- l'équipement des GP: une approche quantitative.

En dépit des efforts entrepris dans le cadre des différents crédits mis en place dans le sillage des projets en matière d'équipement des groupes de production en matériel de culture et de transport, les résultats restent faibles.

Dans ce domaine, le Secteur de Houndé enregistre les meilleurs résultats: 48% des cellules de production disposent d'une charrue, 42,5% d'un butteur, seulement 9% d'un semoir et 31% d'une charrette; de nombreux paysans ont su profiter de la filière des Groupements Villageois.

Le mouvement est plus précoce dans les deux autres Secteurs:

FIG. n°20 : EVOLUTION INDICIAIRE COMPAREE DE LA PRODUCTION ET DES SUPERFICIES EMBLAVEES EN COTON.

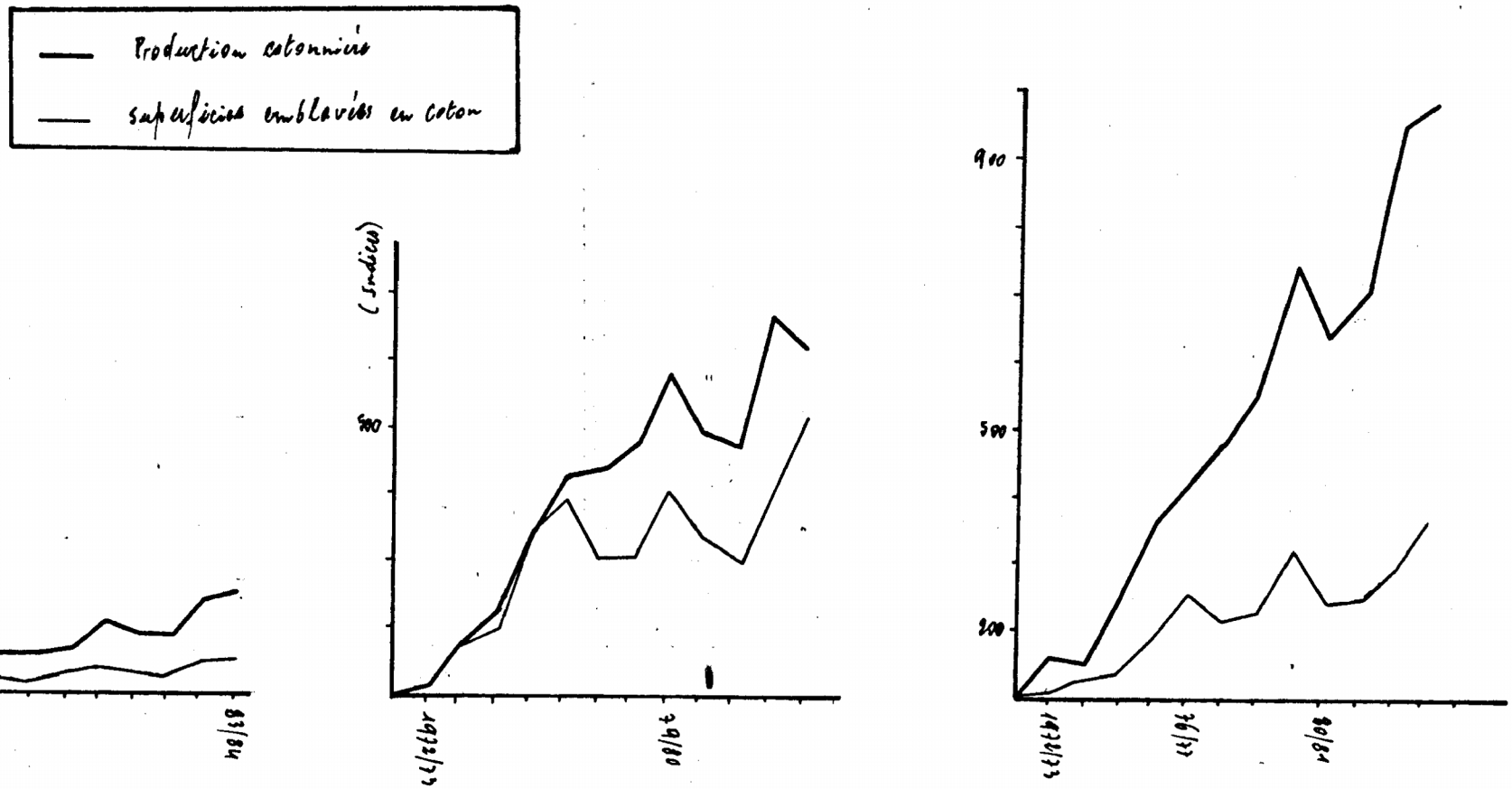

(Source : O.R.D-H.B)

(* les superficies cotonnières ont été sous-estimées).

un quart des familles de celui de Bobo-Nord possèdent une charrue, 16% une houe, 14% un butteur et 21% une charrette, tandisque dans celui de N'dorola, 22% des paysans sont équipés d'une charrette, 21% d'une charrue et moins de 5% pour les autres types de matériels.

Pour la traction de ce matériel, les cultivateurs de N'dorola utilisent l'âne pour la charrette, les bovins pour le matériel de culture comme ceux de Houndé et les autochtones de Bobo-Nord qui, cependant, dressent les boeufs pour les deux tâches. A l'inverse, les migrants préfèrent utiliser exclusivement l'âne pour les deux tractions, une technique importée du pays mossi.

Si cette différention des Secteurs face au choix des animaux de trait s'explique par des choix volontaires (les migrants), un manque d'informations ou des évaluations de coûts sur le court terme (les paysans de N'dorola), les déséquilibres entre les différents éléments constituant les parcs en matériels des exploitations, résultent d'un choix de fabrication adoptés par les ARCOMA (Atelier de Conception et de commercialisation du Matériel Agricole, principaux fournisseurs des ORD).

En effet, jusqu'en 1980, tous les éléments d'équipement étaient conçus d'une manière indépendante les uns des autres. Cette formule facilitait, sans aucun doute, l'accès à chacune des unités, mais inversément, dissuadait tous ceux qui voulaient acquérir la chaîne complète au même moment ou de manière rapprochée; d'où le caractère progressif par étalement dans le temps de nouvelles acquisitions.

Elle a aussi, dans une certaine mesure, favorisé l'approche sélective qu'observe le paysan face à toute nouvelle initiative touchant à son activité. Les utilisateurs sont peu satisfaits des semoirs et des sarcleurs: les premiers les contraignent à assurer un démariage (à cause du nombre souvent élevé de plants par poquet), les seconds sont inefficaces face aux herbes rampantes (tel que l'Impérata) et peu pratiques sur les parcelles non aplanies. Dans ces conditions, ils deviennent des éléments secondaires dans les stratégies d'équipement des groupes.

Ceux-ci privilégient:

- d'abord la charrue dont l'apport est décisif pour un bon démarrage de la campagne agricole (surtout dans le contexte d'irrégularité de la pluviométrie) et pour la satisfaction d'importantes ambitions culturales;

- ensuite le butteur qui, complémentaire du précédent, permet de résorber le goulot d'étranglement du calendrier agricole que constitue la période des sarclages, par une réduction du nombre de ceux-ci;

- enfin la charrette qui pallie aux défaillances de certaines pratiques sociales villageoises telque le transport collectif des récoltes des champs de brousse au village.

Et plus généralement, les paysans préfèrent disposer de plusieurs de ces unités dans leur parc avant de songer à les compléter. C'est le cas du tiers des groupes de production équipés dans le Secteur de Houndé, du cinquième de ceux de N'dorola et de 16% de ceux de Bobo-Nord; ils comptent dans leur parc plus de deux charrues (également plus de deux butteurs à Houndé).

Ce cumul de matériel par une minorité absorbe, partiellement, les fortes progressions du nombre de charrues qu'on observe, dans les trois Secteurs, depuis 1977 (Cf Fig. n° 21) et éclaire l'utilisation qu'ils entendent faire de ces nouveaux moyens de culture.

b- Les techniques de culture: une application sélective

L'enquête réalisée par le Département Suivi-Evaluation de l'ORD en 1984, aboutissait aux résultats ci-après.

- Plus d'un quart des exploitants des différents Secteurs: 24,6% à Houndé, 28,3% à Bobo-Nord et plus de 30% à N'dorola, n'applique aucune des techniques culturales proposées par les services de vulgarisation.

- Près de la moitié de ceux-ci: 43% à Houndé et à N'dorola, 52% à Bobo-Nord n'a accepté qu'une partie du package technique.

- En fin de compte, moins d'un tiers des groupes de production de Houndé(32%), 19% de ceux de Bobo-Nord et 17% de ceux du Secteur de N'dorola suivent intégralement les conseils des moniteurs. On remarque que ces proportions sont relativement voisines de celles obtenues en matière d'équipement; ce qui montre l'importance de l'acquisition de tout ou partie des nouveaux moyens matériels de culture dans l'accès aux techniques visant à améliorer les systèmes de culture.

Les meilleurs résultats portent sur:

- Le pré-labour des parcelles: en effet 72% des champs sont labourés dans le Secteur de N'dorola, 70% de ceux de Houndé et 60% des surfaces emblavées à Bobo-Nord. Ces pourcentages, aux-

FIG. n°21 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CHARRUES DANS LES SECTEURS DU NORD.

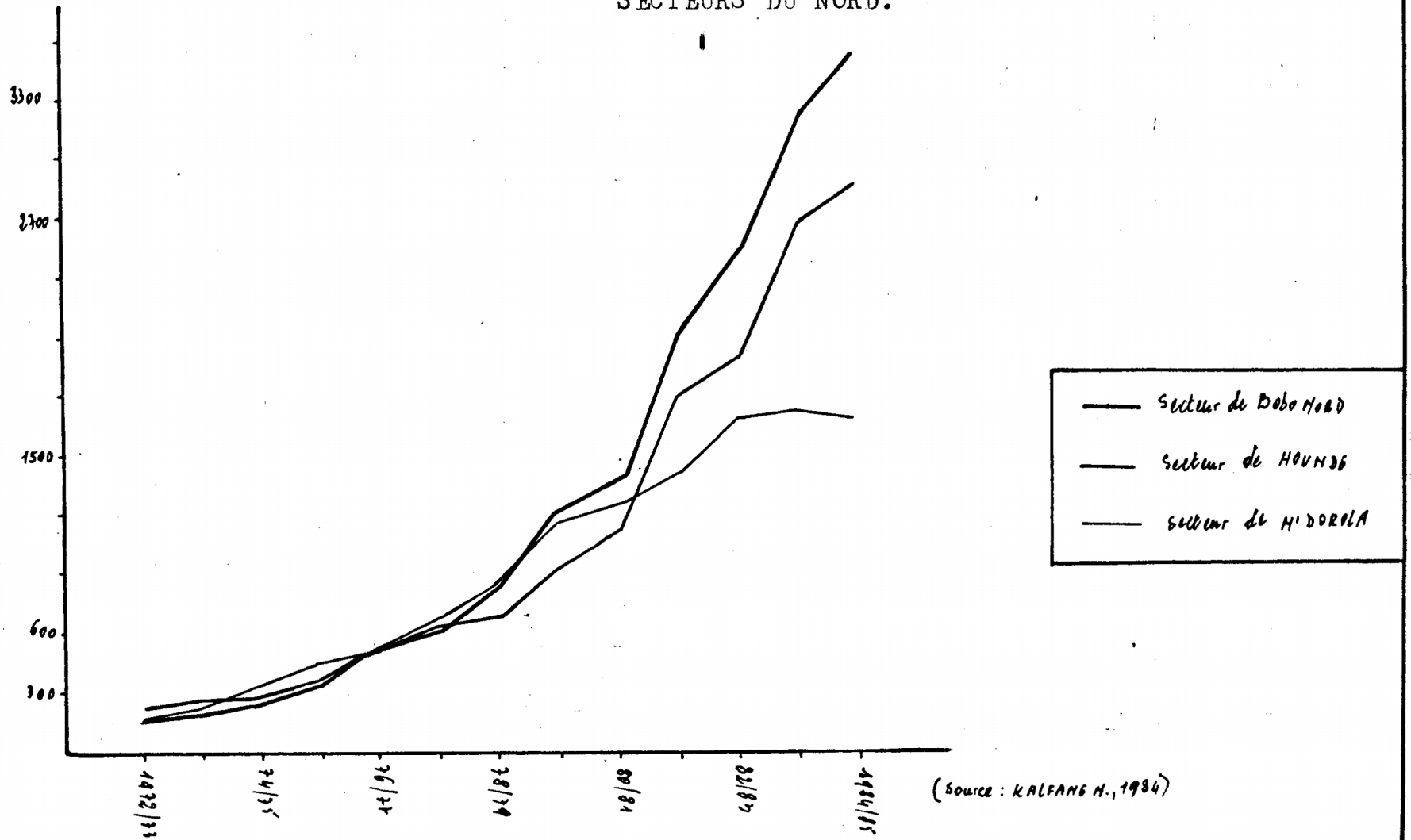

(Source : KALFANG M., 1984)

quels participent les labours manuels, proviennent de la gestion sociale et économique du parc de charrues qui permet à de nombreux paysans non détenteurs d'en bénéficier. La filière sociale joue en faveur des relations familiales, matrimoniales et parfois amicales. La seconde, à caractère économique, est moins désintéressée car, le propriétaire loue son matériel sous certaines conditions: soit un prix à l'hectare (ou à la journée) ou l'équivalent en journées de travail (acquitables au moment choisi par le propriétaire); naturellement ces concours interviennent après l'achèvement des labours des propriétaires.

- Les sarclages: les deux premiers , indispensables, sont toujours effectués (même s'ils sont d'une qualité à la limite du raisonnable). Mais, alors que les groupes équipés terminent par le buttage, les autres doivent exécuter un troisième sarclage; c'est ici qu'on relève une faiblesse: moins de cinq pour cent à N'dorola, 9% à Houndé et 15% à Bobo-Nord des paysans y parviennent.

En dehors de ces deux opérations sensibles, les autres actions de productivié conseillées sont négligées: le traitement des semences aux fongicides, la densité du semis, le démariage, les techniques d'épandage des engrais... etc.

Ces différences entre les exploitations équipées et les autres face aux schémas techniques, s'accompagnent d'une application sélective en fonction des types de cultures; on distingue deux catégories.

- La première regroupe le coton et le maïs. Ces deux cultures font l'objet de la priorité aussi bien dans le déroulement de la campagne agricole que dans l'effectivité des opérations indispensables. Les paysans labourent toujours leurs parcelles, réalisent les semailles entre la deuxième décade de Mai et la seconde du mois de Juin (trois décades au cours desquelles la probabilité de mortalité des jeunes pousses est la plus réduite): 78% à Houndé et 80% à N'dorola des parcelles emblavées en coton y sont ensemencées, 61% à N'dorola et 91% à Houndé de celles portant du maïs (Cf Fig. n° 22). Les deux premières opérations d'entretien sont exécutées précocement, car elles sont jumelées avec les deux apports de fumures minérales (le NPK avec le premier sarclage, l'Urée avec le second ou le buttage).

- Le second groupe de cultures comprend le sorgho, les mil-

FIG. n°22 : EXECUTION DES SEMIS DANS LE SECTEUR DE N'DOROLA

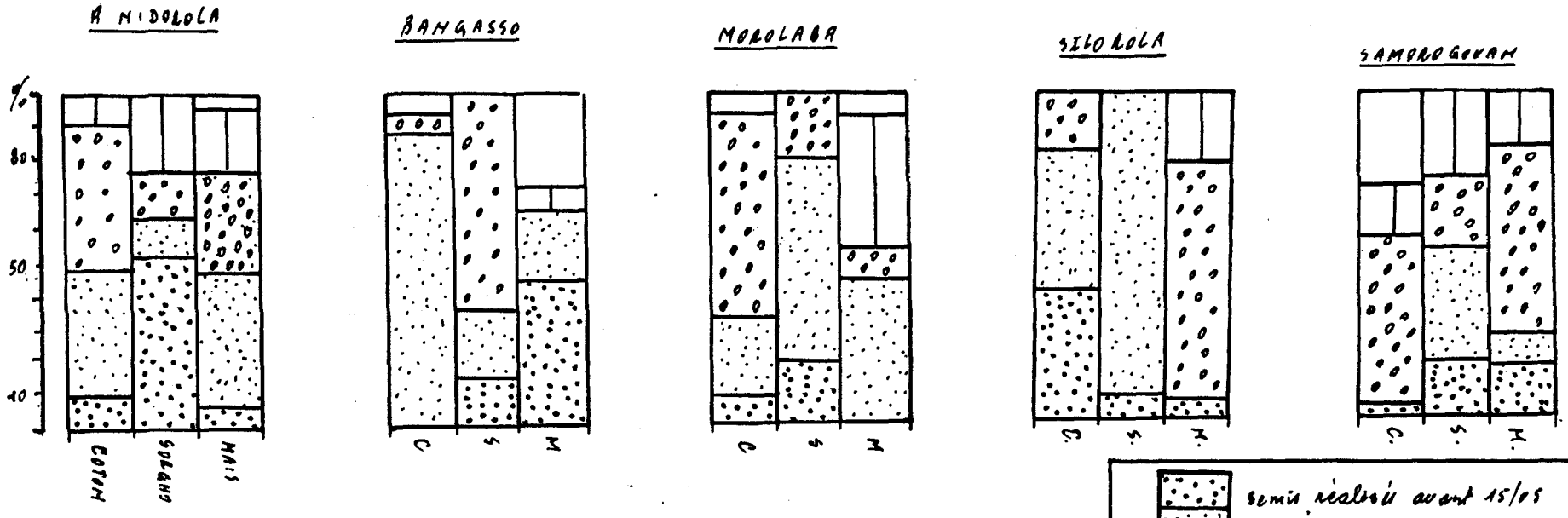

(source : Enquête, 1986)

lets et toutes les cultures diverses(arachide, sésame, riz...). Ces cultures gardent tous les aspects traditionnels sur le plan technique: elles demeurent extrêmement dépendantes des possibilités naturelles de leur support pédologique, leur entretien relativement proche du strict minimum. En plus, elles sont conduites en fonction des deux précédentes cultures: par exemple, alors que les parcelles portant du sorgho sont semées au mois de Mai, le premier sarclage intervient après ceux du coton et du maïs. Plus généralement, l'état de ces cultures reflète la qualité de la pluviométrie reçue et aussi, la plus ou moins bonne maîtrise des travaux par les paysans.

Ces résultats ambigus (un succès au niveau des cultures les plus prédisposées et la difficulté d'entrainement des autres) constituent le premier aspect de la confrontation entre le coton, culture commerciale porteuse de nouveautés, et les céréales.

II- Les Exploitations face à la culture cotonnière : les Stratégies.

1- La prudence des exploitations du Secteur de N'dorola : l'expression de contraintes structurelles.

a- La culture cotonnière face aux céréales.

a.1)- Quelques observations préliminaires.

Dans le Secteur de N'dorola, le coton occupe 30% en moyenne de la surface agricole utilisée, les deux principales céréales, le sorgho et le maïs, 59% et les divers 11%.

Autour de ces valeurs générales, on observe certaines variations dans chacun des cinq Sous-Secteurs.

Dans les Sous-Secteurs de N'dorola, de Morolaba et de Silorola, la culture cotonnière enregistre des résultats plus élevés: 39% de la SAU du premier et 32% de celles de chacun des deux autres; parallèlement, les cultures vivrières et la rubrique des divers, représentent 53 et 8% à N'dorola, 59 et 9% à Silorola et à Morolaba, 61 et 7% de la SAU.

Les deux derniers Sous-Secteurs sont toujours plus engagés dans les cultures vivrières classiques. Elles occupent 69% de l'ensemble des superficies mises en valeur dans le Sous-Secteur de Samorogouan et 71% dans celui de Bangasso; le coton ne recueille qu'un quart des surfaces emblavées dans le premier et

16% dans le second. Les divers restent faibles à Samorogouan(6%). et profitent un peu plus de la faiblesse du coton à Bangasso (13%).

On note que les Sous-Secteurs de Bangasso, de Samorogouan et de Morolaba, qui maintiennent les niveaux en céréales les plus élevés (respectivement 71, 69 et 61%), se situent à la frontière du Mali. C'est une position avantageuse car, elle permet aux paysans d'approvisionner les commerçants privés de ce pays, particulièrement dynamiques, mais gênés par la main-mise des Offices de collecte publics et para-publics sur les productions céréalières. Elle semble influencer les choix de production des populations de ces trois S/Secteurs moins portées sur l'économie cotonnière que leurs consoeurs des S/secteurs de "l'intérieur" plus limitées dans les choix.

Cependant, à l'intérieur de ces cadres généraux, la position du coton dans les exploitations de ce Secteur, et donc son rapport aux autres cultures, dépend de la dimension spatiale de celles-ci.

a.2)- La taille des exploitations et l'évolution du rapport entre les cultures.

En considérant notre échantillon, on remarque que:

- d'une manière quasi-systématique, l'influence de la culture cotonnière augmente dans les exploitations chaque fois que la taille de celles-ci s'accroît: de 12% environ dans celles de taille inférieure à deux hectares, elle passe progressivement à plus de 20% dans la classe suivante, plus de 30% dans les exploitations de taille supérieure à six hectares et enfin, près de 50% chez les groupes de production qui mobilisent des superficies supérieures à douze hectares;

- la rubrique des divers suit une tendance presque similaire: insignifiante au sein des exploitations minuscules, elle atteint près de 20% dans celles de taille plus importante.

Par conséquent, ce sont essentiellement les deux principales cultures vivrières qui, prises globalement, évoluent en sens inverse. En effet, omniprésent dans les exploitations de taille inférieure à sept hectares, le poids du volet vivrier termine à la hauteur de 53%.

- Ce mouvement est sensiblement plus modéré du côté du maïs et aussi irrégulier: cette culture occupe près du quart des superficies des exploitations de moins de 3 ha, recule à 15% dans

celles aux tailles comprises entre trois et sept hectares avant de remonter à plus de 20% au sein de celles de taille supérieure.

- En fin de compte, seule la culture du sorgho observe le recul le plus important. Alors qu'elle détient à elle seule plus de la moitié des superficies au sein des exploitations de moins de six hectares, elle se défile progressivement dans les suivantes pour ne recueillir qu'un peu plus de 30% des superficies (Cf. Fig n° 23b).

Cette évolution progressive de la culture cotonnière dans les exploitation est spécifique à ce Secteur; elle résulte de certaines contraintes également particulières.

b- L'intégration d'éléments contradictoires dans les stratégies de production.

b.1)- Deux contraintes incontournables.

La première souligne une réalité sociale particulière au Secteur de N'dorola; c'est l'importance de la population inactive qui y atteint plus de 65% au sein des groupes de production. Elle tient à la structure de la population dominée par les classes d'âges jeunes, élément commun auquel s'ajoute chez les Nanergué, le principal groupe ethnique, une pratique sociale qui maintient la population féminine pratiquement à l'écart de l'ensemble du processus de la production (à l'exception des récoltes et de leur transport). Cette tradition demeure même si, de plus en plus, on recourt à elles pour assurer le démariage des plants et l'épandage des engrais.

Représentant, en moyenne 1,6 par cellule de production, l'exclusion de cette catégorie de population active est globalement dommageable à toutes les familles dans la mesure où elles sont de petite taille humaine. En effet, 21% des cellules de production du Secteur comptent moins de six personnes, 51,7% de six à dix éléments et le dernier quart plus de dix membres. D'où une faiblesse générale de la population active: près de 62,2% des familles contrôlent trois actifs au plus, 18% quatre à cinq actifs et seulement 20% des groupes possèdent plus de six actifs (voir Tb n° 3a et b); ce handicap pèse sur les capacités de production.

Il entraine une faiblesse des indicateurs moyens du Secteur de N'dorola, notamment ceux relatifs à la taille moyenne des exploitations, 3,26 ha, que même l'influence des facteurs considé-

FIG. n°23 : CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DU S. DE N'DOROLA

a- Répartition des exploitations selon leur taille.

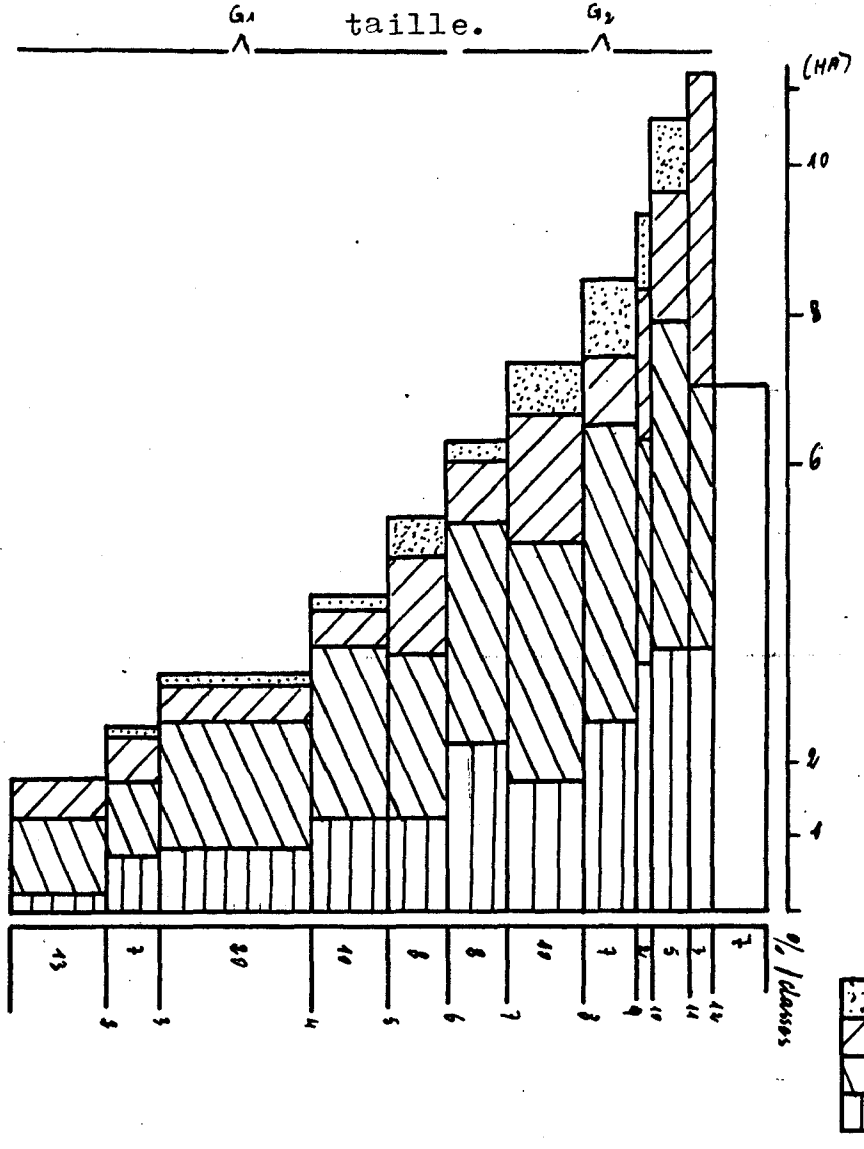

b- L'évolution du rapport entre les cultures.

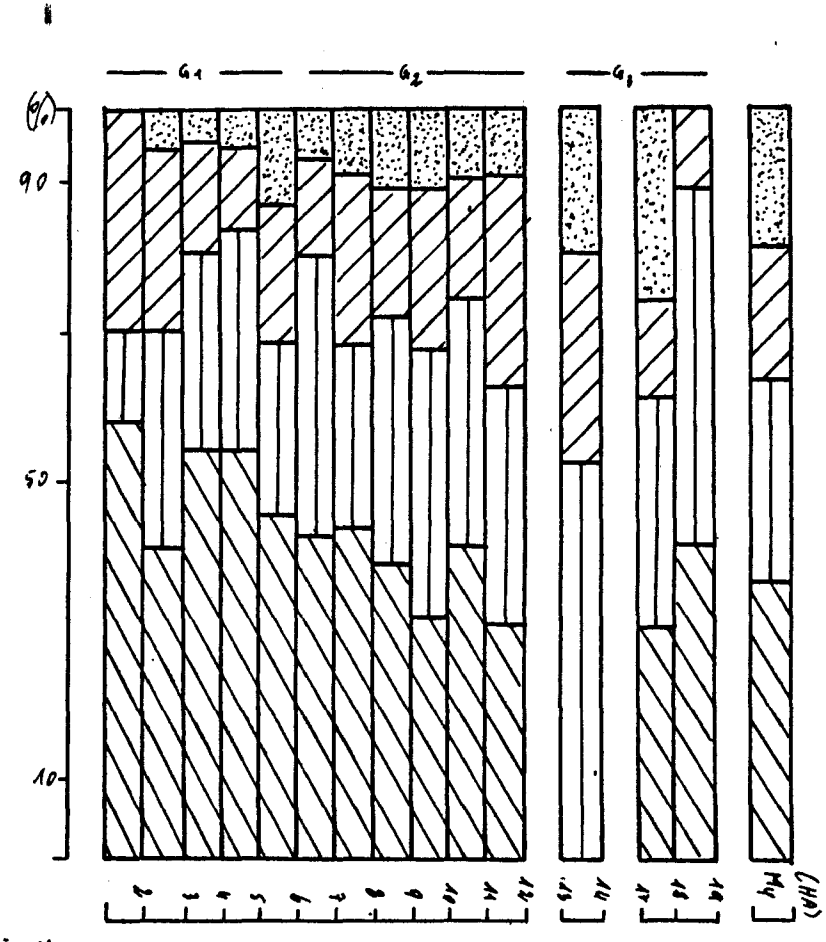

(source : Enquête 1986)

rés comme extensificateurs ne parvient pas à faire évoluer significativement. Par exemple, les exploitations qui bénéficient du suivi des moniteurs mettent en valeur 3,43 ha (soit une progression de 5,2% contre une moyenne de 10% pour les trois Secteurs), celles qui appliquent partiellement les nouvelles techniques 2,68 ha (+13% contre 45%). Et surtout, les exploitations qui pratiquent la culture attelée n'engrangent que 35% environ sur leurs collègues non équipés; car, si l'utilisation de la charrue autorise des labours importants, ici, le décalage avec les possibilités internes de travail réapparait rapidement au moment des sarclages.

Egalement, ce handicap humain entraine un écart important entre la surface cultivée par personne, 0,5 ha en moyenne et celle par actif, plus de 1,5 ha, respectivement les rapports les plus bas et les plus élevés des Secteurs cotonniers (Cf Tb. n°2).

La conjugaison de ces contraintes se traduit au sein des exploitations, par une relation intéressée mais faible à la culture cotonnière.

b.2)- Les types d'exploitations.

Les exploitations se répartissent en trois groupes selon leurs stratégies de production.

b.2.1)- Les exploitations vivrières.

Cette première catégorie regroupe les cellules de production mobilisant des superficies de taille inférieure à six hectares. Issues de la dernière phase d'évolution des familles (la constitution de familles nucléaires) et donc ayant de jeunes structures (des jeunes enfants), elles disposent d'une marge de manoeuvre extrêmement réduite et étroite compte tenu du nombre limité de leurs éléments actifs et inversément de celui élevé du nombre de personnes à charge; face à cette situation ambivalente, deux approches se dégagent.

Les exploitations de taille inférieure à deux hectares se confinent "sagement" dans les cultures vivrières (88% des superficies) et particulièrement dans la culture du sorgho, culture moins lourde, qui en constitue la charnière; le maïs, cultivé sur des parcelles inférieures à un demi-hectare, garde son rôle traditionnel de céréale de soudure. Le volet commercial, réduit quand il existe (moins de 0,25 ha), permet tout au plus d'acqué-

TABLEAU No 2 : PRINCIPAUX INDICATEURS AGRICOLES MOYENS DES EXPLOITATIONS DES SECTEURS COTONNIERS

INDICATEURS / SECTEURS	SAU. moy. /G.P	G.P avec A.T	G.P avec P.T	G.P avec T.T	G.P C.M	G.P C.A	SURF. moy. /PERS.	SURF. moy. /ACTIF.
BOBO NORD	4,68	3,24	4,66	6,83	4,00	6,71	1,02	1,82
HOUNDE	3,54	2,15	2,91	5,45	2,42	4,77	0,83	1,44
N'DOROLA	3,26	2,44	2,68	4,13	3,03	4,12	0,5	1,72

G.P : Groupe de Production

A.T : Absence Techniques

P.T : application Partie Techniques

T.T : application Toute Techniques

C.M : Culture Manuelle

C.A : Culture Attelée

(d'après enquête de base PDA-HB , 1984)

rir des engrais et de régler leur.facture en fin de campagne. Pratiquement, ce groupe, qui représente quand même 13% des exploitations, éprouve beaucoup de difficultés à s'insérer dans ce type d'agriculture semie-commerciale (voir Fig n° 23a).

Au sein du second sous-groupe d'exploitations, celles de taille comprise entre deux et six hectares, les divers apparaissent,le sorgho conserve sa bonne position (1,77 ha). Mais si le maïs s'y maintient comme seconde céréale avec 0,8 ha, c'est parce qu'il est cultivé en association avec le coton qui, cette fois,accède à la dimension de l'hectare et occupe un quart de l'exploitation (21). Ces exploitations, qui représentent 48% de notre échantillon, enregistrent l'écart le plus élevé entre les superficies ensemencées et celles qu'elles parviennent à entretenir correctement : entre un dixième et un quart des superficies sont perdues.

L'ensemble de ce groupe, majoritaire avec 61% des exploitations, ne mobilise que 26% des surfaces en divers, 28% de celles en coton, les deux volets par rapport auxquels il est plus favorisé, 38% des superficies emblavées en sorgho et 39% de celles du maïs.

b.2.2)- Les GP viables.

Cette deuxième catégorie rassemble les exploitations les plus dynamiques, les plus équilibrées et les plus prospères. Souvent dirigées par des jeunes adultes (30 à 40 ans), les cellules de production disposent en leur sein de plus de quatre actifs, d'un équipement semi-complet (charrue + butteur), un potentiel qui leur permet de constituer des domaines de taille comprise entre 6 ha et 11 ha. Cette dimension importante y facilite l'organisation d'une cohabitation harmonieuse des différentes cultures: 2,5 à 3,5 ha sont affectés au coton (soit un tiers environ des surfaces), autour de trois hectares au sorgho (42%), le maïs 1,9 ha en moyenne et les divers près d'un hectare (10%).

Ce groupe d'exploitations, qui représente 33% de l'ensemble, met en valeur 46,2% des superficies cotonnières, 44,2% de

---

(21)- Cette association, vainement déconseillée par les moniteurs (à cause des risques d'intoxication par les pesticides), est toute fois efficace. Elle permet de concilier aisément les ambitions culturales et l'exiguité du potentiel de travail: le maïs est semé dans les inter-lignes du coton à une distance variant entre deux et trois intervalles. Cette méthode "d'économie de travail" est en expansion dans tous les Secteurs.

de celles emblavées en sorgho, 49% des surfaces maïscoles et 30% de celles emblavées en divers.

b.2.3)- Les grandes unités de production.

Celles-ci possèdent, virtuellement, tous les atouts pour faire face aux schémas de production actuels. Elles réunissent deux à trois ménages, plus d'une vingtaine de membres, mais souffrent de deux handicaps.

D'une part, plus à cause de leur structure que de leur taille, la conduite d'unités aussi étendues s'avère lourde et surtout délicate. Car, il s'agit de mobiliser les différentes composantes autour d'intérêts communs alors que, celles-ci sont conscientes du caractère précaire de cette cohésion (que le décès du patriarche peut faire disparaître). Ainsi, tout en continuant à assurer leurs obligations envers le groupe, en les modulant toutefois en fonction de celles des autres, chaque sous-unité (les ménages ou les éléments célibataires) prépare l'accession à son autonomie future.

D'autre part, elles sont dirigées par des patriarches plus habitués, par tradition, à gérer un grenier de céréales qu'une bourse; par ailleurs, ils ne sont pas toujours sensibilisés aux aspirations socio-économiques des jeunes générations.

Cette ambiguité affecte l'élaboration de toute stratégie à plus ou moins long terme notamment en matière d'équipement. Leur parc de matériel comprend une ou deux charrues, une charrette alors que souvent, ces groupes semi-lignagers disposent déjà de parcs de bovins. Elle contraint le chef de lignage à accorder plus de liberté aux éléments, d'où l'importance de la rubrique des divers (près de 20% des superficies) dont le produit permet, à chaque ménage, de se constituer un capital privé ou complémentaire pour les siens.

Enfin, selon le rôle attribué aux produits tirés des parcelles individuelles, dans le champ collectif, l'accent est mis sur la culture du coton qui y devient la première culture: sept hectares en moyenne (43%) devant les parcelles portant du maïs, trois hectares (17,5%) et le sorgho qui, dans certaines de ces unités disparait; le patriarche se donne les moyens de faire face à ses obligations sociales de plus en plus basées sur le pouvoir monétaire.

Mobilisant des superficies supérieures à onze hectares, ces

survivantes des structures familiales traditionnelles regroupent 7% des esploitations; elles mettent en valeur 9% des superficies emblavées en maïs, 17,2% de celles en sorgho, 24,7% des superficies en coton et surtout 45,5% des divers.

Le premier groupe est particulièrement bien représenté dans les S/Secteurs de Silorola et de Samorogouan, le second dans ceux de Morolaba et de N'dorola, le troisième dans le S/S de Bangasso. Ensemble, cependant, ils sont en deçà des résultats de leurs collègues du Secteur de Houndé.

2- L'ambivalence dans le Secteur de Houndé: une agriculture appauvrie et des exploitations riches.

Premier Secteur des Hauts Bassins à être mis en contact avec les schémas cotonniers, ses exploitations autochtones y sont actuellement les plus engagées, développant la forme la plus avancée de la logique semie-commerciale.

a- Une meilleure prédisposition humaine et matérielle des groupes de production.

Si, comme dans le Secteur de N'dorola, la société Bwa a progressivement réajusté les effectifs de ses cellules de production au nouveau contexte agricole vecteur de conflits, elle semble avoir réussi à éviter leur affaiblissement en potentiel interne de travail. Pour preuve, alors qu'on y a abouti à des résultats voisins à ceux de N'dorola en matière de tailles brutes: 22% de moins de six personnes, 43% de six à dix éléments et 35% plus de dix personnes, ceux de la population active y sont moins déséquilibrés. En effet, un tiers des unités de production compte moins de quatre actifs, un deuxième tiers de quatre à cinq actifs et le dernier tiers des groupes, plus de cinq (Cf Tb n°3a et b). Le succès de cette opération repose, essentiellement, sur la population féminine. Bien représentées au sein des cellules (en moyenne 2,2 épouses), les épouses sont plus étroitement associées à toutes les phases du déroulement de la campagne.

La dernière différence de l'évolution des structures familiales Bwa avec celles de N'dorola se situe dans le processus de prise de décision au sein des groupes à structure traditionnelles qui, ici, représentent 10% des familles. Il s'est opéré un transfert des centres de décision des aînés vers les cadets aussi bien

sur le plan strictement cultural que de celui de la gestion des ressources matérielles et financières; les aînés ne conservent que leurs fonctions sociales.

Il en résulte un gain de souplesse et une viabilité potentielle importante de l'ensemble des groupes de production. Dès lors, les facteurs extensificateurs ont ici, un impact plus sensible; notamment l'acquisition de moyens mécaniques de culture. Il permet de renforcer, quantitativement et qualitativement, le caractère opérationnel des groupes détenteurs en facilitant un bon démarrage de la campagne, le labour de surfaces importantes et la maitrîse de leur entretien. Il devient donc logique qu'une exploitation équipée puisse doubler la taille de ses superficies mises en valeur (Cf Tb. n°2) et que dans l'ensemble du Secteur de Houndé, compte tenu de la proportion de groupes équipés, les tailles des exploitations présentent une structure différente.

b- Les résultats culturaux à Kiéré.

b.1)- La domination des exploitations de taille moyenne.

Dans ce centre d'encadrement, la répartition des exploitations suivant leur taille est la suivante:

- 24% des exploitations possèdent une taille inférieure à quatre hectares (dont 3% moins de trois hectares);
- Les groupes de production mettant en valeur des superficies comprises entre 4 et 8 ha, représentent 53% (dont 24% appartiennent aux classes inférieures(4-6 ha) et 28% aux supérieures);
- Enfin, un tiers environ(33%) des exploitations atteignent une taille supérieure à huit hectares (Voir Fig n° 25a).

Il est également intéressant de remarquer, qu'ici, la corrélation, très forte dans le Secteur de N'dorola, entre la taille humaine de l'exploitation et sa taille spatiale est faible.

- Les groupes comptant moins de cinq membres, les plus petits, exploitent dans leur majorité (57,7%) des superficies de dimensions inférieures à quatre hectares; mais déjà, 23% d'entre eux réussissent à atteindre des superficies supérieures à 4 ha et 19% plus de 6 ha.

La distention est encore plus nette dans les groupes de taille comprise entre cinq et dix éléments d'une part et d'autre part ceux de taille supérieure.

TABLEAU No 3 : PARAMETRES HUMAINS DES GROUPES DE PRODUCTION DES SECTEURS COTONNIERS

SECTEUR / NB. DE PERSONNES	HOUNDE	BOBO NORD	N'DOROLA
2	4,47	3,05	6,09
3	7,45	2,55	5,69
4	1,49	6,42	1,85
5	8,51	10,1	7,65
6 - 10	42,83	32	51,73
11 - 15	22,42	31,82	17,16
16 - 20	2,86	5,85	6,72
21 - 30	9,97	6,72	2,74
> 31	-	1,49	0,37

a_ Répartition des groupes de production selon leur taille

SECTEUR / NB. ACTIFS	HOUNDE	BOBO NORD	N'DOROLA
1	3,09	2,34	20,14
2	11,97	12,92	16,58
3	17,81	15,44	25,47
4	22,25	17,36	8,99
5	12,66	17,46	9,12
⩾ 6	32,22	34,48	19,7

b_ Répartition des groupes de production selon leur population active

(Source : Enquête de base PDA-HB, 1984)

- Si pour les premiers, 24% d'entre eux, sujets à des contraintes matérielles, sont confinés dans des exploitations de dimensions inférieures à 4 ha, dans une proportion de deux tiers (69% exactement) ils obtiennent des résultats inscrits dans une fourchette de quatre à huit hectares.

- Le groupe de cellules dont la taille est supérieure à dix membres et inférieure à quinze personnes, apparait comme le plus performant. En effet, il détient 51% des exploitations de taille comprise entre 8 et 10 ha et 44% de celles de dimensions supérieures. Il est vrai que ce groupe compte les exploitations les mieux équipées (l'ensemble de la chaîne attelée).

- Les groupes de plus de quinze membres partagent les grandes exploitations avec le groupe précédent: 54% des superficies de 6 à 10 ha et 43% de celles supérieures à 11 ha (Voir Fig n° 24b).

b.2)- Des stratégies de production uniformisées: une semie-spécialisation.

Les exploitations de Kiéré ont mis en place un système de production simplifié et, comparé, aux formes de polyculture mis en oeuvre dans le Secteur de N'dorola (et dans celui de Bobo-Nord comme nous le verrons), il s'apparente à un appauvrissement. Il se limite à la culture des trois principales plantes: le coton, le maïs et le sorgho dont le rapport, au sein de toutes les exploitations, semble aujourd'hui stabilisé.

La culture cotonnière y bénéficie de la plus grande notoriété. Elle occupe la première position dans toutes les exploitations devant chacune des deux autres productions céréalières. En valeur relative, elle représente 43% des superficies dans les exploitations de taille inférieure à 7 ha et plus de 47% au sein de toutes les autres exploitations. Par ces niveaux élevés, uniques dans les Hauts Bassins, le coton confine les cultures céréalières dans une position délicate.

Ensemble, le sorgho et le maïs n'obtiennent que 56% en moyenne des résultats culturaux et même 53% dans les exploitations de taille supérieure à 7 ha.

Ces proportions sont encore soutenues par la culture maïscole. Celle-ci garde une position constante variant faiblement autour de 30% des superficies, devenant ainsi la seconde culture après le coton dans les exploitations et la première céréale cultivée devant le sorgho. Cette céréale, dans le meilleur des cas,

FIG. n°24 : RELATION ENTRE LA TAILLE HUMAINE ET LA DIMENSION DES EXPLOITATIONS.

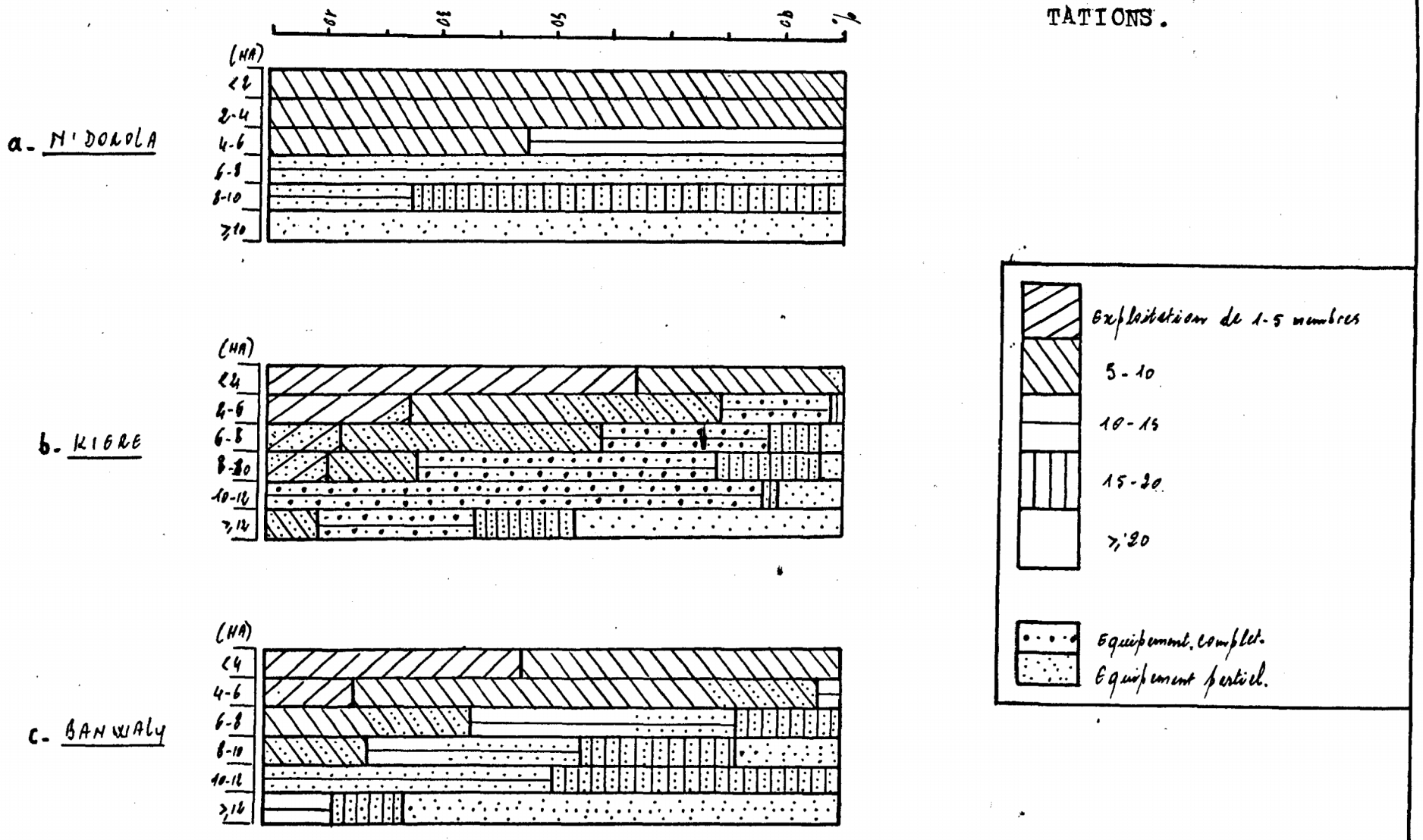

(source : enquête, 1986)

n'occupe qu'un quart des superficies (Cf Fig n° 25b).

A ce recul important des céréales en valeur relative au sein des exploitations, s'ajoute une quasi-disparition des divers. Ils ont été étouffés par la conjugaison de trois facteurs: l'utilisation du matériel mécanique de culture pour réaliser les sarclages et les buttages, exclut toute forme d'association avec les trois principales cultures; l'indisponibilité des femmes accaparées par les travaux sur le champ principal et enfin, le désintérêt des éléments masculins célibataires qui préfèrent aussi développer du coton sur leurs parcelles individuelles.

L'adoption de tels choix fait des exploitations du Secteur de Houndé:

- des cellules potentiellement riches car, en dehors de celles dont les exploitations ont une taille inférieure à trois hectares, chacune consacre au coton des parcelles de taille supérieure à l'hectare: 39% des exploitations des parcelles de taille inférieure à 2 ha, 47% de 2 à 4 ha et 13% des exploitations des parcelles au moins égales à quatre hectare;

- mais, parallèlement des cellules dont la position céréalière est la plus précaire: 24% des exploitations consacrent moins de 2 ha aux céréales, 63% de deux à quatre hectares et 13% des parcelles de dimensions supérieures.

Il semble que les exploitations soient tentées de faire coincider le plus possible, leurs superficies emblavées en céréales avec leurs besoins de consommation annuels. C'est certainement une stratégie intéressante au cours des années pluviométriques satisfaisantes, mais, qui peut se révéler difficile à assumer après celles aux pluies irrégulières et insuffisantes. Mais quelque soit le bilan pluviométrique de la campagne, le Secteur de Houndé manque de condiments à sauce, d'arachide, de sésame...,autrement dit de produits qu'on qualifie de divers.

A côté de cette forme très audacieuse des populations locales, les migrants qui se sont installés dans ce Secteur apparaissent plutôt comme des conservateurs, tellement leur approche des schémas cotonniers est largement en retrait comme nous allons le voir dans le Secteur de Bobo-Nord.

3- Les migrants et l'économie cotonnière dans le Secteur de Bobo-Nord: une option complémentaire.

FIG. n°25: CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE KIERE.

a- Répartition des exploitationsselon leur taille.

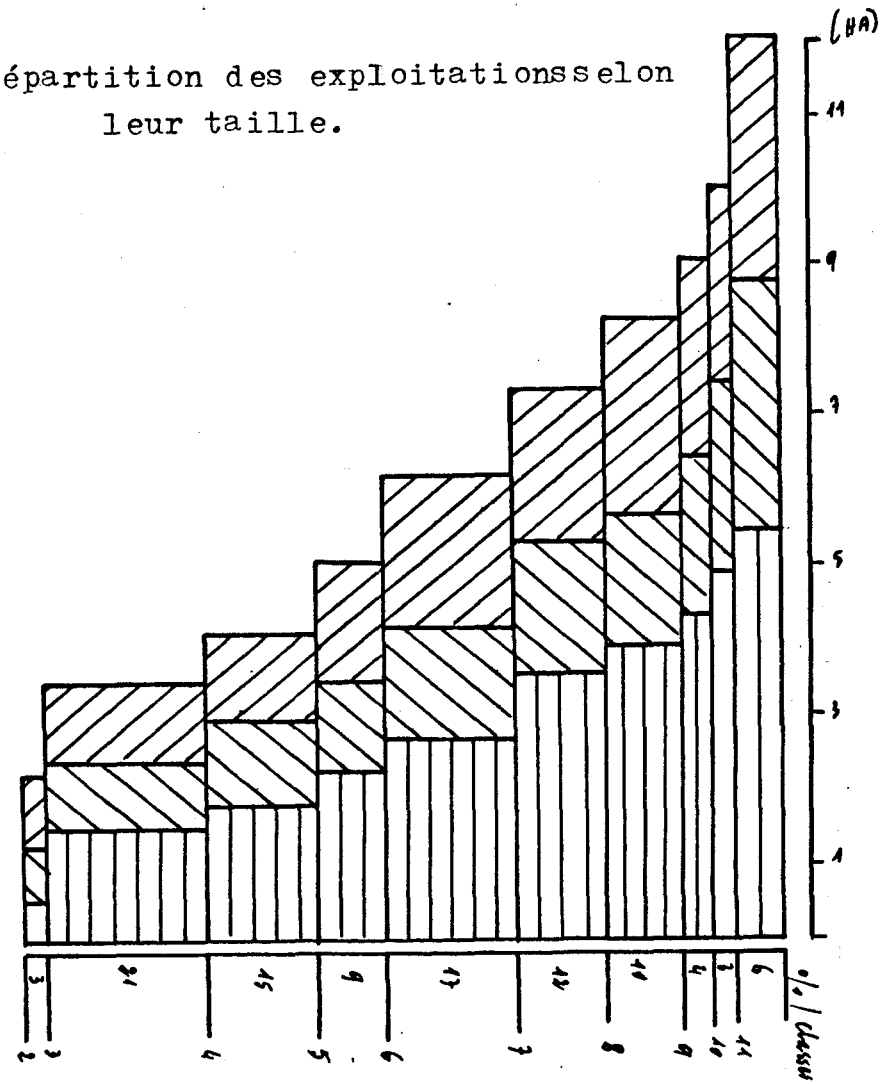

b- L'évolution du rapport entre les cultures.

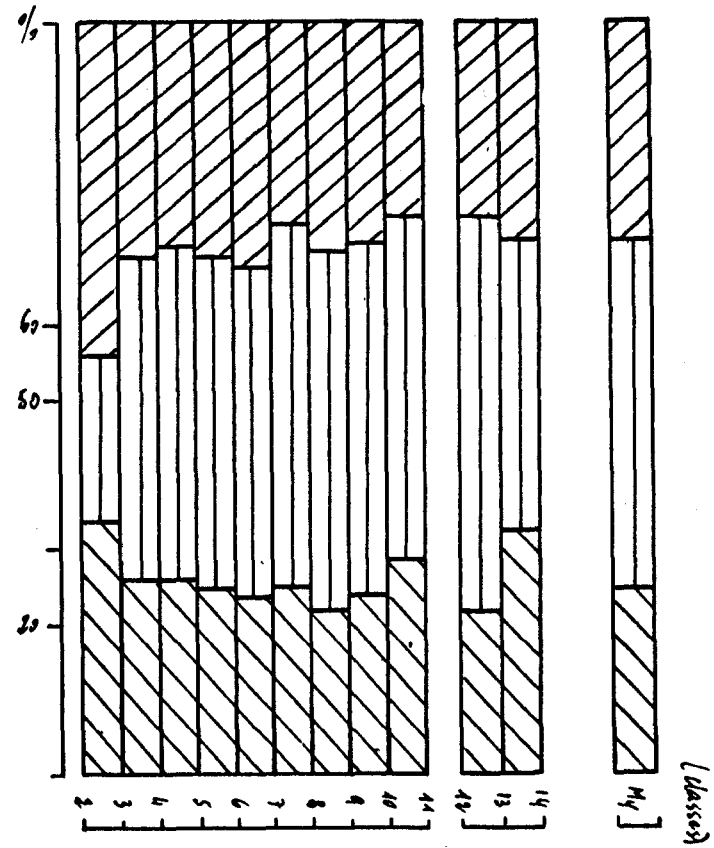

(Source: enquête, 1986)

Si dans le Secteur de Houndé, la migration a été contemporaine du développement de la culture cotonnière, elle l'a porté dans celui de Bobo-Nord; elle a fait preuve dans le premier, d'une capacité d'adaptation et dans le second, d'un esprit innovateur (22). Et quelque soit le lieu d'installation, le migrant n'accède à cette culture que progressivement.

a- La migration et l'émergence du volet cotonnier dans le Secteur de Bobo-Nord.

a.1)- Le cheminement cultural du migrant dans les "Terres Neuves" de l'Ouest.

Il se déroule en trois phases et recouvre, en moyenne, une période de cinq ans.

- Les trois premières années qui précèdent succèdent l'installation du migrant dans les "Terres Neuves" sont, pour deux raisons, les plus difficiles.

La première relève des conditions dans lesquelles le migrant effectue son déplacement. Même si, la décision de partir est prise en accord avec les responsables du groupe auquel il appartient, compte tenu de son statut socio-économique qui l'écarte du contrôle et de la gestion du produit final, le candidat réalise l'opération dans des conditions de dénuement matériel et financier; la vente de biens personnels ne lui procure qu'un capital insignifiant (23). De l'importance de ce produit qui couvre les frais de déplacement, dépendra l'itinéraire suivi: dans des conditions assez favorables, il rejoindra directement le lieu d'installation retenu, dans le cas contraire, il y accédéra une ou deux années plus tard, après quelques escales intermédiaires dans d'autres

---

(22)- Sur ce point, Remy G.(déjà cité) et Hartog T. (Biblio. n°41) soutiennent des positions apparemment divergentes. Remy met l'accent sur les capacités d'adaptation des migrants; Hartog, lui, insiste sur leur faculté d'innovation. Nous pensons que l'un et l'autre parlent de la même chose; simplement, les migrants en séjournant dans la Volta Noire où se pratique largement la culture cotonnière, sont à même de pratiquer cette culture quand ils s'intallent après dans les Hauts Bassins.

(23)- Ils recourent souvent aux frères installés en Côte-d'Ivoire ou en ville. Ainsi, lorsque ceux-ci décident ultérieurement de rentrer au pays, ils peuvent trouver toute la disponibilité nécessaire auprès des migrants si, au lieu de rejoindre le village natal, ils sont attirés par les terres neuves. C'est la principale relation entre les migrations internes et les migrations internationales.

aires de migration.

Mais dès cette première étape franchie, commence la deuxième série de difficultés. En épuisant rapidement ses faibles ressources, le nouveau migrant demande une assistance en vivres et une jachère récente. Il sollicite dons le "concours" d'un logeur(en général un ancien migrant qui lui servira ultérieurement d'intermédiaire avec les propriétaires fonciers autochtones) qui l'accueille: il l'installe auprès de son enclos et lui concède une de ses anciennes parcelles. Cette assistance, en principe désintéressée, se rembourse néanmoins en journées de travail "volontaires" et enferme le migrant dans une position délicate. Alors qu'il a besoin de toute son temps pour mettre en valeur des parcelles à même de subvenir à ses besoins alimentaires, il est tenu d'en prélever une portion au profit de son logeur notamment pendant les périodes les plus sensibles (les semis et les sarclages).

Ces deux premières années se traduisent donc, logiquement,par des résultats médiocres en matière agricole: mise en valeur d'anciennes jachères, de taille faible et insuffisamment entretenues; la mise à profit de l'installation dans les TN connait une période de latence (24).

- Suit une période transitoire au cours de laquelle le nouveau migrant "s'affranchit" de son logeur: il accède progressivement à son autonomie résidentielle (construction de son enclos), familiale (reconstitution de la cellule familiale) et agricole. Sur des nouvelles terres concédées par les autochtones, apparait une véritable exploitation avec ses parcelles de case et de brousse ainsi que toutes les cultures vivrières (au mil s'ajoute du maïs et du sorgho surtout).

- La fin du parcours intervient au bout de la cinquième année et donne lieu à deux comportements. Certains, insatisfaits des conditions d'exercice de leur activité, migrent vers d'autres aires; les autres s'enracinent. Et après l'acquisition d'une certaine aisance vivrière, le migrant s'intéresse aux options économiques complémentaires: soit extra-agricoles (artisanat, commerce)

---

(24)- C'est au cours de cette période que les migrants font peser de lourdes menaces sur le couvert ligneux. S'ils sont situés sur des axes routiers importants (ou à proximité), ils abattent beaucoup d'arbres (et même alimentaires comme le karité et le néré) dont la vente aux transporteurs permet d'alléger leurs difficultés matérielles. Seulement, même après s'être stabilisés de nombreux migrants poursuivent cette activité lucrative.

CARTE n°15 : REPARTITION PAR CENTRE DE LA PRODUCTION DE COTON DU SECTEUR DE BOBO-NORD (Campagne 1981-1982).

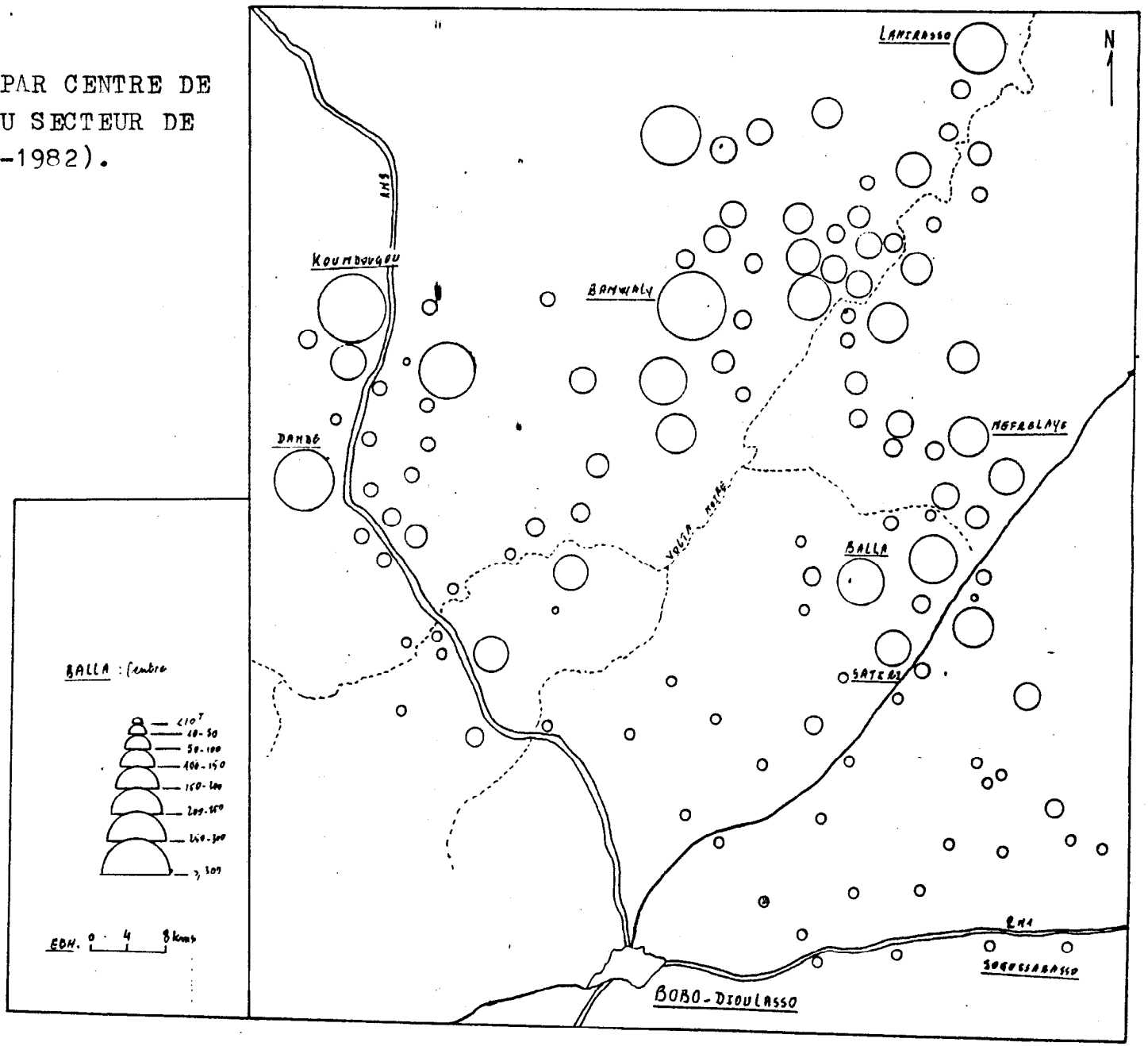

ou agricoles telle que la culture cotonnière.

a.2)- La situation du coton dans le Secteur.

Si dans l'ensemble de ce Secteur, l'installation des migrants a été à l'origine du développement de la culture cotonnière, il faut préciser que c'est surtout le temps de présence effective qui est déterminant. l'émergence de cette culture a donc été progressive du Nord au Sud du Secteur dans les sillages de l'évolution du champ migratoire (Voir Carte n° 15).

Ainsi, dans les Sous-Secteurs de Dandé, de Satiri et de Sogossarasso, la culture cotonnière connait des fortunes diverses.

A Sogossarasso et à Satiri, deux phénomènes se superposent: d'une part une population autochtone faiblement attirée par le coton particulièrement dans le premier Sous-Secteur quasiment resté en dehors du champ migratoire (la culture cotonnière y est sporadique). Son apparition est plus régulière dans le Sous-Secteur de Satiri grâce aux migrants qui, bienque faibles dans l'ensemble, ont pu créer des poches de peuplement localisées.

Dans le S/S de Dandé, bienque les installations aient été massives, elles restent relativement jeunes. Les premières y sont intervenues entre 1970/73, les plus importantes après 1976 et même aujourd'hui, on y retrouve de nombreuses colonies d'immigrants intallées en pleine brousse, presque dépourvues de tout. On y rencontre donc diverses situations: des groupes exclusivement vivriers, d'autres accédant timidement à la culture cotonnière et une frange l'exerçant pleinement.

Logiquement, ce sont les plus anciennes zones de peuplement qui apparaissent les plus engagées: les S/S de Banwaly, de Bossora et de Koundougou où les premières vagues d'arrivées remontent aux années 1966/69 dans les deux premiers et autour de 1970 dans le troisième. En changeant l'environnement économique, les immigrants y ont réussi à influencer favorablement la réticence de leurs hôtes envers le coton. Ces trois Sous-Secteurs ont fourni, respectivement, 69,6% et 74% de la production cotonnière de Secteur de Bobo-Nord en 1979/80 et 1981/82. Nous avons donc choisi deux villages appartenant au S/S de Banwaly pour analyser les stratégies de production des migrants.

b- Les stratégies de production des migrants de Banwaly et de Néfrélaye.

FIG. n°26 : CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE BANWALY.

a- Répartition des exploitations selon leur taille.

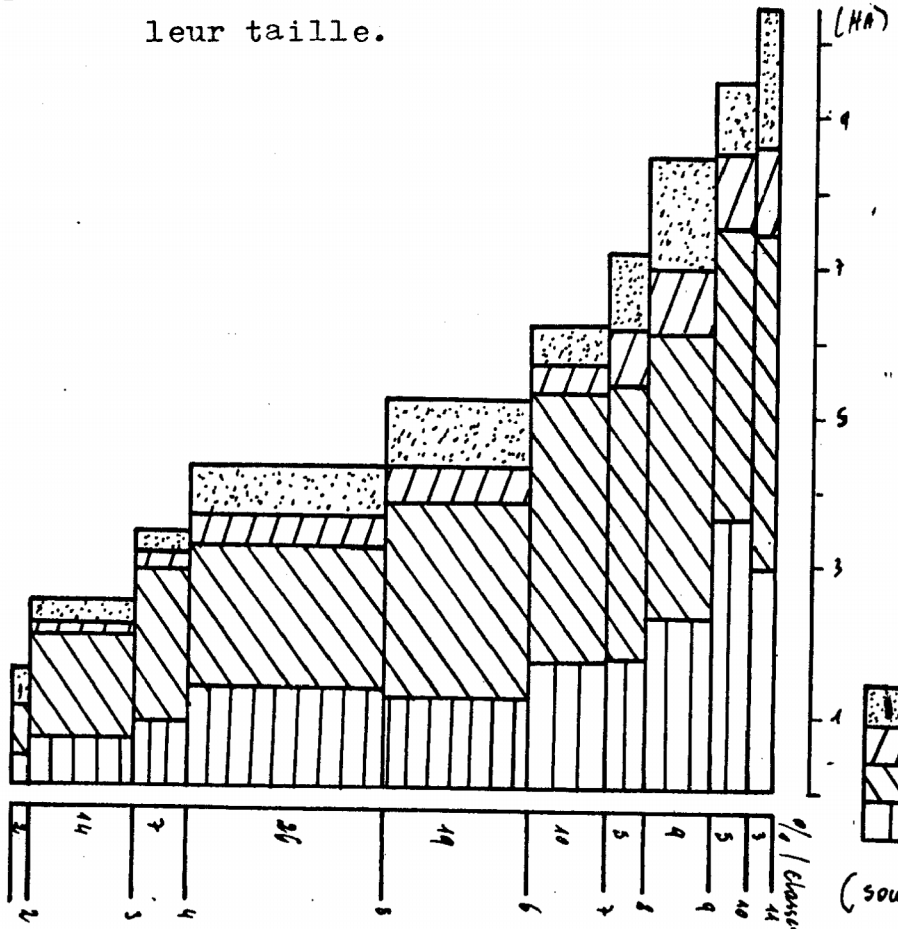

(source : enquête, 1986)

b- Evolution du rapport entre les cultures.

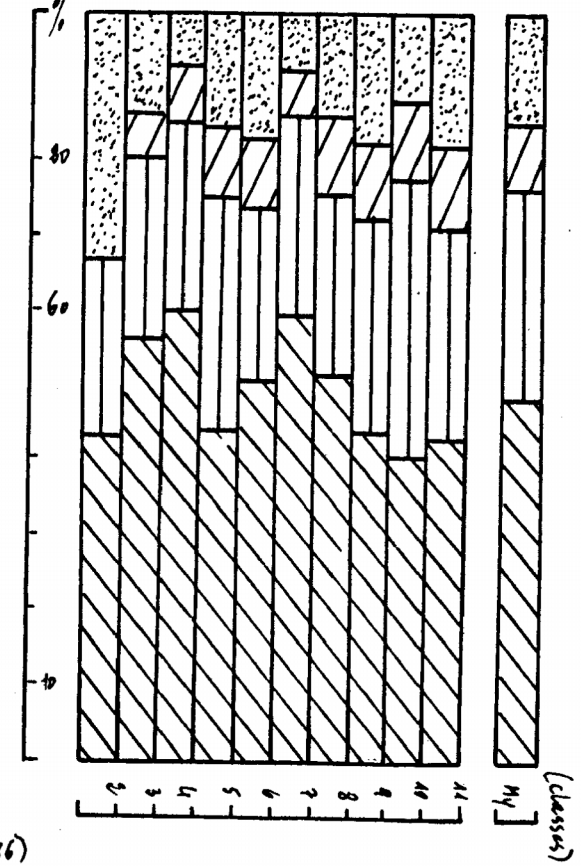

Dans ces deux villages, on note que:

- la culture cotonnière occupe, en moyenne, légèrement plus d'un quart des superficies emblavées: 27% environ à Banwaly et 28% à Néfrélaye. En plus cette position reste stable quelque soit la taille de l'exploitation: à Banwaly, elle progresse de 24% dans les exploitations de taille inférieure à 4 ha à 28% en moyenne dans les tailles supérieures; à Néfrélaye, cette influence passe de 22% à 30%.

- dans le groupe des céréales, le sorgho joue le premier rôle. A Banwaly comme à Néfrélaye, ses parcelles représentent plus de 50% des superficies dans les exploitations de taille inférieure à 5 ha et près de 40% de celles des exploitations de taille supérieure à 5 ha; il reste la première céréales.

- Il est suivi par les millets. Ils occupent 15% environ des surfaces à Banwaly alors qu'à Néfrélaye, les millets bénéficient de 22% des superficies des exploitations de taille inférieure à 5 ha et reculent à 15% au sein des autres. Cette bonne position des millets, que l'on rencontre plus ailleurs, tient à une habitude de consommation très répandue en pays mossi (pour des raisons pédologiques et pluviométriques) que les migrants conservent dans leurs nouvelles aires d'installation; c'est l'une de leurs originalités culturales.

- La seconde se rapporte au maïs. Contrairement aux paysans autochtones, cette culture suscite un faible enthousiasme chez les migrants peu habitués à sa consommation alimentaire. Dans le village de Néfrélaye, assez présente avec près de 15% dans les exploitations de taille inférieure à 8 ha, la culture du maïs n'acquiert plus que 6% des superficies au sein des autres; à Banwaly, elle s'incrit dans une fourchette de 8 à 10% des superficies emblavées (Voir Fig n° 26bet Fig n°27b).

En cumulant les valeurs relatives de ces trois cultures vivrières, on note que le volet vivrier obtient des résultats supérieurs à ceux des autres Secteurs: autour de 75% aussi bien à Banwaly que dans le second village et cela quelque soit la taille de l'exploitation. Ils confirment, si besoin en était, que "l'aisance vivrière est la première conséquence de la migration, la plus attendue aussi.."(Remy G., 1975), une donnée essentielle que le migrant ne semble pas remettre en cause quelque soit son temps de présence en dehors du pays natal.

FIG. n°27 : CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE NEFRELAYE.

a- Répartition des exploitations selon leur taille.

b- L'évolution du rapport entre les cultures.

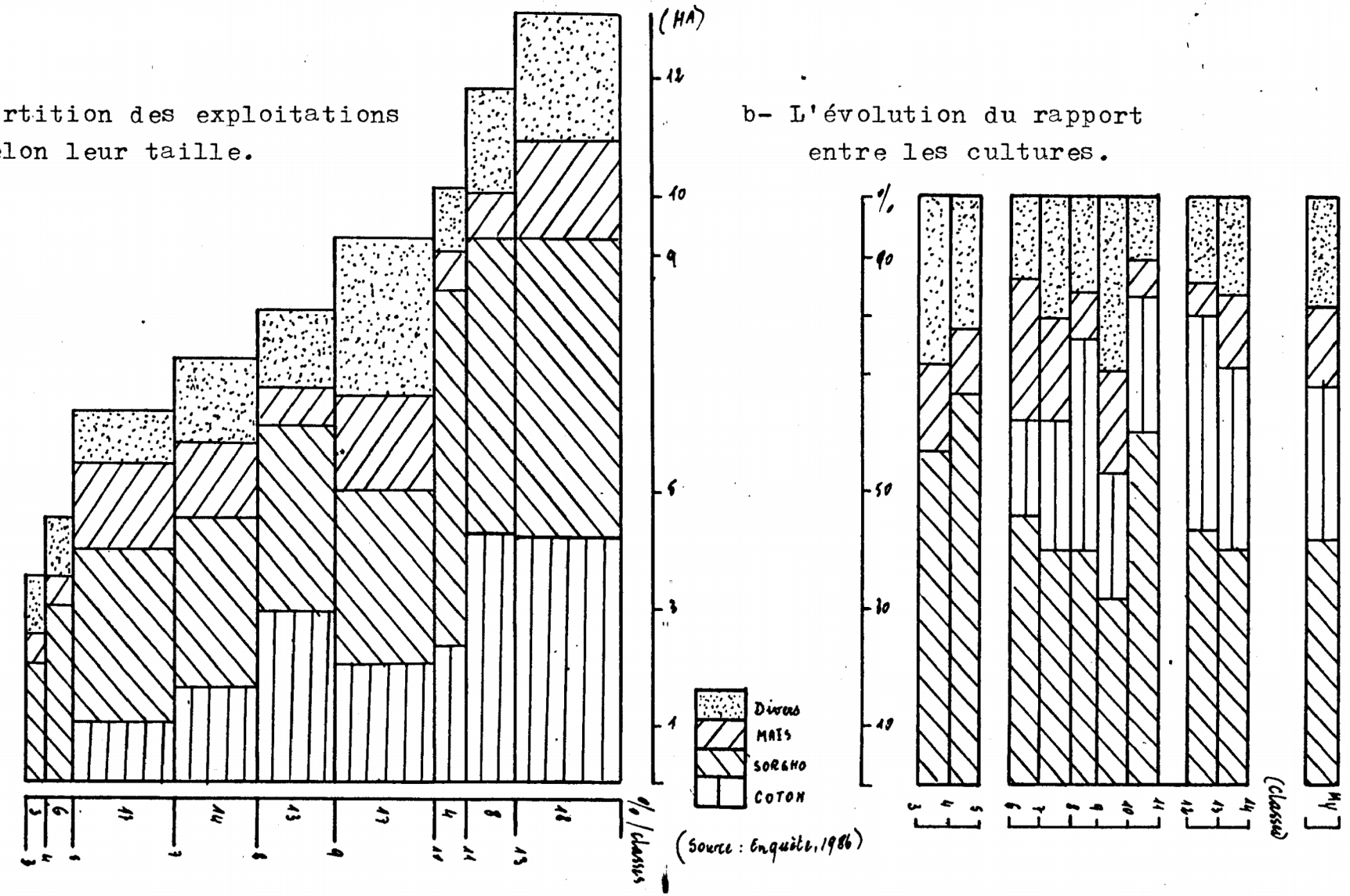

(Source : Enquête, 1986)

b.2)- Des résultats en matière cotonnière comparables à ceux des autres Secteurs.

Si, en valeur relative, la culture cotonnière occupe une position marginale au sein des exploitations des migrants, ses résultats deviennent plus intéressants en valeur absolue.

A Banwaly, 16% des exploitations consacrent moins d'un hectare de leur superficie au coton, 67% entre un et deux hectares et 17% des parcelles de taille supérieure à deux hectares; ces résultats sont nettement supérieurs à ceux obtenus dans le Secteur de N'dorola.

Dans le village de Néfrélaye, toutes les exploitations possèdent des parcelles de coton de taille supérieure à l'hectare: 31% des parcelles de taille inférieure à deux hectares, 34% de deux à quatre hectares et 27% des parcelles de taille légèrement supérieure. Elles sont globalement comparables à leurs collègues du Secteur de Houndé avec cette différence fondamentale: à Houndé, l'influence du coton est supérieure à 40% alors qu'ici, elle se maintient au dessous de 30%.

Au sein des exploitations des migrants, la culture cotonnière s'insère dans des cadres spatiaux plus importants.

c- L'aspiration à un système de culture extensif.

c.1)- L'évolution de la taille des exploitations des migrants.

Autant le temps de présence du migrant à l'Ouest influe sur ses stratégies de production, il conditionne également la dimension de ses aires de culture.

Lorsque les installations sont récentes comme dans notre échantillon de Dandé, on observe une nette domination des petites exploitations d'une part et d'autre part, une structure de leur répartition encore proche de celle de leur hôtes.

En effet, les exploitations de taille inférieure à 4 ha, largement majoritaires, représentent 55,7%, suivies de loin par celles de taille comprise entre 4 et 8 ha qui rassemblent 38%; les plus étendues n'obtiennent que 6,3%. Chez leurs hôtes, le premier groupe atteint 49%, le second 46,22% et le troisième 5% environ.

En remontant dans les aires de migration plus anciennes du

Nord du Secteur de Bobo-Nord, l'évolution est très sensible.

A Banwaly, la structure bascule vers les valeurs moyennes: 23% des exploitations gardent une taille inférieure à 4 ha, 60% de quatre à huit hectares et 17% des exploitations mobilisent des superficies de dimensions supérieures (Cf Fig n°26a).

Cette tendance s'amplifie encore à Néfrélaye qui représente l'exemple-type d'aires de migrations les plus épanouies. Ici, 8% des exploitations ont une taille inférieure à 6 ha, 61% de 6 à 10 ha et 24% des superficies au moins égales à 10 ha (Cf Fig n°27a). Chaque établissement d'immigrants aspire à parvenir à ce stade ou, au moins, à celui de Banwaly.

c.2)- Un jeu d'atouts et de méthodes de culture extensives.

Le comportement du migrant à accroître progressivement ses superficies mises en culture, repose partiellement sur de réels atouts.

Il y a, d'abord, la qualité de sa cellule de production. Elle compte, en moyenne, 8,6 membres, une moyenne qui se renforce au fur et à mesure que le temps de présence s'allonge, que le migrant reconstitue sa famille, développe les échanges avec son lignage d'origine et reçoit des familles en transit d'une part. D'autre part, le taux d'éléments actifs des groupes dépasse 65% (il atteint 90% au sein des familles récentes) à cause de la structure générale de la population migrante (Cf Première Partie) mais surtout de la présence d'un nombre important d'aides-familiaux célibataires: 3,4 personnes en moyenne (contre 1,2 chez les autochtones).

Ainsi, mieux que les autochtones du Secteur de Houndé, les migrants ont réussi à construire des cellules familiales légères ou complexes, mais toujours souples et fonctionnelles et au sein desquelles, règnent une discipline interne rigoureuse, une prédisposition due à une tradition sociale rigide de la société mossi. Ces résultats "...opposent une structure familiale liée à un milieu de migration, à un éclatement plus poussé et à une base ethnique moins organisée des ménages autochtones"(25).

---

(25)- Hartog T., Bibliogr. n°41, p. 106.

Il y a, enfin, les choix en matière d'équipement. Bien que ce thème retienne modestement l'attention des paysans de ce Secteur, les immigrants, en général, s'en sortent mieux à cause de leur intérêt plus précoce pour le coton et du choix de l'âne comme animal de trait; ils vont rarement au delà de la charrue et de la charrette.

Mais, ces données humaines et matérielles, qu'on rencontre ailleurs (comme à Houndé), n'expliquent que partiellement l'étendue spatiale des exploitations. Il faut ajouter cette autre dimension plus caractéristique aux migrants installés sur les Terres Neuves de l'Ouest: la mise en oeuvre de façons culturales globalement sommaires.

Le migrant s'appuie très largement sur le feu pour faciliter les nouveaux défrichements; les sarclages sont limités en nombre et le travail du sol superficiel à cause d'un matériel aratoire traditionnel, adapté aux sols squelettiques du pays mossi, mais inapproprié pour un bon entretien des sols des Hauts Bassins. Ces méthodes de culture facilitent la constitution rapide d'aires de cultures étendues bénéficiant d'une intensité culturale faible. Ancey G. constatait que "malgré des superficies deux fois plus grandes par actif qu'au pays mossi, le temps de travail par actif dans les Terres Neuves de l'Ouest reste au même niveau dans les deux lieux de comparaison"(26); en d'autres termes, dans les TN de l'Ouest, il y a une réduction de moitié du temps de travail par hectare cultivé. Remy G. ajoute "... les migrants dans les Terres Neuves ne paraissent pas manifester au plan géographique, un comportement original...; le migrant ne rompt pas avec le comportement agraire traditionnel, se conformant de façon sélective au regard de l'espace à l'une des normes inscrites dans ce dernier... La grande étendue de la surface cultivée par actif n'est pas une réelle innovation; elle est une option individuelle et collective en faveur d'une des formes les plus extensives du système agricole traditionnel..., le préalable d'une réelle progression du niveau de vie du migrant par rapport au pays mossi"(27).

---

(26)- Ancey G., Bibliogr. n°81, p.63.

(27)- Remy G., op. cit. p.168.

Dans tous les cas, cette extensivité du système de culture mis en oeuvre par les migrants leur permet de posséder les exploitations dont la structure agricole est la plus équilibrée: aussi comparables aux cellules autochtones les plus engagées dans la production cotonnière, elles réalisent la performance de développer parallèlement un volet vivrier plus important et plus diversifié. Dans le Secteurs de N'dorola et de Houndé, les populations locales ont dû faire des choix de production, mais, supporter aussi, les conséquences résultant du réaménagement de leurs organisations agraires.

B - LES MUTATIONS DE L'ESPACE RURAL.

I- L'attrait des Aires périphériques et le Desserrement des Terroirs autochtones.

La pénétration et le développement de la culture cotonnière dans l'économie rurale, la prise en compte de ses exigences culturales ont progressivement bousculé l'ancienne organisation agraire.

1- Des préoccupations de production.

a- Un mouvement précurseur?

Selon Benoît M. (28), le desserrement des terroirs remonterait, en fait, au début du XXe siècle. Il serait la conséquence de l'entreprise coloniale qui mit un terme à une situation d'insécurité, d'instabilité et à ses contraintes: obligation de se regrouper (le nombre suscitant un sentiment de meilleure sécurité), choix de position tenant plus compte des problèmes de sécurité que de conditions idéales de production, assimilation de la brousse à un lieu d'insécurité...etc.Grâce au retour de la stabilité, de nombreux groupes ruraux en profitèrent pour opérer certains réajustements: retour sur les terres des ancêtres, éclatement de certains quartiers suivi d'un redéploiement sur de courtes distances notamment dans les anciennes zones sous pression.

Nous pensons que ces mouvements revêtirent un caractère rela-

---

(28)- Benoît M.,Bibliogr. n°8.

tivement marginal à cause, certainement, de la tradition d'un habitat fixé définitivement. Ces diverses opérations ont eu un faible impact sur l'organisation agraire traditionnelle; la principale conséquence a surtout été psychologique: les paysans savaient que, dorénavant, ils pouvaient accéder librement à toutes les parties de leur terroir.

Mais, dans le cadre de leur ancien système de production, des types de moyens de déplacement et de transport, il ne pouvaient en tirer profit; ces raisons apparurent avec la culture cotonnière.

b- La recherche d'un cadre "idéal" de production.

L'apparition du coton, en dehors des réticences classiques que le monde rural observe à son endroit en tant qu'élément innovateur, posait un problème de site d'accueil, car dans conception initiale, l'organisation agraire traditionnelle formait un système homogène dont chacun des éléments avait une fonction déterminée.

Pouvait-on lui permettre d'accéder aux aires de culture permanentes ? Trop exigues, la coexistence aurait menacé la position des cultures de soudure, vitales pour l'alimentation familiale entre les mois de Septembre et de Décembre sans par ailleurs, y autoriser des productions substancielles.

Le coton a dû rejoindre les parcelles de sorgho et de mil sur les aires périphériques qui, compte tenu de la faible emprise de l'action anthropique, représentaient le meilleur cadre de renouveau pouvant satisfaire aux nouvelles aspirations de production. Mais, un simple transfert compromettait l'équilibre fonctionnel que les paysans avaient su élaborer entre les champs proches de l'habitat et ceux de la périphérie. Il leur permettait de répondre simultanément aux besoins de la mise en valeur des uns et des autres: soit en décalant dans l'espace et dans le temps les différentes opérations afférantes à l'une ou l'autre aire par l'utilisation de variétés de semences à cycle différent ou, par une répartition judicieuse des tâches entre les différentes couches de la population active ou semie-active (les adultes, les adolescents et les personnes âgées).

Afin de contourner ce problème, les villageois allégèrent la charge des aires permanentes en transférant partiellement ou en totalité, sa principale culture en brousse, en l'occurrence le

maïs. Cette deuxième opération fut facilitée par la vulgarisation de nouvelles variétés (le NCB notamment), adaptées à des supports de culture plus légers que les variétés traditionnelles et par la possibilité de leur appliquer des fumures minérales. Cette "montée" en brousse du maïs, correspondait à une promotion dans l'exploitation familiale autochtone (comme nous l'avons observé dans les Secteurs de N'dorola et de Houndé), car il a pu bénéficier de parcelles de culture de taille plus importante que sur les parcelles de case (voir Fig. n°28).

Enfin, ajoutons que l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement et de la charrette comme moyen de transport, ont eu un effet de distention sur les rapports du paysan avec son espace en atténuant l'importance du temps nécessaire pour rallier le champ de brousse; c'est un aspect non négligeable dans le contexte d'un habitat stabilisé.

2- Le desserrement de l'espace agraire et l'insertion des migrants.

Dans les deux principaux foyers d'accueil, ils ont joué un rôle différent.

a- Une mise à profit dans le Secteur de Houndé.

Dans cet espace, les migrants mossi ont pris le processus en cours en s'y insérant parfaitement par l'intermédiaire d'un processus diachronique décrit par Benoît M. (dans les terroirs Bwa du Sud de Solenzo); il se déroule en trois phases.

- Phase un : le parcellaire Bwa est compact et il demeure en brousse un important stock de terres inutilisées; c'est la caractéristique du paysage agraire traditionnel.

- Phase deux : les autochtones abandonnent, progressivement, les aires de culture permanentes au profit d'un mouvement vers la brousse; les premières vagues d'arrivées apparaissent. Ces migrants s'installent auprès de l'habitat local et occupent les jachères récemment libérées, une situation idéale pour les uns et les autres. Elle est conforme aux voeux du migrant qui, pour faire face aux difficultés inhérentes à son installation, souhaite s'appuyer sur un habitat local (pour des raisons d'approvisionnement en eau, en vivres ou pour faire du commerce ...) et bénéficier de supports de culture pas trop usités et faciles à travailler; elle donne aux hôtes, l'impression de contrôler et d'encadrer le mouvement.

FIG. n°28 : EVOLUTION SCHEMATIQUE D'UN TERROIR AUTOCHTONE.

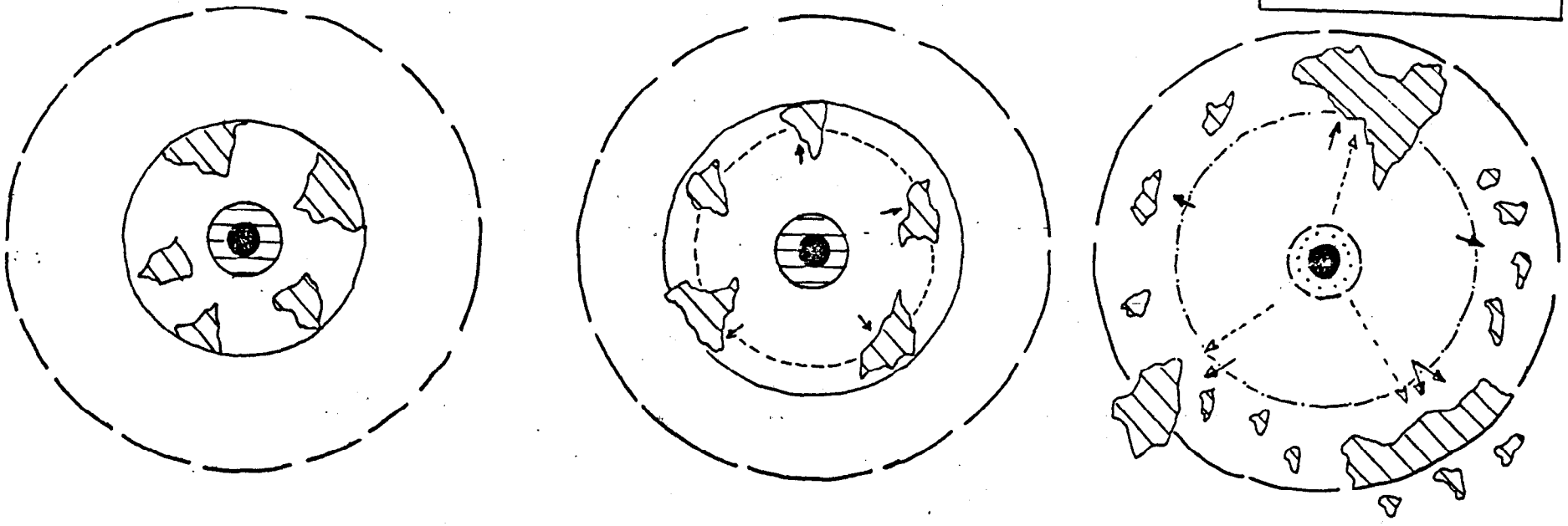

PHASE 1 : Terroir traditionnel classique.

PHASE 2 : Evolution transitoire

- Maintien global des schémas précédents avec :
  - une légère progression des champs de brousse.
  - les champs sont maintenus en blocs.
- Contraintes :
  - Problèmes de déplacement.
  - Dégâts des déprédateurs.

PHASE ACTUELLE

- ORGANISATION
  - Abandon de la première auréole.
  - Basculement du finage vers la périphérie et débordement du terroir.
- CONCENTRATION (dans les plaines) et DISPERSION des champs.
- Regroupement des principales cultures dans les champs de brousse.

- Phase trois: seulement le migrant, après avoir pris le soin de prospecter les possibilités virtuelles de sa zone d'accueil, de tisser un réseau de relations et de déceler les faiblesses et les failles de la gestion foncière de ses hôtes(nous y reviendrons), se tourne à son tour vers la brousse où s'engage une compétition qui, pour diverses raisons, le place en position de force: dynamique démographique puissante, installation de son habitat aux confins des territoires villageois sur des milieux flottants ou contestés, garant pour lui d'une plus grande liberté. Les populations locales n'ont d'autres choix que de tenter de "limiter" les dégâts: soit par l'intermédiaire de mouvements de défrichements, elles essaient de circonscrire (et de bloquer) le développement des paysages migratoires en les ceinturant, tactique souvent inefficace par manque de réaction collective (la sensation du "danger" étant ressentie d'une manière diffuse en son sein); ou, alors, plus sagement, elles déplacent leurs exploitations sur les espaces périphériques les mieux bonifiés, les plus fertiles qu'elles connaissent parfaitement et veulent sauvegarder (Cf Fig. n° 29).

b- Des initiateurs dans le Secteur de Bobo-Nord.

Ici, l'aboutissement du processus a été identique, mais il s'est déroulé dans un contexte différent.

Les migrants se sont également appuyés sur les petits groupements ruraux mais, faute de jachères récentes (le desserrement n'ayant pas encore débuté), ils ont dû installer directement leur habitat et leurs cultures sur les stocks de terres reposées en brousse. Ils y ont rapidement accédé à leur autonomie en développant une compétition entre: des anciens migrants et les nouveaux, ceux issus d'une migration directe ou indirecte, entre différentes communautés régionales... et à laquelle, les autochtones, une force humaine et économique marginale, n'ont pas participé.

3- Les résultats: la séparation physique de l'habitat et du finage.

Dans le Secteur de Bobo-Nord, si tous les migrants et leurs aires de culture se situent en brousse, dans le groupe des autochtones, les situations sont plus différenciées: une minorité largement engagée dans l'économie cotonnière a transféré ses

FIG. n°29 : EVOLUTION SCHEMATIQUE D'UN TERROIR APRES LA RECEPTION D'IMMIGRANTS.

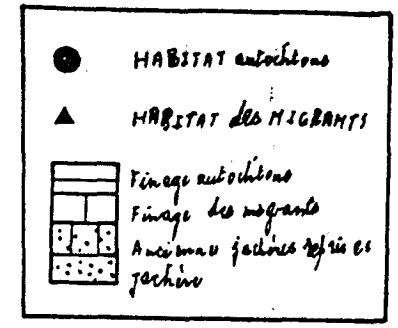

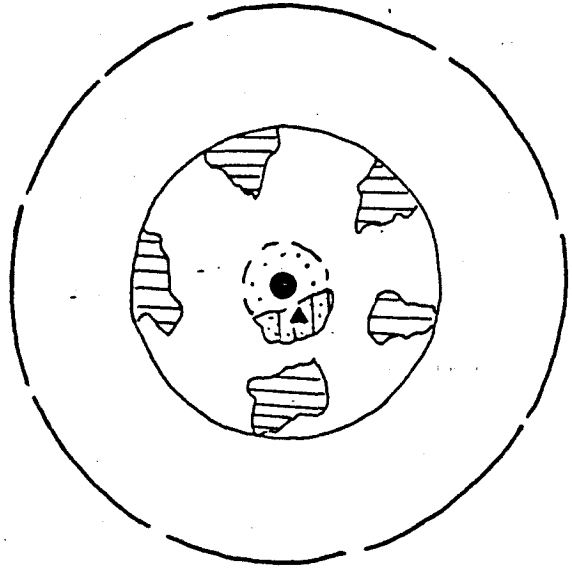

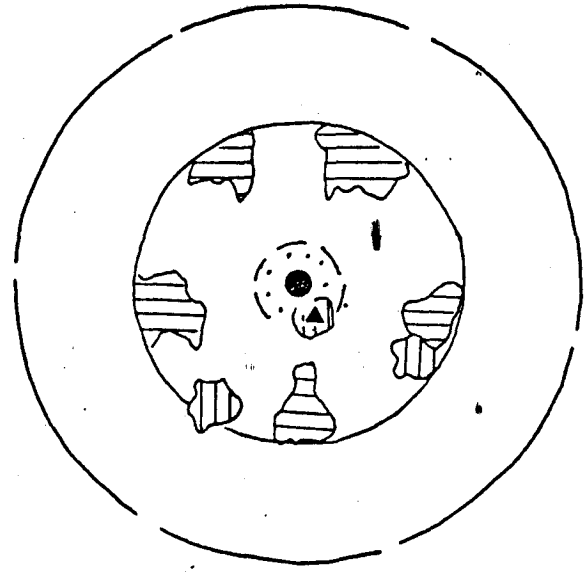

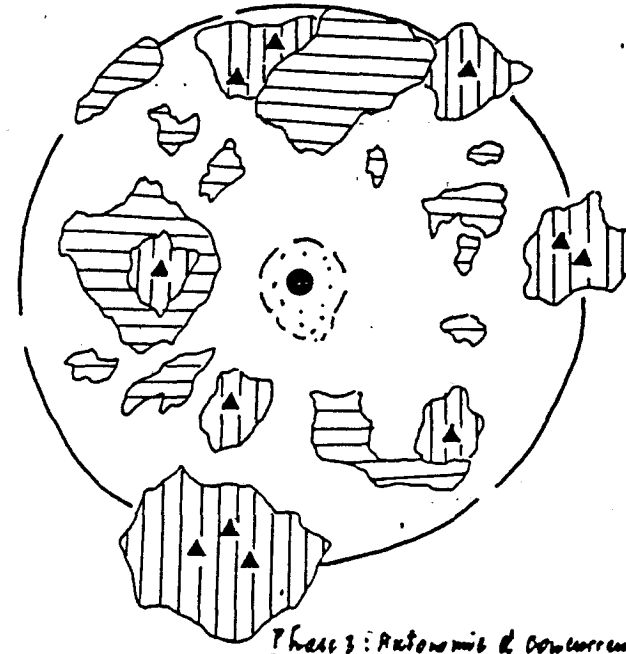

Phase 1 : Accueil des premiers migrants
- Abandon des champs de case par les locaux
- Installation des migrants auprès des autochtones et reprise de leurs jachères récentes.

Phase 2 : Conjugaison de deux processus
- Progression du finage autochtone vers la périphérie
- les migrants, tout en demeurant à côté de leurs hôtes ouvrent de nouveaux champs en brousse

Phase 3 : Autonomie et concurrence
- Cette fois, l'habitat migratoire devient autonome en rejoignant les champs de brousse.
- les migrants recherchent les positions favorables (frontières de terroir notamment)
- les autochtones tentent de circonscrire le finage des migrants : blocage de la progression, utilisation meilleurs sols.

cultures sur les aires périphériques, mais la majorité garde une disposition traditionnelle faiblement modifiée.

a- Dans le Secteur de N'dorola.

Secteur relativement moyen en matière de culture cotonnière et peu touché, jusqu'ici, par l'immigration, le processus de desserrement y est néanmoins très avancé; l'essentiel des cultures, le coton, le sorgho et partiellement le maïs ayant rejoint les aires périphériques. Les champs de case y subsistent mais restent marginaux. Les paysans ne s'occupent plus d'eux (labours, semis, entretien et même récolte) qu'après avoir maîtrisé les différents travaux que nécessitent les champs de brousse. Et, progressivement, les champs de brousse ont perdu tout monopole vis à vis des cultures (le maïs) qui, par leur rôle dans l'alimentation, justifiaient l'attention dont ils étaient l'objet, révélant leur réel état d'usure.

En fait, ils se maintiennent à cause de la présence de quelques journées libres dans le calendrier hebdomadaire du paysan (le lundi et le vendredi) au cours desquelles il est formellement interdit de travailler en brousse; c'est une disposition traditionnelle qui désolent de nombreux paysans. Seuls les bas-fonds continuent à bénéficier de l'intérêt du paysan, non pour les cultures sèches, mais à cause des produits de contre-saison.

b- Dans le Secteur de Houndé.

Secteur plus précocement attiré par le coton, le desserrement, accéléré par les immigrants, y est achevé; toutes les anciennes aires de culture proches de l'habitat sont quasiment retournées à la jachère. Car contrairement à leurs collègues du Secteur précédent qui, quelque soit la surcharge du calendrier cultural, reviennent au village chaque soir, les paysans autochtones de Houndé s'installent temporairement en brousse à proximité de leurs exploitations durant toute la saison agricole. Cette migration saisonnière entraine toutes les personnes actives du village (les hommes, les femmes et avec elles, les enfants)qui ne retournent qu'occasionnellement au village. Par conséquent, en dehors des personnes âgées, il ne reste plus personne pour mettre en valeur ces espaces qui, désormais, servent à la vaine pâture; certaines personnes s'y occupent en y cultivant du tabac. Pour ces mêmes raisons et notamment la prolongation des récoltes de coton jusqu'en Décembre, les bas-fonds ont été abandonnés (ce qui y

entaine une rareté des cultures maraîchères locales).

Cette concentration des hommes et de leur finage d'une part et d'autre part, des principales cultures sur les espaces périphériques, positive à priori, pose des problèmes aigus et parfois nouveaux à l'ensemble des paysans de ces Secteurs.

II- Les Conséquences.

1- L'apprentissage de nouvelles techniques agricoles par les exploitants autochtones.

La réorganisation des dispositions agraires traditionnelles a bouleversé toutes les techniques d'approches mises en oeuvre. Le regroupement des principales cultures a rendu indispensable l'adoption de techniques d'assolement et de rotation, absentes dans les schémas précédents où il s'agissait d'association des cultures et de spécialisation de celles-ci.

a- Les rotations.

L'enquête des services techniques de l'Ord (que nous avons déjà cité) sur les rotations portant sur une période de trois ans (1982-1984) aboutissait aux résultats suivants:

- un quart des parcelles en culture dans les trois Secteurs (13% à Houndé, 28% à Bobo-Nord et 35% à N'dorola) n'avait connu aucune rotation, c'est-à-dire que toutes ces parcelles ont porté la même culture pendant trois saisons successives;
- sur un peu plus de 34% en moyenne d'entre elles (28% à Bobo-Nord, 38% respectivement à Houndé et à N'dorola), sur tois campagnes, les paysans ont produit la même plante pendant deux années successives, précédant ou succédant à une autre;
- ils avaient intercalé une autre entre une même plante cultivée au cours de la première et de la troisième campagne sur 24% environ des parcelles (14% dans le Secteur de N'dorola, 27% des parcelles à Houndé et 32% à Bobo-Nord).
- Enfin, 12% des parcelles de Bobo-Nord, 13% à N'dorola et 22% de celles de Houndé ont bénéficié d'une rotation annuelle(recevant une culture différente pendant chaque campagne).

En dehors des deux dernières catégories de parcelles sur lesquelles ont été mises en place des types de rotation acceptables, 51% des parcelles à Houndé, 63% de celles de Bobo-Nord et 71% de celles du Secteur de N'dorola étaient exposées à des risques de dégradation rapide.

Par ailleurs, ces types de rotation sont favorables à la culture cotonnière.

Dans le Secteur de Houndé, sur 44% des parcelles, le coton succède à lui-même, 26% sur une précédente parcelle de maïs et 14% sur celles ayant été libérée par du sorgho. Suit le maïs qui, dans 48% des cas est emblavé sur des parcelles ayant porté précédemment du coton, 22% sur des anciennes parcelles de maïs et 27% à du sorgho. Donc, la rotation-type dans ce Secteur est la suivante: du coton pendant les deux premières campagnes de mise en valeur d'une nouvelle parcelle, du maïs la troisième et la quatrième année, du sorgho au cours de la cinquième et de la sixième campagnes (le coton pouvant, éventuellement, réapparaître la quatrième ou la cinquième campagne).

Dans le Secteur de N'dorola, le type de rotation le plus courant est légèrement différent. Le sorgho précède le coton durant la première campagne (pour ameublir le sol disent les paysans), lui cède la parcelle la seconde et la troisième année. Le maïs prend le relai au cours de la quatrième et de la cinquième année, le sorgho bouclant la succession (nous reviendrons ultérieurement sur les types de rotation dans le troisième Secteur).

b- Les assolements.

Ils restent relativement simples.

Le coton, perçu comme la culture la plus exigente en matière pédologique, occupe assez fréquemment les parcelles les plus aptes: celles qui ont été défrichées récemment.

La culture du maïs, aussi exigente, prend place sur une partie des parcelles libérées par le coton. Tandisque les sorghos, les millets et les divers (sésame, arachide, pois de terre...) sont produits sur les plus anciennes parcelles défrichées.

Cette disposition des cultures au sein de l'exploitation autochtone et les types de rotation pratiqués présentent un avantage par rapport à l'utilisation des fumures minérales. En effet, l'application des engrais chimiques est annuelle sur les parcelles portant du coton et sur celles emblavées en maïs; mais, elle est occasionnelle sur les parcelles de sorgho. Cette dernière culture ne bénéficie d'une application directe (et même dans ce cas il ne s'agit que du NPK) que lorsque le démarrage de la campagne accuse un retard important; sinon, dans les conditions normales, les sorghos, placés à l'arrière des deux au-

tres cultures, se contente des arrières-effets de leus fumures.

C'est l'un des paradoxes des systèmes de culture actuels. N'est-il pas surprenant qu'on place le sorgho sur les parcelles les plus usitées de l'exploitation sans pour autant lui appliquer des fumures d'entretien? En tout cas, il en résulte un écart sensible entre les rendements de ces trois cultures: les paysans obtiennent des rendements moyens supérieurs à 1,2 tonne par hectare emblavé en coton et en maïs, des rendements inférieurs à la tonne sur les parcelles de sorgho (Cf Fig n° 30).

En outre, provoquant une usure rapide des sols, ce système de culture oblige les paysans à effectuer régulièrement de nouveaux et importants défrichements afin de maintenir un certain équilibre entre les parcelles de coton, de maïs et de sorgho; seulement, il existe de nouveaux obstacles.

2- Un semi-divorce entre le paysan et son terroir.

a- La sélectivité des espaces de culture.

Si, les mesures engagées par le monde rural pour s'adapter à la culture cotonnière ont, sur le plan géographique, provoqué la marginalisation ou l'abandon des aires de culture proches de l'habitat, la concentration du finage sur les espaces périphériques s'est accompagnée d'une seconde opération.

Dans leur mouvement vers la brousse, les paysans ont recherché des espaces dont le support pédologique répondait à des caractéristiques particulières.

D'une part, ils devaient avoir un support pédologique adapté à la culture du coton qui, selon le Mémento de l'Agronome, exige " des sols homogènes, profonds, perméables... et préfère surtout des limons argilo-sableux ou sablo-argileux..."(29),une exigence reprise par les services techniques et proposée comme telle aux paysans.

D'autre part, ces espaces devaient être assez étendus afin de répondre au besoin de regroupement des principales cultures et de même nature texturale que le support cotonnier pour que les céréales puissent bénéficier de l'apport des schémas d'accompagnement, le labour attelé et l'application des fumures minérales.

La pure transposition de cette double exigence dans les ter-

---

(29)- Mémento de l'Agronome, p.1159.

FIG. n°30 : EVOLUTION DES RENDEMENTS DANS LES SECTEURS NORD.

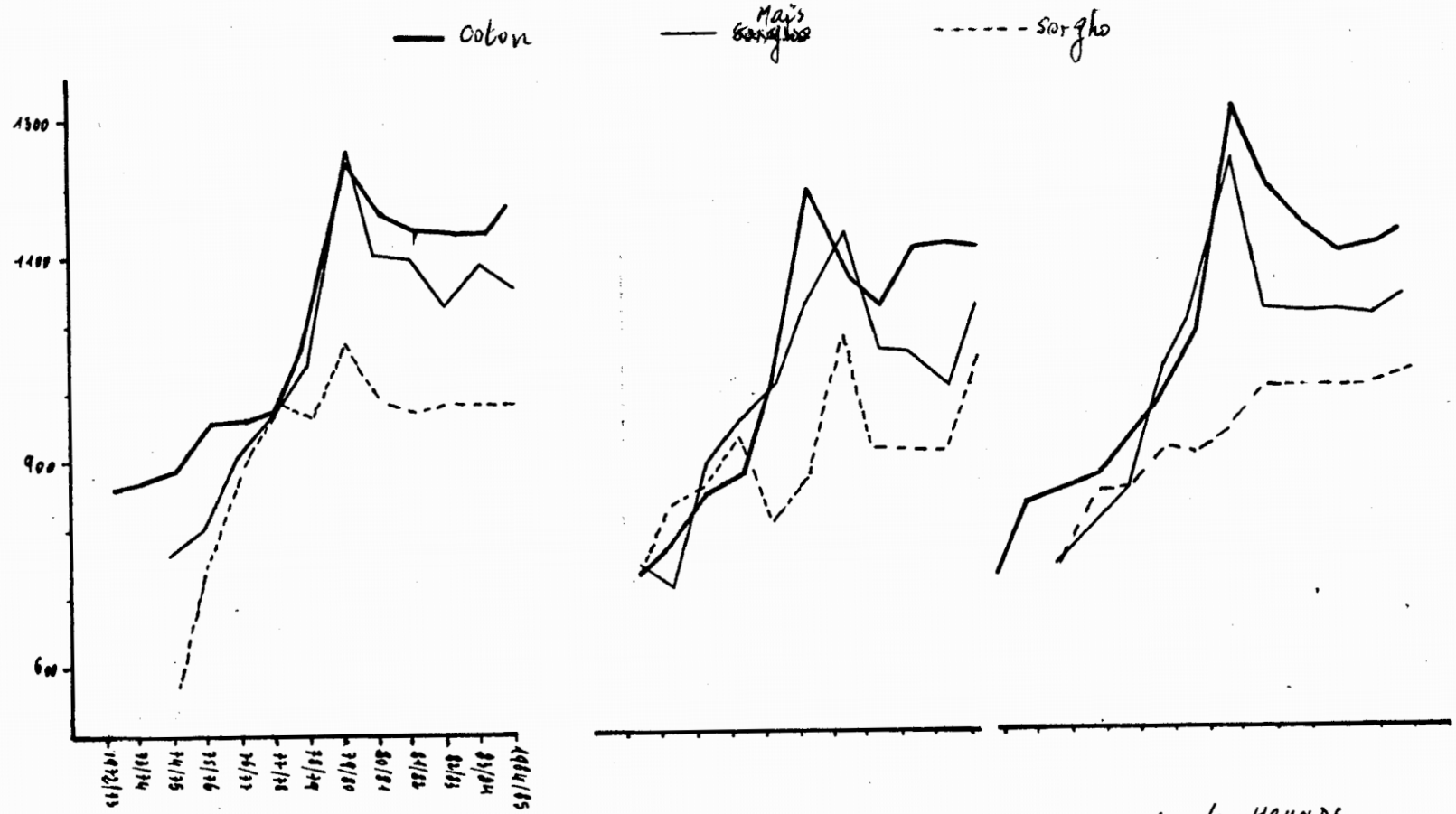

(Source : ORD)

roirs villageois a souvent eu une résonnance destabilisante.

b- La contraction de la surface agricole utilisable par la marginalisation des sols gravillonnaires.

Naturellement, la prise en compte de ces exigences s'est traduite par la dépréciation des espaces dont les supports pédologiques ne correspondaient pas aux nouvelles normes. Il s'agit principalement de tous les espaces aux sols semi ou entièrement gravillonnaires(quelque soit leur position topographique : talus, replats...), particulièrement handicapés par la difficulté d'y pratiquer la culture attelée.

Alors que, dans les contextes morphologiques régionaux (le modelé birrimien dans le Secteur de Houndé et les longs glacis cuirassés sur la Rive Gauche de la Volta Noire) et la configuration des terroirs attenants, ces types de supports sont bien représentés. Et, même si dans le cadre des dispositions agraires traditionnelles, ces sols ne faisaient pas toujours l'objet d'une mise en valeur systématique, ils jouaient, néanmoins, un rôle de recours éventuel pour la communauté résidentielle.

Par conséquent, leur exclusion s'assimile à une réduction de la surface agricole utilisable dont l'ampleur était fonction du site de chaque village.

Nous avons tenté, en 1985 dans le cadre du mémoire de maîtrise, d'évaluer les conséquences de ce phénomène à Silorola (un village situé à 17 kms à l'Ouest de N'dorola). Ici, avant 1970, tous les champs de brousse des trois principaux quartiers étaient disposés sur les talus qui ceinturent le village (une adaptation rigoureuse aux configurations du terroir). La prise en compte progressive des exigences de la culture cotonnière, a provoqué le reflux des champs sur les plaines environnantes et l'abandon des talus qui représentaient plus des trois quarts de l'espace approprié par ces trois quartiers (Kodona, Kanama et Koko) et près de 60% de l'ensemble du terroir de Silorola. A Koko, les exploitants ont ainsi perdu l'ensemble de leur aire périphérique et ils ont dû recourir à des villages voisins pour obtenir des espaces au sol cultivable (Voir Carte n°16).

Sans affirmer que le village de Silorola soit un exemple-type, cette mutation n'a épargné aucun village des Secteurs cotonniers, la recherche d'un site ayant à proximité de supports variés étant une stratégie commune à tous les groupements ruraux.

CARTE n°16 : EVOLUTION DE L'ORGANISATION AGRAIRE A SILOROLA
(Secteur de N'dorola).

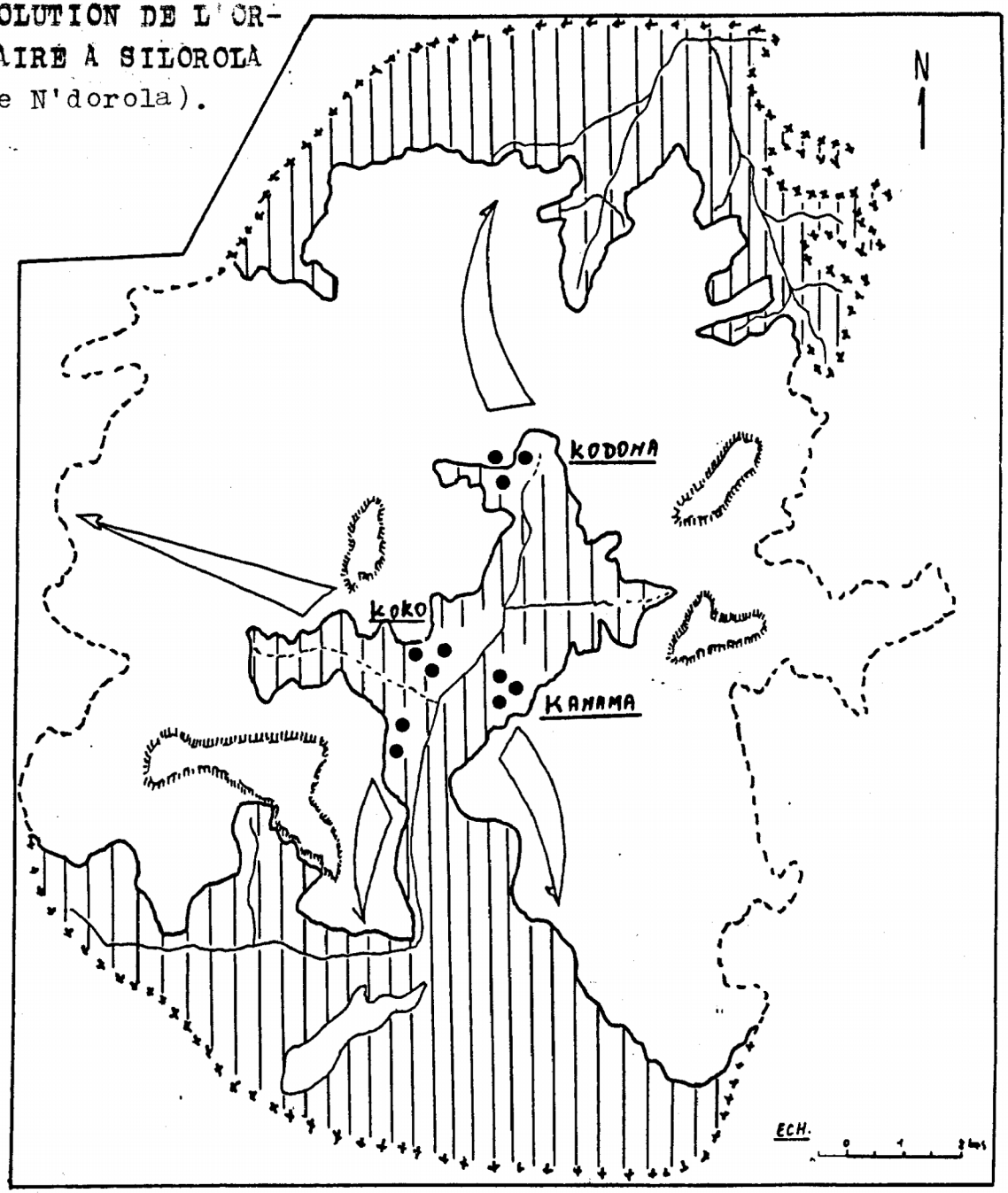

LEGENDE

- Ancien Finage (Talus)
- Espaces en culture (Plaine)
- limites naturelles du Terroir
- Frontières avec d'autre Terroir

Toutefois, l'impact de cette sélectivité a été plus important au sein des terroirs situés sur la Rive Gauche de la Vallée de la Volta Noire; leurs difficultés traditionnelles de réunir des surfaces de cultures suffisantes à cause de l'extension des cuirasses, se sont compliquées davantage. Dans le Secteur de Houndé, seuls les massifs ont été abandonnés.

c- La pression sur les sols conformes.

Suite à cet abandon des espaces aux supports gravillonnaires, les terroirs ont subi une sorte de rétraction suite au redéploiement de tous les champs sur le même type de site: des plaines ou des pénéplaines, s'étirant généralement le long des axes de drainage (dans le Secteur de N'dorola) ou dans les dépressions dans le Secteur de Houndé. On peut, par exemple, le constater dans quelques villages de la Zone-Est de N'dorola (Voir Carte n° 17). En prenant en compte la SAU, cette contraction a sensiblement modifié la physionomie des terroirs qui s'éloignent davantage de leur image classique. Ils sont devenus grossièrement rectilignes, suivant des directions Nord/sud (N'dorola, Dingasso) ou Est/Ouest (Djigouera, N'dana) et jointifs les uns aux autres ou au contraire éclatés (Niéna, Kourédéni) là où les nouveaux espaces recherchés sont discontinus.

Initialement, la réduction de la SAT conjuguée avec le regroupement des exploitants et des cultures sur les espaces conformes a souvent été harmonieux à cause de l'étalement dans le temps des redéploiement. Seulement, les développements ultérieurs et les comportements individualisés vont, rapidement, annuler les effets. Dans de nombreux villages, la concurrence des exploitants au regard du sol, les défrichements abusifs encouragés par la pratique de types de rotation dangereux ont entrainé un gaspillage des espaces disponibles et l'apparition de tensions (et au mieux de fortes pressions) entre chaque communauté rurale et son espace utilisable. Elles accentuaient le malaise que nous relevions, déjà, dans la première Partie suite à la dégradation des conditions pluviométriques.

Les tensions deviennent plus aigues sur les terroirs qui ont accueilli des immigrants; ceux-ci, en accédant à la culture cotonnière prennent en compte ses exigences culturales.

CARTE n°17: OCCUPATION DU SOL AUTOUR DE N'DOROLA.

(Zone du PDRN'D)

(Document réalisé par O. B. ZIE (& O. Hobéré) en 1986 pour le Projet de développement rizicole de Niena - Dionkélé)

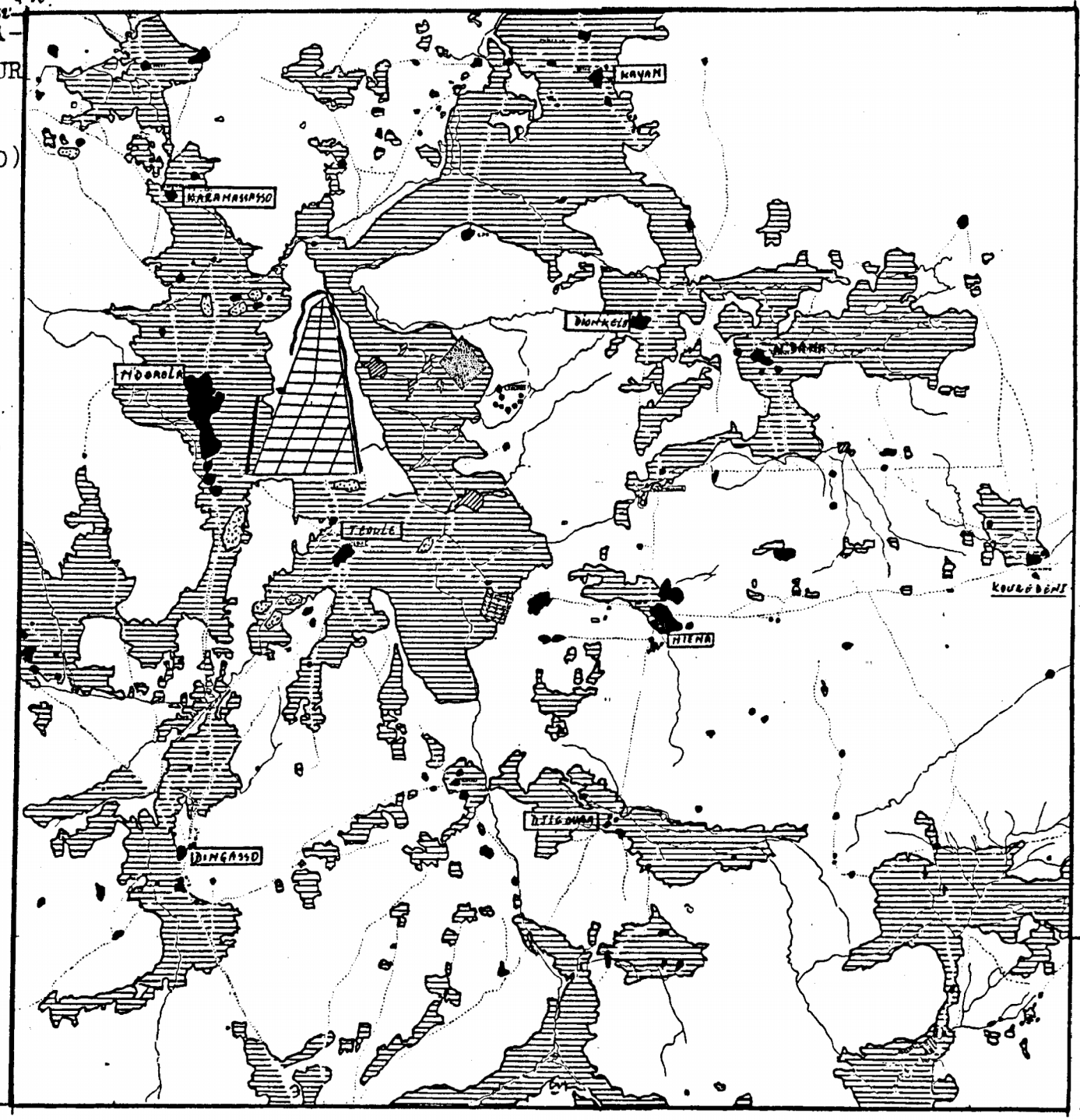

LEGENDE

1. OCCUPATION HUMAINE

- Zones en culture
- Aménagement hydro-agricole (PDRN'D)
- Habitat
- Périmètres villageois
- Zones abandonnées ou non cultivables
- Plantations et vergers

2. Divers

- Mare
- cours d'eau
- digue de protection
- route améliorée
- piste rurales
- NIENA village associé à la mise en valeur Aménagement

Source : Couverture aérienne réalisée le 30-04-1985 par l'I.G.B pour le PDRN'D.

ECH. 1/25.000e

3- La genèse des paysages migratoires et leur évolution.

a- La reproduction des schémas agraires mossi dans les "Terres Neuves".

Chaque groupement de migrants tend à élaborer, dans la portion d'espace qui entoure son habitat, un paysage agraire dont les diverses unités et leur répartition rappellent celles de son pays d'origine. Il comprend: les aires cultivées de façon permanentes (Kamanga ou champs de case et les Kankaogo ou champs de village) d'une part et d'autre part, les champs de brousse; soit le terroir classique mais à cette différence près: les deux auréoles sont jointives et ainsi chaque enclos a son terroir bien individualisé.

L'effectivité de la reproduction de ce type de paysage s'accompagne des types d'assolements et de rotations qui lui sont oginellement liés..

En matière d'assolement, les champs de case et de village portent du maïs associé avec du sorgho rouge, des plantes légumières, les parcelles individuelles des arachides, des pois de terre; ceux de brousse accueillent le sorgho, le coton et les millets.

La rotation des cultures est simple car elle ne touche que les plantes produites sur le champ de brousse et s'articule autour du sorgho, compte tenu du profond engagement, jamais remis en cause, de l'exploitation migrante dans l'agriculture vivrière. Conformément à cette option, le sorgho tient la tête de la rotation: il occupe la nouvelle parcelle défrichée pendant les deux premières années (et parfois trois); le coton occupe une position intermédiaire en se plaçant sur les parcelles libérées par le sorgho la troisième et la quatrième année, les millets bouclant le cycle à partir de la cinquième et jusqu'au retour de la parcelle à la jachère.

Cette position du sorgho qui, dans l'exploitation du migrant ne bénéficie d'aucun apport de fumure minérale, interdit toute stabilisation des champs et, à contrario, contraint les migrants à réaliser des défrichements importants (à cause de la taille des parcelles), surtout réguliers pour tenir compte des possibilités naturelles du sol et leur dégradation rapide suite aux méthodes

culturales. Or, certains mécanismes que développent les groupements d'immigrants compromettent, en permanence, les exigences de disponibilité du sol, facteur indispensable pour assurer le bon fonctionnement du type de rotation.

b- Le développement des établissements mossi.

En général, les immigrants se sont insérés dans des conditions favorables au sein du Département des Hauts Bassins en exploitant simultanément:

- l'abondance du sol, notamment dans les zones vides (couloir de la Vallée de la Volta Noire, la périphérie des forêts classées);
- la structure de l'organisation agraire autochtone: villages compacts éloignés les uns des autres, approche collective de la terre qui limite toute continuité dans l'occupation et toute emprise physique sur le sol;
- la bienveillance des hôtes.

Ces différents éléments ont facilité l'acquisition de la condition la plus déterminante dans l'essor des établissements d'immigrants dans les "Terres Neuves": l'autonomie obtenue par les premiers migrants; elle se traduit sur le plan spatial par l'attribution de parcelles de culture suffisamment isolées et librement extensibles (précisément sur les aires périphériques, processus décrie dans les Secteurs de Houndé et de Bobo-Nord).

Cette condition acquise, se déclenche un processus d'auto-développement des établissements en réponse à une sorte "d'appel" puissant, irrésistible et dans une large mesure, aveugle aux possibilités d'accueil offertes aux familles déjà présentes ou susceptibles de le devenir. Remy G. précise "...dans une certaine mesure, les migrants mossi n'ont pas choisi réellement leurs aires d'installation actuelles; ils sont devenus nombreux parce que ces aires s'y prêtaient. Leur localisation est une conséquence de l'affrontement renouvélé en chaque lieu, des dynamiques géographiques et socio-familiales qui sous-tendent la migration mossi aux conditions offertes par la population du lieu d'accueil; l'expansion de l'immigration n'était, lors de l'installation des premiers venus, qu'une virtuosité qui a trouvé les éléments favorables à son épanouissement".

Cette puissante dynamique explique les fortes densités locales (+ de 100hbts) dans les zones de colonisation et autour de cer-

tains villages (Dandé, Koundougou, autour de la Vallée du Kou..) qui perturbent les migrants eux-mêmes. Elle entraine la multiplication des enclos, de plus en plus rapprochés les uns des autres. Cette densification du tissu spatial bouleverse, progressivement, le paysage familier que le migrant était parvenu à construire par:

- la réduction des aires de cultures permanentes dont les parcelles s'émiettent et ne parviennent plus à contenir toutes leurs cultures;
- un redéploiement des défrichements sur des espaces périphériques de plus en plus éloignés de l'habitat, détruisant la continuité du paysage.

Pour rectifier cette nouvelle situation non familière, le migrant déplace son enclos auprès de son champ de brousse où il tente de reconstituer ses schémas d'organisation. Les jachères libérées sont cédés à des nouveaux migrants; nous ne reviendrons pas sur leur utilité pour ceux-ci. Ajoutons, toutefois, que cet accès à la une jachère récente constitue l'un des fondements les plus stables des relations inégales, hiérarchisées qui s'établissent entre les anciens et ceux qu'ils accueillent, relation qui est en elle-même un des éléments de la construction sociale au sein des groupements (Voir Fig n° 31).

L'affrontement entre ces deux phénomènes antagonistes: exigence d'une extension des superficies de l'exploitation et maintien d'un paysage agraire familier d'une part, "entassement" humain, remise en cause de celui-ci et nouvelle tentative de reconstruction d'autre part, provoque une rotation rapide des paysages migratoires. Selon Ancey G., au bout de quatorze années de présence, les migrants les plus anciens avaient déjà utilisé trois terroirs et entamaient un quatrième (soit une rotation complète tous les quatre ans environ); ceux, dont l'installation remonterait à moins de trois ans, avaient déjà renouvélé 20% de leur terroir et les plus récents 40% du leur (30).

On imagine aisément que, dans un contexte de réduction initiale de la surface agricole utilisable, la superposition et l'affrontement de ces différents mécanismes (augmentation constante

---

(30)- Plus la terre est rare, plus la mobilité est accélérée;les migrants les plus récents ne trouvent que des jachères libres à occuper. Ils sont donc contraints de mobiliser des jachères étendues et de renouveler autant que possible celles-ci pour compenser la faiblesse de la productivité du sol.

FIG. n°31 : EVOLUTION SCHEMATIQUE DE L'ORGANISATION AGRAIRE DES MIGRANTS.

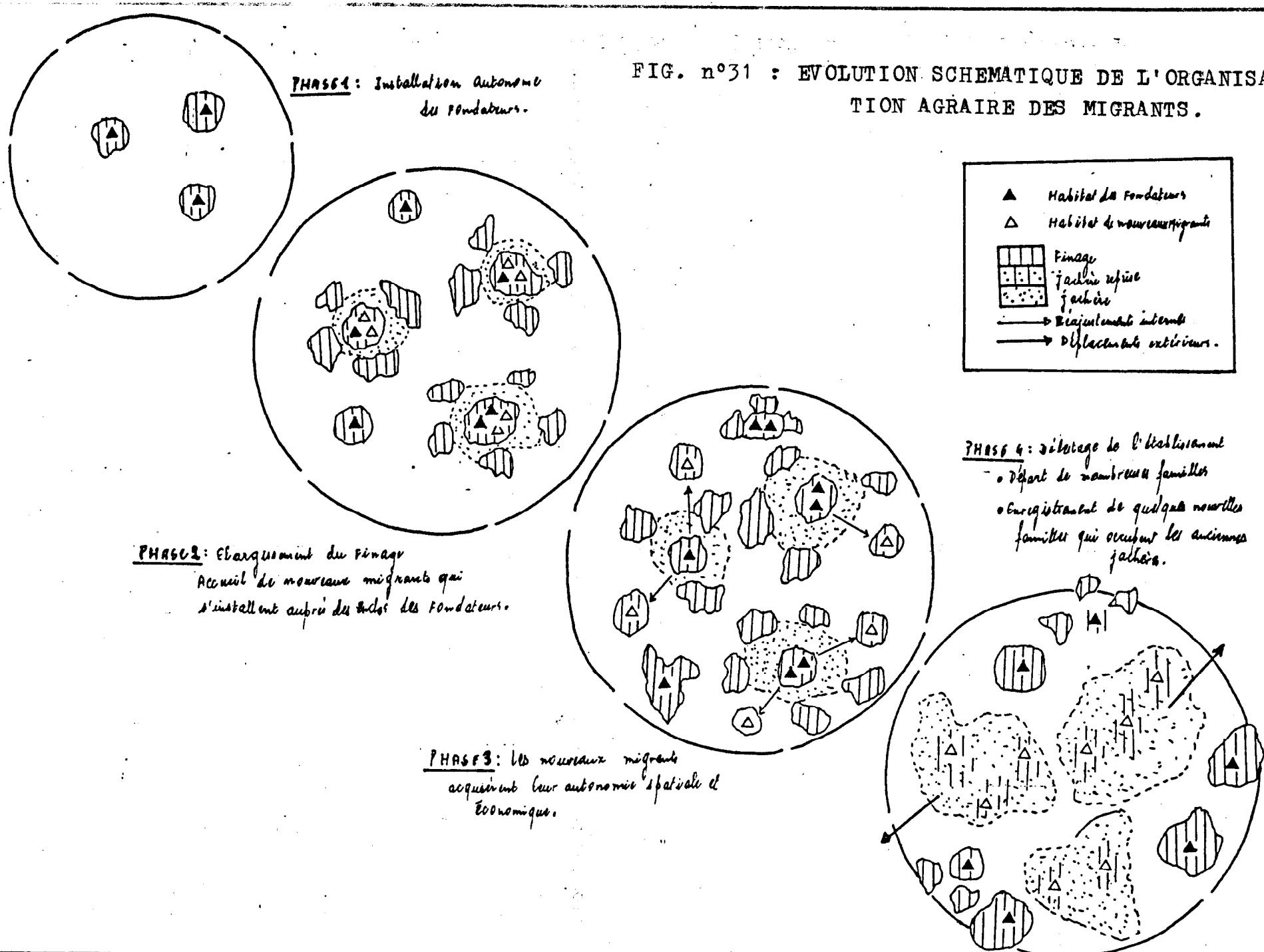

des effectifs , option individuelle et collective pour une agriculture extensive) sont extrêmement dommageables pour les espaces affectés aux migrants et progressivement, pour l'ensemble du terroir d'accueil et donc des populations locales. Il en est ainsi autour de Déguélé (un village situé à 60 kms au Sud de Houndé); le finage autochtone est pratiquement contenu dans sa progression par les paysages migratoires qui le ceinturent de toute part. Cette aire est l'objet de la phase de "remplissage", annonciatrice de la phase de surcharge (Cf Carte n° 18 (31)).

4- Les mesures d'accomodement.

a- Les autochtones : une stabilisation relative des exploitations.

a.1)- La prolongation du temps de culture et la réintégration de la jachère.

Suite aux divers abus, les utilisateurs ont, rapidement réduit l'importance des espaces conformes surlesquels ils avaient redéployés leurs champs. De sorte qu'il devient de plus en plus difficile, pour les exploitants de trouver de nouveaux espaces au sol conforme et de taille suivante pour recevoir toutes les cultures produites sur les aires périphériques de leur terroir. Cette défaillance introduit une rigidité dans la mobilité traditionnelle des champs et oblige les paysans autochtones à prolonger le temps de culture.

Selon les observations de B. Combasséré(32), en 1982 dans le Secteur de Houndé, 26% des exploitants cultivaient les mêmes parcelles depuis moins de cinq ans, 50% depuis cinq à huit ans et 24% d'entre eux depuis plus de huit ans. Comparativement aux moyennes traditionnelles, le premier groupe restait dans les normes, le deuxième groupe présentait déjà un allongement du temps de de culture de 30 à 40% et le troisième groupe avait doublé son

---

(31)- Sur les PVA, on distingue les organisations agraires mossi de celles des autochtones par:

- la différence du type d'habitat (maisons rondes,cours circulaires) et parcellaire amorphe;
- forte densité de karité (Butyros Pernum Parkii) et présence d'abattis brûlés sur les essarts;
- chaumes à disposition aberrante après les récoltes.

(32) Combasséré B., Bibliogr n°25.

CARTE n°18 : LA JUXTAPOSITION D'ORGANISATIONS AGRAIRES MOSSI ET AUTOCHTONES AUTOUR D

DEGUELE.

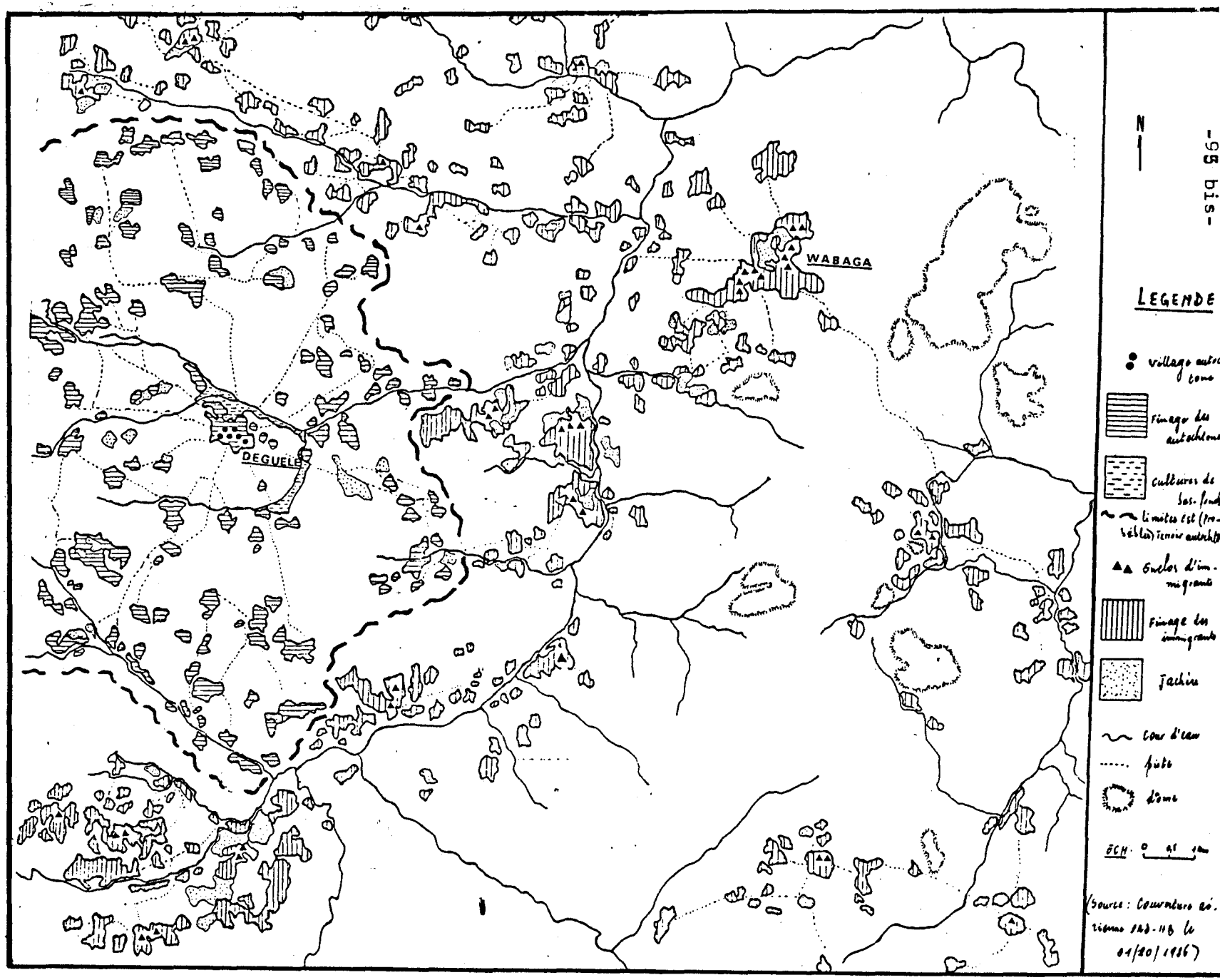

temps de présence sur les mêmes parcelles.

Nous avions observé la même tendance dans certains quartiers de Silorola. A Kodona, 4% des exploitants occupaient les mêmes parcelles depuis moins de cinq ans, 45% depuis cinq à huit ans et 51% des exploitants depuis de huit ans. A Kanama, la répartition était la suivante en 1985: respectivement 19%, 46 et 35%. En approfondissant cette enquête dans ce dernier quartier, nous avions constaté que la première catégorie était dominée par les exploitations de petite taille, la deuxième et la troisième par celles de taille moyenne à élevée dont la plupart pensait encore demeurer sur leurs parcelles en cours de mise en valeur et s'inquiétait parce que les friches vierges étaient quasiment épuisées. Par conséquent, si les rigidités touchent l'ensemble de la collectivité rurale, elles sont ressenties différemment par chaque catégorie d'exploitations.

Dans ces conditions, les paysans tentent de plus en plus de s'appuyer sur les jachères. En fait, on ne peut même plus parler de jachères dans son sens traditionnel(surlesquelles les cultivateurs ne revenaient qu'après plusieurs années), mais plutôt de friches, abandonnées progressivement à la faveur de nouveaux défrichements et que l'exploitant réintègre ensuite lorsque les possibilités d'extension s'épuisent. Les temps de mise en repos varient à l'intérieur d'une fourchette de quatre à six ans.

Ce blocage pose un problème d'équilibre entre les trois principales cultures au sein des exploitations: faute de nouveaux défrichements, toute extension des parcelles cotonnières se réalise au détriment des parcelles de sorgho (d'où le recul progressif de son influence que nous notions dans les exploitations autochtones) et en divers (particulièrement dans le Secteur de Houndé). Il contraint également le paysan à une application massive des fumures minérales.

a.2)- La dépendance des exploitations autochtones vis à vis des fumures minérales.

Actuellement, les engrais servent d'écran. Si, par le passé, leur utilisation permettait une amélioration substancielle des rendements, de plus en plus, les fumures minérales servent d'instruments de camouflage de l'état désastreux des lieux, de l'usure des sols que les paysans ne peuvent abandonner faute de mieux. Car, pour maintenir ces supports en état de produire, les

cultivateurs ont eu tendance à accroître les doses d'engrais appliqués sur les cultures traditionnellement bénéficiaires, le maïs et le coton. Pour cette deuxième culture, les doses moyennes de NPK appliquées atteignaient au cours de la campagne 1983/84, 179 kgs/ha dans le Secteur de Houndé, 176 kgs dans celui de N'dorola et 174 kgs/ha dans le Secteur de Bobo-Nord alors que la dose conseillée était de 150 kgs/ha (une dose elle-même en augmentation de 33% parce que les services de vulgarisation avaient constaté une stagnation des rendements) d'une part. D'autre part, ils commencent à l'étendre l'application des engrais au sorgho; cette évolution est présentée comme un succès de la vulgarisation.

La conjugaison de ces deux phénomènes a provoqué une augmentation spectaculaire du volume de NPK utilisé par ces trois Secteurs, particulièrement entre 1977 et 1982: au cours de ce quinquenat, il a triplé dans le Secteur de Houndé et quintuplé dans ceux de Bobo-Nord et de N'dorola (Cf Fig n° 32); elle s'accompagne d'un rééquilibrage des quantités appliquées sur le coton et celles dont bénéficient les céréales: en 1978, le premier absorbait 86,5% du volume de NPK utilisé dans le Secteur de Houndé, 78% à N'dorola et 89% dans le Secteur de Bobo-Nord; en 1982, le coton n'y requérait plus que, respectivement 62,6%, 55,5% et 55% (Voir Fig n° 33).

Mais, il semble que cette utilisation massive des engrais se révèle de plus en plus inefficace car, depuis 1979, les rendements moyens stagnent et, même, fléchissent légèrement (Cf Fig n° 30). Ces deux engrais, simples fumures d'entretien, ne parviennent plus à réduire les conséquences des déséquilibres structurels que laissent apparaitre les sols, notamment les carences en humus et en phosphore sans que les paysans ne puissent recourir à des fumures de fond traditionnelles ou nouvelles.

Les déchets domestiques, produits en faible quantité, ont été victimes de la marginalisation des champs de case, les ex-principaux bénéficiaires; devenant sans objet, les villageois se sont, de moins en moins, occupés de l'organisation du site collectif où ils devaient être déposés avant leur utilisation.

Les parcs de bétail ont, progressivement, reculé en importance dans les villages à cause d'une mutation plutôt sociale. Car, traditionnellement, le bétail représentait un domaine d'investissement de l'épargne monétaire; mais, paradoxalement, alors

FIG. n°32 : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE NPK.

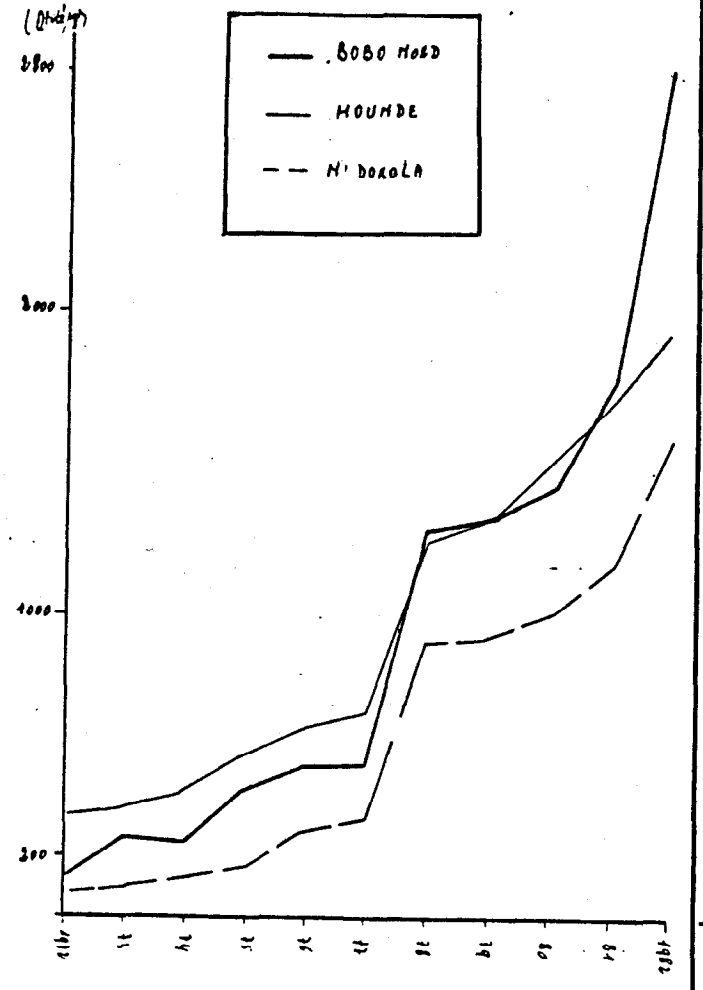

FIG. n°33 : ... LUTION DE LA CONSOMMATION DE NPK SUR LES CULTURES.

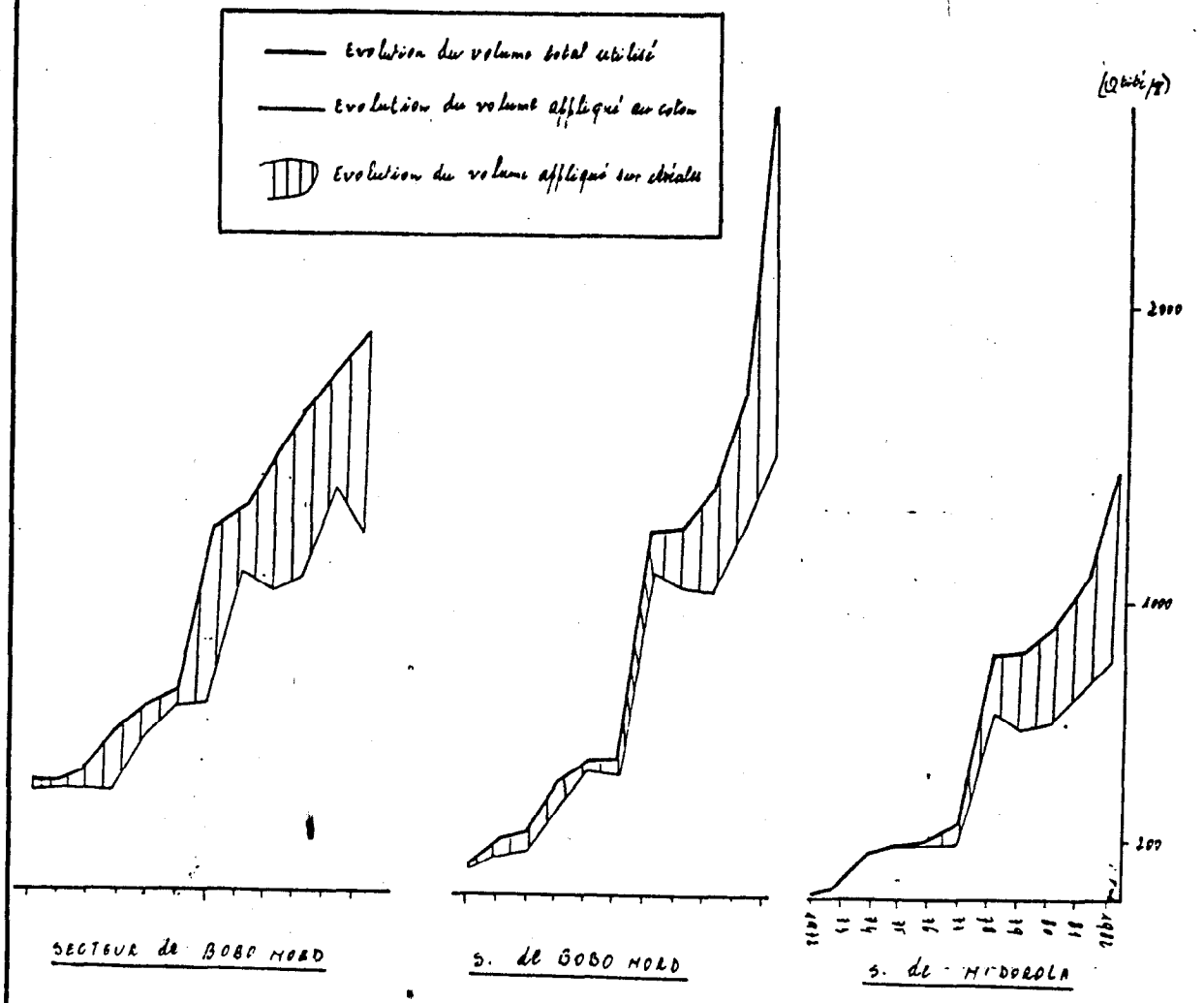

(Source : KALFANE M., 1984)

que ce capital se renforçait grâce à la pratique de la culture cotonnière, les paysans se tournaient vers d'autres types d'investissements.

Enfin, l'utilisation de fumures à base de phosphore (phosphat tri-calcique, phosphate naturel) pouvait, alors, apparaitre comme le dernier recours. Les Service techniques de l'Ord ont bien tenté de vulgariser le Burkina Phosphate depuis 1980 mais jusqu'ici sans résultats intéressants; ce nouveau engrais a été victime de son retard sur ces prédécesseurs et du succès de ceux-ci. Car, si le NPK et l'Urée eurent un écho, ce fut à cause de leurs effets immédiats et "spectaculaires"sur le développement végétal des plantes bénéficiaires. Influencés par cet aspect, les paysans, face à toute nouvelle fumure, s'attendent à des effets similaires. De sorte que, ils ne perçurent pas le Burkina Phosphate comme une fumure de fond (donc différente) dont l'apport ne commence à apparaitre qu'après deux à trois campagnes. De plus, pour un exploitant qui affronte déjà des problèmes de carence des sols et de baisse des rendements de ses cultures, il ne peut se satisfaire du temps de "patience" nécessaire à la dissolution de cet engrais dans le sol.

b- Les immigrants: la mobilité géographique.

Les paysages migratoires connaissent divers types d'évolution.

Dans le premier cas de figure, les populations autochtones réussissent à encadrer les mouvements d'installations : soit en circonscrivant les aires de cultures initialement attribuées aux migrants et ainsi, modifier les conditions d'extension de celles-ci; ou, elles veillent à ne pas laisser le droit d'usage du sol, par essence temporaire, devenir permanent. Dès lors, dans le premier cas, le mouvement est "fixé" et canalysé à l'intérieur du groupe mossi lui-même, dans le second cas, les conditions d'exercice de l'activité agricole des migrants deviennent précaires car périodiquement remises en cause; ce cas de figure est relativement exceptionnel dans les Hauts Bassins.

Ou, alors, les migrants bénéficient de toutes les conditions favorables à leur insertion et ils développent les puissants mécanismes liés à l'acquisition de leur autonomie spatiale. Et victimes de leur succès, ils épuisent le stock de terres disponibles.

Quelque soit le cas de figure, les conséquences demeurent semblables. Elles se traduisent, pour les immigrants, inéluctablement, par un réajustement ultérieur des effectifs aux terres effectivement disponibles et accessibles lorsque toutes celles qui étaient libres ont été utilisées avant que les premiers champs exploités soient suffisamment reposées et susceptibles de recevoir de nouvelles cultures.

Ces ajustement revêtent deux formes qui se manifestent l'une après l'autre ou simultanément: une fraction du groupe(en général les éléments les plus récents) s'essaime vers des aires migratoires voisines, une autre, disposant d'informations plus intéressantes, émigre vers les nouvelles aires pionnières (attirée par la fonction de fondateur, prestigieuse sur le plan social).

Cependant, si dans les motifs du second déplacement à l'intérieur des Hauts Bassins, l'évocation des difficultés touchant aux conditions d'exercice de l'agriculture reste dominante, cette raison ne représente plus que 44% des réponses. Cette fois-ci, les motifs à caractère social (problèmes socio-familiaux et religieux, attraction par d'autres migrants) deviennent plus déterminantes (Voir Fig n° 34). Le choix du second lieu d'installation intègre le souhait d'y trouver les éléments favorables à son bien-être social. Le migrant semble, finalement, rechercher un "Yir-Palle", un nouveau chez soi, qui rassemble les aspects suivants: des facteurs de production rénovés, un cadre de vie quotidien et familier, la possibilité d'affirmation de soi (et dans ce groupe), autrement dit, un progrès économique par l'emprunt de chemins familiers(33).

Cette mobilité tend à régionaliser la pression des populations sur le sol par une "exportation" des mêmes effets et conséques des mécanismes développés dans les premiers lieux d'installations dans ceux qui accueillent les déplacements ultérieurs. Hier, elle affectait l'Ord de la Volta Noire (d'où l'importance de son rôle fournisseur en 1975); aujourd'hui, dans les plus vieilles aires d'implantation des Hauts Bassins: S/S de Banwaly, de Koundougou, Est de Houndé..., on relève de nombreux départs. Les migrants issus de cette mobilité alimentent, principalement, les

---

(33)-Ainsi, dans tel ou tel village des Hauts Bassins, on trouve des groupements d'immigrants dominés par des familles issues d'un même village (ou ensemble de villages) en pays mossi; il serait intéressant de repérer les correspondances et d'établir une carte.

FIG. n°34 : MOTIFS DU DERNIER DEPLACEMENT DE MIGRANTS INSTALLES DEPUIS 1968 DANS LES "TERRES NEUVES" DE L'OUEST.

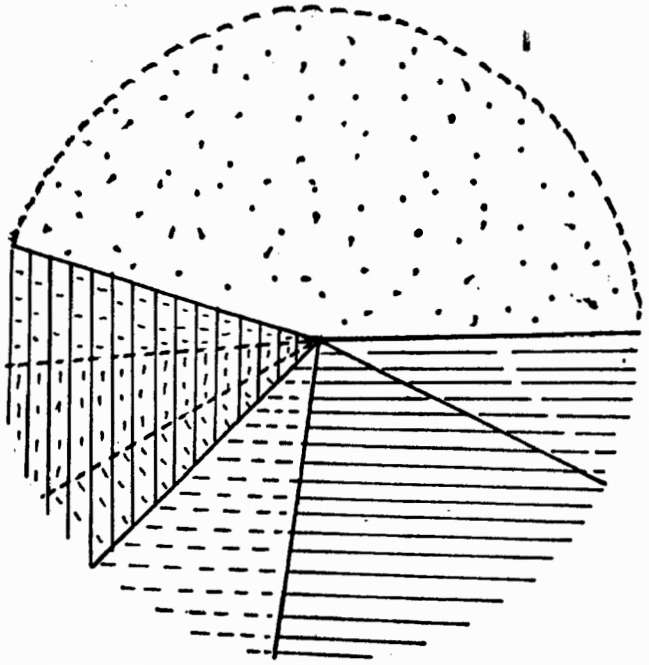

(D'après G. REMY / ORSTOM, 1975)

Conditions de la vie agricole
Conditions de la vie sociale
Problèmes matrimoniaux
Problèmes socio-familiaux
Problèmes socio-religieux
Conditions de la vie économique
Attraction
Divers

nouvelles aires d'accueil. Sur les deux milliers de mossi que les sept villages, disséminés autour de N'dorola, ont reçu entre 1980 et 1985, 5% venaient de la Côte-d'Ivoire, 9% directement du pays mossi, 33% de l'Ord de la Volta Noire et 53% des Hauts Bassins (essentiellement le Secteur de Bobo-Nord); 86% d'entre eux déclaraient être ains au terme d'un troisième déplacement au moins depuis leur sortie du pays mossi.

Cette mobilité virtuelle des immigrants, constitue l'un des fondements de l'apparente liberté que manifestent les faits géographiques mossi au regard des structures territoriales et de trancendance par rapport aux conditions locales.

Elle permet à ceux-ci d'éviter d'assumer les conséquences de leurs entrprises, laissant à leurs hôtes la gestion de ce lourd héritage de jachères inutilisables et dont la régénérescence s'étalera sur plusieurs décennies.

5- L'affrontement de deux logiques dans l'espace.

a- Les "Terres Neuves": un simple instrument.

La souplesse qui permet aux établissements mossi d'adapter leurs effectifs, à chaque moment, à l'espace disponible, provient du fait que les migrants perçoivent les "Terres Neuves" telqu'un simple intermédiaire dont la mobilisation permet de satisfaire, à terme, des besoins précis. Le migrant n'a aucun besoin d'exprimer à l'endroit de la terre un attachement quelconque (d'ordre émotionnel ou mythique); ce qui aurait pu le pousser à établir des rapports plus objectifs, strictement économiques avec ce facteur de production. Seulement, ce résultat, souhaitable, est difficile à atteindre parce que la terre est obtenue gratuitement (il n'y a donc aucun investissement à valoriser); mais, surtout, les migrants, contrairement aux groupes locaux, ont une vision régionale des disponibilités foncières. Grâce à sa communauté ethnique, aux "propecteurs" de tout genre (d'autres migrants-paysans, des commerçants ambulants qui sillonnent les campagnes et autres agents de l'Administration Publique...),tout un esemble d'informations, plus ou moins précises, circule au sein des groupements des migrants en empruntant les filières traditionnelles: de familles à fammilles à l'intérieur des Terres Neuves, de familles sur place vers celles demeurant au pays mos-

si, d'un groupe maraboutique à un autre.... Ces informations aident les migrants à comparer et à choisir; éventuellement, ils sont tentés de se déplacer sans motifs objectifs en prenant, au préalable, le soin de "parcourir consciencieusement" les terres dont ils avaient obtenu l'usufruit. Cette possibilité de partir, de retrouver ailleurs des éléments de culture aussi favorables, neutralise tout intérêt des migrants pour des considérations locales, tout comportement conservatoire à l'endroit du sol; d'une certaine manière, c'est un avantage par rapport aux autochtones.

b- Des autochtones prisonniers de leurs schémas d'organisation.

Le développement du coton dans les Secteurs Nord y a entrainé la disparition de la neutralité culturale de l'espace géographique. Désormais, disposer d'un terroir qui offre suffisamment de nouvelles possibilités de culture en sols conformes est devenu une question de chance.

b.1)- Des blocages liés au type d'habitat.

L'attachement des paysans autochtones à un habitat fixé définitivement et au terroir attenant, les structures d'une agriculture semie-sédentarisée, contituent le premier handicap. Cet enracinement anihile toutes possibilités de réajustement entre la population et les terres disponibles, tout échange entre les terroirs en difficulté et les autres (voisins ou lointains) et place les groupes ruraux concernés en position de subir les conséquences de la réduction des superficies agricoles disponibles. Cependant, on relève ça et là des petits frémissements dans ce sens (notamment à l'intérieur du Secteur de N'dorola: de ses zones intérieures vers les franges frontalières du Mali); ces mouvements, qui gardent un caractère individuel, touchent rarement les paysans dynamiques.

b.2)- L'utilisation du sol : le changement dans la continuité.

Dans les campagnes, on note une évolution, mais, elle s'incrit dans une continuité traditionnelle de la perception et l'utilisation du sol par les paysans autochtones.

Dans les contextes de production anciens, les groupes ru-

raux avaient, à l'endroit du sol, une vision globalisante. Elle se traduisait par une adaptation rigoureuse, mais souple, des utilisateurs à ses capacités réelles : soit ils effectuaient un vhoix parmi les différentes opportunités de leur terroir (généralement le support le plus étendu) ou, alors, ils optaient pour une mise en valeur différenciée et complémentaire des principaux types de supports.

La modification générale des conditions de culture, suite à l'introduction du coton, influença sensiblement cette approche; les paysans, suivant les conseils des encadreurs, se conformèrent strictement aux exigences imposées par celui-ci et par ses schémas d'accompagnement. Seulement, ces mutations se sont inscrites à l'intérieur du même cadre de production et ne s'accompagnèrent d'aucune évolution des rapports du paysan avec son espace. Le cultivateur "colle" aux possibilités naturelles qu'offre celui-ci, exactement comme dans le passé; il n'entreprend aucune tentative de modification des données structurales du sol afin d'élargir sa marge de manoeuvre. La permanence de ce comportement rend la gestion du regroupement des champs et des cultures sur les espaces périphériques délicat et, anihile pratiquement leur caractère positif (la stabilisation des exploitations). Elle explique l'apparition d'une situation paradoxale : une "pénurie du bon sol" si on croit les paysans, mais, à notre avis, superficielle car, partout, il existe une sous-occupation de fait du sol sur les terroirs reposant sur l'abondance des supports dépréciés.

Et, tant que cette passivité et cette attitude de dépréda-teurs (commune aux autochtones et aux migrants) persisteront, nous pensons qu'il est inopportun de poursuivre la vulgarisation de moyens de culture motorisés dont la rentabilisation dans les conditions actuelles n'est pas évidente (Voir Annexe n° C2), et surtout des herbicides que les paysans réclamaient depuis longtemps (au point d'aller s'approvisionner au Mali). L'extension des herbicides accentuera le caractère extensif de toutes les exploitations (y compris les plus petites, sujettes aux contraintes de travail) et attisera, davantage, les fortes tensions (existantes ou latentes) entre les paysans et leur terroir; elles alourdiraient aussi, des coûts de production que les paysans éprouvent, déjà, beaucoup de mal à contrôler.

C - LES MARGES FINANCIERES DES EXPLOITATIONS COTONNIERES.

Il est indispensable de compléter cette analyse sur les Secteurs Nord par la dimension commerciale des produits cultivés dont les effets rejaillissent directement sur les stratégies de production par le biais des revenus.

I- Les revenus des exploitations cotonnières.

Par l'intermédiaire des cahiers de campagne, nous avons établi les recettes des paysans de Kiéré (du Secteur de Houndé), de Banwaly et de Néfrélaye (de Bobo-Nord), de Silorola dans le Secteur de N'dorola, au terme de la campagne agricole 1985/86.

1- Les recettes brutes.

a- Les recettes brutes des exploitants de Kiéré et de Silorola.

Au terme de la commercialisation du coton, les villages de Silorola et de Kiéré avaient enregistré les résultats dont la répartition s'établissait comme suit :

- 51% des exploitations de Silorola et 3% de celles de Kiéré avaient obtenu des sommes strictement inférieures à cent milles francs CFA;
- 32% des exploitations de Silorola et 36% de celles de Kiéré avaient enregistré des recettes brutes inférieurs à 200 000 Frs et au moins égales à cent milles;
- des revenus compris entre deux cents et trois cents milles francs avaient été encaissés par 26% des groupes de production de Kiéré et 10% de ceux de Silorola;
- enfin, 22% et 13% des exploitants de Kiéré, 5 et 2% de ceux de Silorola, des recettes brutes respectivement comprises entre trois cents et quatre cents milles francs, plus de 400 000 Frs (Cf Fig n° 35ab).

b- Les recettes des immigrants de Banwaly et de Néfrélaye.

A la fin de cette même campagne, les exploitants mossi ont enregistré les résultats suivants :

- 17% des exploitations cotonnières de Néfrélaye et 23% de

celles de Banwaly avaient enregistré des recettes inférieures à cent milles francs,

- 41% des familles de Néfrélaye et 60% de celles de Banwaly, des sommes de cent à deux cents milles francs;
- respectivement 17% et 12% des exploitants des deux villages, des revenus compris entre deux cents et trois cents milles;
- et enfin, 5% des groupes de Banwaly avaient reçu de trois à quatre cents milles francs, 26% de ceux de Néfrélaye, plus de 400 000 FrsCfa (Cf Fig n° 35ab).

Aussi bien dans ces deux villages que dans les précédents, ces répartitions reflètent fidèlement celles des superficies emblavées en coton; elles cessent de l'être quand on considère les revenus nets.

2- Les revenus monétaires nets : les exploitations face aux coûts de production.

Il apparait une différence nette entre les deux populations.

a- La répartition des exploitations suivant le RMN.

Toute déduction faite des divers frais engagés pour l'acquisition des principaux intrants agricoles (le NPK, l'Urée et les pesticides), les seuls frais communs et saisissables, on obtient la répartition ci-dessous :

- chez les migrants, 42% des exploitants de Banwaly et 17% de ceux de Néfrélaye avaient finalement perçu des sommse nettes inférieures à cent milles francs,
- 41% et 31% des groupes dans les deux villages, des sommes se situant entre cent et deux cents milles francs;
- 12% des familles de Banwaly et 17% de celles de Néfrélaye des revenus nets de deux cents à quatre cents milles;
- trois cents à quatre cents milles francs avaient été reçus par 27% des exploitations cotonnières de Néfrélaye et 5% de celles de Banwaly,
- 8% des migrants de Néfrélaye avaient encaissé plus de quatre cents milles francs (Cf Fig n°35ab).

Dans ces deux villages, la structure de la répartition des exploitations selon les revenus nets, n'a subi que de faibles réajustements. A Banwaly, seul le premier pallier enregistre une

FIG.n°35 : LES REVENUS TIRES DE LA CULTURE COTONNIERE.

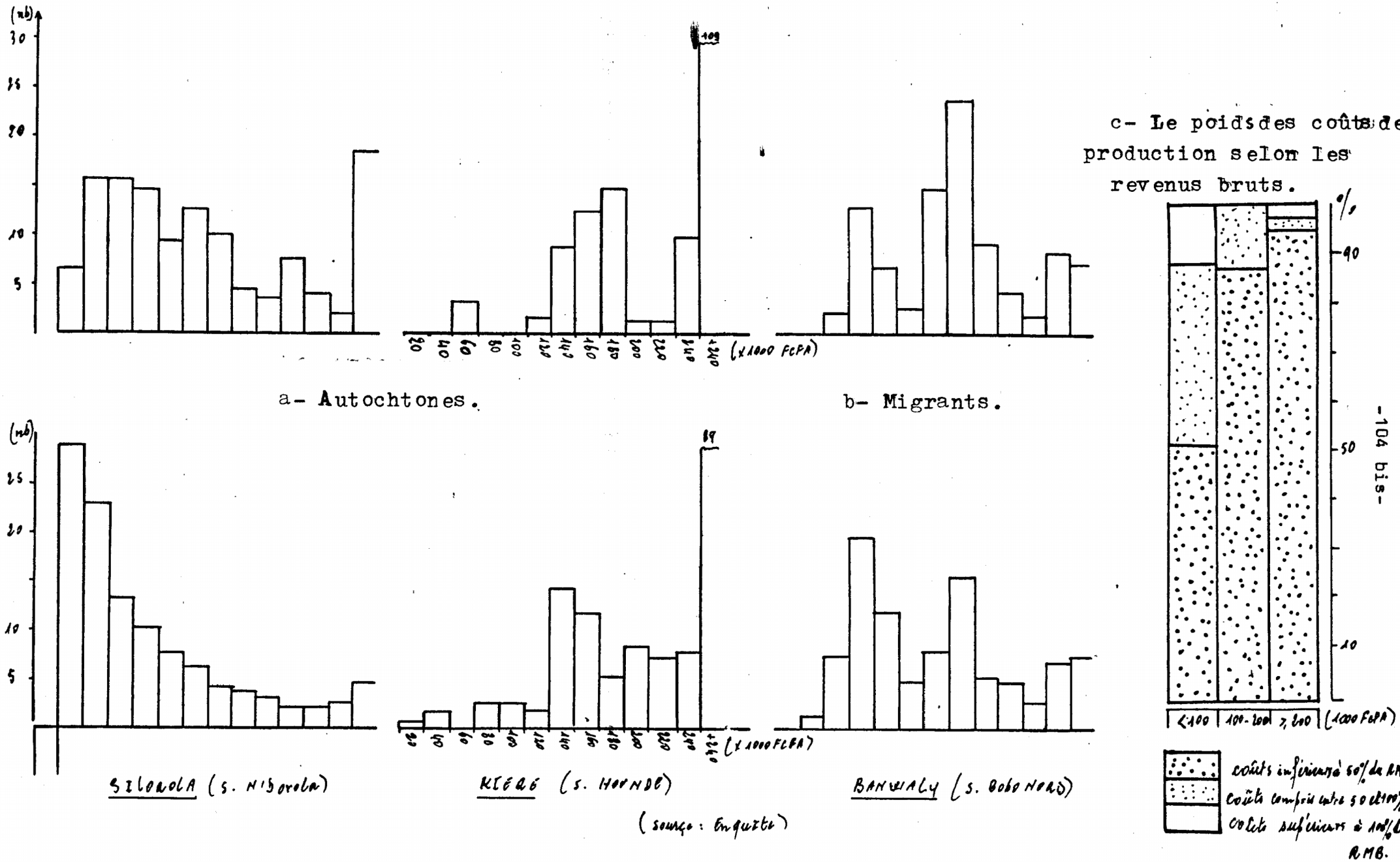

a- Autochtones.

b- Migrants.

c- Le poids des coûts de production selon les revenus bruts.

(source : Enquête)

progression vraiment sensible (+ 19%) au détriment du second; à Néfrélaye, le glissement n'a touché que les plus hauts paliers. De ce point de vue, on peut leur opposer l'évolution subie par la structure des revenus nets dans les deux villages autochtones; ici, le glissement affecte tous les palliers.

- 4,4% des exploitations de Silorola et 3% de celles de Kiéré n'avaient rien encaissé : soit, elles ont tout juste réussi à équilibrer leurs frais et leurs recettes ou, elles ont enregistré un bilan déficitaire;
- dans le même temps, plus des trois quarts (76%) des groupes de Silorola (soit + 25%), 21% de ceux de Kiéré (+ 18%) avaient perçu des sommes inférieures à cent milles francs,
- ensuite 24% des exploitants de Kiéré (- 12%) et 14% (- 18%) de ceux de Silorola ne recevaient plus que des revenus de cent à deux cents milles francs;
- 29% des exploitants de Kiéré et 6% de ceux de Silorola des sommes de deux cents à trois cents milles francs,
- enfin, seuls 23% (- 12%) des familles de Kiéré ont sauvegardé des recettes supérieures à trois cents milles (dont 9% plus de 400 000 Frs Cfa)(Voir Fig n° 35ab).

Cet impact sensiblement différent sur les revenus des deux populations, pourtant basés sur la même culture, des coûts de production, s'explique par l'adoption de deux approches en matière d'utilisation des intrants agricoles.

b- Le rôle des intrants chez les migrants et chez les autochtones.

b.1)- L'utilisation classique des intrants par les migrants.

Les coûts liés à l'utilisation des intrants absorbent 27 à 32% des revenus bruts que les exploitants de Banwaly et de Néfrélaye avaient encaissé; ces taux restent quasiment constants quelque soit le pallier de revenus retenu. Ils confirment donc les observations précédentes que nous faisions sur les techniques de culture adoptées par les migrants. Ils ne consentent à l'emploi des engrais que sur les parcelles de coton tout en s'organisant, par le biais des rotations, pour que les autres cultures se contentent des possibilités agronomiques naturelles du sol. Cette attitude sélective, encouragée au début par les Services de

l'Ord, leur assurent une meilleure maîtrise des coûts de production comparativement à leurs collègues autochtones.

b.2)- L'utilisation du coton comme source de financement de l'ensemble des coûts de production.

En considérant le poids des coûts de production sur les RMB des exploitants de Silorola et de Kiéré, on note des situations extrêmement diverses. 69% des groupes de production du premier village et 60% de ceux de Kiéré avaient dû supporter des coûts de production représentant moins de 50% de leur RMB, 36% de ceux de Kiéré et 23,62% des exploitants de Silorola des coûts représentant un taux variant entre moins de 100% et au moins égal à 50% des recettes brutes; enfin, pour 6,75% des exploitants à Silorola et 3,4% de ceux de Kiéré, des frais financiers des intrants avaient absorbé au moins la totalité de leurs revenus initiaux.

En d'autres termes, les cultivateurs de ces deux villages utilisent les revenus tirés de la parcelle de coton pour faire face à l'ensemble des dépenses de campagne engagées sur l'exploitation; cette stratégie revêt un certain nombre d'incidences.

Elle est à la source d'une irritation des paysans devant toute augmentation du prix des intrants même si, celle-ci se conjugue avec une revalorisation du prix du kilogramme de coton. Car, en réalité, en tenant compte de l'application des intrants sur les parcelles emblavées en maïs et partiellement sur celles de sorgho, le paysan doit multiplier, au moins, par deux cette augmentation.

La situation était, dans l'ensemble, tenable quand les rendements obtenus sur les parcelles de coton progressaient; les revenus résultant du gain supplémentaire de production pouvait, au moins, aider à couvrir les coûts des engrais utilisés sur les cultures vivrières.

Mais, la stagnation des rendements de coton depuis 1977/78 conjuguée avec un accroissement des doses moyennes d'engrais appliquées aux différentes cultures, provoque une augmentation du coût de production de la tonne de coton et, indirectement, celui de l'ensemble des coûts de production de l'exploitation.

Dès lors, pour atténuer les effets de cette évolution, deux principales possibilités s'offraient aux paysans : soit, ils accroissaient l'influence des superficies emblavées en coton cha-

que fois que celà était possible pourqu'elles soient en mesure d'amortir l'ensemble des coûts ou, ils diminuaient la taille des parcelles consacrées aux cultures vivrières (ou l'une d'entre elles), réduisant du même coup les quantités d'engrais et donc les coûts de l'ensemble de l'exploitation.

Les exploitants de Kiéré ont opté, plus clairement, pour la première possibilité parce qu'elles disposent de moyens matériels et humains intéressants; celles de Silorola, objets d'un contexte ambigu (importance de la charge alimentaire et faiblesse des équipements attelés), mêlent les deux options. En décomposant les exploitations de ce second village suivant leurs revenus bruts et leurs coûts, il apparait une corrélation inverse entre les deux variables. En effet, plus les recettes brutes sont élevées et plus l'influence des coûts de production est faible : 65,18% et 68,5% des recettes brutes, appartenant respectivement aux paliers de revenus de 100 à 200 000 Frs et plus de deux cents milles, supportaient des coûts de production représentant moins de 30%; 87,49 et 95,2% des exploitants de ces deux palliers y consacraient moins de 50% de leurs recettes brutes (Cf Fig n°35c).

Inversément, ce sont les exploitants percevant moins de cent milles francs qui supportent les taux les plus contraignants : les coûts des intrants ont absorbé au moins la totalité des recettes de 12,09% d'entre eux, au moins la moitié de celles de 37,07% des exploitants; seuls 50,78% des exploitants de ce palier avaient pu contenir le taux des coûts au dessous de 50% (dont 29% de ces exploitations de 30 à 50%). Ce dernier groupe d'exploitants, qui représente 50% de l'ensemble des exploitations de Silorola, n'a pas la possibilité d'accroître les superficies cotonnières; et si elles veulent atténuer le poids de ces coûts, nécessairement, il faudrait réduire les parcelles emblavées en céréales.

b.3)- Une approche des coûts imposée par une réalité commerciale.

L'utilisation de la parcelle de coton pour financer l'ensemble des frais engagés sur l'exploitation autochtone peut apparaître comme une approche singulière; mais, en fait, elle répond à des nécessités imposées par l'organisation de la collecte des produits agricoles.

Introduit par les Pouvoirs Publics, le coton est la seule culture qui bénéficie d'une organisation intégrale et rigoureuse de ses circuits de collecte. A la fin de chaque campagne, les producteurs de chaque village (selon l'avancement de leurs récoltes) proposent une date à la SOFITEX (l'Organisme para-public chargé de la collecte) qui, le jour convenu, leur envoie ses camions et le matériel (bascules, sacherie...). La production achetée est progressivement acheminée vers les usines d'égrenage (une à Bobo et l'autre à Houndé) et lorsque toûte l'opération est bouclée, la recette correspondante est remise aux responsables du groupement villageois qui la redistribue à chaque paysan; chaque village possède son marché de vente quelque soit son éloignement ou son enclavement et quelque soit l'importance de sa production.

Inversément, le marché des céréales est quasiment laissé aux commerçants privés. Sa qualité (demande, prix) dépend de nombreux impondérables: les commerçants ne sont actifs que suite aux campagnes difficiles, les prix d'achat sont intéressants à partir du mois de Mai jusqu'en Septembre (la période de soudure). Sinon, les bonnes années se soldent par un marasme du marché des céréales : les opportunités de vente deviennent sporadiques, elles portent sur une infime partie des excédents sans parler des prix qui varient d'un collecteur à un autre ou d'un client à un autre.

Ainsi, que ce soit après des campagnes pluviométriques déficitaires ou normales, il résulte, toujours, un déphasage entre les possibilités d'offre du marché des céréales et celles de la demande.

Devant cette double réalité, les paysans ont eu, progressivement, tendance à adopter la seule voie qui s'imposait à eux : pour disposer de revenus monétaires, il faut produire de coton et faire reposer sur cette seule source de revenus garantie, l'ensemble des coûts. Parallèlement, ils ont opéré un recentrage du rôle des cultures vivrières en ramenant celles-ci à leur fonction initiale, la subsistance alimentaire du groupe familial et à des niveaux quantitatifs de plus en plus voisins de ceux des besoins de consommation annuels (ou légèrement supérieurs).

II- La gestion des revenus.

1- Les dépenses de consommation.

Les centres d'intérêt des autochtones et des migrants sont, sensiblement, différents.

Dans les sociétés villageoises locales, l'argent structure, de plus en plus, la vie sociale. La position de l'individu y est conditionnée par sa réussite économique telle qu'elle peut être perçue de l'extérieur, c'est-à-dire par le biais d'objets d'apparat. Par conséquent, les recettes sont utilisées pour acquérir des moyens de déplacement (bicyclettes, motocyclettes, et, de plus en plus des motos), des appareils audio (transistors, radio-magnétophones); certains tentent d'améliorer leur habitat en couvrant leur maison de tôle.

Les migrants, tout en étant assi attirés par certains des articles ci-dessus cités, orientent, cependant, l'essentiel de leurs dépenses vers le pays natal : l'accueil d'amis, de parents ou de beaux-parents auxquels ils tiennent à prouver leur réussite dans les "Terres Neuves", les visites régulières effectués au village natal au cours desquelles ils essaient d'honorer leurs obligations sociales (envers les chefs, les notables et les siens) et, éventuellement, de jeter les bases matérielles d'un futur retour (ouvrir un petit commerce pour un petit frère ou achat de bétail). Par conséquent, quelque soit le temps de séjour hors du pays mossi, l'intérêt du migrant pour une affirmation socio-économique dans son lieu d'installation est secondaire; seule la reconnaissance sociale dans son milieu d'origine, finalement, l'intéresse. Et si, les migrants consentent à faire des investissements dans leurs lieux d'installation, c'est toujours dans le commerce des produits agricoles ou manufacturés. Cette activité semble leur réussir car, aussi bien dans l'agglomération de Bobo-Dioulasso, les gros bourgsadministratifs que dans les petits villages, ils contrôlent l'essentiel des circuits.

2- Les investissements productifs : une préoccupation secondaire.

A l'égard du sol, les comportement des migrants et des autochtones se rejoignent. Les uns et les autres ne songent pas un seul instant que le sol utilisé puisse bénéficier d'un quelconque investissement susceptible d'améliorer, à moyen ou long terme, ses possibilités de production. L'apparition des fumures minérales, en leur facilitant la tâche, leur a permis d'abandonner les efforts qu'ils faisaient sur les champs de case;les mo-

difications subies par les règles de fonctionnement des systèmes fonciers (un point surlequel nous reviendrons ultérieurement), accentuent cette tendance.

L'investissement dans le matériel agricole est, également, limité. Mais, plus qu'un manque de motivation, c'est l'utilisation que font les paysans de leurs recettes qui limite les possibilités d'accès aux différents types d'équipement. Les dépenses de consommation les contraignent à étaler leurs économies, au minimum, sur deux à trois campagnes s'ils tiennent à acquérir une unité attelée simple (la charrue + animaux de trait), une chaîne intermédiaire (charrue + butteur ou charrue + sarcleur ou charrue + charrette) ou une chaîne complète (charrue, sarcleur, butteur et charrette) pour lesquelles il fallait, respectivement, consacrer le produit net de 0,8 ha, 1,7 ha et plus de trois hectares de coton en 1985 (sans y inclure le coût des animaux de trait (Cf Fig n° 36).

*
* *

Deux types de populations agricoles se superposent à l'intérieur des Secteurs Nord; chacune d'entres elles a abordé les schémas de production induits par le développement du coton avec ses atouts.

La première s'appuie, largement, sur les atouts liés au milieu migratoire et à la condition de migrant. Résultant d'une sélection qualitative qui s'opère dès les zones de départ, les migrants agricoles se déplacent dans les Hauts Bassins à la recherche d'un accomplissement individuel et s'entourent d'une cellule familiale souple et dont tous les membres sont aptes au travail. Ils réussissent, en général, leur insertion spatiale et économique grâce à leur dynamisme propre et à leur faculté à exploiter intelligemment les faiblesses inhérentes aux modèles d'organisation de leurs hôtes ou suscitées par le développement du coton. Bénéficiant, initialement, de la liberté de choisir son premier lieu d'accueil en connaissance de cause, le migrant use également de sa liberté de mouvement à l'intérieur de sa zone d'intallation en l'absence de tout attachement affectif à un lieu

FIG. n°36 : EVOLUTION DES PRIX DU MATERIEL AGRICOLE.

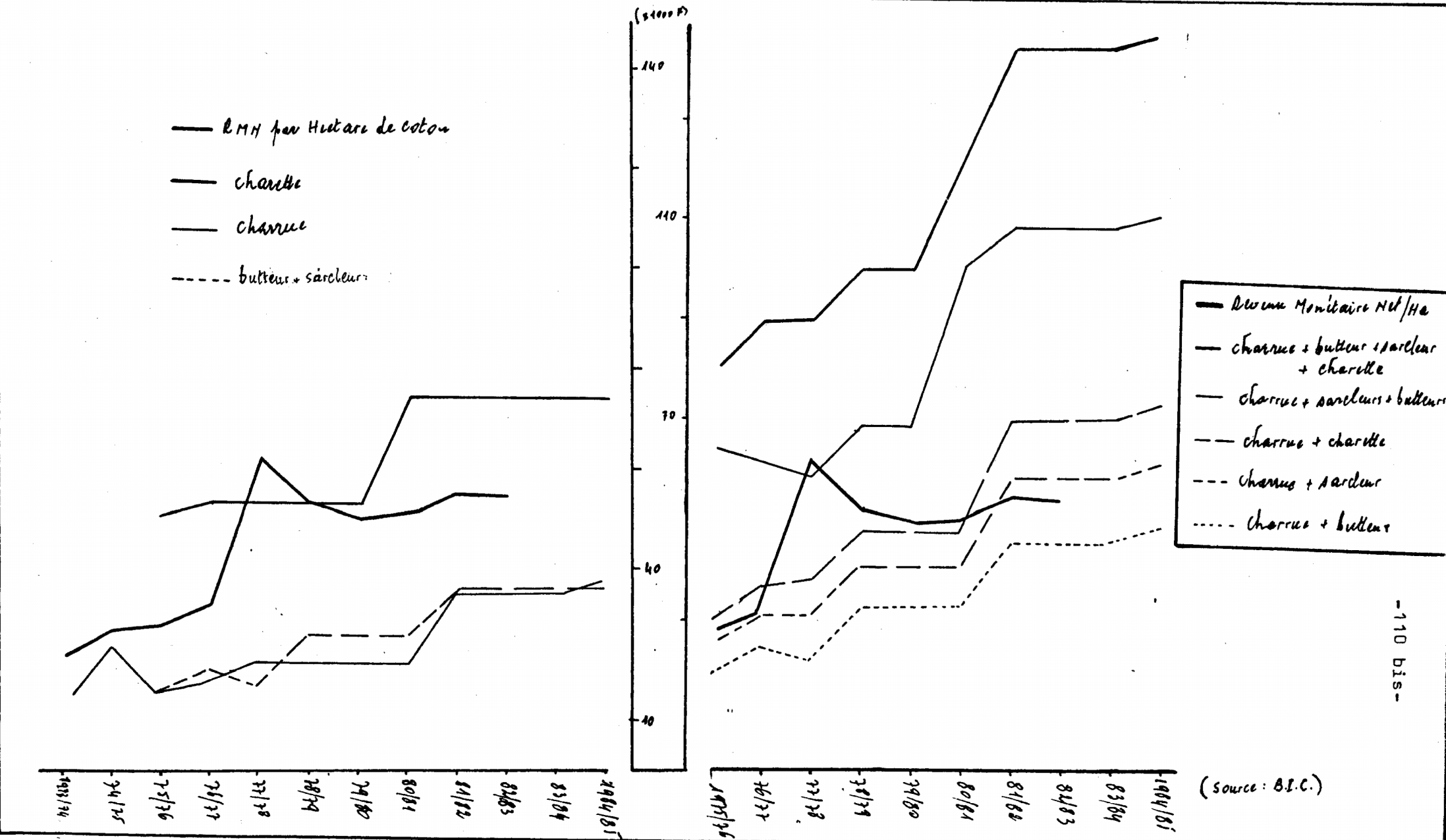

précis. Se plaçant, toujours, en position de se soustraire aux contingences locales et en mobilisant les avantages précédents, les immigrants (en tant que groupe) se mettent en condition de rentabiliser, au maximum, cet autre choix qu'est la productivité du travail.

C'est, d'ailleurs, le principal point commun qu'ils partagent avec les populations autochtones, sauf qu'ici, cette caractéristique reste une tendance qui a du mal à s'affirmer;elles sont limitées par l'état actuel de certains facteurs de production. D'un côté, les groupes de production suivent une évolution affectant, sérieusement, leur capacité opérationnelle et de l'autre, le sol utilisable se rétrécit sans que les paysans veuillent se réadapter. Ces contraintes poussent les exploitants locaux dans une condition de dépendance vis à vis des facteurs de production intermédiaires : les moyens de cultures mécaniques auxquels de nombreux paysans ne peuvent accéder ni par leurs propres moyens, ni par l'intermédiaire des systèmes de crédit, les intrants agricoles (les engrais surtout) dont l'application sur les principales cultures alourdissent les coûts. Une petite élite parvient à concilier ces évolutions divergentes et les autres sont conduits à faire des choix de production précarisant, souvent, leur situation alimentaire.

Des tendances similaires se développent dans les autres Secteurs, bienqu'elles s'inscrivent dans un contexte agricole différent.

Chapitre Deux : LES SECTEURS SUD ET LES INITIATIVES PAYSANNES LOCALES.

Les Secteurs Sud regroupent les Secteurs d'Orodara et de Bobo-Sud; ensemble, ils couvrent 9289 km^2, soit 37,48% du territoire de l'Ord et comptaient, en 1985, 193 000 hbts (37,71%).

Autant la forte pénétration de l'économie cotonnière constitue l'élément de rapprochement des Secteurs du Nord, la réaction inverse vis à vis de celle-ci qu'on observe ici, confère à ces deux Secteurs leur unité. Cependant, cette unité repose sur une gamme plus variée d'activités tournées vers le marché et qui, en outre, possèdent trois traits originaux communs.

Ce sont des cultures autochtones que les producteurs ont porté, progressivement, à une plus grande échelle compte tenu de la nouvelle fonction qu'elles devaient, désormais, remplir. Chacune d'entre elles développe des interférences de nature différente avec le volet vivrier et enfin ces cultures échappent à l'encadrement des structures mises en place par l'Ord.

Ce dernier aspect nous a, indirectement, incité à adopter une démarche différente de la précédente; intéressant faiblement les structures officielles, peu d'efforts ont, également, été faits pour collecter l'information sur ces cultures.

Elle est inexistante sur les cultures maraîchères et sur les tubercules dont on ne peut, ni quantifier les volumes de production actuels et les surfaces qu'elles occupent, ni retracer leur évolution.

Cette lacune est particulièrement dommageable aux cultures maraîchères car, ce secteur d'activité souffre également d'une grande dispersion géographique de ses zones de production et de l'extrême diversité locale de ses produits. Nous nous sommes donc contentés, uniquement à partir de l'observation, de rendre compte de ses principaux aspects : les principaux produits, leur répartition géographique et leur évolution récente, les techniques culturales, et de dégager la logique qui sous-tend leur développement.

Bienque, gênés par des lacunes statistiques semblables à celles des cultures précédentes, nous avons tenu à approfondir, autant que possible, les stratégies de production des cultivateurs qui produisent les tubercules à cause de certains de ses aspects surprenant que nous expliciterons ultérieurement. Pour les besoins de cette analyse, nous avons sélectionné trois groupes de productions dans le village de Sokorony, chacun représentant un type de choix de culture (Voir Carte de repère ci-contre).

Enfin, on dispose d'un matériau statistique récent et important sur l'arboriculture fruitière grâce à l'IRFA (Institut de Recherche sur les Fruits et les Agrumes). Cet Institut a recueilli les données de base suite à une enquête réalisée en 1979 qui a permis :

- le recensement intégral des superficies plantées dans les Sous-Secteurs appartenant aux Secteurs de Bobo-Nord, de Bobo-Sud et d'Orodara;
- la détermination des principales caractéristiques des plantations: leur répartition par espèce et par variété, l'âge moyen des arbres;
- et, dans le Secteur d'Orodara, la densité des arbres, les rendements moyens et une évaluation régressive des nouvelles superficies plantées chaque année, depuis 1952.

Depuis 1982, le Service Développement du même Institut, publie des résultats d'enquêtes sur les aspects techniques : les techniques de plantation des arbres et d'entretien dans le Secteur d'Orodara.

Nous nous sommes, largement, appuyés sur ces statistiques en les complétant avec l'analyse des interférences entre le volet vivrier et le volet fruitier.

Carte de repère.

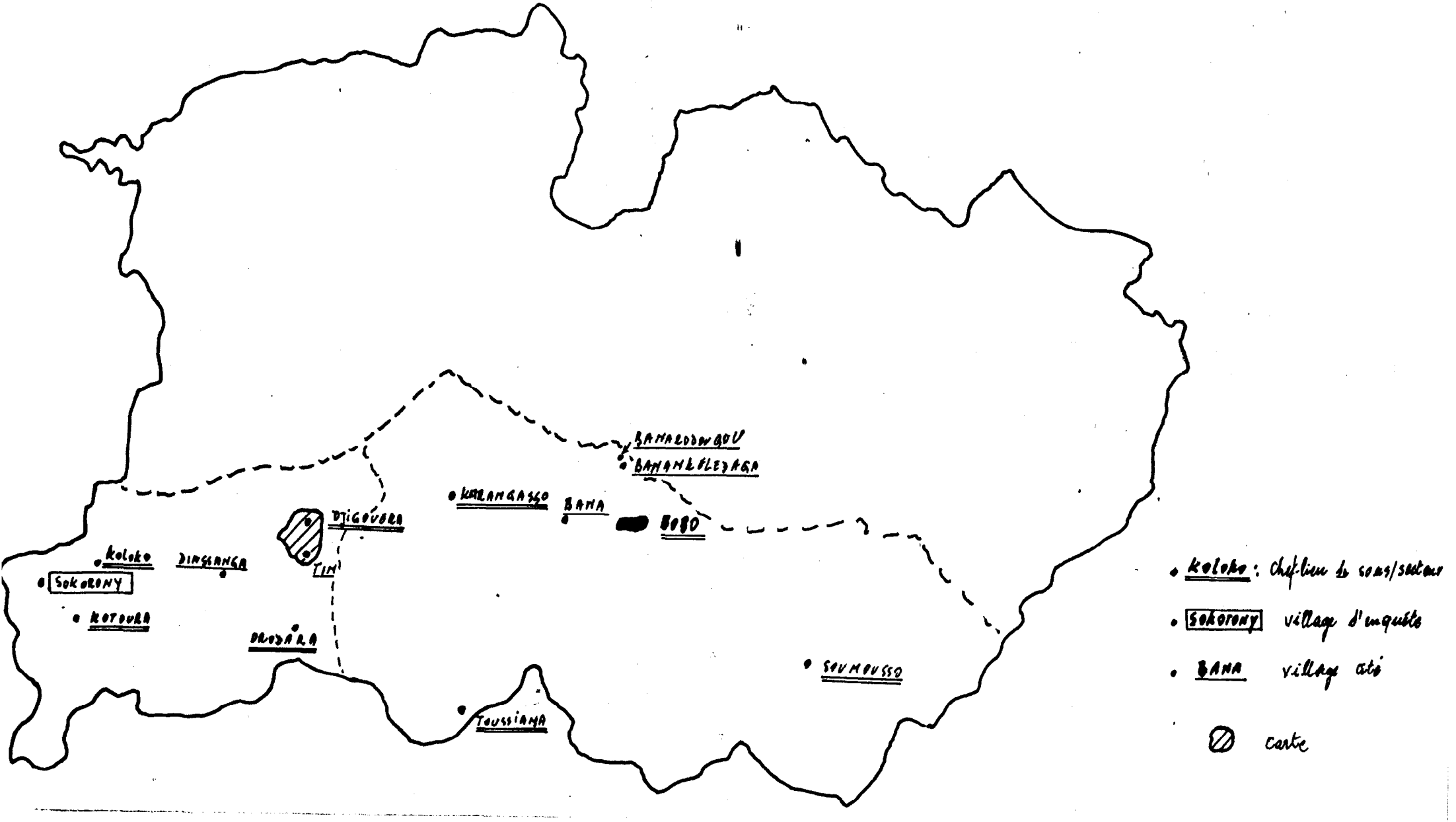

A - LE REFUS DES INCITATIONS OFFICIELLES ET SES CONSEQUENCES.

I- Une réticence globale face aux schémas cotonniers.

1- Une production cotonnière marginale.

En effet, les groupes ruraux des Secteurs Nord ont peu participé au développement rapide de la production cotonnière que nous avons observé dans les Hauts Bassins depuis 1970. Leur production, malgré une forte croissance, demeure à un niveau relativement bas : 400t en 1972, 2000t en 1979 et légèrement plus de 3000t en 1984/85, et leur apport marginal dans la production totale de l'Ord : de cinq à sept pour cent jusqu'en 1982/83, la proportion de 9%, enregistrée après la campagne 1984/85, reste leur record.

La faiblesse de ces résultats est la conséquence de la logique initiale, la recherche de résultats rapides, qui anima les premiers projets (le PCOV et le PDAOV notamment) dans lesquels on tint, implicitement, à l'écart ces deux Secteurs non touchés par les premières tentatives de la CFDT. Aujourd'hui, elle reflète le rôle mineur que la culture cotonnière joue dans les activités agricoles des populations de cette partie des Hauts Bassins.

2- Des schémas d'accompagnement faiblement insérés.

Occupant une position marginale, la culture cotonnière n'a eu aucune fonction d'entrainement sur les activités locales car, les populations ne purent bénéficier de son programme d'accompagnement. Il en résulte :

- un maillage relativement lâche du territoire par les structures d'encadrement de base : plus de trois village (3,5) par agent dans le Secteur d'Orodara et, près de cinq (4,8) dans celui de Bobo-Nord; ces agents sont, en outre, particulièrement inefficaces dans leurs entreprises de formation et de vulgarisation à cause de la faiblesse du coton, la culture porteuse sur laquelle ils s'appuient d'habitude;
- la faiblesse du nombre d'exploitations équipées de matériel mécanique : 10% environ des GP du Secteur de Bobo-Sud possè-

dent une charrue, 14,5% de ceux d'Orodara, des taux qui traduisent une "amélioration" récente ;

- une faible consommation des engrais minéraux : les Secteurs du Sud n'absorbent que le cinquième du volume global de NPK utilisé par les paysans des Hauts Bassins; mais à la différence des Secteurs du Nord, ici, les cultures sèches (coton + céréales) ne bénéficient que de 20% du tonnage utilisé.

- une méconnaissance des nouvelles techniques vulgarisées : 94% des groupes de production d'Orodara et 92% de ceux de Bobo-Sud n'appliquent aucune de celles-ci; le semis en ligne apparait sporadiquement.

Par conséquent, l'exercice de l'activité agricole demeure entièrement traditionnelle dans ses techniques et méthodes.

II- La survie de systèmes agricoles traditionnels anéniés.

A quelques nuances près, on peut quasiment reconduire les principaux éléments de l'aperçu sur les systèmes agricoles telsqu'ils se présentaient avant l'intervention des facteurs de mutation; nous allons, donc, être assez bref.

1- Organisation dualiste de l'espace utilisé.

L'organisation agraire actuelle repose toujours sur les deux éléments qui caractérisaient l'utilisation traditionnelle du terroir.

Comparativement au passé, les champs de case et de village existent; mais ils font l'objet d'un entretien moins rigoureux et moins minutieux à cause de la désorganisation des systèmes collectifs de dépôt et de collecte des fumures domestiques ou de leur utilisation sur des plants autres que ceux que portent ces auréoles. D'où, la révélation de l'état de dégradation de ces sols et l'amorce d'un désengagement progressif, mais individuel, des villageois au profit d'un redéploiement des champs sur les espaces périphériques.

Les champs de brousse accentuent leur emprise, traditionnellement forte, sur les activités des paysans et, simultanément, une plus grande dépendance de celles-ci des capacités naturelles du sol.

2- Les méthodes et techniques de culture.

Les paysans ont maintenu :

- un système de polyculture sous forme de plants associés ou séparés au sein des mêmes parcelles; elle est basée sur le sorgho blanc, le maïs, les millets et le fonio, une culture par rapport à laquelle, les Secteurs Sud bénéficient d'une position de monopole;

- la pratique de la jachère et de la mobilité géographique des espaces de culture ; l'une et l'autre sont d'autant plus rapides que les parcelles de brousse ne reçoivent aucune fumure et du fait qu'elles portent la même culture pendant des campagnes successives. Par exemple, dans le Secteur de Bobo-Nord, 58% des parcelles et 41% de celles d'Orodara, avaient porté la même plante de 1981 à 1984. Cette absence de rotations favorise la dégradation des sols sablonneux, fragiles et dont la fertilité naturelle est moyenne. Pour sauvegarder des rendements acceptables, il devient indispensable d'effectuer des défrichements pour compenser les temps de mise en culture, relativement, courts (quatre ans en moyenne). Malgré cette précaution, les rendements demeurent à un niveau moyen : légèrement plus d'une tonne par hectare emblavé en maïs, autour de 900 kgs pour le sorgho et les millets et de 500 kgs pour le fonio (Cf Fig n° 37).

Le changement le plus significatif s'est produit au niveau de la principale façon culturale, en l'occurrence le buttage. Bien adaptée aux sols sablonneux qui arment cet ensemble Sud, parce qu'elle permet de tempérer les effets de l'érosion et d'atténuer les carences naturelles des sols en matières organiques, la technique du buttage recule au profit de la culture à plat. Elle est victime de la concurrence qui se développe entre les cultures vivrières traditionnelles et les nouvelles formes d'activités autour de l'utilisation des effectifs en main-d'oeuvre interne des groupes de production; celui-ci est devenu le principal enjeu car, dans le double contexte d'exécution manuelle des travaux champêtres et de l'utilisation d'un matériel, essentiellement aratoire, il détermine la capacité de production de chaque groupe.

Cet aspect limite l'ampleur de la double restructuration familiale, c'est-à-dire l'éclatement des anciennes grandes cellules et la réduction du nombre d'actifs. Le secteur de Bobo-Sud présente une situation assez voisine de celle des Secteurs coton-

FIG. n°37 : EVOLUTION DES RENDEMENTS DANS LES SECTEURS SUD.

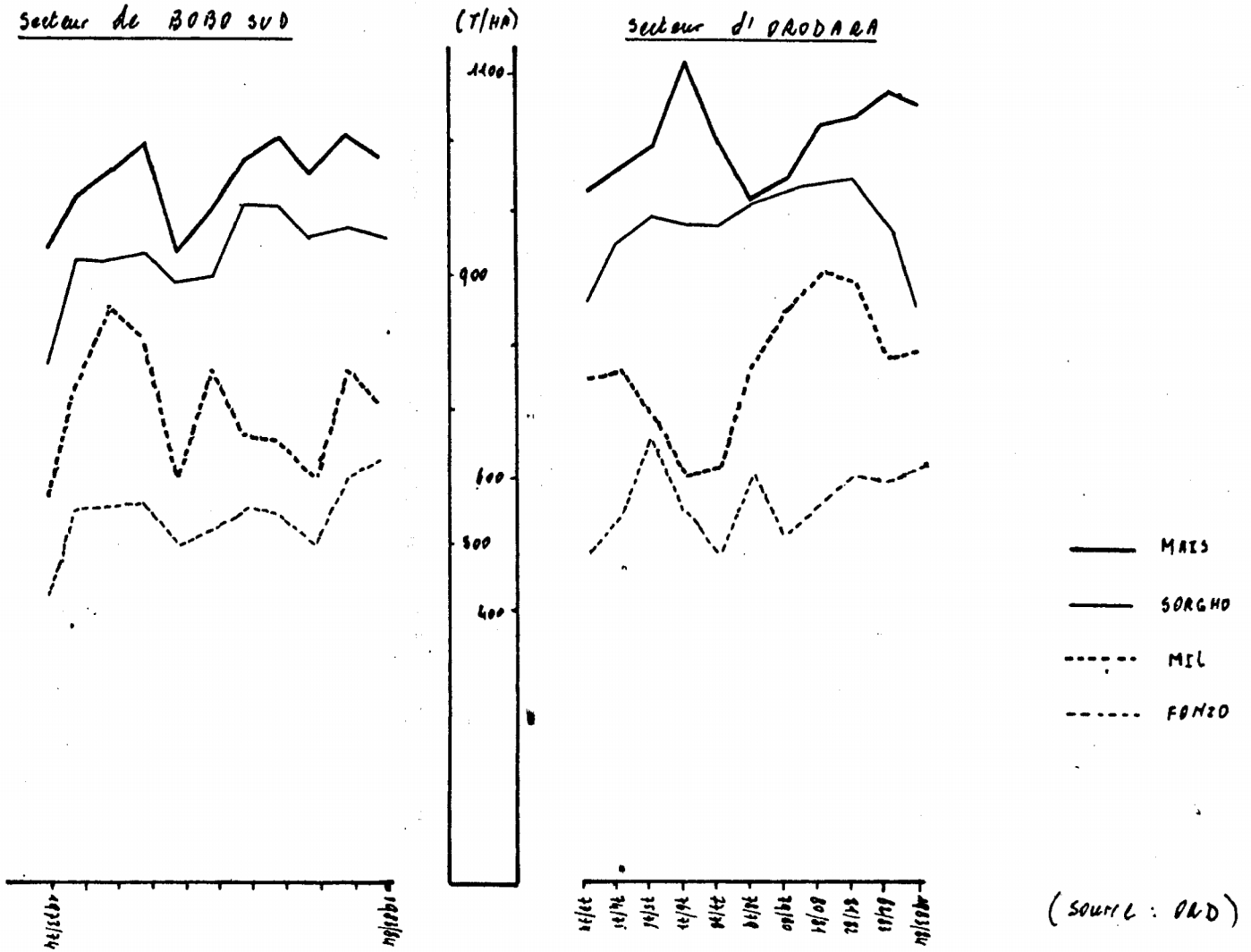

(source : ORD)

niers sur le plan des effectifs bruts : 30% des familles comptent moins de six personnes, 38% de six à dix éléments et 32% plus de dix personnes, mais s'en éloigne sur le plan des actifs: un tiers des familles contrôle trois actifs au plus, 35% de quatre à cinq membres actifs et 34% six actifs au moins (contre respectivement 42, 29 et 29% chez les groupes autochtones des Secteurs Nord).

Les résultats dans le Secteur d'Orodara s'en écartent davantage. En effet, 13% seulement des cellules familiales ont une taille humaine inférieure à six personnes, 34% de six à dix personnes et 53% des familles un nombre de personnes supérieur ou égal à dix; sur le plan des membres actifs, 50% des cellules familiales comptent, au moins, six actifs, 31% quatre à cinq membres actifs et, seulement, 19% moins de quatre actifs (Voir Tb. n°4).

Ces écarts importants qu'on observe dans la structure des données humaines entre les cellules familiales du Secteur de Bobo-Sud et celles d'Orodara, traduisent deux tentatives de réponses aux exigences de travail liées à des nouvelles formes d'activités, de nature différente, développées par les paysans de chacun de ces Secteurs.

B - UNE AGRICULTURE COMMERCIALE DE BAS-FONDS.

Si, dans les Secteurs Sud, les cultures commerciales sont diversifiées, elles s'articulent toutes autour d'un principal support physique : les bas-fonds.

I- Les cultures Fruitères dans les Sous-Secteurs de Djigouera et d'Orodara.

Dans ces deux S/Secteurs, les cultures fruitières ont réussi à s'imposer en tant que seules cultures commerciales et à y peser sur l'ensemble de l'activité agricole.

1- Le développement du secteur fruitier.

a- Les S/Secteurs d'Orodara et de Djigouera : les principales zones arboricoles.

Selon l'enquête de l'IRFA, en 1982, l'ensemble du Secteur d'Orodara détenait 76,4% des superficies fruitières des Hauts

TABL. n°4 : DONNEES HUMAINES DES SECTEURS DU SUD.

a - REPARTITION DES GROUPES DE PRODUCTION SELON LE NOMBRE DE PERSONNES.

moins 5	6-10	11-15	16-20	+ 21
29,6	38,44	21,09	7,0	3,87
12,89	34,14	23,38	16,54	13,0

b- REPARTITION DES GR SELON LE NOMBRE D ACTIFS.

	moins 3	4-5	+ 6
BOBO-SUD	31,83	36,81	31,36
ORODARA	19,04	30,49	49,47

(Source : PDA-HB, Enquête de Base)

Bassins avec 6438 hectares et 72,5% des planteurs. Cependant, il faut préciser que l'essentiel de ces résultats doit être mis au compte des S/Secteurs de Djigouera et d'Orodara. En effet, avec 1040 planteurs, ils mobilisent 5286 hectares en culture fruitières, soit 61,71% des superficies totales des Hauts Bassins dont 57% de celles des manguiers et 76,64% des parcelles plantées en agrumes, les deux principales espèces fruitières (Cf Carte n° 19).

Au sein du Secteur, leur influence est quasi-monopolistique : 82% des superficies fruitières, 86,5 des mangueraies et 77% environ des agrumes. Le S/Secteur d'Orodara, le premier à découvrir l'arboriculture fruitière grâce aux missionnaires catholiques (34), y occupe la première place avec 44,5% des superficies (le tiers de celles de l'Ord) et celui de Djigouera, qui commença à s'y intéresser après 1960, le second rang avec 37,5% des superficies fruitières du Secteur et 28,7% de celles de l'Ord.

Principaux founisseurs du pays en fruits, ils y jouent également le rôle de pôles de diffusion de pépinières.

b- Les types de productions fruitières.

Dans ces deux S/Secteurs, l'arboriculture repose sur une gamme assez large d'arbres fruitiers; ils peuvent être regroupés en deux principales catégories en fonction de l'intérêt que l'une et l'autre soulèvent chez les planteurs.

Il y a l'ensemble des variétés marginales à cause de leur place dans l'arboriculture, leur rôle et leur finalité plus alimentaire que commerciale. Il comprend :

- des variétés pourtant anciennes mais qui, soit ont beaucoup reculé : le citronnier, le goyavier (ordinaire ou greffé) et surtout le mango (à apex rond ou allongé), la première variété de manguier ordinaire qui a été, systématiquement remplacée par les variétés greffées; ou, ont connu une faible progression depuis leur apparition : les Springfiels (ou mangues-papaye qui occupaient 46,5 ha en 1984), les Limes, les Lippens (autres variétés de manguiers) et les Mandariniers (les Bouffaricks, les Clémentines, les Pamplemousses qui, ensemble, occupent 235 ha soit

---

(34)- Les missionnaires ont été les principaux vulgarisateurs des arbres fruitiers au sein de toutes les régions de l'Ouest du pays.

CARTE n°19 : LES CULTURES COMMERCIALES DANS LES SECTEURS DU SUD.

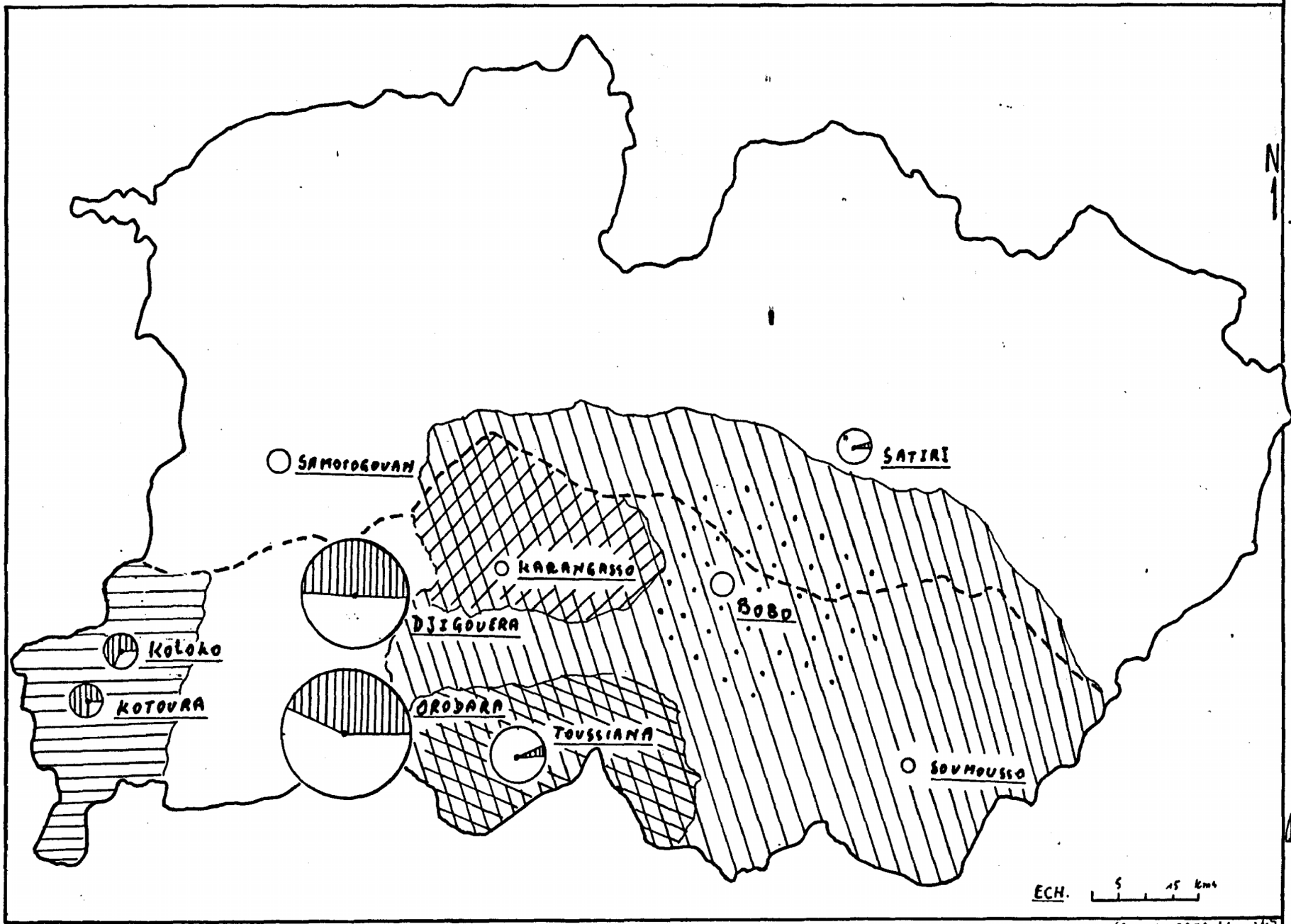

(Source : IRFA d'Enquête)

LEGENDE

~~~ Secteurs Sud

~~ Limite de secteur

BOBO Chef-lieu sous-secteur

1. Autres cultures commerciales.

Tubercules

Produits maraîchers

dont Culture dominante

Pomme de terre

Tomate

Produits nouveaux

2. Les cultures Fruitières.

< 500 Ha

500-1000

1000-2000

2000-2500

> 2500 Ha

AGRUMES

MANGUIS
~~~

9% de l'ensemble des superficies plantées);

- des variétés dont l'introduction est encore récente : le Kent et le Zill notamment, deux nouvelles variétés de manguiers que l'IRFA vulgarise depuis 1979;

- enfin, des variétés d'arbres dont les exigences, assez élevées en matière d'environnement de culture (besoins en eau supérieurs à 1500 mm/an, températures élevées et stables(25°c-27°), sols lourds), confinent à un niveau bas. Il s'agit des bananiers (la petite "naine", l'Américani, le Yangambi), les ananas, des kolatiers qu'on rencontre, généralement, sous forme de petite culture dans des planches au voisinage des points d'eau (cours d'eau ou puits) de la plantation, ou, sont l'objet d'une spécialisation de certains planteurs et, même, de petits hameaux : les avocatiers à Tin, les bananeraies à Diassanga (situés à 15 kms au Nord d'Orodara).

Les autres variétés marginales sont dispersées dans la plantation ou repoussées à sa périphérie où elles deviennent des infrastructures annexes d'entretien (pare-feu, brise-vent) des principales variétés d'arbres fruitiers.

Celles-ci sont au nombre de trois et constituent l'essentiel des cultures fruitières : le groupe des Orangers (premiers fruits et première variété d'agrumes) qui comprend les S^{t}Michel (80% des orangers), les Bahia Navel (10%) et les Ténériffe et occupent 44,37% des superficies plantées. Suivent deux variétés de manguiers greffés : les Brooks sur 33,2% des parcelles (et 63%des manguiers) et les Amélies avec 18,07% (Cf Fig n° 39); c'est une hiérarchie toute récente dans l'histoire de l'évolution du secteur fruitier.

c- Les caractères de l'évolution des cultures fruitières.

c.1)- L'évolution des superficies.

Globalement, les cultures fruitières ont bénéficié, entre 1961 et 1979, d'un rythme de croissance vigoureux et régulier de leurs superficies (Voir Fig n° 38).

En effet, après le franchissement du niveau des cent hectares en 1960, les superficies plantées doublent tous les trois ans: + 94% de 1961 à 1964, 109% de 1964 à 1967 et 70% entre 1967 et 1970, des performances relativement faciles car, le mouvement portait sur des superficies faibles (soit 650 ha au terme de cette décen-

FIG. n°38 : EVOLUTION DES SUPERFICIES PLANTEES DE 1960-1984 DANS LES SOUS-SECTEURS D'ORODARA ET DE DJIGOUERA.

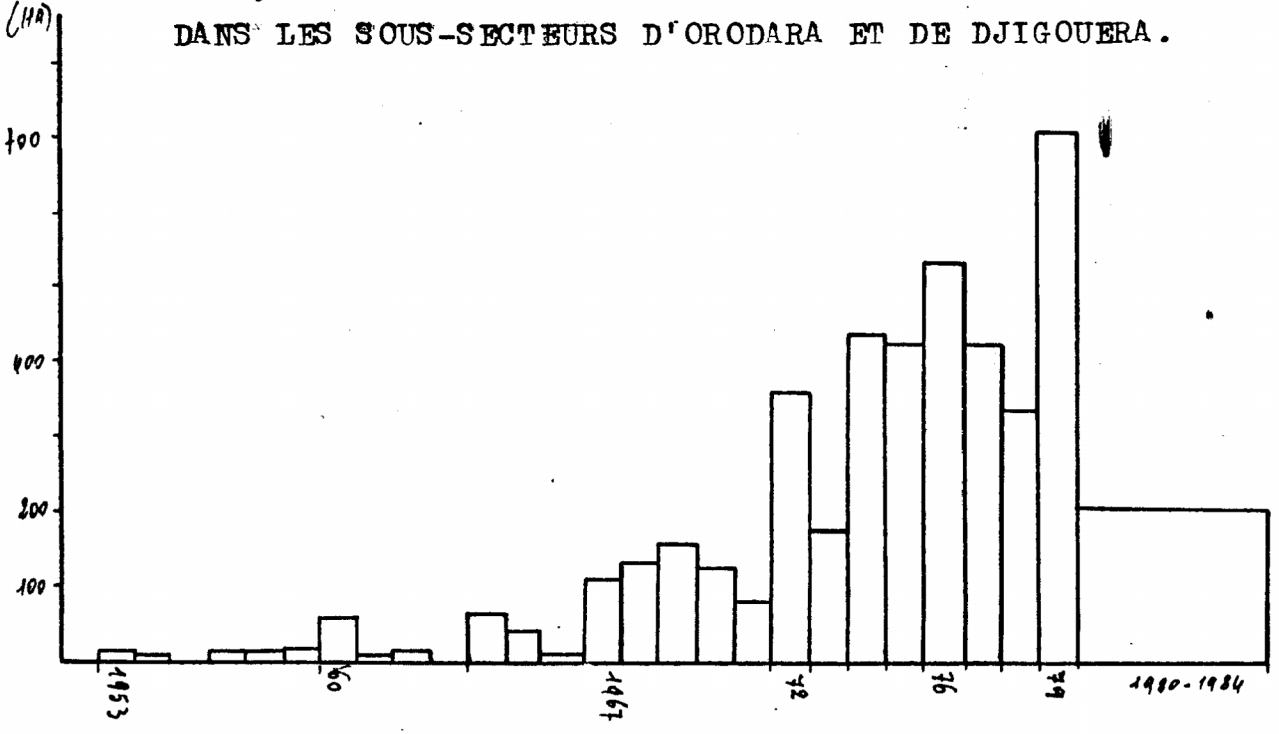

(SOURCE : IRFA, 1979)

FIG. n°39 : REPARTITION DES SUPERFICIES PLANTEES PAR VARIETE.

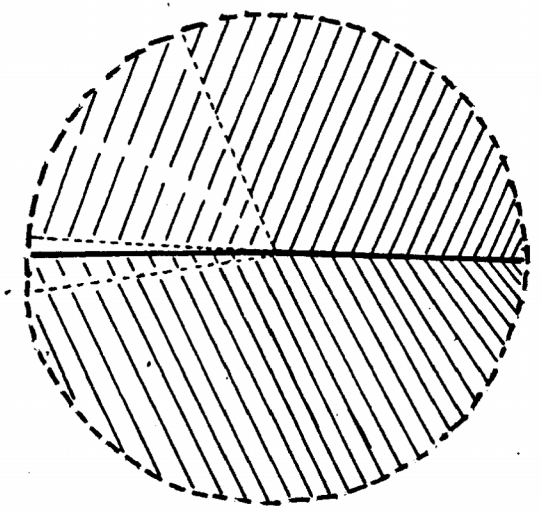

1. MANGUIERS

BROOKS
AMELIES
SPRINGFIELDS

2. AGRUMES

ORANGERS
MANDARINIERS

nie et 12% des superficies actuelles). Le maintien du même rythme après 1970 : 84% entre 1970 et 1973, + 103% entre 1973 et 1976 et son léger ralentissement entre 1976 et 1979 avec 51%, est nettement plus significatif car, il engendre des apports importants : respectivement + 626 ha (12% des superficies actuelles), + 1430 hectares (27%) et plus 1440 ha (27,35%). L'essoufflement apparut plus nettement entre 1979 et 1984, une période qui enregistra une progression de 25%.

Ce caractère récent du dynamisme explique la jeunesse des plants fruitiers. 58% des superficies fruitières portent des plants d'âge inférieur à dix ans, 28% moins de seize ans et 14,2% plus de dix sept ans. Ce paramètre est moins favorable aux manguiers: respectivement 23,3% , 23,63 et 54,06%; les agrumes sont plus favorisées : 70% des plants datent de moins de dix ans et, seulement, 5% plus de seize ans. Cette espèce a été la principale bénéficiaire d'un mouvement qui, en plus de sa vigueur, a donné lieu à des mutations structurelles touchant à la représentation des principales variétés dans l'arboriculture fruitière.

c.2)- les résultats: une nouvelle hiérarchie.

On remarque que, jusqu'en 1969/70, les mouvements de progression profitent, essentiellement, aux manguiers et plus précisément à l'une de ses variétés, les Amélies qui, ensemble (l'espèce et la variété), occupent plus de 75% des superficies et absorbent 85% des nouvelles parcelles plantées.

A partir de 1970/71, on observe un changement complet dans les variétés bénéficiaires. Sur les 3496 ha plantés entre 1970 et 1979, les agrumes en absorbent 2055 ha (soit 59% contre 19% au cours de la décennie précédente) et les manguiers 1441 ha (41,2%), une répartition qui permet aux premières, restées jusqu'ici marginales, de se hisser à la hauteur des secondes: 2176 ha contre 2069 ha en 1979 (Voir Fig. n°40a).

Mais, au sein de chacune de deux espèces, deux variétés ont porté le mouvement : les orangers et les Brooks(Voir Fig. n°40b). Les orangers ont bénéficié de 82,2% des nouveaux apports enregistrés par les agrumes (et 48% de l'ensemble des nouvelles superficies plantées), alors qu'au niveau des manguiers, 72% des nouveaux apports ont été affectés aux Brooks. En fait, les planteurs ont privilégié deux variétés discrètes entre 1960 et 1970 au dé-

FIG. n°40 : EVOLUTION DES CULTURES FRUITIERES.

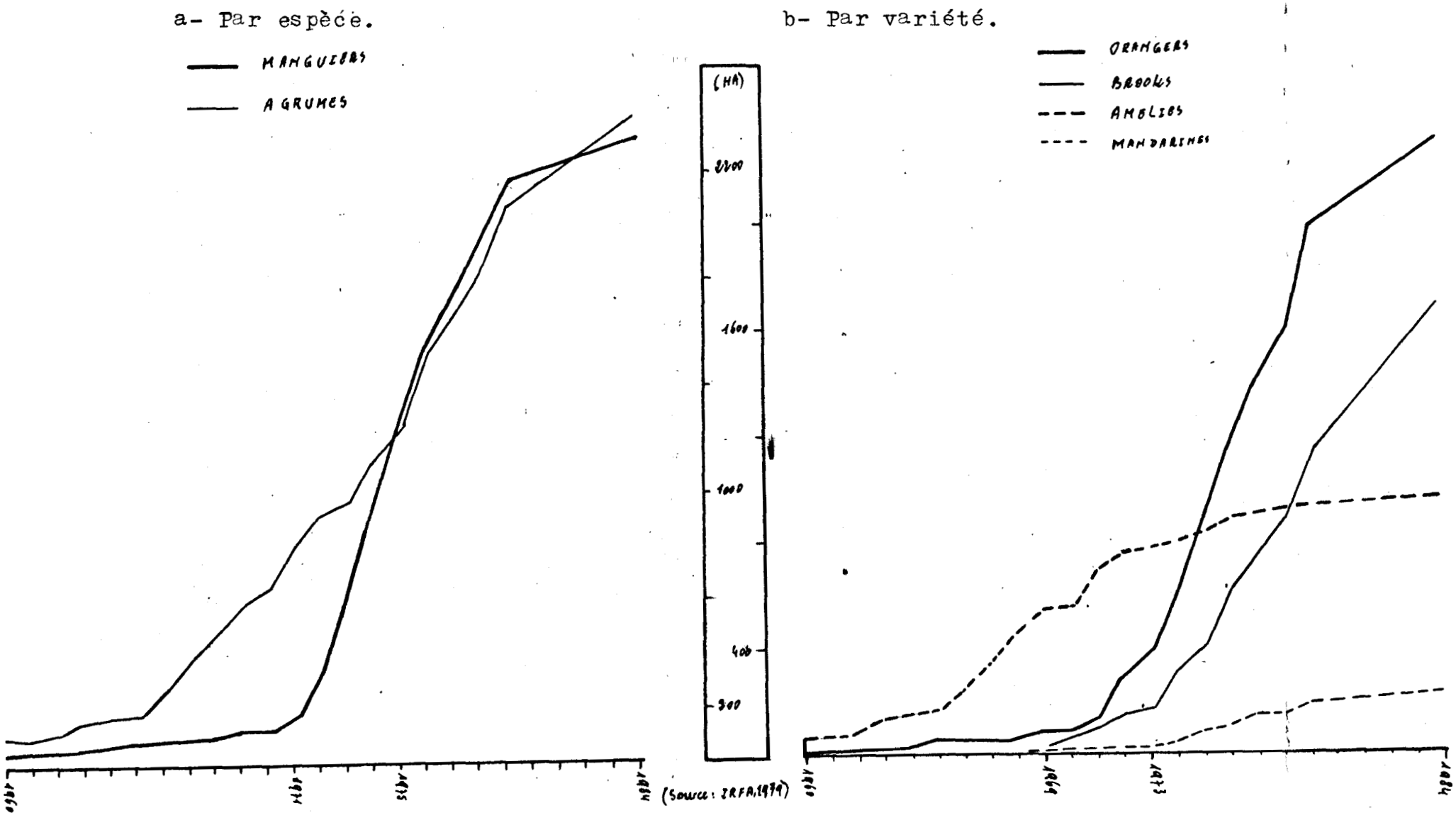

triment des Amélies, les anciennes bénéficiaires dont les superficies n'ont évolué que de 2 à 3,7%/an. Cette tendance, bien qu'inscrite dans un contexte général de morosité qui marqua la période 1979/84, s'est confirmée : 57% des nouvelles superficies ont été plantées en Brooks, 34% en Orangers (soit 91%) et 4% aux Amélies.

Au delà des bouleversements issus de cette répartition des nouvelles superficies plantées, la prédilection pour le développement des Brooks et des Orangers représente l'adoption d'une nouvelle logique en matière d'arboriculture fruitière.

d- La traduction de préoccupations commerciales.

En effet, l'attrait presque exclusif dont ont bénéficié les Amélies jusqu'en 1970, traduisait une adaptation des planteurs à deux réalités. L'une était d'ordre historique : les Amélies ont été, ici comme ailleurs, la première variété greffée que les paysans ont découvert; la seconde est d'ordre pratique. C'est une variété qui se contente d'une pluviométrie de l'ordre de 1000 à 1200 mms de pluie par an, résistante à la sécheresse (elle exige au moins trois mois secs pour assurer une bonne fructification) et tient dans des sols variés mais profonds et dépourvus d'éléments indurés, autrement dit, les conditions physiques exactes qu'offre ce Secteur (Voir Tb n° 5); cet aspect favorisa son développement.

Les choix effectués à partir de 1971 représentent une rupture de fond avec cette logique et ce héritage et marquent la prise en compte des conditions du marché régional des fruits. Les planteurs de Djigouera et d'Orodara, confrontés aux problèmes commerciaux des Amélies (une variété répandue dans les H-B) s'en détournèrent. Ils se portent sur des secteurs fruitiers moins "encombrés" et dont la manipulation est plus souple telsque les agrumes ou, entièrement nouveaux comme celui des variétés tardives, les Brooks notamment; c'est ce qu'on peut qualifier de phase de "modernisation".

Cette mutation structurelle portée par une forte croissance des superficies ont modifié la signification de l'arboriculture : elle a acquis une dimension de culture commerciale, source potentielle de richesse et d'aisance sociale mais, également, la pratique de sa culture.

TABL. n°5 : RESULTATS DES ANALYSES GRANULOMETRIQUES DES SOLS DE LA GUENAKO (Orodara).

PROFONDEUR DU PRELEVEMENT	0- 20 cm	20-50	50-80	80-120
- Argile	20	50,5	71	51
- Limon fin	4	8	7,5	7,5
- Limon grossier	5	5	6	5
- Sable fin	32	15	15	15
- Sable grossier	39	21,5	20,5	21,5
- Texture	moyenne sableuse sablo-argileuse		très lourde argileuse	

(Source : IRFA)

2- Le renouvellement des conditions de production des arbres fruitiers.

a- Les formes de cohabitation traditionnelle.

Avant de s'imposer comme une culture commerciale à part entière et de se placer en position de concurrentes avec les cultures vivrières, les cultures fruitières ont été associées avec celles-ci au sein des aires de culture proches de l'habitat (les champs de case et de village) dans des conditions harmonieuses.

Les cultures fruitières s'inséraient parfaitement dans ce cadre de production d'une part, parcequ'elles reposaient sur les Amélies, une variété peu contraignante et adaptée aux conditions pédologiques, hydrologiques de cette zone; d'autre part, en prenant place, progressivement, au sein des champs de case, elles profitaient également des soins intensifs dont ceux-ci faisaient l'objet aussi bien sur le plan strictement cultural que des apports réguliers de fumures domestiques ou d'élevage. Par conséquent, elles n'induisaient aucun surcroît de travail, ni d'investissements importants en dehors de l'achat des plants de pépinières et, à cause des faibles densités, aucune concurrence physique avec les plantes alimentaires (condiments, tubercules, maïs) que les paysans produisaient sur ces espaces.

Elles représentent la première génération de plantations fruitières. Dominées par le manguier, leur production participe faiblement aux résultats généraux actuels des cultures fruitières. Ces vieilles plantations marquent fortement les paysages agraires proches de l'habitat (Voir Carte n° 20).

b- L'apparition d'un contexte d'affrontement entre le secteur fruitier et le secteur vivrier.

La forte croissance des superficies plantées et les choix de production effectués à partir de 1970/71 mettent fin à la situation de symbiose précédente.

b.1)- L'accès des cultures fruitères aux champs de brousse.

Les paysans fournissent eux-même le premier élément du nouveau contexte. Ils conservent la même stratégie de culture, à savoir l'utilisation des cultures vivrières pour soutenir le développement de l'arboriculture fruitière; mais cette fois, en

CARTE n°20 : LES CULTURES FRUITIERES DANS QUELQUES ORGANISATIONS AGRAIRES AUTOUR DE DJIGOUERA.

lui permettant d'accéder à la composante principale de l'exploitation familiale, en l'occurrence le champ de brousse.

Au préalable, le site de celui-ci a été choisi en tenant compte de certaines exigences des arbres fruitiers, notamment, la proximité de points d'eau aériens ou souterrains. La recherche de cette conformité du support du champ de brousse a donné lieu à certains mouvements, mais de faible ampleur et surtout à une réorientation systématique de la direction des nouveaux défrichements traditionnellement effectués dans les talwegs, vers le lit majeur des petits cours d'eau qui les sillonnent.

Sur ce nouveau support, le paysan plante, régulièrement, différents types de variétés soit en les mélangeant (à une rangée de manguiers succède une deuxième d'agrumes) ou, en les répartissant sous forme de blocs à partir des sources d'eau : des blocs d'agrumes en aval et des manguiers en amont. Ce mélange constitue le premier trait morphologique des plantations : 44% des plantations portent, au moins, trois variétés, 35% deux variétés et 19%, une variété unique (Cf Fig n° 41); il s'accompagne d'un semis dense des plants : 7m/6 pour les manguiers, soit 230 à 240 arbres par hectares et 6/6m pour les agrumes, soit 270 à 285 plants selon des estimations du Service Développement de l'IRFA (Voir Tb n° 6).

La mise en terre des plants a, généralement, lieu en Septembre, un mois dont les pluies, légères et plus espacées, permettent d'éviter l'asphyxie des jeunes plants sans rendre un arrosage régulier indispensable. Elle est faite sur des défriches récentes aux sols préalabrement ameublis par les cultures vivrières et partiellement dégagés de la végétation ligneuse.

Dans une première phase, l'association cultures fruitières/ cultures vivrières, présente une série d'avantages appréciables. Elle permet de contourner certaines contraintes propres à la création directe d'un verger (le dessouchage et de besoin de matériel lourd), d'atténuer l'importance de l'ensemble des opérations (cultures d'entretien, surveillance) indispensables pour permettre aux jeunes plants de survivre et, pour rentabiliser "le temps de patience" qui atteint quatre ans en moyenne. A ce stade, le planteur doit effectuer certains travaux spécifiquement destinés aux cultures fruitières : le paillage du pied des arbres au début de la saison des pluies et un apport régulier de fumures

FIG.n°41 .: REPARTITION DES VERGERS SELON LE NOMBRE DE VARIETES PORTEES.

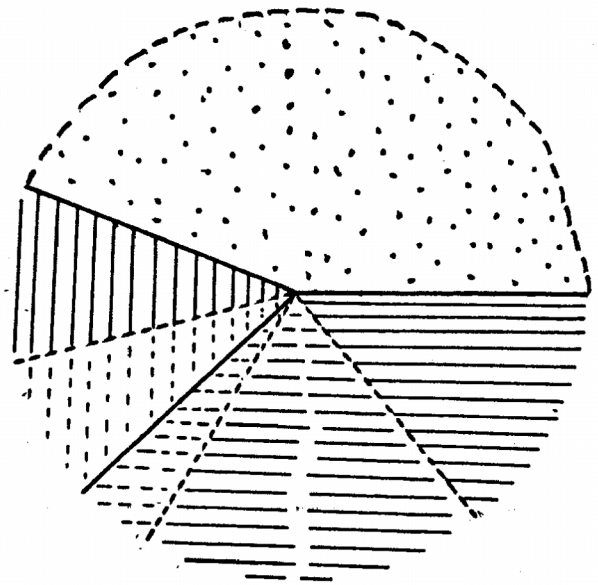

1. Trois variétés
   Manguiers + Orangers + mandariniers
2. Deux variétés
   Manguiers + Orangers
   Manguiers + mandariniers
   Orangers + Mandariniers
3. Variété unique
   Manguiers
   Orangers

(Source : IRFA, 1979)

FIG. n°42 : LE DEROULEMENT DES RECOLTES

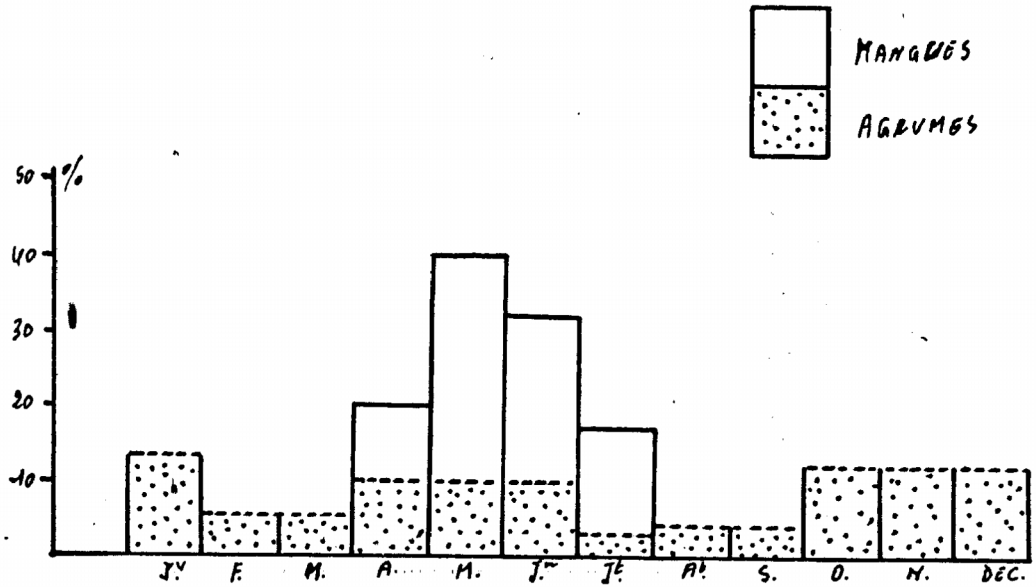

(source : Richard P., 1978)

organiques (3 m^3/ha) et minérales (50 grammes de NPK et 40 gr par trimestre et par pied d'arbre, le triple de ces doses de la seconde à la quatrième année).

b.2)- Les facteurs de conflits.

Si au stade précédent, les rapports étaient avantageux, ils avaient, également, un caractère provisoire. Car, au fur et à mesure que les arbres fruitiers se sont développés, apparait une concurrence physique avec les cultures vivrières sèches. Celles-ci sont repoussées, dans un premier temps, vers les clairières encore épargnées par l'ombrage que projettent des nouaisons abondantes et étalées; dans un second temps, elles sont "expulsées" de la parcelle et refoulées à sa périphérie. Généralement, les densités trop élevées du semis des arbres et l'insuffisance des tailles de formation, qui entraine un développement latéral des frondaisons, accélèrent cette évolution.

Le dédoublement qui en résulte ôte les avantages (sur le plan cultural notamment) ayant, initialement, séduit le planteur; dorénavant il doit entretenir sa plantation et sa parcelles de céréales.

Or, parallèlement, les planteurs doivent s'organiser pour faire face aux récoltes et à la commercialisation d'une production fruitière en pleine expansion compte tenu du jeune âge d'arbres dont les rendements se rapprochent des valeurs maximales : autour de douze tonnes pour les manguiers et de quinze tonnes pour les agrumes, par hectare (Cf Tb n° 7). Ces deux opérations décisives s'étalent sur quatre mois: celui d'Avril au cours duquel s'effectuent 10% des récoltes, de Mai (32%), de Juin (25%) et le mois de Juillet (11%), soit 78% de la production globale de fruits. Il faut préciser que les récoltes d'agrumes s'étalent sur toute l'année (37% des récoltes interviennent au cours de la saison des pluies), tandisque celles des manguiers sont, quasiment, concentrées sur les quatre mois ci-dessus cités (40% en Mai et 35% en Juin); les récoltes de Juillet (et parfois d'Août), récentes, sont liées au développement des variétés tardives (Voir Tb n° 8 et Fig n° 42).

La mobilisation que les récoltes, qui portent sur un produit périssable, nécessitent durant ces quatre mois, essentiels dans le démarrage et la conduite d'une campagne agricole normale, s'oppose, à priori, à l'exercice de toute autre occupation agri-

TABLEAU No 7 : RENDEMENTS (T /ha)

AGE (an) / VARIETES	5 - 7	8 - 11	12 - 18	19 - 21	22 - 30
AMELIES	5,2	12,6	15	11	9
BROOKS	6	14,2	17	12	10,5
SPRINGFIELDS	2	5	6	4	3
ORANGERS	6,2	15	18	13	11
MANDARINIERS	2,7	6,7	8	5,5	3,5

TABLEAU No 6 : DENSITE PLANTATION MOYENNE

ECART (m)	DENSITE arb/ha	DIAMETRE de frondaison (m)
7/6	238	5 - 6
7/6	238	4 - 5
7/6	238	5
6/6	277	5
7/5	285	4

(Source : IRFA , service de développement , 1984)

cole (qu'elle relève de l'arboriculture ou des autres cultures). Les perturbations sont plus durement ressenties par les cultures annuelles : le paysan-arboriculteur éprouve beaucoup de difficultés à dégager suffisamment de temps et de moyens pour exécuter les semis dans des délais convenables et pour s'occuper convenablement des parcelles ensemencées (Voir Fig n° 43).

Et, aujourd'hui, face à cette double évolution, la conduite simultanée de l'économie fruitière et des cultures annuelles, dans de bonnes conditions d'entretien et d'équilibre, est devenue une tâche ardue et différemment accessible.

3- Les conséquences : la mise sous pression de l'ensemble des activités agricoles.

a- Le recours à une main-d'oeuvre salariée.

Sous les contraintes du calendrier imposés par les cultures fruitières, les paysans des deux S/Secteurs s'appuient de plus en plus sur une main d'oeuvre extérieure à cette zone (mais nationale). Celle-ci provient de l'Ord du Sud-Ouest et des régions centrales du pays avec, cependant, des trajectoires et des motivations différentes.

Les éléments issus du premier Département y sont attirés par des perspectives relativement intéressantes de gains monétaires substanciels, Jeunes et célibataires, ils arrivent de Bobo-Dioulasso à partir de Mars, essentiellement, pour participer aux récoltes des mangues; c'est la principale composante de la main d'oeuvre saisonnière.

Au sein de la composante des migrants, les situations sont plus variées. Certains viennent, occasionnellement des établissement voisins, d'autres sont déjà installés à Orodara comme des petits détaillants de commerce; une dernière frange se destine à l'agriculture, mais, utilise, provisoirement, cette filière pour tisser des relations avec les propriétaires fonciers autochtones. Cette seconde population fournit la main-d'oeuvre salariée permanente et participe, accessoirement, à la composante temporaire.

En 1985, O. San (35) estimait cette main-d'oeuvre extérieure

---

(35) San A.O., Bibliogr n°85.

FIG. n°43 : LE CALENDRIER AGRICOLE DES PAYSANS DES ZONES FRUITIERES.

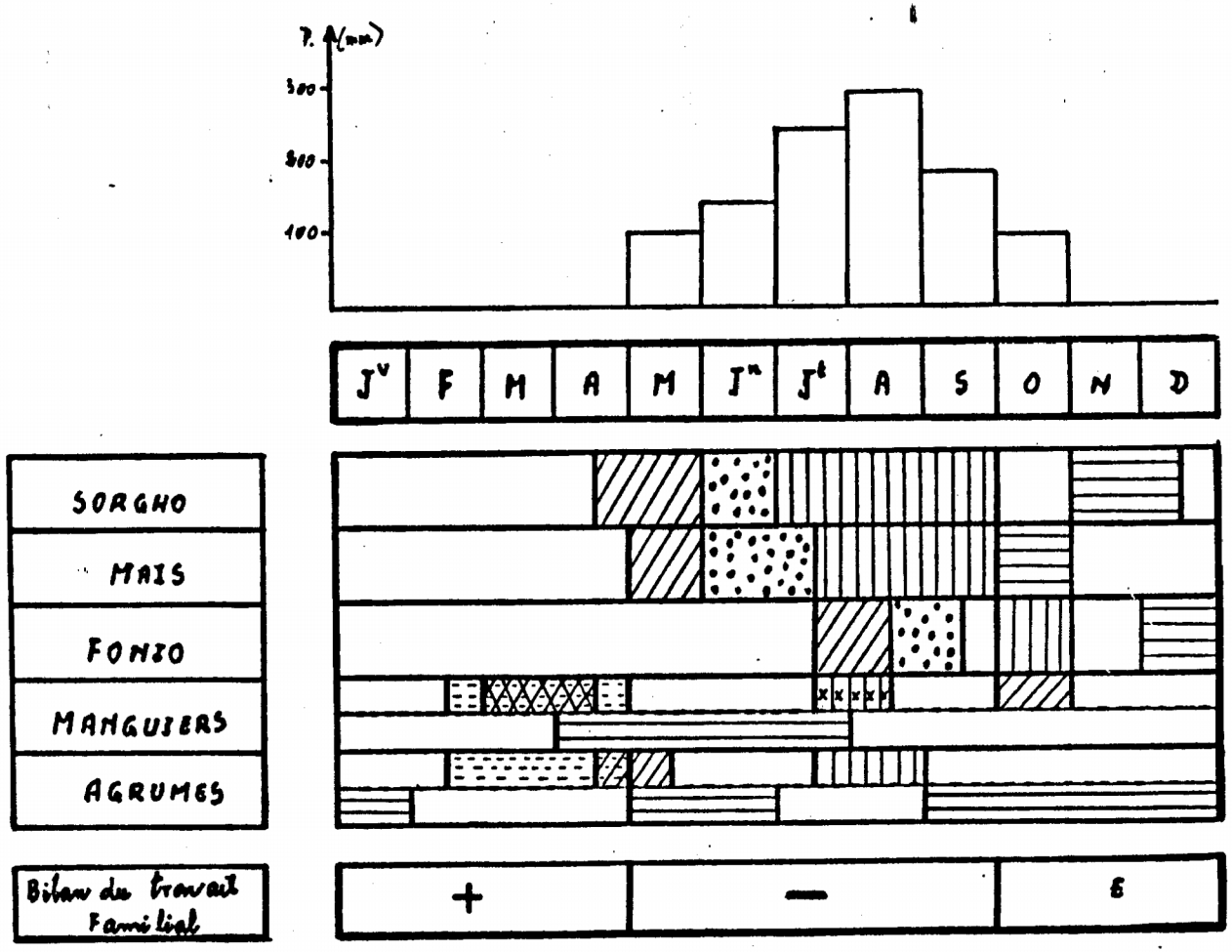

(Source : Enquête)

1. Les opérations culturales et d'entretien

- Défrichage (Ou nettoyage)
- Semis
- Sarclage
- Récolte
- Tuteurage, Arrosage, Tailles (de formation)

2. Résultat du rapport demande/offre

- − Déficit
- + Excédent
- E Equilibre

à plus de deux cents personnes dans la bourgade d'Orodara, centre de recrutement pour les villages environnants.

Les possibilités d'accès à cet apport complémentaire de main-d'oeuvre conditionnent la maîtrise des opérations agricoles.

b- L'émergence de deux types de plantations.

b.1)- Les grandes plantations.

Elles appartiennent à des familles de notables villageois (chef de village, de quartier et de terre), des commerçants, des fonctionnaires (retraités ou non-résidents), des jeunes paysans dynamiques et à quelques grandes cellules familiales traditionnelles, les principaux groupes qui disposent des deux atouts les plus efficaces. A savoir un nombre de membres élevé et surtout une marge financière importante dont l'origine est souvent extérieure à l'arboriculture. Celle-ci leur a permis d'acquérir divers types d'équipement : de culture (charrues), d'arrosage (motopompes), de transport (charrettes), de recruter une main-d'oeuvre salariée permanente, occasionnellement renforcée par des éléments temporaires.

S'appuyant sur ces atouts, ces unités de production ont pu asseoir une approche plus volontaire et plus souple de l'arboriculture fruitière sans compromettre le volet vivrier.

Naturellement, elles mobilisent des superficies importantes: des vergers de sept à quinze hectares, d'un seul tenant, au semis en ligne, en forme de damier et, parfois clôturés. Une main-d'oeuvre salariée (de type familial), intallée à proximité, s'occupe de la surveillance et de l'entretien.

Egalement, les planteurs ont tenu compte dans le choix du site de leurs pièces de culture, de leur accessibilité par les moyens de transport en toute saison, notamment pendant la saison des pluies. Tandisque les vergers ont été installés sur les meilleurs supports de production : le long de cours d'eau permanents à la faveur de défrichements entrepris sur des espaces précédemment occupés par des forêts-galeries, traditionnellement évités.

En mettant à profit ces conditions excellentes de culture, ces planteurs ont axé leurs efforts de production sur les plants fruitiers les plus exigents : les bananiers, les avocatiers , les nouvelles variétés proposées par l'IRFA (en petite culture) et, surtout, les agrumes qui occupent plus des trois quarts de ces

TABL. n°8 : CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES VARIETES DE FRUITS.

ESPECE	VARIETE / CARACTERITIQUES	DATE DE FLORAISON	PERIODE RECOLTE	PRECOCITE	NOUAISON	RESIST SECHER
MANGUIER	Amélies	J^{v}-Mars	1/2Avr-J^{n}	Précoce	bonne étalée	résistante
	Brooks	Fev-Avr	J^{t}-Août	Tardive	très abondante	très résist.
	Spring.	Fev/Mai	Mai/Juin	Semie-tard.	faible étalée	résistante
	Lippen	Fev/Mai	Mai/Juin	Semie-tard.	abondante groupée	résistante
AGRU-MES.	S^{t}Michel	J^{n}/A^{t}-Sept	Mai-Juin Oct-Jv	Précoce	-	sensible
	Mandarine	J^{n}-Sept.	Nov/J^{v}/Mai	-	-	-
	Bahia Navel	F/Avr/J^{n}	Mai-Juin Oct-Jv	Précoce	-	-
	Clémentine	Mai/Août	Sept/Oct	-	-	-

(Source : IRFA)

plantations. Le surcroît de soins (régularité des arrosages et des apports de fumures) et de culture (labour, double binage) attaché à la pratique de ces variétés est, nettement, compensé par les gains de souplesse en matière de commercialisation et de rythme des récoltes.

La disponibilité qui en résulte au cours de la saison des pluies, profite, partiellement aux cultures vivrières. Mais, comparativement à l'importance du volet fruitier et à l'intensité des soins dont il est l'objet, on constate que le secteur vivrier reste en retrait : superficies de taille moyenne (deux à quatre hectares), faible utilisation des moyens mécaniques de culture, quasi-absence d'application de fumures minérales ou organiques.

Les arboriculteurs appartenant à cette catégorie, ont choisi les cultures fruitières comme un secteur d'investissement de leur épargne; ils habitent, essentiellement, dans la bourgade d'Orodara dont les bas-fonds environnants subissent une pression élevée.

b.2)- Les planteurs traditionnels.

Ayant accédé, aisément à ce nouveau créneau d'activité grâce à son association avec les parcelles céréalières, la plupart de ces planteurs apparaissent, aujourd'hui, comme des prisonniers de son succès et des faiblesses de la méthode utilisée.

D'abord, le choix de cette méthode, en permettant de contourner certaines difficultés que nous avons déjà évoqué, a, cependant, placé l'arboriculture fruitière en position de quasi-dépendance vis à vis des cultures céréalières et, plus précisément, de leurs cadres de production. Celles-ci ont imposé aux arbres fruitiers :

- leurs supports pédologiques, diversément appropriés pour les cultures fruitières (présence de cuirasses à une profondeur inférieure à un mètre par exemple); d'où, une grande sensibilité des arbres au manque d'eau au cours de la saison sèche, un faible épanouissement physique des arbres adultes et une importante variation des rendements d'un point à un autre de la plantation;

- leur caractère itinérant : il entraine le morcellement de

la plantation traditionnelle; on dénombre deux parcelles, en moyenne, de taille variable et marquant les différentes trajectoires du champ de brousse.

D'une manière indirecte, l'utilisation du contexte de culture des céréales, a contraint cette catégorie de planteurs à privilégier le développement du manguier (plus de 70% des plants), l'espèce fruitière la moins sélective en matière de sol et la plus résistante à la sécheresse et, inversément, à limiter la présence de toute les autres espèces exigeant un apport régulier d'eau car, les champs sont situés assez loin de sources d'alimenmentation naturelles (Voir Annexe n° D7).

Seulement, l'extrême rigidité du calendrier des récoltes des mangues avive les tensions qui existent déjà dans la répartition du temps de travail de la main-d'oeuvre familiale et dues à la seconde conséquence principale de l'association cultures fruitières/cultures annuelles. La grande maniabilité de cette formule a permis de planter, progressivement, des superficies dont la taille, variant dans une fourchette de deux à quatre hectares par exploitation, se révèle sans commune mesure avec les moyens humains, matériels et financiers des unités familiales quand les arbres parviennent à maturité; d'où un déséquilibre entre le volume de travail indispensable pour maîtriser les opérations ayant trait à l'arboriculture et aux cultures vivrières et la capacité réelle disponible.

Afin de le résorber, ces planteurs réduisent certaines opérations "secondaires" : apports faibles et irréguliers de fumures d'entretien, les différents types de taille (tailles de formation, de régénérescence, enlèvement de gourmands) deviennent sporadiques (un aspect qui fausse l'équilibre nécessaire entre le feuillage et la fructification).

Ces insuffisances qui, s'ajoutant aux autres, renforcent la faiblesse des rendements et rapprochent l'arbre fruitier des arbres alimentaires sauvages comme le karité ou le néré dont les paysans profitaient simplement. Par ailleurs, afin de concilier les exigences des récoltes des fruits et le démarrage de la campagne agricole, certains planteurs ont dû réduire leurs superficies consacrées aux céréales, alors que les autres, ont tendance à se tourner vers les cultures basses (tubercules, légumineux, fonio) utilisées comme cultures intercalaires et technique d'en-

tretien dans les plantations; elles constituent l'unique base de leur alimentation. De ces accommodements, il résulte un affaiblissement notable du volet vivrier de cette catégorie de planteurs. Précisons, toutes fois, que les paysans-planteurs du S/Secteurs de Djigouera, bienque sujets aux conséquences du développement de ce même processus, en sont moins prisonniers parce qu'ils ont accédé aux cultures fruitières plus tardivement; ils ont mieux inséré les agrumes dans leurs plantations, atténuant ainsi l'omniprésence du manguier.

c- Le recul de certaines activités.

La dynamique liée au développement de l'arboriculture fruitière a entrainé le déclin de deux activités traditionnelles.

Elle gêne l'élevage des bovins. Il se développe entre les deux activités une concurrence aigue autour des points d'eau pendant la saison sèche qui attirent les vergers et les éleveurs. Dès que les premiers parviennent à s'installer, ces points deviennent inaccessibles au bétail, surtout que, les plantations sont rarement clôturées. Egalement, à cause de leur dispersion, les plantations ont tendance à gêner les mouvements journaliers des troupeaux de bétail local et, même, la transhumance sous-régionale du bétail qui, au fur et à mesure que la saison sèche avance, se déplace des zones Nord (Volta Noire, Bobo-Nord) vers le Sud-Est du Mali et le Sud-Ouest du Burkina. Les éleveurs professionnels évitent donc cette zone en empruntant des itinéraires différents et les éleveurs locaux, suite à la fréquence des conflits, quittent ces deux S/Secteurs. Cet exode affecte les capacités de réponse des parcs d'élevage à une demande croissante de fumures organiques nécessaire à l'entretien des plantations.

Enfin, l'expansion des cultures fruitières tend à étouffer toutes les plantes qui, traditionnellement, utilisaient le même support pédologique : les productions maraîchères, certaines tubercules de bas-fonds comme la patate et, surtout, le riz de bas-fond (Voir Fig n° 45). On pourrait ajouter, aussi, les problèmes de déboisement (coupes excessives pour servir de tuteur des branches chargées de fruits) et la chute des récoltes de miel (les pesticides utilisées détruisent les essaims d'abeilles).

L'arboriculture fruitière pénètre dans les deux autres S/Secteurs d'Orodara et dans le Secteur de Bobo-Sud en s'y insé-

rant dans un ensemble de cultures commerciales plus diversifié.

II- Des Réponses Originales.

1- La polyculture commerciale dans les S/Secteurs de Kotoura et de Koloko.

Dans ces deux S/Secteurs situés à l'Ouest d'Orodara, les paysans ont développé un volet agricole diversifié; il repose sur trois cultures : les tubercules, les fruits et le coton.

a- Le volet commercial.

a.1)- La culture des tubercules.

Sur le plan régional, la culture des tubercules, suite à la dégradation du contexte écologique de la décennie 1968/78, a enregistré un recul important. Mais elle a pu subsister car les tubercules représentaient un recours alimentaire vital en devenant une culture de bas-fond dans un contexte de fortes irrégularités pluviométriques qui rendaient les récoltes vivrières sèches incertaines.

Et, dès que, les conditions céréalières se sont améliorées, les productions de tubercules ont été systématiquement réinjectées dans les circuits commerciaux; c'est une mutation que les autres zones de production n'ont pas réussi à opérer.

Ce nouveau rôle des productions de tubercules dans le système de production s'accompagna de certains réaménagements touchant les différentes espèces et leur place dans les systèmes de culture.

a.1.1)- L'abandon de certaines tubercules.

Dans le groupe des tubercules, traditionnellement, cultivées, les paysans ont fait un tri : ils ont écarté les Taros (Colocasia Esculenta), les Fabirama (Solenostenon Rotundifolius) et le manioc qui ont disparu; le Souchet (ou pois sucré), particulièrement apprécié par les populations sénoufo du Burkina, de la Côte-d'Ivoire et du Mali qui constituent son marché principal, a, également, reculé tandisque, la patate se maintient difficilement. Elle représente une solution élégante pour assurer la protection contre le feu et faciliter le contrôle des mauvaises herbes dans les vergers; ces deux produits participent beaucoup plus à l'alimentation familiale qu'au volet commercial.

a.1.2)--Le renforcement de l'igname.

Les paysans ont mis l'accent sur la culture de l'igname. Elle est devenue, dans ces deux S/Secteurs, la principale tubercule et la première production commerciale. A ce titre, elle a été introduite dans les systèmes de rotation traditionnels.

En la matière, on rencontre deux cas de figures: soit, l'igname vient en tête d'une succession culturale exclusivement réservée, par la suite aux cultures vivrières ou, elle boucle les rotations juste avant que la parcelle ne retourne à la jachère. Mais des contraintes pèsent sur l'un ou l'autre choix : le premier oblige les paysans à effectuer des défrichements réguliers (tous les deux ans en moyenne) et, dans le second cas, ils obtiennent des rendements faibles et des produits de mauvaise qualité.

Par conséquent, les producteurs ont tendance à associer les deux méthodes : une petite culture sur de nouveaux défrichements et une autre, plus importante, sur les anciennes défriches ou, ils placent l'igname en rotation biennale avec le maïs et le sorgho.

En outre, il faut souligner que le développement de l'igname est lié à la survivance du buttage manuel dans ces deux S/Secteurs. Parmi les différentes méthodes de buttage, celle des unités isolées, de 0,6 à 0,8 m de haut sur un mètre à la base et distantes les unes des autres de 1,5 à 2,5 m, reste la plus courante (le système des billons est réservé aux céréales); confectionnées en Mai/Juin, ces buttes reçoivent les boutures d'ignames. Mais, inversément, les exigences liées à la technique du buttage pèsent, de plus en plus, sur la culture de l'igname qui doit, en outre, faire face à l'émergence, progressive de certaines autres cultures commerciales.

a.2)- Les cultures fruitières et le coton.

Les S/Secteurs de Kotoura et de Koloko contribuaient, en 1982, avec plus d'un millier d'hectares, à hauteur de 18% des superficies totales soumises à la culture fruitière du Secteur. Son apparition y est récente comparativement aux grandes zones de production précédentes : après 1965 à Kotoura et après 1970 dans le S/Secteur de Koloko, dans le sillage de la grande mouvance qui marqua, entre 1963 et 1973, le développe-

ment de l'arboriculture fruitière.

Cette entrée tardive dans ce secteur d'activité, leur a permis d'échapper aux entraves historiques qui marquèrent l'évolution des cultures fruitières, c'est-à-dire, la domination des manguiers. Les paysans portèrent leurs efforts sur la promotion des Brooks (une variété tardive) qui représentent 64% des manguiers à Kotoura et 72% à Koloko (contre une moyenne de 52% dans les grandes zones de production) et sur les agrumes (75% des parcelles fruitières à Kotoura).

Le coton y représente, toujours, une culture marginale. Cependant, celui-ci profite de l'adoption de la culture à plat qui accompagne la pénétration de la culture attelée pour attirer certaines exploitations qui éprouvent des difficultés dans la maîtrise du buttage.

Enfin, la position frontalière de ces deux espaces incite les groupes ruraux à produire délibérément des surplus de céréales.

En développant une activité presqu'entièrement tournée vers le marché, ces paysans réalisent une performance unique dans les Hauts Bassins. On peut s'interroger sur les stratégies d'organisation qui permettent de maîtriser la pratique de cultures aussi exigentes les unes que les autres.

b- Trois exploitations de Sokorony.

Pour analyser les différents aspects de cette organisation interne des paysans, nous avons choisi trois exploitations de Sokorony (36).

b.1)- Les données de base.

- L'exploitation N°1 : elle regroupe 24 personnes dont dix membres actifs qui mettent en valeur une superficie totale de 21,89 ha; elle appartient à la catégorie des grandes unités de production (c'est le type E_1).

- L'exploitation N°2 (E_2), représentative du type moyen, compte 21 membres, sept actifs et une superficie de 13,62 ha.

- La troisième (dite E_3) comprend treize personnes, quatre

---

(36)- Il s'agit des exploitations de Soungalo T.(N°1), de Fatogoma W. (N°2) et Mamadou T. (N°3) du village de Sokorony du S/Secteur de Koloko, situé à 50 kms à l'Ouest d'Orodara et à dix kilomètres de la frontière malienne.

actifs et une taille de 7,47 ha (Cf. TB. n° 9).

On peut relever le niveau uniformément élevé de la superficie cultivée par actif : 2,17 ha dans le type E1, 1,94 et 1,86 ha dans les types E2 et E3 ; dans un contexte de culture encore largement manuel et basé sur le buttage, ce système de culture présente un aspect fortement extensif.

Ensuite, dans les trois types d'exploitations, on note la place importante qu'occupent les cultures purement commerciales: plus d'un tiers des superficies dans le type E1 et E3 (respectivement 38,79 et 34,68%) et 30% dans l'exploitation du type E2.

Enfin, en examinant d'une manière plus détaillée les structures de ces trois types d'exploitations, on remarque que chacune développe une approche particulière.

b.2)- Trois types d'exploitations.

L'exploitation N°1 se caractérise par : la présence de tous les types de cultures, aussi bien vivrières que commerciales à l'exception du coton; la domination du maïs, qui occupe 50% des superficies totales et 88% de celles emblavées en céréales, suivi par l'igname, un quart des superficies et 63% des tubercules, le verger et la patate aux parcelles de taille égale; en fait l'ensemble des cultures les plus grandes consommatrices de journées de travail.

L'exploitation N°2 représente un type de transition entre E1 et E3. Elle se rapproche du premier type par les premières places qu'y occupent, respectivement, l'igname et les cultures fruitières, du troisième par la diminution de l'influence du maïs qui recule à la deuxième place dans le groupe des céréales sur un tiers des superficies affectées à celui-ci et par la disparition de certaines autres cultures ou formes d'associations.

En effet, dans l'exploitation N°3, on note la disparition du verger, de la patate, de l'association mil/maïs, la chute de la culture du maïs au profit de celle du mil qui devient la principale céréale (avec 63% des superficies) et, aussi, la première culture dans l'exploitation. Enfin, dans cette exploitation, on assiste à l'apparition du coton, absent dans les deux autres exploitations, où il devient la première culture commerciale devançant légèrement l'igname qui n'y occupe, par ailleurs, que la quatrième place; c'est plutôt une structure inverse de celle

TABL.n°9 :STATISTIQUES AGRICOLES DES EXPLOITATIONS DE SOKORONY.

EXPLOITATION DE: / DONNEES	SOUNGALO T.	FATOGOMA W.	MAMADOU T.
DONNEES GENERALES			
- Nombre de personnes	24	21	13
- Nombre d'actifs	10	7	4
- Superficie totale (ha)	21,89	13,62	7,47
- Superficie par actif	2,17	1,94	1,86
CULTURES VIVRIERES			
- Mil	1,5	5,0	3,1
- Assoc Mil/Maïs	0,7	-	-
- Sorgho	1,2	1,5	0,78
- Maïs	10,0	3,0	1,0
CULTURES COMMERCIALES			
- Tubercules			
. Patate	2,0	-	-
. Igname	3,7	2,12	0,99
. Gingembre	0,09	0,56	0,03
- Autres			
. Arachide	0,7	-	0,57
. Coton	-	-	1,0
. Verger	2,0	1,5	-
SOUS-TOTAL	9,18	4,18	2,59

(Source : Enquête)

de l'exploitation N°1(Voir Fig.n° 44bcd).

Cette opposition nette entre la structure de l'exploitation E1 et celle du type E3, autour des principales cultures commerciales et vivrières les plus exigentes, traduit, en fait, une inégalité dans l'accès à la main d'oeuvre extérieure d'appoint.

En effet, l'exploitation N°1 bénéficie d'un apport permanent de cette main d'oeuvre extérieure qui, dans cette zone, vient du Mali (37). La contribution de celle-ci y représente plus d'un tiers du volume de journées de culture (et plus de 40% pendant les mois de Juillet et d'Août, la période la plus chargée du calendrier agricole). Celle du type E3, qui ne peut accéder à cette main d'oeuvre supplémentaire opère certains réajustements.

Elle sacrifie les cultures exigentes, soit en réduisant la taille de celles-ci ou en les écartant, au profit du mil et du coton, deux cultures moins contraignantes d'une part; d'autre part en mettant l'igname en rotation avec le maïs : les buttes levées pour la culture sont réutilisées pendant la campagne suivante pour le semis du maïs (ce qui évite toute autre forme de pré-labour). Au cours de cette même campagne, ces anciennes buttes sont reprises pour constituer une nouvelle série dans les anciens intervalles , réutilisables pour l'igname (d'où la proximité de la taille des parcelles d'ignames et du maïs dans le type E3).

Ainsi, au lieu d'une concurrence entre les différentes cultures commerciales à laquelle on pouvait s'attendre, l'intervention de cet élément extérieur entraine une spécialisation des exploitations de Kotoura et de Koloko : d'un côté, les plus riches (E1) qui peuvent s'adonner aisément à cette polyculture commerciale basée sur le maïs, les tubercules et les fruits, les plus caractéristiques de cette entité sous-régionale, et, de l'autre, des petits groupe (type E3) qui innovent en se tournant vers le coton, perçu ici, comme "la culture des pauvres".

Cette polyculture commerciale rapproche ces deux S/Secteurs du Secteur de Bobo-Sud, à cette différence, qu'elle déroule à une autre échelle.

---

(37)- Ce sont de jeunes maliens qui, au lieu de descendre vers la Côte-d'Ivoire, franchissent la frontière burkinabe à la recherche de contrats saisonniers (d'Avril à Octobre) pour des besoins ponctuels (l'achat d'une bicyclette ou s'acquitter d'une dot).

FIG. n°44 : REPRESENTATION DES CULTURES PAR TYPE D'EXPLOITATION (Sokorony).

a- Rapport cultures vivr./cult. commerc.

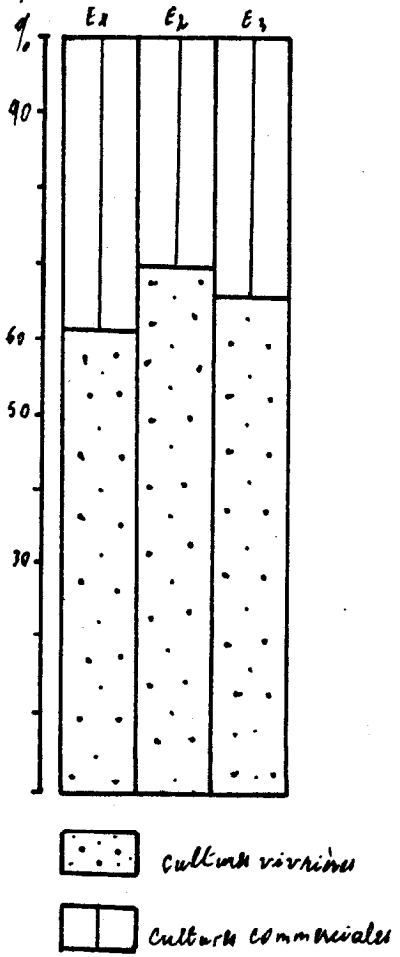

b- Les cultures vivrières.

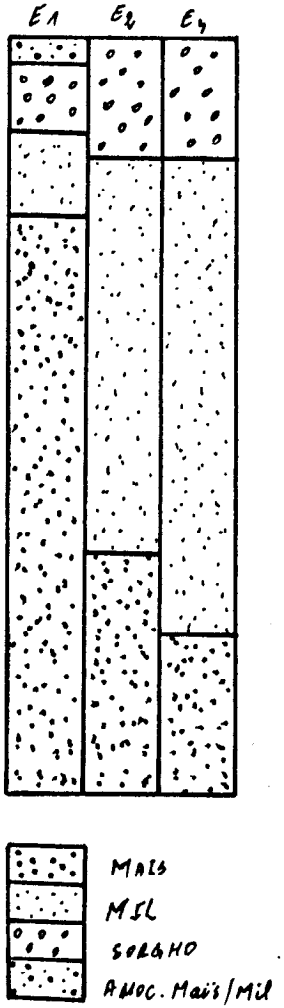

c- les cultures commerciales.

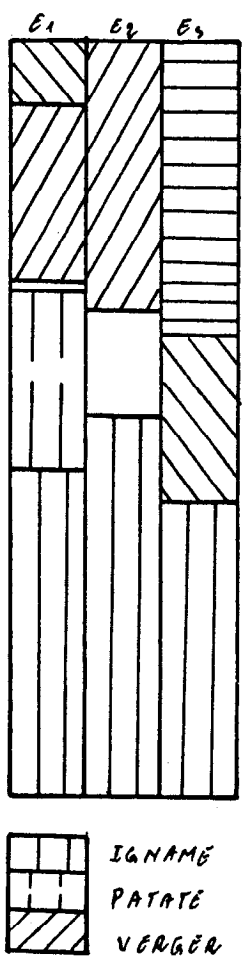

d- l'ensemble des cultures présentes sur l'exploitation

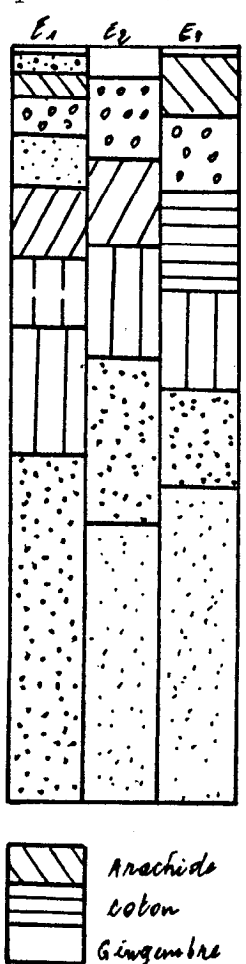

(source : Enquête)

2- Les réponses locales dans le Secteur de BOBO-SUD.

Comparativement aux autres Secteurs, les populations rurales de Bobo-Sud ont eu l'attitude la plus originale vis à vis des structures commerciales; elles ont créé des petits secteurs monétaires, entièrement indépendants du secteur vivrier et axés sur la mise en valeur des bas-fonds.

a- La mise en valeur des bas-fonds.

Traditionnellement associés aux espaces exondés dans l'organisation agraire, les bas-fonds vont bénéficier d'une mise en valeur systématique pour des raisons conjoncturelles : face à la succession d'années pluviométriques difficiles, les paysans ont dû recourir aux sols hydromorphes pour pallier aux défaillances des cultures sèches; mais, surout, d'un changement de fonction : dorénavant, dans ce Secteur, ils servent de supports au développement de nombreuses cultures à finalité commerciale.

a.1)- Les cultures de contre-saison.

Alors qu'ils ont reculé, globalement, dans les autres Secteurs des Hauts Bassins, victimes du concurrence défavorable avec d'autres cultures commerciales ou de certaines mutations dans l'organisation agraire, les groupes ruraux de ce Secteur sont devenus les premiers producteurs de produits maraîchers du Département.

La production est extrêmement diversifiée. Elle regroupe :

- des produits traditionnels : piments, aubergine locale, du gombo, du haricot-feuille, des ognons;
- des produits nouveaux destinés à la consommation urbaine: des carottes, du chou-fleur, du chou-pommé, des concombres, des courgettes, des fraises, du haricot vert, des laitues, du melon, du persil, de la salade ... etc.

Ils sont associés à la tomate et à la pomme de terre qui restent les produits maraîchers les plus cultivés. La tomate est devenue la spécialité des cultivateurs du S/Secteurs de Toussiana, des périphéries orientales (Léguéma, Sogossarasso) et méridionales (autour de Baré) de Bobo-Dioulasso; le S/Secteur de Karankasso, à l'Ouest de la ville, fournit les plus grandes quantités de pomme de terre.

Compte tenu de la forte dispersion de cette activité et de l'extrême diversité des produits concernés, aucune carte de réparition géographique, même indicative, n'a pu être envisagée ni une estimation de la production; nous proposons dans l'Annexe N° D_8 , quelques données.

A l'exception des sites aménagés du Kou II, de Léguéma et partiellement de Toussiana qui bénéficient des équipements techniques modernes (retenue d'eau, canal, délimitation des parcelles), la mise en valeur des sites reste traditionnels. Les paysans maraîchers préparent les pépinières en fin Septembre, les parcelles au début du mois d'Octobre (labours profonds, applanissement) et procèdent au repiquage des plants. Ils assurent un double arrosage quotidien avec de l'eau prélevée directement dans les cours d'eau en Octobre et, à partir de Décembre, dans des puits creusés dans le lit mineur.

Ils utilisent différents types de fumures pour enrichir les parcelles: des détritus de ménage, de volaille, des ovins et, de plus en plus des engrais minéraux (le NPK notamment). Les premières récoltes interviennent en mi-Novembre et s'échelonnent jusqu'à la fin du mois de Mars qui marque le terme de la campagne maraîchère.

a.2)- Les cultures nouvelles.

Comme dans le Secteur d'Orodara, la riziculture traditionnelle de bas-fond est en déclin, victime du développement des cultures maraîchères parce qu'elle libérait tardivement les bas-fonds (Voir Fig n° 45). Mais, les cultures maraîchères ont eu un effet d'entrainement sur deux autres types de cultures.

- Le maïs hâtif : il prend le relai des cultures maraîchères sur les parties des bas-fonds les plus proches du lit des rivières. Semé en Avril et arrosé régulièrement, il apparait dès le mois de Juin sur le marché de Bobo-Dioulasso. Bien que cette nouvelle culture soit en pleine expansion, les zones de Banankéléda-ga/Banarodougou et de Bana (situées respectivement à 15 kms à l'Ouest et au Nord-Ouest de Bobo) sont actuellement les principales pourvoyeuses.

- Les cultures fruitières de bas-fonds : des bananeraies, des papayers, des acajoutiers et surtout les Amélies (une variété de mangues précoces) côtoient les cultures maraîchères sai-

FIG. n°45 : EVOLUTION DE LA CULTURE DU RIZ PLUVIAL DANS LES SECTEURS SUD.

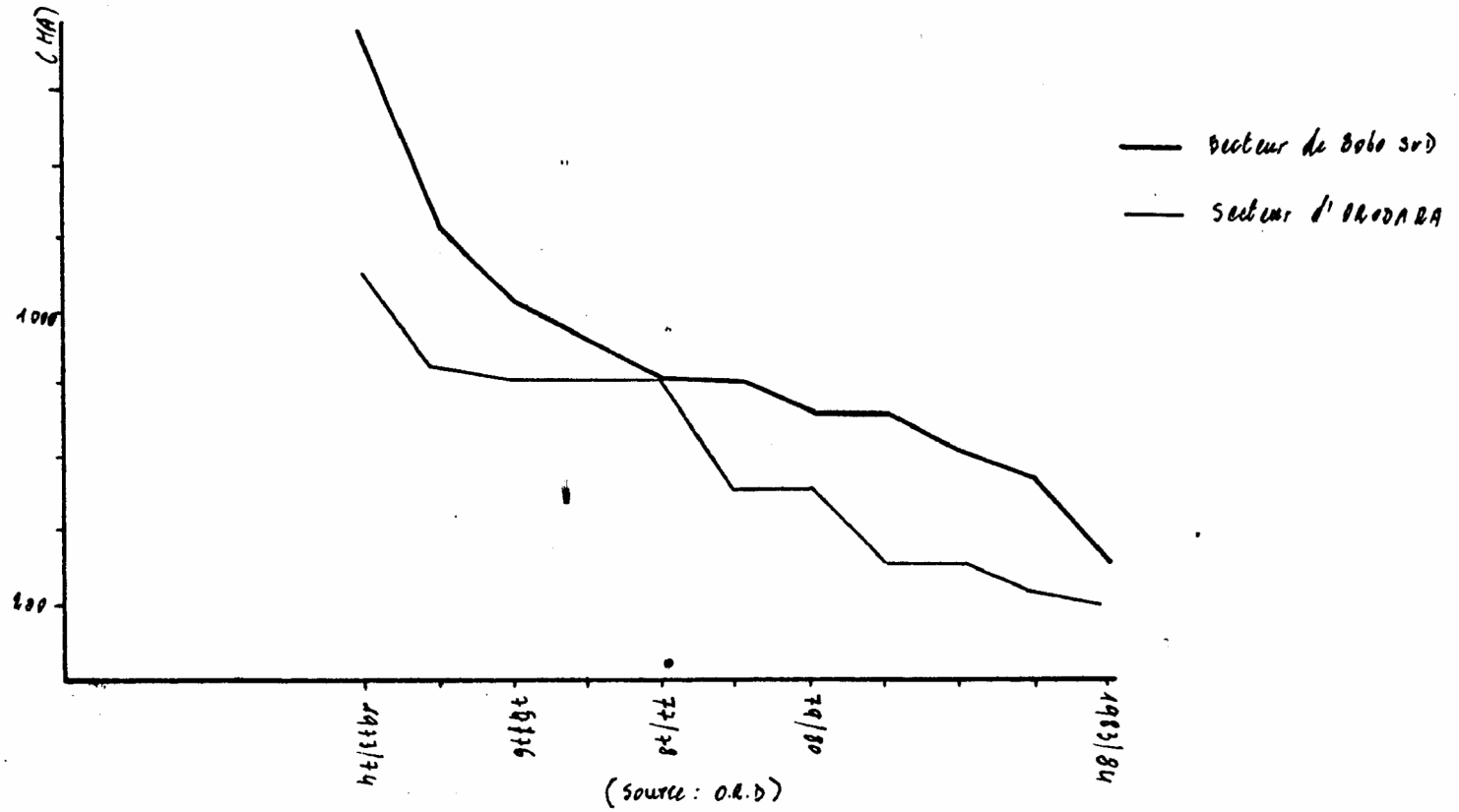

sonnières dans les S/Secteurs de Soumousso, de Karangasso et menacent leur position dans celui de Toussiana qui occupe le troisième rang en matière de cultures fruitières (après les S/S d'Orodara et de Djigouera). Mais il semble que les paysans maraîchers tiennent plus à leurs produits de contre-saison car depuis les années 72-75, les cultures fruitières marquent le pas.

b- La juxtaposition de deux secteurs d'activités.

En mettant l'accent sur le développement du secteur maraîcher, une opportinuité commerciale entre plusieurs autres possibilités, les paysans du Secteur de Bobo Sud ont fait un choix judicieux. Car, il a permis de résorber une situation potentiellement conflictuelle entre les deux pôles de ces sociétés : d'un côté, des jeunes générations que les cultures commerciales attiraient et, de l'autre, les aînés, chefs d'exploitation qui refusaient d'ouvrir les champs collectifs à cette nouvelle forme d'activité et qu'ils entendent réserver, exclusivement, aux cultures vivrières.

En effet, le secteur maraîcher, avec la complicité des aînés, est l'objet d'un monopole des jeunes paysans aussi bien, dans l'exécution des travaux culturaux qui s'y rattachent que des produits financiers qui en sont issus dont ils disposent librement quelque soit leur importance.

Cette solution, tout en servant d'exutoire aux aspirations des jeunes, arrangeait, parfaitement, les chefs d'exploitation. Car, en se situant entièrement en dehors de la saison des pluies, la pratique des cultures maraîchères ne se place pas en concurrente des cultures vivrières, permettant, ainsi, aux chefs d'exploitation de conserver à leur disposition l'ensemble des éléments actifs de la famille pendant l'hivernage.

Ainsi, progressivement, ces sociétés rurales ont mis en place deux secteurs d'activités juxtaposés et fonctionnant d'une manière indépendante l'un de l'autre. Ce qui vaut l'observation suivante de T. HARTOG "ce sont des unités traditionnelles qui sont arrivées au seuil de bouleversements profonds, risquant de modifier, fondamentalement, les solidarités anciennes et les types de comportements ... ; les systèmes culturaux ne sont pas encore bouleversés mais, déjà, des initiatives économiques margi-

nales débordent le cadre solide de l'expérience ancestrale et la connaissance empirique" (38). Désormais, à des formes traditionnelles et communautaires, se superpose un pouvoir individualiste et centrifuge.

3- Des activités traditionnelles.

a- Absence de renouvellement des variétés.

La situation est sensiblement différente d'une culture à une autre.

a.1)- Les cultures de contre-saison.

Les paysans maraîchers peuvent recourir au marché urbain de commercialisation de pépinières, bien garni en quantité et en diversité. Seulement, ils hésitent à en tirer profit car ils s'exposent à une mauvaise utilisation : d'une part, les vendeurs, souvent analphabètes, ne peuvent les aider à comprendre les conseils d'utilisation et, d'autre part, les moniteurs mis en place par l'Ord, ne peuvent leur être d'aucun recours.

Cette défaillance entrave l'esprit d'initiative des paysans en limitant leur capacité d'innovation et les condamne à un immobilisme qui les contraint à utiliser des variétés répandues et largement expérimentées. De sorte qu'à un moment donné, les producteurs d'un même village ou de plusieurs localités voisines, cultivent les mêmes types de plants.

a.2)- La culture de l'igname.

Les producteurs d'ignames utilisent des boutures qui existaient avant que cette culture ne recouvre une dimension de culture commerciale, donc ne prenne de l'ampleur et ne déborde les cadres de culture traditionnels (les bas-fonds notamment); elles étaient, en outre, adaptées à une situation pluviométrique plus stable et plus généreuse. La dégradation de celle-ci a placé l'igname dans une position de dépendance vis à vis des sources d'eau d'appoint, les réserves du sol, une exigence que seule la pratique du buttage permet de résorber. Nous avons déjà évoqué les difficultés de certains groupes de paysans à maîtriser cette technique; il s'ajoute, depuis quelques années, l'affaiblissement des possibilités de recrutement de la main-d'oeuvre d'appoint lié à une évolution intérieure de la République du Mali. La réintégration de celle-ci dans la zone Franc depuis

1984, s'est traduite par une "chute" de 50% de la valeur des contrats suite au rétablissement de la parité entre les deux monnaies; elle a rendu les conditions offertes dans les régions productrices d'ignames moins attractives, la main-d'oeuvre préférant descendre vers les plantations de la Côte-d'Ivoire. Au cours de la campagne 1986/87, suite au conflit frontalier entre les deux pays, l'afflux s'est tari complètement, obligeant de nombreux groupes de production à réviser en baisse leurs ambitions culturales.

b- Une absence d'alternative aux méthodes traditionnelles.

Les paysans se contentent de reporter les moyens et les méthodes de culture mis en oeuvre pour les cultures sèches traditionnelles sur ces nouveaux secteurs d'activité alors que ceux-ci demandent des dispositions souvent particulières: profondeur du labour, applanissement, apports de fumure (type d'engrais, doses et leur adaptation au développement végétal) au niveau des cultures de contre-saison, la perméabilisation de la structure du sol en ce qui concerne les tubercules. Tout au plus, ils soustayent les fumures ménagères, de bétail aux cultures vivrières au profit de leurs concurrentes qui néanmoins souffrent des mêmes contraintes qui pèsent sur les cultures sèches: la forte dépendance des possibilités du support pédagogique, les caractères de la pluviométrie; ainsi le volume de pluie reçue conditionne la qualité des ignames (le poids du rhizome, le rapport de la racine et de la partie comestible) et la longueur de la campagne maraîchère, le matériel de puisage restant le prolongement de la force humaine. Le rendement moyen de l'igname avoisine cinq tonnes par hectare.

II. Des secteurs d'activité en voie d'étranglement.

1-Le manque d'organisation des circuits commerciaux.

a - Les contraintes spécifiques.

a-1 Des produits de consommation urbaine.

Dans le passé, les produits maraîchers, fruitiers et les tubercules n'étaient cultivés que pour des besoins de consommation fami-

le: les premiers comme produits d'assaisonnement des sauces, le second comme des friandises et les tubercules servaient d'aliment d'appoint ou de plantes complémentaires des céréales traditionnelles. Leur expansion après 1970 s'est accompagnée d'un changement de fonction et de destinataires: ces produits sont devenus des cultures commerciales et en tant que tels sont destinés au marché. Cette mutation a été si profonde qu'elle a abouti à la marginalisation de la consommation des familles, des villages de production et des populations rurales de ces types de produits par rapport aux quantités disponibles et parallèlement au monopole quasi-exclusif de la consommation urbaine ou semi-urbaine. De cette double évolution, résulte une relation unidirectionnelle entre les zones de production et les villes et l'extrême dépendance de ces produits de l'état de son fonctionnement.

a-2 Les denrées périssables

Ce sont des produits périssables dont les délais de conservation sont relativement courts: quelques jours pour les produits maraîchers, quelques semaines pour les fruits et deux à trois mois pour les tubercules. Ces marges de conservabilité matérielle sont difficilemement extensibles car il n'existe aucun moyen moderne de stockage et de frigorification tels que les chambres froides, de congélateurs ou de réfrigérateurs aussi bien au niveau des producteurs, des concessionnaires (grossistes, semi- grossistes ou détaillants) que des consommateurs. Par conséquent, il est obligatoire de synchroniser les récoltes et leur commercialisation afin que les produits puissent parvenir en bon état de consommation sur les marchés urbains dans des délais convenables.

b- Un marché libre

Si le paysan se mobilise pour les récoltes, il ne trouve en face de lui aucune structure organisée capable de prendre en charge son produit et de le porter sur les lieux de consommation. Cette étape intermédiaire entre le producteur et le consommateur est intégralement laissée à l'initiative privée qui l'intègre dans ses activités de collecte générale des produits agricoles. Les opérations de vente comme d'achat restent strictement individuelles car ni les producteurs ni leurs interlocuteurs n'ont mis en place des structures collectives de concertation ou d'organisation de la commercialisation de ces produits.

2- Des situations différenciées selon le type de produits.

a- Les produits maraîchers et le monopole du marché de Bobo-Dioulasso.

Les produits maraîchers subissent plus durement les impondérables que nous venons de citer. Leur caractère précaire et la délicatesse de leur manipulation limitent notoirement l'importance du nombre de marchés sur lesquels ils peuvent être écoulés. Les paysans maraîchers sont contraints d'approvisionner Bobo-Dioulasso, la ville la plus proche qui, ainsi, bénéficie face à ces cultures d'un monopole total; cette situation sécrète deux types de dépendance.

La possibilité d'accès à ce marché unique de consommation devient déterminante; c'est le premier aspect. Pour en profiter, il faut:

- habiter dans un village situé à proximité de Bobo (à l'intérieur d'un rayon de 30 kms) et dès lors le producteur peut rallier la ville avec ses propres moyens de déplacements (la bicyclette en général); cette solution restreint l'importance des quantités transportables mais permet au moins de se soustraire aux conséquences de l'anarchie des circuits habituels de commercialisation;

- être à proximité d'un marché rural important attirant souvent les commerçants et les transporteurs; mais comme la plupart de ces marchés sont hebdomadaires, le paysan maraîcher est obligé de faire coïncider les jours de récolte avec ces dates;

- enfin, habiter à proximité d'une voie de communication bien fréquentée comme les routes bitumées (R.N.1, R.N.7, et R.N.9).

Par rapport à ces trois positions, l'ensemble des producteurs du sous-secteur de Soumousso sont défavorisés.

La deuxième contrainte a trait à l'état du marché de légumes de Bobo-Dioulasso au cours de la campagne maraîchère. Avant le début du mois de décembre et après la fin de celui de février, les deux périodes correspondant au démarrage et à l'acheminement vers la fin de la campagne, la situation est largement favorable aux producteurs car l'offre parvient rarement à couvrir la demande. Mais, pendant les mois de décembre, janvier et février toutes les données de la situation s'inversent. Le rapprochement progressif

des plants de leurs niveaux maximaux de production se conjugant avec l'afflux des produits de toutes les zones maraîchères, entraînent la saturation rapide du marché de Bobo. C'est une période particulièrement difficile pour les paysans : certains collecteurs se détournent de ces produits, leur fréquentation des marchés devient sporadique et ceux qui continuent à s'y intéresser couvrent de faibles distances. Ne trouvant plus d'acquéreurs, ils ne prennent souvent plus la peine de récolter leurs parcelles. Ces pertes représentent parfois plus de la moitié de la production potentielle.

b- Un élargissement faible du marché des fruits

La situation des producteurs de fruits est aussi délicate; elle tient à l'enclavement des principales zones de production. Aucune des voies qui desservent Orodara n'est praticable en toute saison: la route Orodara-Bobo (R.N.8) a été simplement aplanie, celles d'Orodara-Toussiana ou Orodara-Banfora (villes où passe la voie de chemin de fer Abidjan-Niger et la route bitumée Bobo-Abidjan) ne sont pas aménagées, celle reliant Orodara à Bobo, mais en transitant par Samorogouan, comporte un tronçon (Orodara- Samorogouan) qui souffre du même handicap que les précédentes. On peut emprunter toutes ces voies pendant la saison sèche mais, comme nous l'avons souligné, les récoltes de fruits les plus importantes se déroulent au début et au cours de la saison de pluies. Or durant celle-ci, seuls les véhicules légers s'y risquent mais la situation demeure incertaine pour les véhicules lourds, les seuls à même de transporter des quantités significatives, à cause des risques d'embourbement.

Ces difficultés d'accès à la métropole régionale désavantagent les producteurs de fruits sur deux plans. D'une part, elles limitent les possibilités d'accès aux marchés les plus lointains et les plus intéressants: les villes du plateau central (Ouagadougou, Kaya, Yako, Ouahigouya...), les zones nord-est du Mali et surtout Niamey, capitale du Niger. D'autre part, elles bloquent une importante partie de la production sur le marché de Bobo où elle s'ajoute à celles des zones de culture secondaires (périphérie de la ville, sous-secteur de Karangasso de Toussiana) et aux productions provenant de l'O.R.D. de la

Comoé; cette concentration s'accompagne d'une saturation de ce marché pendant les mois de Mai et de Juin.

3- Un facteur supplémentaire d'inégalités.

a- Les producteurs moyens et les méventes.

Les difficultés d'écoulement des produits affectent particulièrement les groupes de paysans qui cultivent les variétés de fruits ou de produits maraîchers les plus répandus.

Dans les zones fruitières, il s'agit des producteurs de mangues précoces (les Amélies) ou semi-tardives (les Springfields, les Lippens). A cause de leur nature, ces produits ne peuvent pas accéder aux marchés les plus lointains et, ils doivent, en outre, affronter la concurrence des produits de Bobo-Sud et de la Comoé qui sont les mêmes. Selon l'enquête de C. Remi, en 1984, 13% de ces planteurs des S/Secteurs de Djigouéra et d'Orodara avaient pu écouler toute leur production, 72% qu'une partie. Dans ce second groupe, 43% des paysans n'avaient pas réussi à placer un quart de leurs produits, 20% un tiers et 37% plus de la moitié de leurs fruits (ces derniers appartiennent au S/S de Djigouéra, une zone que les collecteurs ne couvrent qu'après avoir épuisé les possibilités offertes par son voisin d'Orodara)(38). Dans ce type de plantation, alors que le revenu brut potentiel par hectare pourrait approcher deux cents milles francs environ, les méventes et les différents coûts de production (la main-d'oeuvre saisonnière pour les récoltes) ramènent les recettes nettes, par hectare, autour de 80 000 Fcfa.

Les producteurs de tomates constituent leurs compagnons d'infortune dans les zones maraîchères.

b- Les élites : une position favorable.

Elles sont, relativement, épargnées; elles regroupent :

- les planteurs de variétés de mangues tardives (les Brooks) et d'agrumes. Ils bénéficient de l'absence de concurrence sur tous les marchés de fruits pendant la commercialisation de ces variétés que les grandes zones de production sont les seules à fournir d'une part. D'autre part, la souplesse de la maniabilité de ces fruits accroit la possibilité d'accès aux marchés lointains.

---

(38)- Remi C., Bibliogr. n°100.

- des producteurs de produits maraîchers nouveaux : les carottes, les courgettes, le haricot vert, la pomme de terre... dont le marché n'est jamais saturé et qui offrent des possibilités d'exportation vers la Côte-d'Ivoire. Disposant de matériel d'arrosage moderne (motopompes), ils réussissent à prolonger la campagne maraîchère et à tirer profit de la raréfaction de produits d'assaisonnement frais après le mois de Février; ce sont les principaux fournisseurs de maïs précoce. Les revenus de ces paysans sont intéressants (Voir Fig n° 46 (39)).

c- Le marché des tubercules : d'autres contraintes.

Comparativement à leurs collègues producteurs de fruits et de plantes maraîchères, les paysans fournisseurs de tubercules affrontent une situation moins désastreuse.

Le marché des tubercules est, d'ailleurs, le seul qui échappe à l'emprise de la ville de Bobo distante des zones de production de près de 150-kms. Les producteurs dirigent leurs produits principalement vers Sikasso, la métropole régionale du Sud-Est du Mali, situé à une cinquantaine de kilomètres. La situation de la commercialisation dépend :

- l'état du marché de Sikasso : selon que celui-ci demande de l'igname ou non, les S/Secteurs de Kotoura et de Koloko écoulent aisément leur production;

- l'état de la campagne céréalière : les années d'abondance se soldent par des méventes d'ignames alors que, celles qui accusent des déficits importants favorisent la consommation de ce produit comme aliment d'appoint.

Enfin, dans un passé récent, le marché des tubercules était assez restreint car, à cause des prix de vente, ils constituaient une consommation de luxe pour de nombreux citadins. Cette restriction s'estompe progressivement grâce à l'apparition de nouvelles formes de consommation purement commerciales qui tendent à remplacer son utilisation familiale : le foutou, des frites... accessibles à plusieurs consommateurs. Et, de toute façon, lors-

(39)- Cet exemple que nous empruntons à T. Hartog (Bibliogr n°41) mérite les précisions suivantes: le village de Karangasso est situé à une vingtaine de kilomètres de Bobo-Dioulasso (donc facilement accessible); les paysans produisent des Amélies mais surtout la pomme de terre, un produit en pleine expansion dans la consommation urbaine. Par conséquent, bienque les résultats soient plus complets, les revenus maraîchers se situent dans le haut de gamme.

FIG. n°46 : LES REVENUS A KARANKASSO (Secteur de Bobo-Sud).

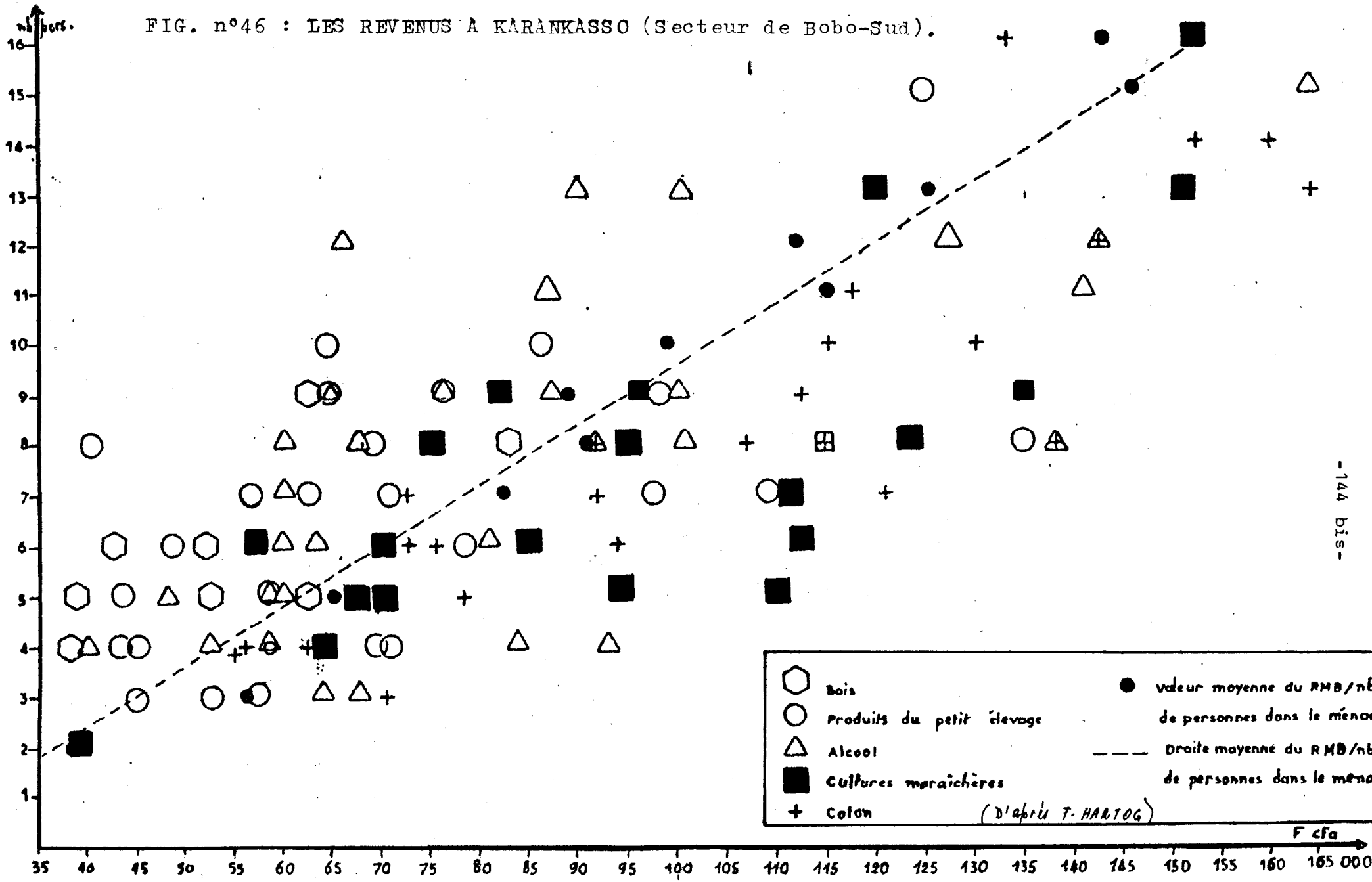

qu'ils ne réussissent pas à écouler leurs produits, ces paysans peuvent les assécher et les insérer dans la consommation familiale.

Ces difficultés d'écoulement des produits provoquent un désabusement dont les conséquences néfastes commencent à se faire ressentir.

Elles avivent, dans les zones maraîchères, les tensions entre les chefs d'exploitation et les cadets; les scissions familiales se multiplient et la ville de Bobo-Dioulasso, proche, attire de plus en plus les jeunes.

Elles freinent de plus en plus le dynamisme des cultures fruitières. La stagnation était déjà perceptible depuis 1979; il semble qu'elle s'accentue depuis 1984: en dehors du renouvellement de variétés dans les anciennes plantations, seuls quatre nouveaux hectares ont été plantés par les paysans d'Orodara. La majorité des planteurs préfèrent se tourner vers le commerce des plants de pépinière, une activité en pleine expansion et orientée vers les nouvelles zones de culture (la Bougouriba, l'Est du pays, les bas-fonds du plateau mossi).

*
* *

Les différentes réponses des paysans des Secteurs du Sud divergent sur trois points déterminants avec celles de leurs collègues du Nord.

Elles sont plus "primaires", en ce sens qu'elles ont débouché sur une agriculture dualiste où les deux volets sont superposés. Les cultures commerciales permettent uniquement de se procurer des revenus et le volet vivrier de satisfaire les besoins d'auto-subsistance de la famille, les recettes tirées des premières étant rarement réinvesties sur l'ensemble de l'exploitation. Les cultures commerciales sont les seules à bénéficier de l'application des intrants agricoles.

Egalement, les paysans de ces deux Secteurs ont choisi des créneaux de production répondant essentiellement à des besoins de consommation des populations urbaines (régionales ou nationales) qu'ils sont, à l'exception des produits maraîchers, les seuls à pouvoir satisfaire pour des raisons pluviométriques; la proximité de l'agglomération de Bobo-Dioulasso n'y est pas indif-

férente.

Enfin, en s'appuyant sur les bas-fonds, les paysans ont réussi l'insertion de ces nouvelles cultures dans leurs organisations agraires traditionnelles et, aussi, à mobiliser les ressources physiques spécifiques à ces Secteurs; les Pouvoirs Publics ont fait d'autres choix de production sur ces mêmes types de supports.

Chapitre Trois : LES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES.

Ils constituent le second grand volet des entreprises publiques de développement agricole dans les Hauts Bassins. Visant, uniquement, à répondre aux besoins de consommation de riz des populations urbaines, les aménagements hydro-agricoles ont été conçus comme des espaces de haute productivité, échappant aux aléas climatiques car, comme le soulignait un Ministre chargé du développement rural, "... aucun Gouvernement responsable ne peut permettre de laisser à la seule nature, le soin de dicter l'abondance ou la famine".

A ce jour, trois sites ont été aménagés : les Périmètres de la Vallée du Kou (VDK) et de Banzon (PRB) achevés et fonctionnels, le Périmètre de Niéna-Dionkélé (PDRN'D) dont la première tranche a été réalisée (Voir Carte de repère ci-contre). Sensiblement différents les uns des autres dans leur conception, ces aménagements, les plus importants du Burkina, représentent deux types d'approche des problèmes techniques et humains que pose la mise en valeur des espaces aux sols hydromorphes.

A - LES AMENAGEMENTS AVEC UNE MAITRISE TOTALE D'EAU : LES PERIMETRES DE LA VALLEE DU KOU ET DE BANZON.

Cette approche a été retenue dans la mise en valeur des sites du Kou et de Banzon, deux Aménagements également voisins sur les autres plans : le recrutement des exploitants, installation d'ouvrages annexes, conduite ... Nous avons donc choisi d'appuyer notre analyse sur le Périmètre de la Vallée du Kou, le plus ancien.

Sachons que l'aménagement du Périmètre de Banzon a pris fin en 1980. Les travaux ont porté sur la construction d'une prise d'eau (comprenant deux écluses d'ensablement et une écluse d'entrée), un canal principal bétonné de 4 500 mètres et l'aménagement de 900 ha dans la plaine alluviale du Plandi (le principal affluent de la Volta Noire) à la hauteur du village de Banzon situé à 60 kms à l'Ouest de Bobo-Dioulasso.

I- Le Périmètre de la Vallée du Kou (VDK).

Carte de repère.

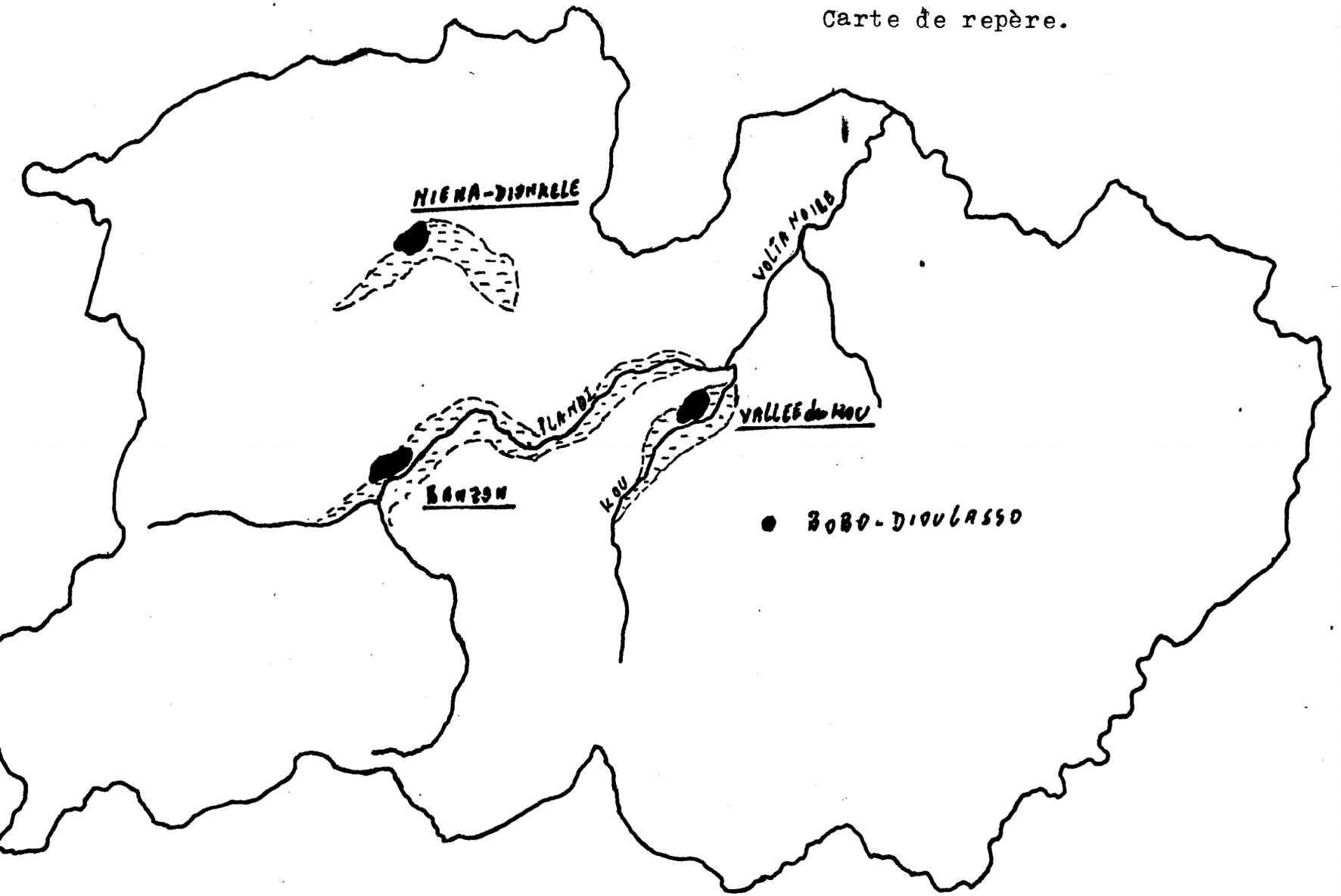

1- La présentation du Périmètre.

Situé au Nord-Ouest de Bobo-Dioulasso, sur la route nationale (Bobo-Faramana-Mopti, RN9), le Périmètre hydro-agricole s'appuie sur le Kou, le second affluent de la Volta Noire.

Issue d'une convention entre Taiwan et le Burkina (reprise en 1974 avec la Chine Populaire), la création du Périmètre date de 1966. Son aménagement, achevé en 1974, couvre une superficie de 1260 ha. Il comprend :

- une prise d'eau qui dérive la totalité des eaux du Kou,
- un canal d'amené de onze kilomètres longeant le lit majeur muni d'ouvrages de prise et de déversement d'eau,
- un réseau d'irrigation desservant, par gravité, l'ensemble de la surface aménagée grâce à un canal principal revêtu et ceinturant le Périmètre, huit canaux secondaires également couverts et des canaux tertiaires qui approvisionnent un ou deux blocs chacun, soit 193 kms de canaux.

Chaque bloc de douze hectares, entouré de pistes carossées, est subdivisé en quartiers de trois hectares, en lots d'un hectare et en casiers de 500 m^2. De chaque côté du bloc, se trouvent un canal tertiaire et des collecteurs de drainage qui, ensemble, rejoignent le canal d'évacuation (Voir Carte n° 21).

Sur les 1260 ha initialement aménagés, 1000 environ sont actuellement en cours d'exploitation dont 950 en monoculture du riz et 50 ha ont été attribués à des stations de recherche (CERCI, IRAT, IRFA).

2- La création d'un nouveau cadre de production.

a- Les techniques de production.

A la différence du fonctionnement des systèmes traditionnels de production, basé sur l'exploitation en tant qu'unité indépendante physiquement et dans le processus de prise de décisions et d'exécution s'y rattachant, la mise en valeur d'un tel périmètre a, par sa nature même, nécessité la mise en place de schémas techniques précis et rigides. Ils touchent à tous les échelons de fonctionnement du Périmètre : mise en place des pépinières, date du repiquage, temps et techniques de fumure, entretien, traitements phyto-sanitaires ... etc, différemment moulus dans un calendrier commun de campagne, pré-établi par le sui-

CARTE n°21 : LE PERIMETRE DE LA VALLEE DU KOU.

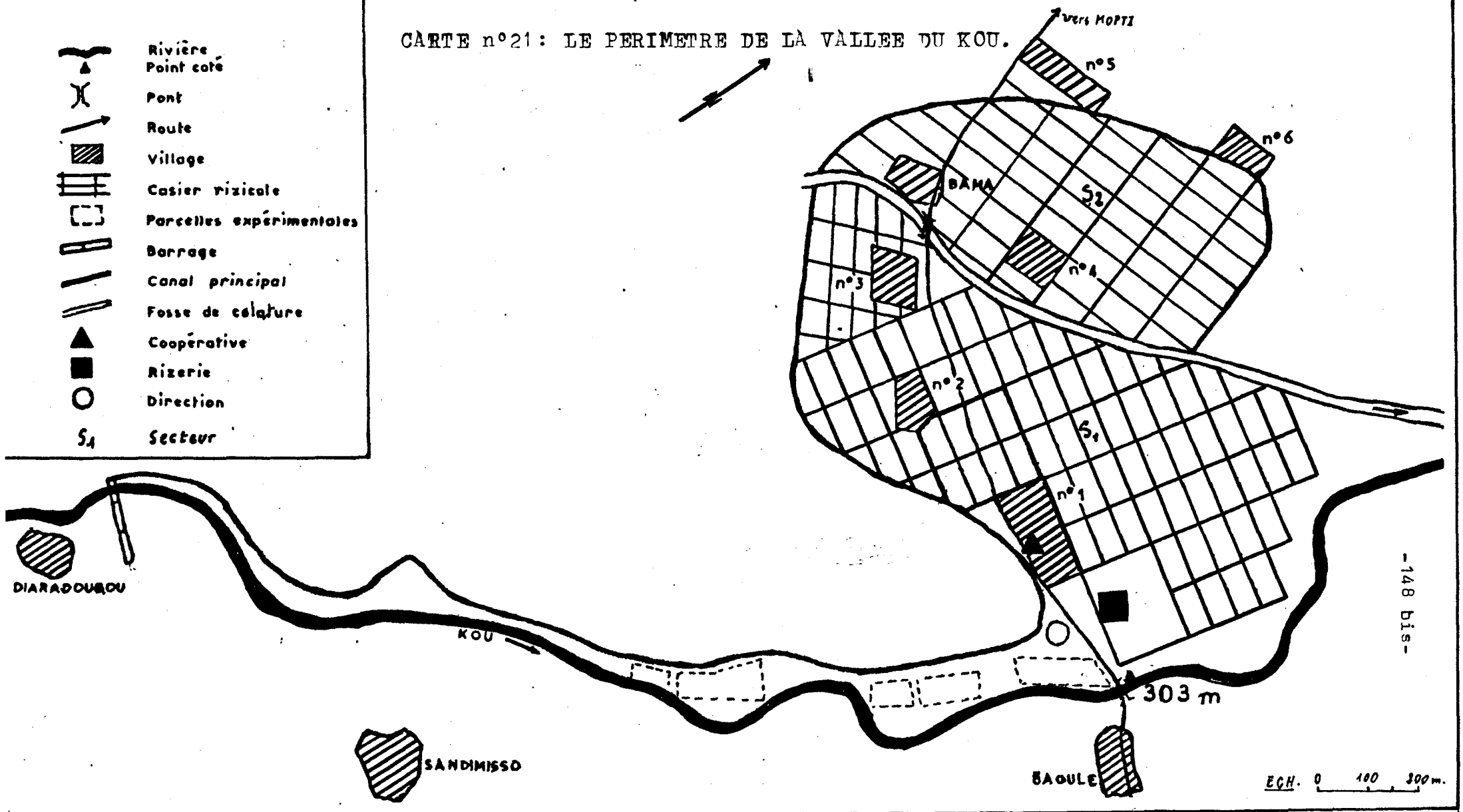

vi technique et adapté à la gestion de l'eau.

Ces schémas sont d'autant contraignants que la production s'étend sur deux campagnes annuelles : la première débute en fin Novembre et s'achève en mi-Mai et, déjà, en Juin, la deuxième démarre et se prolonge jusqu'au quinze Novembre.

C'est globalement une approche de l'activité agricole en rupture avec celle des différentes populations qui ont été invitées à s'y installer. Elle change la nature des rapports entre l'exploitation individuelle et les autres et celle du paysan à la notion de temps: désormais, il dispose d'un mois de repos (deux semaines après chaque campagne) ou pour se consacrer à d'autres activités au lieu des cinq mois traditionnels.

Même si le personnel chargé de l'encadrement des exploitants a été progressivement réduit, en passant de trente à huit agents, le Périmètre bénéficie, avec un encadreur pour une centaine d'exploitants, du suivi le plus étoffé des Hauts Bassins.

b- L'occupation du Périmètre.

La mise en valeur d'un tel Périmètre et les exigences liées à la double récolte de riz irrigué évoquées ci-dessus, nécessitaient la mobilisation d'un nombre important de familles; les responsables initièrent deux opérations que, jusqu'ici, aucun autre projet n'avait tenté.

Il fut organisé un recrutement "national" à partir d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation radiophonique dans les principales langues du pays (le moore notamment). L'admission était soumise à plusieurs conditions : obligation de faire deux récoltes par an, d'appliquer intégralement les techniques de culture, disposer dans sa famille de quatre actifs au minimum, ne pas exercer une activité lucrative et, enfin, accepter d'adhérer à la coopérative. A l'issue d'un tirage, chaque famille retenue, dont les frais de déplacement étaient pris en charge par l'Etat, recevait un hectare de rizière.

La deuxième initiative avait trait à l'installation des lauréats. On créa sept villages ex-nihilo autour (Village N°1A, N°1B, N°5 et N°6) et à l'intérieur du Périmètre (Les Villages N°2, N°3 et N°4) où chaque exploitant recevait une parcelle à bâtir de 8,4 X 3,5 mètres; ils s'ajoutaient au village autochtone de Bama. Le projet leur apporta un appui matériel (feuilles de tôle ondulées, ciment, poutres ...), financiers (dix milles francs chacun)

TABL. n°10 : LA POPULATION DE LA VALLEE DU KOU.

VILLAGES	NOMBRE DE FAMMILLES	NOMBRE D'HABITANTS
N°1A	93	918
N°1B	148	1482
N°2	91	771
N°3	239	1856
N°4	87	692
N°5	69	496
N°6	138	1097
BAMA	75	557
TOTAL	940	7869

(Source : VDK-Direction)

sous forme d'avance sur recettes recouvrables pendant les quatre premières campagnes et, grâce aux produits PAM (Programme Alimentaire Mondial), assura la prise en charge intégrale de l'alimentation jusqu'à la fin de la première campagne.

c- Les structures annexes.

A côté d'une Direction Générale (autonome et rattachée à la Direction de l'Ord) chargée de la gestion administrative et technique du Périmètre, une Coopérative, regroupant tous les exploitants, fut créée; dirigée par un Conseil d'Administration, élu par ses membres, elle sert de courroie de transmission entre la Direction et les paysans. Moyennant une redevance de 6000 Fcfa par récolte que chaque membre doit lui verser, elle assure les prestations suivantes :

- l'approvisionnement en intrants : la Coopérative centralise toutes les commandes et les achats d'engrais, de semences, de pesticides et assure leur transport jusqu'aux différents villages;

- la distribution du crédit de campagne : à la demande de ses adhérents, elle contracte, chaque année, des emprunts auprès des Institutions bancaires, les redistribue et se charge du recouvrement.

Elle organise la commercialisation du paddy (le riz brut). Au terme de chaque campagne, la Coopérative assure à ses adhérants les opérations de commercialisation primaires: distribution de la sacherie, achat dans les points de vente et acheminement du produit jusqu'à l'usine de traitement du riz d'une capacité de 6000^{t}/an gérée par l'Ord.

Enfin, elle s'occupe de la surveillance et de l'entretien du réseau d'irrigation en veillant à son bon fonctionnement et à la répartition équitable de l'eau.

L'aménagement bénéficia aussi de l'installation de deux écoles primaires, d'un dispensaire, d'un abattoir et d'un bureau des P&T.

On tentait, à travers ce Projet, une approche moderne de l'exercice de l'activité agricole. Elle visait, à terme, la création d'une unité agro-industrielle viable, performante et autogérée; c'était la première expérience de cette nature au Burkina.

II- Bilan: résultats et difficultés.

1- Les résultats : les déséquilibres et la dégradation.

a- Les exploitants : le déséquilibre ethnique.

Selon les derniers recensements effectués par la direction en 1979, les huit villages du Périmètre de la Vallée du Kou comptaient 7869 habitants(Voir Tb n° 10). Cette population était composée par 940 familles dont 73% (686 familles) venaient du plateau central, 7% (66 familles) des villages autochtones environnants et 20% (188) des autres Secteurs des Hauts Bassins.

Ces résultats s'expliquent par le concours simultané de deux types de réponses.

Les populations riveraines, qui avaient pourtant subi des dommages fonciers, se montrèrent assez réticentes aux diverses incitations visant à les reconvertir dans cette nouvelle expérience celà, malgré la priorité qu'on voulait leur accorder dans les différents scrutins en guise de dédommagement. Les autres groupes,dit régionaux, furent victimes d'une absence d'information.

Parallèlement, les populations originaires des Départements du Centre du pays furent plus volontaires. Elles avaient bénéficié d'une meilleure diffusion de l'information(aussi bien par les canaux communs que par des filières officieuses (40)). Bienqu'il était spécifique, cet appel intervenait dans un contexte national "d'explosion" des migrations internes. Il rencontra, par conséquent, un très large écho dans l'ensemble du pays mossi et plus particulièrement dans les Départements du Nord et du Centre-Nord d'où sont issus près de 90% des migrants actuellement installés à la Vallée du Kou. Finalement, si on éprouva beaucoup de difficultés à mobiliser les populations locales, chez les migrants, il fallut opérer un tri sévère compte tenu de l'importance du nombre de candidats. Ils étaient séduits par les conditions d'accueil qui leur étaient offertes; l'accès au Périmètre devenait un privilège (41).

---

(40)- Il faut préciser que la campagne de recrutement avait coïncidé avec le démarrage de celle des élections législatives de 1970.

(41)- Dans un premier temps, cette conviction d'être un élu, prédisposait les lauréats à la discipline rigoureuse exigée par le Suivi technique.

FIG. n°47 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE RIZ ET DE SES AFFECTATIONS A LA VALLEE DU KOU.

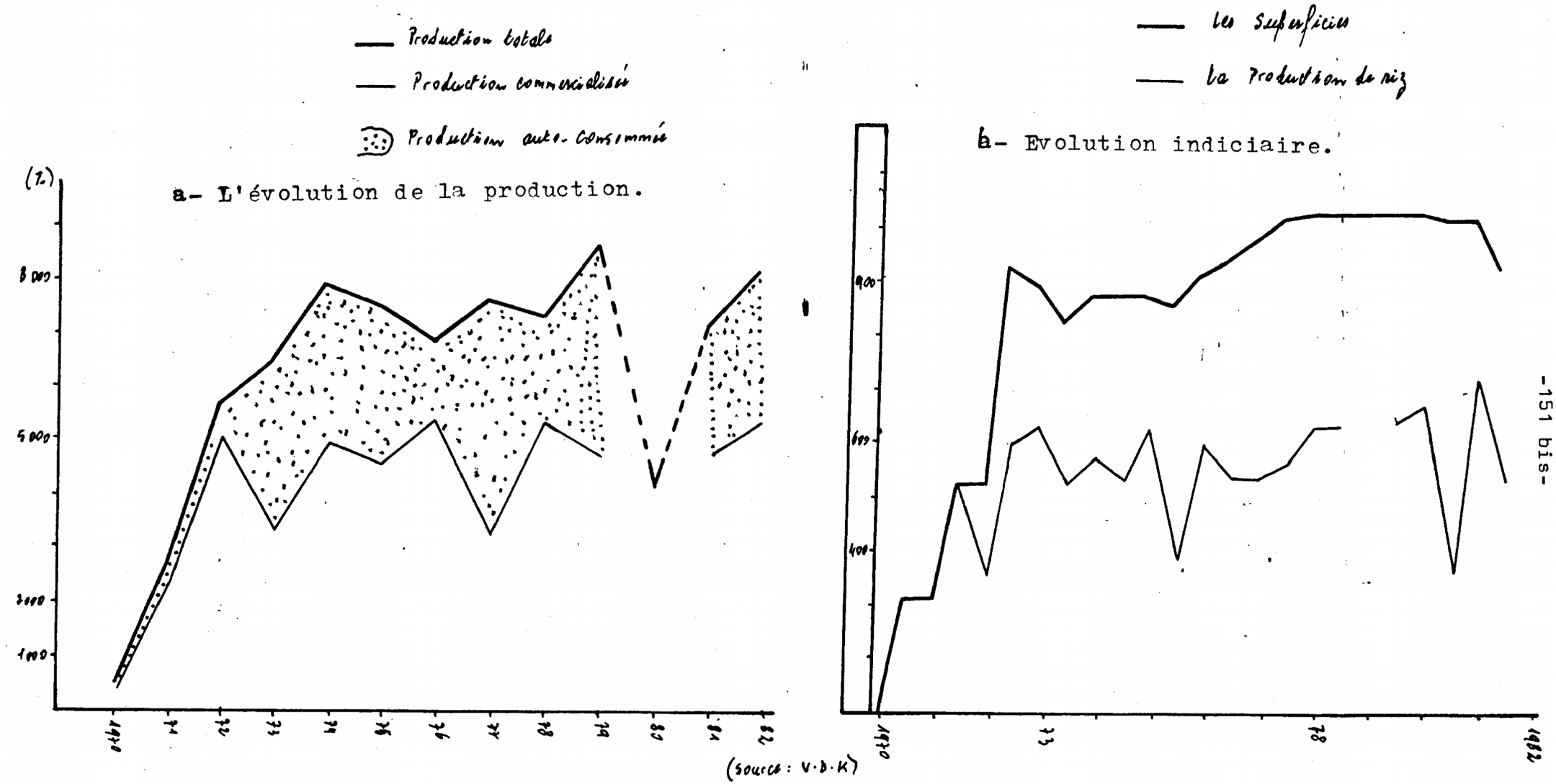

(source : V.D.K)

b- La production : l'érosion progressive.

Elle a suivi les rythmes d'occupation et de mise en valeur progressive des superficies aménagées. La production de riz atteindra 8640 tonnes à l'issue des deux campagnes de 1979 et la mobilisation de 1007 ha (Voir Fig n°47a et b). Ce volume de riz représente le record que le Périmètre n'est plus parvenu à dépasser à cause de la dégradation continue des rendements.

En effet, de 1970 à la première campagne de 1972, les exploitants obtenaient des rendements proches de sept tonnes par hectare sur un quart environ de la surface aménagée. Entre 1972 et 1976, alors qu'on s'approchait de l'occupation intégrale du Périmètre, ils vont baisser au niveau de 4,5 t/ha et depuis, les rendements moyens oscillent entre 3,5 et 4 t/ha, soit un recul de 40-50% en l'espace d'une décennie (Voir Fig n° 48b).

A cette dégradation générale des rendements moyens, s'ajoutent des écarts significatifs entre ceux de la première et de la seconde campagne. Insignifiants jusqu'en 1975, la baisse des rendements de la deuxième campagne (de Mai à Novembre), par rapport à ceux de la première, atteint 30% (Voir Fig n° 48acd). Les techniciens soutiennent qu'elle s'explique par l'utilisation d'une variété différente moins productive et par le taux d'humidité de l'air trop élevé pendant cette campagne. Néanmoins, les Responsables, inquiets et après avoir tenté de corriger cette évolution par l'intermédiaire de deux plans de réhabilitation (le troisième a démarré en 1987), se battent aujourd'hui pour maintenir ces rendements compte tenu du nombre et de la complexité des difficultés à affronter.

2- Les problèmes du Périmètre de la Vallée.

Ils sont aussi bien d'ordre humain, économique que technique.

a- Les difficultés techniques et commerciales.

Les sols du Périmètre présentent, actuellement, deux faiblesses.

La première, physique, est liée à la double culture du riz sur des parcelles qui ne recevaient aucun apport de fumures organiques. Et, si depuis 83, on tente d'introduire de l'élevage, l'utilisation massive des engrais minéraux provoque une acidification importante du sol.

FIG. n°48 : EVOLUTION DES RENDEMENTS DE RIZ A LA VALLEE DU KOU.

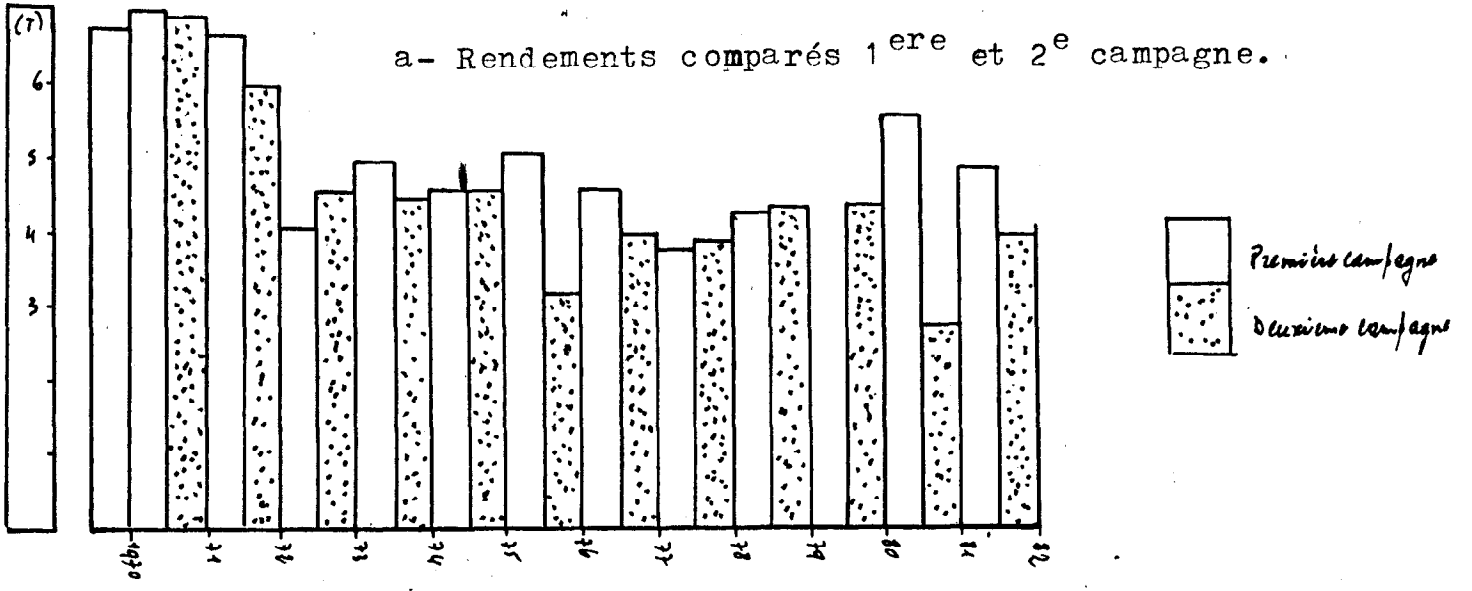

a- Rendements comparés 1ere et 2e campagne.

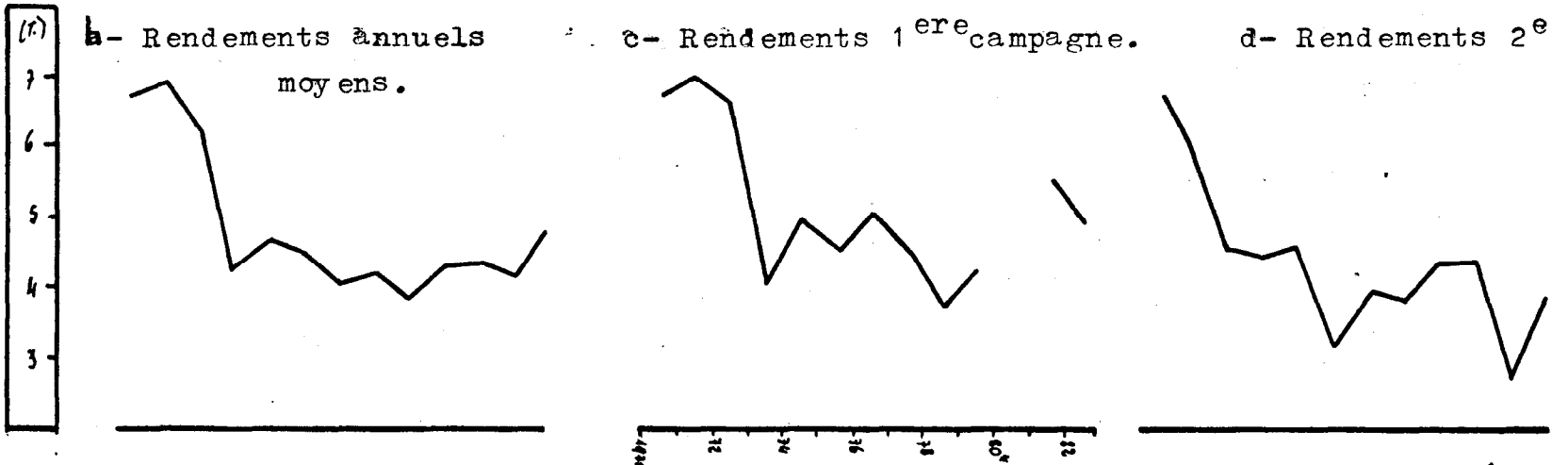

b- Rendements annuels moyens.

c- Rendements 1ere campagne.

d- Rendements 2e campagne.

(*) suspension de la campagne)

(Source : V.D.K.)

Egalement, l'extension progressive de la Mare de Bama, lieu de stockage des eaux de drainage, restée jusqu'en 1980 sans canal d'évacuation, entraine la remontée du niveau de la nappe phréatique qui provoque, outre l'inondation de plus de deux cents hectares aménagés situés en aval, l'augmentation de la salinité des sols sur l'ensemble du Périmètre. Ces deux aspects pèsent sur la productivité des parcelles.

En plus des aléas, le Périmètre doit affronter la mévente du riz. En effet, après le traitement du paddy, c'est l'Ord qui organise la commercialisation du riz étuvé : il passe des contrats de vente avec les commerçants privés qui doivent venir enlever le produit dans les usines et en retour, il retourne à la coopérative le produit de la vente à charge pour elle de le redistribuer aux exploitants. Seulement, les opérateurs privés prétentent éprouver beaucoup de difficultés à écouler leurs stocks sur les marchés urbains. Car les consommateurs apprécient peu la présentation du produit (blancheur insuffisante) et ses qualités culinaires (le riz est pâteux après la cuisson) et préfèrent la consommation du riz importé d'Asie du Sud-Est.

La Direction Générale reconnait que ces défaillances proviennent du mauvais état des unités de traitement. Il entraine, soit une perte importante de brisures (4% passent dans la balle et 40% dans le son) ou, au contraire, une présence de 40 à 50% de brisures par kilo de riz; on note aussi l'existence de pierrettes et de grains jaunis.

Et, progressivement, les commerçants privés s'en sont détournés et l'Etat a dû solliciter le concours de certains Organismes publics telsque l'Intendance Militaire et Faso Yaar (Organisme public de distribution). Il en découle des retards d'enlèvements (situation la plus fréquente), des temps d'écoulement parfois longs (de sorte que les exploitants entament la seconde campagne sans avoir été réglés). En 1979, faute de preneur, toula production (8640 tonnes, le record de production du Périmètre) resta dans l'usine où elle se détériora intégralement et les responsables durent suspendre la mise en valeur au cours de la première campagne de 1980. Pourtant au cours de cette campagne le pays connut l'un de ses plus grands déficits céréaliers et un exploitant se souvient : nous sortions regarder les camions de Faso Yaar qui traversaient la Vallée pour aller transporter

le riz de l'Office du Niger (au Mali).

b- Le comportement des exploitants : la poursuite d'objectifs individuels.

On note un relâchement de plus en plus important au sein du Périmètre de la discipline exigée des exploitants. Il touche notamment :

- la gestion du réseau d'irrigation : il se traduit par la fréquence des branchements anarchiques et des gaspillages d'eau dans le premier Secteur. Elles y provoquent un engorgement parfois excessif de certaines parcelles et l'asphyxie des plants et inversément une alimentation d'eau insuffisante dans les blocs situés en aval du Périmètre; dans l'un et l'autre cas, il s'en suit des abandons provisoires de parcelles et un mauvais état des infrastructures d'irrigation : les boues et les plants obstruent les drains et de nombreuses vannes ont disparu.

- l'entretien des parcelles et le respect du calendrier cultural : on observe des décalages de plus en plus significatifs dans le démarrage et dans la conduite des cultures entre les différentes exploitations d'une part et, d'autre part, entre la majorité des exploitations et le calendrier officiel pré-établi par les Services Techniques. Les agents de vulgarisation se plaignent des exploitants qui ne respectent plus les rencontres dans les casiers et ces derniers rétorquent qu'ils maitrisent suffisamment cette culture pour planifier librement leur calendrier cultural; ces décalages perturbent une bonne adaptation des quantités d'eau aux différents stades de croissance des plants. A ces retards, s'ajoute une négligence dans l'entretien des parcelles au cours de la seconde campagne.

C'est un ensemble de comportements qui compromet l'essence même d'un tel aménagement. Actuellement, les exploitants privilégient leurs intérêts individuels dans l'exercice direct de leurs activités sur le Périmètre au détriment de l'approche collective pourtant indispensable pour son bon fonctionnement. Cette évolution peut-elle être perçue comme une conséquence des difficultés du Périmètre telsque la baisse des rendements, les problèmes d'écoulement du produit, de prix d'achat du paddy ? De nombreux observateurs le pensent, sans doute avec raison en insistant sur le fait que les exploitants sont placés en position de dépendance totale vis à vis des produits tirés de leur lot de rizière;

seulement, de nombreuses indications permettent d'être moins optimiste car le malaise est plus profond. La primauté de l'intérêt individuel traduit, d'une certaine manière, une perte de confiance envers une telle expérience en tant qu'opportunité virtuelle de promotion économique; car, seule une telle possibilité pouvait convaincre un paysan à rompre si nettement avec ses habitudes traditionnelles de production. Progressivement, les exploitants et, surtout la principale communauté, ont pris des mesures d'ajustement.

III- Le Périmètre de la Vallée du Kou, l'élément d'un ensemble.

1- La parcelle de rizière : une composante de l'exploitation familiale.

A l'instar des populations locales qui, déjà au départ, s'étaient montrées réticentes à s'attacher exclusivement aux activités sur le Périmètre, les immigrants, très séduits au début, n'ont pas tardé à en faire autant.

Ils déclenchèrent le même type de processus d'auto-développement de leurs établissements que nous soulignions précédemment, corrigeant, ainsi, l'émiettement inhabituel des familles qu'avait provoqué la sélection. Les migrants admis sur le Périmètre de la Vallée du Kou reconstituèrent, progressivement leur cellule familiale en invitant les autres membres et en les aidant à s'installer autour de l'aménagement : demande de terrains de culture auprès de leurs collègues autochtones, aides en vivres, assistance matérielle et financière ... Désormais, cette seconde branche du groupe familial assure l'approvisionnement en céréales (sorgho, mil et maïs) de la première installée sur le Périmètre et quand elle le peut, développe les cultures commerciales comme le coton. De sorte que, progressivement, la parcelle de rizière est devenue la composante d'un ensemble, un complément financier et vivrier de l'ensemble des activités de la famille. L'équilibre entre les deux exploitations semble être difficile à observer dans la répartition du temps de travail et des moyens matériels sutout au début de l'hivernage. De nombreux exploitants du quatrième village nous ont avoué qu'ils n'hésitaient pas à "prêter" leur matériel et leurs enfants à leurs frères installés en dehors du Périmètre pour les aider à démarrer correctement la cam-

pagne; d'où les retards qu'eux mêmes accusaient dans le lancement de leur deuxième campagne et dans sa conduite. Et, comme pour se justifier, ils ont ajouté que "là-bas", on pouvait mettre en valeur une superficie proportionnelle à ses moyens, choisir ses cultures, bref, satisfaire ses ambitions culturales; inversément, qu'ils recevaient le soutien des autres pendant la première campagne (saison morte pour les cultures sèches).

Cette stratégie a, surtout, été développée par les exploitants originaires du Centre-Nord. Ceux du Yatenga (Dép. du Nord) se sont majoritairement investis dans les activités de service sur le Périmètre, notamment la distribution de produits manufacturés dans cette bourgade de dix milles personnes; ils comblaient ainsi une lacune importante dans le programme d'infrastructures socio-économiques initialement prévu sur le Périmètre.

Les exploitants mossi, parvenant ainsi à contourner l'une des conditions d'admission sur le Périmètre, l'absence de toute activité lucrative, ont, progressivement acquis une semie-indépendance vivrière et financière vis à vis du produit tiré de l'exploitation du lot de rizière. Elle autorise leurs nouveaux comportements sur le Périmètre et vis à vis du personnel impuissant, car il n'existe aucune disposition officielle prévoyant des possibilités de sanctions.

2- Le revenu des riziculteurs : une aisance officieuse.

Les revenus nets que procure l'exploitation du lot de rizière stagnent depuis le démarrage de la mise en valeur du Périmètre. En moyenne, ils se situaient autour de 97 000 Fcfa par campagne en 1971; en 1977, ils s'élevaient à 109 500 frs, 103 000 frs en 1982 bienque la valeur de la tonne de paddy soit passée de 23 000 (en 1971) à 67 000 frs en 1982. Seulement, le supplément de gains qui aurait dû en résulter pour les riziculteurs a été simultanément absorbé par la chute des rendements (- 30% environ), l'accroissement des coûts de production suite à l'utilisation massive des engrais (30 000 frs en 1971, 42 500 en 1977 et 82 000 frs en 1982) et de la partie de la production réservée à la consommation familiale (de 12% en 1971 à un tiers de la production de paddy en 1982 (Voir Fig n°7a)).

Dans le même temps, ces estimations moyennes et officielles ont cessé, depuis longtemps, de réfléter le niveau réel du bilan

financier de la majorité des exploitants.

Pour les immigrants mossi, il faut majorer ces données financières de plus de 50% car, on doit additionner les recettes tirées de la vente du coton, des activités commerciales et, aussi, celles issues de la réintroduction dans les circuits de commercialisation privés d'une partie des quantités de paddy réservées à la subsistance familiale mais, en fait, remplacées par les céréales sèches (récoltées en dehors du Périmètre).

Inversément, il faut souligner la spécificité des riziculteurs appartenant aux groupes locaux et régionaux. Disposant de cellules familiales nettement plus étroites que leurs collègues migrants, mais tentant, aussi,de maintenir des champs en dehors du Périmètre, ils ne parviennent ni à maîtriser les activités sur le Périmètre ni sur les champs en zone exondée pendant la saison des pluies. Ils obtiennent des rendements encore plus inférieurs aux moyennes précédemment indiquées sauf s'ilsrecourent à une main-d'oeuvre salariée. Par conséquent les revenus nets de la population locale sont inférieurs aux estimations moyennes officielles (et donc au moins de 50% aux revenus de l'autre communauté).

IV- Le malaise social dans le Périmètre de la Vallée du Kou.

Nous allons saisir cette occasion pour évoquer les principaux aspects de la vie communautaire entre les migrants et leurs hôtes car, ici comme dans tous les établissements épanouis dans les Hauts Bassins, elle dégage des permanences.

1- Une réalité commune : la juxtaposition de deux communautés.

Elle repose, en général, sur trois types d'éléments favorisants.

D'abord, il y a la différence religieuse entre les deux communautés. Même si, depuis les trois dernières décennies, on note une perçée de l'Islam dans les campagnes des Hauts Bassins, variable selon les ethnies, au sein des communautés locales l'animisme reste la religion dominante et conserve même sa vivacité chez les Bobo et les Sénoufo. Son influence sur la vie sociale quotidienne s'amenuise mais les manifestations qui lui sont liées

animent toujours la vie collective (rites d'initiation, adoration de fétiches, de masques...). Or la quasi-totalité des immigrants d'origine mossi est plutôt convertie à l'Islam (bon nombre d'entre eux se sont déplacés pour cette raison).

Ensuite, on relève une opposition des types d'organisations socio-politiques. Dans leurs établissements, les migrants reproduisent toujours le même type d'organisation sociale et politique du pays natal même s'il n'est pas fondé sur la naissance. Chaque groupement possède un chef (soit le plus ancien ou le plus aisé), ses notables (les responsables d'enclos riches) et des responsables spirituels (Imam, Marabout, Muezzin) écoutés et respectés. Tandisque chez les autochtones, la faiblesse des structures socio-politiques, traditionnelle, s'accentue avec la dislocation des groupes familiaux.

Enfin, les deux communautés vivent dans un habitat physiquement séparé. Si, au départ les premiers migrants s'installent auprès des autochtones, progressivement, ils s'en éloignent pour fonder leurs propres quartiers ou villages dotés d'infrastructures autonomes (puits, mosquées, cimetière ...) et d'une typonomie propre en moore (le nom du fondateur) même si, administrativement, ils relèvent du village autochtone le plus proche.

Ces trois éléments entravent, généralement, les possibilités de contacts entre les deux groupes qui restent figés et intériorisés au sein des cadres ethniques.

Dans le domaine agricole, les sociétés de culture, d'entre-aides et le salariat regroupent des membres appartenant à la même communauté et fonctionnent dans le même cadre. Sur le plan social, les mariages inter-ethniques sont rares, les manifestations culturelles communes entre les jeunes absentes ou concurrentes. Cette absence de rapports inter-communautaires favorise l'installation de la suspicion, de la peur de l'autre et, même se muer en affrontements verbaux.

Il est d'ailleurs curieux de constater que les populations locales font une nette distinction entre les migrants mossi et les migrants régionaux (ceux qui sont originaires de l'Ouest); les premiers sont les seuls qu'ils appellent "les étrangers" qu'ils soupçonnent de simuler une volonté de domination car ils refusent toute concession (linguistique) (nous vous prions de vous reporter à l'Annexe N° A pour de plus amples précisions sur ces sujets).

2- La Vallée du Kou : des rapports de domination.

Au sein du Périmètre de la Vallée du Kou, toutes ces difficultés de coexistence prennent une résonnance plus profonde. Si dans les groupements constitués sur le reste du Territoire, les deux communautés peuvent s'ignorer, ici, elles sont contraintes au contact dans l'existence quotidienne à cause de la proximité géographique de leur habitat et de l'exercice de la même activité économique. Alors qu'aux facteurs socio-religieux d'incompatibilité des genres de vie de chaque groupe, à la Vallée du Kou s'ajoutent le déséquilibre numérique et les écarts de revenus importants dont les conséquences rejaillissent sur le vécu quotidien des individus. Dès lors, la nature des rapports se modifie : il ne s'agit plus de leur qualité ni de leur intensité mais de rapports de force. Naturellement, ils tournent à l'avantage des exploitants mossi qui rassemblent tous les atouts : la majorité numérique, des structures socio-politiques solides, les revenus les plus élevés et le contrôle des principaux leviers économiques de la VDK. Inversément, les autres et particulièrement les exploitants autochtones de Bama développent des sentiments de groupe minoritaire, marginalisé sur le plan économique et perturbé dans la pratique de sa vie coutumière. Ils soutiennent qu'ils devenus des "étrangers chez eux", entourés de toutes parts par les migrants (à l'intérieur et autour de l'aménagement) et reportent leurs ressentiments sur le Périmètre, l'élément perturbateur. Peut-on y voir une explication de leur faible intérêt pour cet aménagement et, surtout, l'instabilité de ceux qui s'y étaient engagés au départ ? En tout cas, deux cents exploitants locaux (40% des familles de Bama) s'étaient inscrits en 1973; le nombre tombe à 21 en 1975, remonte à 66 en 1978 et à 75 en 1981.

Cette situation inter-ethnique délicate, influence la vie de la Coopérative que les responsables ont imposé à tous les exploitants admis sur le Périmètre. Il faut, au préalable, préciser qu'elle joue uniquement un rôle de caisse de résonnance de la Direction Générale, celle-ci prenant toutes les décisions concernant la vie du Périmètre sans consulter ni associer cette structure à charge pour elle de sensibiliser ses adhérents autour des nouvelles initiatives. Actuellement, outre ses problèmes matériels, de gestion de ses prérogatives, la Coopérative souffre de la perception différente que ses membres ont d'elle. Ses adhérents au-

tochtones la considère comme une structure annexe de l'organisation des migrants parce que ceux-ci, grâce au type de scrutin d'élection égalitaire (un exploitant, une voix), contrôlent quasiment son Conseil d'Administration; ils s'en réfèrent rarement, écoutent peu ses directives et réclament des organisations décentralisées au niveau de chaque village. Les migrants, dans l'ensemble, tiennent à sa forme actuelle (ainsi que la Direction Générale) même si ses différents groupes d'intérêt (ceux originaires du Yatenga, du Département du Nord, les groupes maraboutiques, les exploitants-commerçants) luttent pour son contrôle (42).

Quasiment neutralisée, la Coopérative de la Vallée du Kou parvient difficilement à assurer ses tâches pourtant essentielles comme la surveillance du réseau d'irrigation, le respect par les exploitants du temps d'utilisation de l'eau et de la résolution des conflits qui peuvent naître.

B - LE PROJET DE DEVELOPPEMENT RIZICOLE DE NIENA DIONKELE (P.D.R.N'D.).

Lancé en 1978/79, ce projet consiste en l'aménagement d'une vaste plaine située à l'Est de la bourgade de N'dorola et comprenant deux branches : la branche Djigouera/Téoulé/Karamassasso développée sur le cours du Ouzou et celle de Kourédéni/N'dana/Dionkélé/Kayan sur le Dougo. Elle se compose de six sites aménageables : celui du Dougo (superficie brute = 800 ha dont 660 aménageables), de Dionkélé (500/400), du Kuo(700/550), du Kongo (500/300), du Ouzou (400/300) du Polder (600/400) , soit une superficie totale brute de 3500 ha dont 2610 ha utilisables (Voir Carte n° 17).

Ce projet ambitieux devait être exécuté en trois phases étalées sur quinze ans. La première couvrait la période 1981/84 et portait sur l'aménagement de 400 ha dans la plaine alluviale du Kuo, la deuxième devait concerner 1000 ha entre 1985 et 1989 et

---

(42)- Dans le Périmètre de Banzon, la Coopérative subit la même situation bienqu'elle s'inscrive dans un contexte inverse. Aux autochtones, le groupe minoritaire (nous y reviendrons), la Direction a confié les postes importants (Présidence, Trésorerie); cette répartition par quota entame la capacité de mobilisation de la Coopérative car, les migrants s'estimant représentés boycottent ses activités.

la dernière 2100 ha entre 1990 et 1995. Le financement était intégralement assuré par la Banque Mondiale.

Le PDRN'D, conçu différemment de ceux de la VDK représente une autre approche en matière d'aménagement et de mise en valeur des espaces hydromorphes.

I- Les caractères originaux du PDRN'D.

1- Un aménagement sans maîtrise d'eau.

Comme à la VDK et à Banzon, il s'agissait de promouvoir la culture du riz mais, particulièrement, des variétés pluviales qu'on devait produire pendant la saison des pluies. Le projet n'excluait pas l'éventualité d'un développement de cultures de contre-saison.

En conformité avec cette option culturale, plutôt que de mettre en place des infrastructures de maitrise totale ou partielle de l'eau, on retint l'option inverse dans l'exécution de la première phase du Projet. Compte tenu des moyennes pluviométriques élevées dans la zone (elles étaient supérieures à 1200 mm/an), l'aménagement a consisté en l'installation d'ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement provenant des glacis environnant afin d'éviter l'inondation fréquente des bas-fonds. De sorte qu'en dehors des travaux de préparation des parcelles : le dessouchage, la planimétrie, le labour et la délimitation des casiers, les opérations de Génie se limitèrent au creusement d'un canal d'évacuation des eaux autour de la surface aménagée.

Dans ce contexte, ce projet s'apparentait plus à une amélioration de bas-fond qu'à un véritable aménagement hydro-agricole.

2- Une stratégie d'occupation autochtone du Périmètre.

Pour la première fois dans les Hauts Bassins, on décida de réaliser ce projet avec le concours exclusif des populations locales de la Sous-Préfecture de N'dorola. Toute personne originaire de ce bassin de recrutement pouvait, ainsi, en formulant une simple demande, obtenir la jouissance d'une parcelle de 0,5 ha sans autres conditions.

Toutefois, dans le cadre de cette première phase, les responsables accordèrent la priorité aux paysans des villages situés à proximité de l'aire aménagée : Dionkélé, Dingasso, Djigouera,

Karamassasso, Kayan, N'dorola, Niéna et Téoulé; 90% des 502 exploitants actuels sont issus de ces huit villages et plus particulièrement de N'dorola et de Téoulé.

En dehors des bâtiments construits sur place pour accueillir les Services administratifs et les cadres du Projet, aucune autre réalisation au profit des exploitants n'a été faite.

Alors que sa première phase vient de s'achever, le PDRN'D en tant qu'expérience technique et humaine originale, semble déjà sérieusement compromis.

II- Un bilan mitigé.

1- Quelques acquis.

La mise en route du PDRN'D a permis un apport supplémentaire de 400t de paddy mais, surtout, si on en croit les responsables, il a parfaitement rempli son rôle expérimental. En obtenant des rendements moyens avoisinnants deux tonnes par hectare (1,5 - 2,7t), le projet de Niéna-Dionkélé prouve que "la riziculture pluviale stricte représente un potentiel inespéré et prometteur dans le développement de la zone Sud-Ouest du pays assez bien doté en la matière ... Parfaitement adapté aux conditions écologiques , il contrebalance valablement les aménagements hydro-agricoles classiques dont les exigences techniques restreignent considérablement les implantations; ceci sans tenir compte du montant des capitaux indispensables à la réalisation des ouvrages de génie civil. Le Sud-Ouest a, dans ses vastes plaines, un potentiel inestimable; la riziculture pluviale, associée harmonieusement aux autres cultures représente un atout ...",

2- Les "erreurs" de Conception.

Bienqu'établis suivant des méthodes rationnelles, certains choix techniques, face à une réalité évolutive, se sont rélés comme étant des erreurs.

a- Sur le plan technique.

La forte baisse des moyennes pluviométriques intervenue entre 1981 et 1984 dans la zone de N'dorola a faussé tous les paramètres hydrologiques surlesquels s'étaient initialement appuyées les données de mise en valeur de la plaine et qui surestimaient les crues exceptionnelles. Les études avaient retenu

des hauteurs de 1200 à 1500 mm alors qu'en fait depuis 1970, en plus des fortes irrégularités intermensuelles et interannuelles, les volumes moyens de pluies se situent autour de 950 et 970 mm; c'est un inconvénient des études portant sur les longues séries statistiques et de la viabilité des mesures. De sorte que les ouvrages de drainage qui avaient été installés pour limiter l'apport supplémentaire des eaux de ruissellement dans le Périmètre ont, plutôt, accentué son dessèchement pendant la saison des pluies; il a donc fallu les démanteler.

On décèle, également, une ambiguité dans la conception agronomique du projet. Comment peut-on vouloir, comme ce fut le cas, faire pousser du riz pluvial strict dans des bas-fonds qu'il fallut assécher ? Alors que, par définition, ce type de riziculture n'a besoin d'aucun aménagement hydraulique. A la rigueur, le choix aurait pu être opérationnel si on avait distingué deux zones : une première zone située entre les cotes 331,0 mètres et 331,4 m où la riziculture de bas-fond pouvait-être envisagée et un deuxième niveau altimétrique supérieur à 331,4 mètres, asséchable pour la riziculture pluviale stricte; on pouvait ainsi résoudre le problème de l'eau d'appoint.

Sous ces contraintes techniques, les techniciens ont dû remplacer, progressivement, la variété de bas-fond, l'IRAT 144 par une variété pluviale stricte, la 1529 sur près de 80% du Périmètre aménagé de N'dorola. Seulement, cette modification a été mal accueillie par les exploitants car, les rendements de la première variété étaient supérieurs à ceux de la nouvelle, d'où un manque à gagner et un renforcement du scepticisme à l'endroit de ce projet.

b- Dans l'appréhension du milieu socio-économique.

En plus des erreurs techniques dans sa conception, le PDRN'D souffre également d'une mauvaise appréhension des données du milieu social et économique de sa zone faute d'études complètes et approfondies qui étaient pourtant indispensables eu égard à ses choix techniques et humains.

Elle a conduit à une sur-estimation de la place et du rôle de la riziculture dans les activités traditionnelles des paysans de la zone du projet. En effet, la riziculture était diversément représentée : elle occupait une place importante dans les villa-

ges Bolons (Voir exploitation T1), une place secondaire dans les autres villages habités en majorité par des Sénoufo, le principal groupe ethnique de la S/P, comme à N'dorola (Voir T2) et enfin la riziculture était absente dans les villages telsque Dingasso et Niéna (Voir Tb n° 12). Les exploitations, avant tout vivrières, considèrent le riz comme une culture, strictement, commerciale au même titre que le coton; une culture qui bénéficie déjà d'une assez bonne assise comme on peut le voir sur le Tableau n° 12. Assez contraignante comme culture commerciale, le coton est incontournable pour la riziculture du projet, qui, si elle veut s'imposer un jour et donc séduire beaucoup plus les paysans, doit nécessairement soutenir cette concurrence.

Or, telle qu'elle a été proposée aux paysans, la riziculture sur le Périmètre souffre de certains handicaps : la faible taille des parcelles attribuées aux candidats (0,5 ha), l'absence de structure de commercialisation et surtout, elle n'apporte aucune solution radicale au problème de l'eau, principal point par rapport auquel elle aurait pu marquer sa différence avec les cultures sèches, en l'occurrence le caractère aléatoire des résultats. Par conséquent, à la merci des caprices des précipitations, de nombreux paysans hésitent à s'engager dans cette nouvelle "aventure", un scepticisme par ailleurs renforcé par les meilleurs rendements qu'obtiennent certains paysans sur des parcelles de riz situées hors de la zone aménagée et mis en valeur avec les méthodes traditionnelles de culture.

L'insuffisance des enquêtes socio-économiques a, également, conduit à une sur-estimation du potentiel en main-d'oeuvre de la zone du projet. Celui-ci est l'un des plus faibles des Hauts Bassins à cause de l'émiettement des cellules familiales (Cf Chapitre I, deuxième Partie). Dans ce contexte, il devient extrêmement délicat pour les paysans, ayant accepté de tenter cette expérience, de concilier les exigences de culture du riz, qui reste une plante difficile même dans la formule adoptée ici, et celles liées aux cultures situées hors du Périmètre. Cette difficulté de gestion du potentiel de travail apparait surtout au début de la saison des pluies (la préparation des champs et les semis) et pendant la période des sarclages. Et, comme les enjeux sont différents, la répartition se fait au détriment de la parcelle de riz : elle souffre d'un entretien tardif et parfois som-

maire et l'ensemble du Périmètre d'un absentéisme imporant qui entrave l'encadrement(43).

3- Des problèmes d'occupation du Périmètre.

Moins attrayant comparativement aux autres cultures commerciales et difficilement concialiable avec les cultures vivrières sèches, le PDRN'D rencontre des problèmes d'occupation et de mise en valeur effective des superficies aménagées.

Dans une certaine mesure, il est victime de ses propres restrictions :sa conception auto-exclut certains groupes ruraux sans parvenir à emporter l'adhésion des populations visées.

Pour des raisons pratiques telsque le déplacement, l'assiduité dans la conduite des travaux, la surveillance, tous les paysans habitants dans des villages situés en dehors d'un rayon de cinq à sept kilomètres du Périmètre se sont abstenus de formuler des demandes de parcelles.

Par conséquent, seuls ceux qui habitent à l'intérieur de ce rayon pouvaient être raisonnablement attirés à cause de leur proximité avec la zone aménagée. Mais à ce niveau également, le Périmètre a dû affronter la concurrence du coton qui, grâce à son assise, lui ôte une fraction importante (comme à Dingasso, voir Structure n°T3 sur le Tb n° 12).

En fin de compte, il ne restait que deux types d'exploitants pour occuper et mettre en valeur la zone aménagée.

Les exploitants Bolons, un petit groupe ethnique au sein duquel la riziculture de bas-fond, jouant un rôle de culture commerciale, était déjà parfaitement intégrée dans leur système agricole traditionnel (Voir Structure de l'exploitation-type de Téoulé). La mise en place de l'aménagement, loin de les perturber, a facilité l'exercice de cette ancienne activité et la bonne connaissance de la riziculture leur a permis de maitriser les retombées des contradictions techniques qui ont émaillé sa conception initiale. Ils y obtiennent les meilleurs rendements, autour de 2,3 t/ha (Voir Tb n° 11)et forment le noyau le plus intéressant de l'ensemble des exploitants occupant des parcelles.

---

(43)- L'absence de voies de communication praticables en tout temps entre les villages et la zone aménagée, empêche son accès aux paysans et mêmes aux encadreurs après les grandes pluies du mois d'Août.

TABLEAU No 11 : LES RENDEMENTS /ha DE PADDY (P.D.R.N'D)

EXPLOITATION de / RENDEMENTS	TEOULE		N'DOROLA		DIOMKELE	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
< 1	-	-	-	-	2	25
[1 - 1,5 [	-	-	11	61,11	2	25
[1,5 - 2 [	10	30,30	7	38,88	4	50
[2 - 2,5 [	12	36,36	-	-	-	-
[2,5 - 3 [	7	21,21	-	-	-	-
⩾ 3	4	12,12	-	-	-	-
Total	33		18		8	

(Source : P.D.R.N'D)

A ce groupe, se sont ajoutées diverses autres catégories de riziculteurs :

d'une part des jeunes paysans célibataires et des jeunes ménages (mais encore dépendant de grandes familles): ils cultivent leur parcelle de riz pour occuper le temps libre que leur accorde la cellule-mère; il leur manque du temps et des moyens pour mener correctement cette activité;

d'autre part, un ensemble des personnes exerçant divers petits métiers dans la bourgade de N'dorola : détaillants de produits manufacturés, tailleurs et apprentis, mécaniciens de cycles, restaurateurs ..., d'une manière permanente ou occasionnelle. Elles constituent un groupe de nouveaux paysans particulièrement instables, peu préparés à l'exercice d'une quelconque activité agricole exigente (44). Très vite confrontés à la réalité de la riziculture, certains ont démissionné, ceux qui sont restés limitent les opérations d'entretien au minimum exigé; d'où un écart de rendement d'une tonne, en moyenne, avec celui du premier groupe (Voir Tb n° 11). On peut penser que leur accès au Périmètre a été facilité par l'absence de toute condition d'admission.

Malgré ce large "ratissage", les responsables du Projet n'ont pu parvenir à l'occupation intégrale de la zone aménagée (l'occupation du Périmètre de N'dorola plafonnait à 336 ha sur les 400 aménagés); ils avaien dû, en 1982/83, suspendre le rythme des nouveaux aménagements.

Aujourd'hui, empêtré dans ses multiples contradictions et dans leurs conséquences, le Projet est, indirectement, confronté à un nouveau phénomène : il s'agit des migrants qui, par l'intermédiaire d'une forte poussée sur le front Ouest du champ migratoire, ont investi la zone du PDRN'D. Ce mouvement n'est pas indépendant du lancement du projet car, avant celui-ci, on enregistrait qu'une dizaine de migrants; il démarre en 1981, s'amplifie entre 1982 et 1985 et se concentre sur les huits villages précisément visés par l'aménagement. On y recensait deux milliers d'immigrants mossi en 1985 (48,7% de la population totale); ils souhaitent être associés à la mise en valeur.

---

(44)- En fait, ce sont des marginaux en semi-rupture avec le monde rural; ils vivent dans la campagne mais refusent de cultiver: "ils supportent mal le soleil et tiennent à leur sieste". On les appellent les citadins de la brousse.

TABLEAU No 12 : LES STRUCTURES _ TYPES DES EXPLOITATIONS (P.D.R.N'D)

	Type 1 (rizicole)		Type 2 (mixte)			Type 3 (cotonnier)		
	TEOULE		N'DOROLA		DIOMKELE	DIMGASSO		NIENA
CULTURES VIVRIERES								
SORGHO	-		-		4,0	-		-
MAIS	1,15		0,61		0,78	2,4		2,9
SORGHO/MIL	0,45		0,72		-	0,92		0,15
SORGHO/MAIS	-		-		0,71	-		0.9
CULTURES COMMERCIALES								
COTON	1,0		0,8		0,71	2,13		0,65
RIZ DE BAS-FOND	1,2		0,47		0,3	-		-
DIVERS	-		0,05		-	0,3		-
TOTAL	3,8		2,65		6,5	5,75		4,6
ETHNIE	Bolon		Senoufo / Bolon		Senoufo / Bolon	Senoufo		Senoufo

(Source : SAED)

Initialement non prévus et parce qu'on voulait tenter cette nouvelle expérience avec les populations locales, les responsables hésitent; de leur réponse dépendent l'avenir du projet et le caractère original de cet aménagement.

*

* *

Ainsi, même ces formes d'interventions, présentées comme des miroirs techniques, dans lesquelles les Pouvoirs Publics plaçaient un grand espoir, ne semblent pas susciter un enthousiasme débordant de la part des populations bénéficiaires. Leurs difficultés reposent, d'une certaine manière plus claire, les problèmes de l'insertion physique et économique des actions de modernisation, et de ce qu'on peut, désormais, appeler leur corrolaire (l'afflux d'immigrants), dans les milieux d'accueil et la problématique du comportement des paysans face à la spécialisation.

Chapitre Quatre : LES TENTATIVES DE READAPTATION DE LA LEGISLATION FONCIERE TRADITIONNELLE ; L'IMPLOSION.

A - LA LEGISLATION FONCIERE TRADITIONNELLE : LES GRANDES LIGNES.

Dans sa Préface de la Thèse de G.A Kouassigan en 1962, le Pr Ourliac écrivait: "l'histoire de la propriété (en Afrique) est devenue un désordre d'images, de concepts, de thèses où juristes, sociologues et théoriciens politiques poursuivent leurs chroniques parallèles". Cette observation résumait les difficultés qu'éprouvaient de nombreux chercheurs dans l'appréhension des droits fonciers coutumiers négro-africains aussi bien dans leur nature, leur origine que dans leurs caractères d'une part et les débats qui les ont opposé dans l'interprétation des faits et des éléments de comparaison avec l'ancienne législation foncière européenne d'autre part. Nous n'allons pas revenir sur l'évolution des idées et des approches en la matière (45); nous reprenons ici, brièvement, les aspects essentiels auxquels ils sont parvenus et qui sont extensibles à l'ensemble des sociétés négro-africaines.

Les observateurs soulignent que les liens attachant l'homme à la terre formaient, partout, un faisçeau de relations complexes dont les implications étaient autant d'ordre religieux et politique que social et économique. Elles étaient régies par le "droit coutumier" que J. Boutillier définit comme "un ensemble de règles et normes résultant d'une élaboration non systématique et non réfléchie, n'existant que dans la mémoire de la collectivité"; il ajoute que "l'absence de droit écrit a eu pour conséquence, une autonomie du régime foncier très relative car les règles qui le structurent sont étroitement imbriquées avec d'autres domaines de la vie socio-économique ... Ces interférences fondent à la fois

---

(45)- On peut consulter à cet effet les Ouvrages de G. Sautter (Bibliogr n° 110), G-A Kouassigan (B n° 56) et J.L. Boutillier(B N° 14)

l'unité profonde des systèmes fonciers africains et leur diversité" (46).

I- Les principes constants des droits fonciers coutumiers.

C'est, dit-on, un lieu commun d'affirmer que la terre en Afrique Noire était un bien collectif et inaliénable.

1- La terre, un bien inaliénable.

C'était un principe absolu qui ne souffrait d'aucune exception; il tenait à trois types de raisons inter-dépendantes.

La première dérivait de la conception négro-africaine de l'ordre social, celle d'une société globale qu'impliquaient les générations disparues, présentes et celles à venir. Les ancêtres fondateurs ont cédé des terres, dont ils avaient été les premiers occupants, à leurs descendants sous réserve que ceux-ci les retransmettent à leurs enfants de sorte qu'elles constituent un patrimoine commun au groupe. Par conséquent, le véritable propriétaire n'existant plus, sa terre ne peut être l'objet d'actes d'aliénation.

Les spécialistes ont également avancé des facteurs d'ordre religieux. Selon M. Delafosse, la terre "était considérée comme une divinité; elle appartenait à elle-même et, par conséquent, n'appartenait à personne. De par sa nature, elle ne peut même se donner véritablement; elle ne peut être non plus prise car, ce n'est pas l'homme qui possède la terre, c'est la terre qui possède l'homme" (47).

Enfin, le principe d'inaliénabilité de la terre tient à son caractère collectif.

En résumé, disons que la terre était à la base de liens d'ordre divers unissant les individus d'une même collectivité entre eux, avec les morts; reconnue comme source de subsistance et garantie par la communauté, elle était systématiquement maintenue en dehors de toute transaction possible.

2- La terre, un bien collectif.

Dans le droit coutumier négro-africain, la terre appar-

---

(46)- Boutillier J.L., Biblio. N°14, p.24.

(47)- Delafosse M.,Civilisations négro-africaines,Paris,Stocks, 1925, p.97 (cité par G-A Kouassigan).

tient à une communauté et jamais à un individu à titre privatif et exclusif; à son endroit, tous les membres de la collectivité exerçaient des droits strictement égaux.

A une première échelle, la terre appartenait à l'ensemble de la communauté résidentielle que celle-ci soit homogène (extension d'un seul noyau familial de base) ou non. Son expression la plus simple est symbolisée par le libre accès de chacun aux ressources naturelles : pêche, pâture du bétail, cueillette d'arbres fruitiers, récolte de bois pour les besoins domestiques ... Elles demeuraient des biens collectifs et indivis tant que leur support physique n'avait pas encore été l'objet d'une mise en valeur comme la terre elle-même. Celle-ci était ouverte à toutes les familles résidentes qui, en fontion de leurs besoins, pouvaient y effectuer des défrichements. Dorénavant, elle devenait inaccessible aux autres familles et passait sous la souveraineté du groupe qui en avait, le premier, assuré sa mise en valeur. C'est par cette voie que chaque famille pouvait, progressivement, constituer son propre patrimoine foncier, librement accessible à ses membres et, à l'endroit duquel, elle exerçait tous les deux premiers attributs d'un droit de propriété (l'USUS et le FRUCTUS); elle ne devait, sous aucun prétexte, s'en désaisir définitivement par un acte de vente.

II- La gestion foncière : la superposition de plusieurs titulaires de droits.

1- Le Chef de Terre, le cadastre du village.

Le Chef de Terre représentait l'unique autorité compétente en matière foncière. Son intervention dans toutes les questions mettant en cause les terres collectives, ajoutée à ses fonctions de ministre des cultes, lui conférait des prérogatives particulières qui tenaient à l'origine de ses pouvoirs et qui se manifestaient par l'étendue de ceux-ci à l'égard de tous les membres de la collectivité.

Le personnage qui incarnait cette autorité la tenait de sa qualité de descendant du premier occupant; l'alliance entre les Esprits du lieu et le fondateur a créé, au profit de celui-ci, certaines prérogatives transmissibles à ses descendants et dont le respect s'imposait à tous. Grâce à ce pouvoir délégué, le Chef de Terre assurait la distribution de la terre entre les différents

groupes familiaux du village, aux étrangers, arbitrait les litiges pouvant surgir entre les utilisateurs en sa qualité de conservateur et veillait sur le caractère d'inaliénabilité du sol.

2- Les prérogatives foncières du chef de lignage et des individus.

Le domaine foncier lignager était administré par le chef de famille (l'homme le plus âgé de la génération la plus ancienne du lignage) en tant que continuateur du fondateur du groupe. Il comprenait l'héritage laissé par les ancêtres et toutes les nouvelles acquisitions ultérieures.

Malgré le contrôle dont il était l'objet par le conseil de famille, le patriarche jouissait d'une autorité considérable liée à son expérience des choses du lignage et à sa condition de prêtre, à sa capacité de conserver l'harmonie et la solidarité au sein de son groupe. Car, si celui-ci, de l'extérieur, ressemblait à un ensemble monolitique, il comportait des subdivisions internes qu'il fallait nécessairement intégrer dans une gestion effective du domaine lignager.

Ainsi, à l'intérieur du groupe, chaque concession ou chaque ménage disposait d'une parcelle prélevée sur le fond familial pour son compte personnel. Et, tant qu'il assurait son exploitation effective, il en restait le seul maître, les coutumes autant que la cohésion familiale lui en garantissaient la jouissance paisible; il pouvait en interdire l'accès aux autres ou partager son usage avec autrui. Toutefois, cette concession faite par le groupe gardait son caractère d'usufruit; elle ne pouvait en aucun cas être l'objet d'une appropriation privée car la mise en jachère du champ entrainait son retour automatique dans le fond familial commun et éventuellement sa réattribution à un autre membre après sa régérescence. Les seuls éléments surlesquels l'exploitant exerçait un droit de propriété absolu étaient les fruits de son travail.

En fin de compte, sur une même parcelle de terre, s'exerçait une plurarité de droits : la souveraineté éminente de l'ensemble de la communauté résidentielle assumée par le chef de terre, celle du chef de lignage et, enfin, le droit d'usage que détenait l'individu-exploitant.

C'était là, les principes généraux des droits fonciers afri-

cains. Ils étaient, selon Kouassigan, en rapport avec l'esprit des civilisations des peuples Ouest-Africains et répondaient "aux besoins d'une économie d'auto-subsistance dans laquelle, la faiblesse des moyens de production rendait indispensable la solidarité sociale, à une perception religieuse soulignant le caractère particulier des croyances négro-africaines qui conféraient à certains biens comme la terre, une signification ontologique particulière et, accessoirement, à une organisation socio-politique basée sur le lignage".

Depuis près d'un quart de siècle, les données de la vie sociale et économique se transforment et entrainent avec elles, les systèmes juridiques traditionnels du sol.

B - LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE DE LA CONDITION JURIDIQUE DU SOL : L'APPARITION DU DROIT DE PROPRIETE.

La pénétration puis le développement de nouvelles formes d'activités d'origine autochtone ou allochtone ont eu sur ce dernier volet de l'organisation autochtone, comme sur les précédents, une résonnance profonde.

Mais, avant de présenter le sens, l'importance et la signification de ces changements, revenons sur une étape d'évolution intermédiaire, antérieure à l'influence de l'économie d'échange et inhérente aux régimes fonciers traditionnels.

I- Les causes d'évolution inhérentes aux coutumes foncières traditionnelles.

1- Les conditions de la souplesse des systèmes fonciers.

Les modalités non codifiées régissant le fonctionnement des systèmes fonciers coutumiers, notamment entre les trois types de souveraineté, devaient leur souplesse à certains caractères dépendants des systèmes de culture et des formes d'occupation du sol.

Sur un plan d'ensemble, on pouvait d'abord retenir l'instabilité du peuplement. Répondant dans le passé à des nécessités de sécurité ou de tentatives de constitution d'entités ethniques organisées, cette instabilité se traduisait par une mobilité de

l'habitat et s'opposait à toute stabilisation du finage. Elle permettait le maintien des prérogatives du Chef de Terre qui devait, chaque fois, entreprendre une nouvelle répartition.

Ensuite, l'utilisation de plantes annuelles et la nécessité d'un retour rapide des parcelles à une jachère longue, précarisaient le droit d'usufruit et ménageaient, par conséquent, l'intégrité du patrimoine foncier lignager. Ces facteurs s'opposaient à toute possibilité virtuelle d'affirmer une quelconque forme d'usurpation à titre privé.

Enfin, les caractères de la répartition régionale de la population rurale, extrêmement lâche, autorisaient chaque communauté résidentielle à se constituer pour ses besoins immédiats et futurs, des stocks de terres importants, atténuant ainsi les risques de raréfaction, sources potentielles de convoitises et de conflits. Bien que les contraintes de déplacement journalier imposaient des limites pratiques, n'était-il pas illusoire de vouloir usurper une parcelle alors que le sol bonifié était abondant et accessible ?

2- Le déclin des fonctions du Chef de Terre et l'emprise des familles sur les terres.

Cependant, si les aspects ci-dessus cités garantissaient une large souplesse au fonctionnement des systèmes fonciers traditionnels, ils étaient eux-mêmes conditionnés par la durée; inscrits dans la longue durée, certains se révélèrent comme des faiblesses.

La stabilisation générale et définitive du peuplement intervenue au XXe siècle va, progressivement, entamer les fonctions du Chef de Terre par la simple extension des défrichements. Car s'il était l'administrateur général de l'ensemble des terres du village, il s'occupait surtout de la gestion du stock de terres vacantes. Le Chef de Terre a, dans un premier temps, perdu tout droit de regard sur les aires proches de l'habitat et occupées par les parcelles de case. Le processus s'est poursuivi avec le développement des défrichements sur les espaces périphériques et l'amenuisement des aires libres.

Au moment où les nouveaux facteurs d'évolution sont intervenus, les Chefs de Terre avaient déjà perdu la substance de leurs fonctions en matière foncière. Ils ne contrôlaient plus directement que : des terres incultes, les lieux sacrés ... et é-

taient confinés au rôle de simple chef de famille et de responsable coutumier, de juge chargé de régler les litiges qui pouvaient opposer les principaux détenteurs du sol, les entités familiales. Cette marginalisation du Chef de Terre et ce raffermissement de la souveraineté des lignages s'inscrivaient dans un processus d'évolution logique; c'était le prélude à des transformations plus profondes des règles de jeu.

II- La destabilisation définitive des législations foncières.

La présence de cultures commerciales dans les activités rurales vont, à leur tour, affecter les équilibres déjà précaires qu'entretenaient les différents protagonistes en matière foncière et ses règles de fonctionnement tenant, soit à la nature de la culture elle-même ou aux mutations qu'elles ont entrainé.

1- L'évolution de la famille et ses conséquences.

Dans la société négro-africaine traditionnelle, la famille se présentait, au point de vue de sa structure, comme une réunion de plusieurs foyers ou cellules élémentaires dont les fondateurs sont unis par des liens de parenté dans lesquels l'élément physiologique ne jouait pas un rôle exclusif. Entre les cellules, les relations sociales étaient plutôt horizontales et non verticales; celles-ci s'établissaient non pas d'individus à individus mais, de générations à générations.

Or, cette famille a, énormément, évolué. Elle se désintègre suite au relâchement progressif des liens de parenté, aboutissant à la détermination de cercles concentriques de parenté toujours plus étroits. Perceptible dans toutes les sociétés africaines, nous allons tenter de dégager, principalement, ses conséquences sur le régime juridique des terres par le biais de l'évolution qui a touché les domaines du droit des personnes et des biens.

Il y a d'abord eu une affirmation de plus en plus précise des liens de sang au détriment des liens sociaux. Celle-ci a modifié l'agencement des rapports sociaux à l'intérieur du groupe : les relations horizontales se distendent, la descendance directe s'oppose à la descendance collatérale, la famille élémentaire s'isole et on assiste à l'apparition d'une interprétation de plus en plus restrictive de la notion de parenté; partout, on tend à

se rapprocher des formes d'unités familiales dites nucléaires.

Ensuite, cette multiplication par dispersion des foyers a rendu l'autorité du chef dérisoire. Il a cessé d'être ce "père social" pour devenir un père physique ou géniteur. Les divers membres d'une même famille étendue, tout en continuant à se considérer comme des parents, tendent à anéantir cette série d'obligations réciproques et notamment le devoir d'assistance qui perd son caractère obligatoire. En d'autres termes, les obligations morales subsistent mais, ce sont les aspects matériels et juridiques qui se transforment. Cette séparation ne pouvait pas être envisagée dans un cadre économique d'autarcie de la société traditionnelle dans laquelle la recherche de la subsistance nécessitait la mise en oeuvre de réelles solidarités. L'adoption de cultures commerciales, source potentielle d'enrichissement, va fournir cette opportunité. Elles offraient des possibilités nouvelles de promotion individuelle, d'indépendance vis à vis du groupe d'origine plutôt ressenti, à travers ses obligations, comme une entrave à l'épanouissement de l'individu.

Cet effritement de l'esprit communautaire et des solidarités rejaillit sur le statut collectif du patrimoine foncier lignager. La perte d'efficacité des réseaux de parenté entraine la disparition de fait du patrimoine collectif; le domaine se fractionne au rythme de fractionnement du groupe. Chaque cellule raffermit son contrôle sur les parcelles obtenues à titre viager et les gère comme un bien privé; dorénavant, elle les lègue à ses descendants et peut interdire leur accès aux autres membres de son groupe parental. La terre a cessé d'être un bien collectif sous l'impact des transformations sociales qui ont destructuré l'ensemble familial et des conditions économiques qui consacrent le triomphe de l'individu au sein des cadres familiaux de plus en plus exigus. C'est une évolution fondamentale; cependant, suivant chaque type d'espace économique, elle a revêtu des formes particulières.

2- Les Secteurs Sud : l'ambivalence de la législation foncière.

Dans les deux Secteurs du Sud des Hauts Bassins et particulièrement dans celui d'Orodara, la nature pérenne de la principale culture commerciale, l'arboriculture fruitière a, directement, consacré l'appropriation effective et individuelle de la

terre en la rendant quasiment irréversible. On peut même ajouter que ce fut un "heureux" aboutissement car, elle a permis de dynamiser cette culture qui avait été entravée jusqu'aux années soixante dix par le statut collectif du support de production.

a- Les principales phases de l'évolution de l'arboriculture et du statut des bas-fonds.

La première génération de plantations, essentiellement des plantations de mangues ordinaires (ou mangos) en a été tributaire. Elles ont apparu grâce à des initiatives individuelles mais ont été intégrées dans des schémas socio-économiques traditionnels. Afin d'éviter tout dérapage de fait, en permettant l'utilisation de cette culture comme un moyen d'usurpation du sol, son produit échappait au contrôle privé en passant directement dans le domaine public : soit les fruits étaient accessibles gratuitement à l'ensemble des personnes habitant dans un même quartier (à condition de réserver les fruits à la consommation) ou à l'ensemble de la famille (les femmes et les enfants). Dans la plupart des villages autochtones des Hauts Bassins, on rencontre toujours cette forme de présence et d'utilisation de l'arboriculture fruitière; elle conciliait le caractère collectif du produit avec celui de son support.

Dans une seconde phase, les pionniers de la nouvelle arboriculture fruitière (celle que nous avons analysé) vont se recruter dans les rangs de ceux qui assuraient, traditionnellement, des responsabilités collectives : Chef de Canton, de village, de terre et d'anciens auxiliaires de l'administration coloniale. Tout comme pour l'école, ces responsables subirent les insistances et les pressions des missionnaires catholiques épaulés par les administrateurs français, afin qu'ils donnent l'exemple à leurs "sujets". En se laissant convaincre (puisqu'ils appartiennent, en majorité au groupe des grands planteurs actuels), ils vont débloquer la situation en ouvrant la voie aux autres paysans par leurs initiatives d'appropriation privée d'une partie du sol. La transition qui suivit, semble s'être opérée dans des bonnes conditions pour deux raisons.

La nécessité de disposer d'un minimum de moyens matériels et financiers a imposé un accès progressif à la pratique des cultures fruitières. Les chefs de famille ont pu, ainsi, s'y engager

en utilisant les ex-fonds communs du groupe, mais, les différents ménages ont dû se préparer. Cette procédure a contribué à résorber des tensions qui auraient pu apparaître dans la répartition du patrimoine commun dans les bas-fonds.

Les situations conflictuelles au sein des familles, notamment entre l'ancien chef du groupe et les ménages, ont apparu autour de l'utilisation de bas-fonds souvent étroits dans le Secteur de Bobo-Sud. Ces espaces, tout comme les champs de case, font traditionnellement l'objet d'une main-mise des différents patriarches; elle s'est raffermie parallèlement au relâchement des solidarités collectives. Mais ici, les bas-fonds supportent plusieurs formes d'utilisation : les propriétaires y produisent des cultures sèches et les prêtent ensuite aux jeunes ménages pour les cultures maraîchères.

Mais dans ces deux Secteurs, ces processus d'appropriation à titre privatif de la terre ont épargné les espaces exondés qui représentent les trois quarts des terroirs. Sur ceux-ci, même si les individus y affirment leurs prérogatives, ils n'entravent pas la circulation des parcelles entre les membres d'une même famille ou avec les voisins; les remises en jachère continuent à jouer leur rôle de régulation et de prévention.

Néanmoins, si cette ambivalence dans l'évolution de la condition juridique du sol a permis de contenir les dérapages individuels, elle gêne l'insertion des étrangers nationaux ou provenant de pays voisins (essentiellement des maliens).

b- Les difficultés d'insertion des immigrants.

Les groupes ruraux autochtones prétendent être disposés à accorder, aux immigrants, des terrains de culture mais, uniquement situés sur des espaces non susceptibles d'être plantés (autrement dit à l'écart des bas-fonds). Ilssemblent, jusqu'à présent, avoir réussi à contrôler globalement cette disposition. Est-ce un simple moyen de prévention contre toute tentative d'accession à la priorité par des étrangers (dans la mesure où celle-ci serait irréversible)? Ou est-ce une manière indirecte de s'assurer des possibilités de recrutement d'une main-d'oeuvre d'appoint surtout dans le Secteur d'Orodara, un bassin déficitaire ? On peut le penser même si la formulation de la deuxième question n'est pas consciemment affirmée. Car, en interdisant l'accès des bas-fonds aux étrangers, les autochtones ôtent la possibilité

à ceux-ci de pratiquer les cultures maraîchères ou fruitières, les deux activités à caractère commercial. En d'autres termes, tout en acceptant de les accueillir, ils limitent leur insertion économique: les migrants doivent demeurer dans une activité d'auto-subsistance. Et, en fin de compte, sur le plan économique, ils se trouvent en position "d'infériorité" face à leurs hôtes et donc en mesure d'être utilisés. Ce contexte explique-t-il la faible présence des immigrants qui, curieusement, semblent contourner le Secteur d'Orodara et l'Ouest de celui de Bobo-Sud ? En tout cas, ceux qui s'y sont installés sont peu nombreux et n'ont jamais réussi à développer leurs groupements.

Ils estiment que leurs résultats sont médiocres comparés à ceux de leurs collègues installés dans les Secteurs cotonniers et dans les Périmètres hydro-agricoles; en plus, ils sont particulièrement instables. Seuls ceux d'entre eux qui exercent des activités intermédiaires (commerce, artisanat, transport) font exception à cette règle: par l'influence dans le milieu villageois qui en résulte, ils peuvent, parfois, accéder à l'arboriculture fruitière.

3- Les Secteurs Nord : les influences indirectes de la culture du coton sur la gestion foncière.

a- La réorganisation agraire et ses conséquences.

La réorganisation de l'espace agraire, entreprise par les villageois dans les Secteurs Nord suite à l'introduction du coton dans les systèmes agricoles, a eu, sur le plan foncier, trois types d'incidences.

La première a trait au statut juridique des aires traditionnellement utilisées mais, aujourd'hui, abandonnées ou marginalisées. La dépréciation de leur valeur agricole a entrainé une extinction de fait de titres de propriété; elles sont, donc, retournées dans le domaine public du village.

Inversément, le reflux du finage sur les seuls types de supports conformes aux exigences culturales en vigueur, a donné lieu à une réactualisation de la législation sur ces sols. Elle a été entourée d'une grande passion car, l'accès à ces sols, conditionnait les résultats agricoles potentiels que pouvaient espérer l'ensemble de la collectivité résidentielle et chacun de ses membres. Naturellement, elle provoqua diverses tensions et

conflits quasiment à toutes les échelles.

- Entre les quartiers d'un même village ou de villages voisins dans leurs tentatives respectives de récupération des aires en marge des terroirs. Compte tenu du semis très lâche des villages et des moyens de déplacement d'alors, ces aires étaient rarement touchées par les défrichements; elles ressemblaient à des No Man's Lands, boisés, giboyeux, aux sols bonifiés mais en position flottante sur plusieurs terroirs. Et, quand même les entités villageoises parvenaient à un compromis, il apparaissait des désaccords entre le Chef de Terre et ses administrés. Vierges, ces aires tombaient sous la légitimité du premier; mais, il y a, souvent, eu des tentatives d'abus car le Chef de Terre, essayait de les intégrer simplement dans son propre patrimoine foncier, soumettant du même coup toute possibilité de prêt à tout autre membre de la collectivité à la reconnaissance préalable de son droit de propriété.

- Des conflits internes surgirent aussi entre les groupes familiaux autour des limites de leurs patrimoines fonciers respectifs. Celles-ci n'avaient pas toujours été clairement matérialisées du moins dans les plaines: au mieux, c'était des lits de petites rivières, des ravins mais, souvent, des sentiers, de simples éléments ligneux volontairement épargnés lors des mises en valeur successives et dont la disposition linéaire indiquait, grossièrement la direction de la parcelle. Au cours du temps de jachère, ces éléments ont pu disparaître.

- Enfin, au sein des anciens groupes familiaux, des disputes autour de droits concurrents apparurent. Des doutes naquirent sur l'effectivité de l'appartenance de certains membres du lignage et sur la légitimité du contrôle qu'ils exercent sur une portion du domaine familial, de la valeur de certains titres de propriété qui, ici et contrairement aux zones arboricoles, sont basés sur le consensus familial (étant difficiles à matérialiser).

Faute d'une autorité villageoise capable de trancher (le Chef de Terre n'étant plus désintéressé et le chef de lignage devenant partie prenante), ces conflits sont résolus par des rapports de force, c'est-à-dire, par le biais de la capacité de défrichement.

b- L'émergence de grands propriétaires fonciers et la circulation des terres.

La réorganisation agraire a fait subir aux détenteurs du sol des fortunes diverses.

Un premier goupe a, quasiment, "perdu" ses domaines (tous étant situés sur des supports non conformes); un deuxième, numériquement le plus important, perdit dans des proportions variables, une partie de son patrimoine. Au sein de ces deux groupes, le rapport besoins de culture et fonds fonciers propres est négatif. Finalement, seules quelques familles ont été épargnées, devenant du même coup des grands détenteurs fonciers.

Parvenus à ce stade par chance, ce sont des familles sans statut social particulier. Désormais, elles assument de très lourdes responsabilités car, elles possèdent les moyens de contrôler l'ensemble de la vie socio-économique de leur collectivité par l'intermédiaire du prêt qui, dorénavant, revêt une importance capitale.

D'une manière générale, la circulation des terres, entourée d'une certaine prudence, a perdu son caractère automatique. Elle a pratiquement disparu à l'intérieur des familles traditionnelles : les membres qui contrôlent des parcelles, craignent qu'en les prêtant aux autres parents, ceux-ci n'évoquent, ultérieurement, leur appartenance au groupe pour contester leurs droits. La circulation se maintient, uniquement, entre des familles différentes mais, suivant des modalités de plus en plus difficiles à saisir et, encore, plus imbriquées à la vie socio-économique des différents protagonistes.

Le droit naturel à la terre a été, progressivement, remplacé par un contrat tacite qui lie le bailleur au bénéficiaire dans lequel, le rôle des Esprits s'amenuise au profit des égards pour le bailleur et qui ne contient aucune garantie pour l'emprunteur. Désormais, ce dernier doit "mériter" la parcelle dont il obtient l'usufruit, une appréciation que seul le propriétaire est habilité à porter. Concrètement, cette expression, floue, se traduit par une disponibilité permanente et par une solidarité active du bénéficiaire à l'endroit du bailleur dans son existence quotidienne (possibilité de soutien financier, alimentaire à des conditions avantageuses ...). Elle précarise la position de l'emprunteur dont le titre viager peut être remis en cause à tout moment, parfois, pour des raisons qu'il ignore et, souvent, parce que le propriétaire désire céder son champ à un exploitant plus "solvable". D'une manière indirecte, cette évolution a en-

trainé une inégalité dans l'accès à la terre; elle favorise les exploitants qui disposent d'une assise économique appréciable. Et, strictement sur le plan agricole, la précarité du droit d'usufruit dissuade toute initiative d'amélioration foncière, d'utilisation des fumures de fond (engrais à base de phosphates, fumier de bétail) et contraint les emprunteurs à se contenter des fumures d'entretien.

Néanmoins, même si les rapports entre les propriétaires et les emprunteurs ne sont plus désintéressés, les premiers percevant une forme sociale de rente, l'argent n'intervient pas encore comme un intrument permettant d'accéder au sol; du moins à l'intérieur de la communauté résidentielle, car, il semble que ce ne soit plus le cas envers les migrants.

4- Les immigrants face aux législations foncières dans les Secteurs cotonniers.

a- Le processus d'insertion foncière des migrants.

Généralement, les premiers migrants ont suivi le processus habituel qu'observent les étrangers; écoutons quelques uns que nous avons interrogé à Dandé.

Nous avons été accueillis par deux familles mossi installées dans ce village depuis 1963. Nos logeurs nous conduisirent auprès du chef de village autochtone pour signaler notre présence, expliquer les raisons de notre déplacement et notre désir de nous installer à Dandé. Après l'acceptation du principe, les jours suivants, nos logeurs nous ont aidé à repérer un endroit pour construire nos enclos et une aire de culture. Ensemble, nous sommes retournés auprès du chef de village qui nous a adressé au chef de terre qui, à son tour, nous orienta vers la famille détententrice des droits.

Les conditions d'accession qu'on leur imposa, étaient de deux ordres. Celles à caractère social : respect des coutumes, interdiction de récolter du bois dans les forêts sacrées et de pêcher sans l'autorisation préalable du Chef de Terre; et à l'endroit des parcelles : interdiction de dépasser les limites, de récolter le karité et le néré, de planter des arbres, de céder la parcelle à un tiers sans l'autorisation du propriétaire et, enfin, accepter l'éventualité d'une reprise ultérieure du champ en cas de

besoin. C'était des conditions qui conservaient l'esprit de la législation foncière envers les étrangers; elles sont, dans un premier temps, toujours respectées pratiquement dans toutes les aires d'accueil.

b- Le renforcement du groupement et le contrôle des aires de culture.

Nous avons déjà vu dans quelles conditions, une installation réussie des premières vagues d'immigrants déclenchait une sorte d'appel et de réponse du pays mossi. Le village de Dandé n'échappa pas à cette règle; sa population progressa de 1000 hbts en 1970 à 1775 en 1975 et tous les autochtones se souviennent toujours de la nuit du 15 Juin 1973 où cinq camions débarquèrent plus de soixante personnes arrivant directement du pays mossi.

Cette explosion du nombre d'immigrants s'accompagna d'une réduction progressive des aires de culture libres; elle eut des répercutions sur le processus d'attribution des parcelles, mais les versions divergent. Les migrants affirment qu'aux conditions précédentes, leurs hôtes ajoutèrent: l'interdiction d'abattre les arbres au-delà de ce qui est indispensable et de bâtir des maisons couvertes de tôle, la fourniture de deux à trois poulets de sacrifice supplémentaires , le paiement de sommes variant entre 1500 à 3000 frs afin d'obtenir l'autorisation de construire son enclos et de 3000 à 10 000 frs pour obtenir un champ; certains, disent-ils, furent victimes de retraits de parcelles injustifiés. Les autochtones réfutent l'intervention d'éléments financiers et se défendent. S'ils continuaient à accorder de la terre aux migrants, c'était par peur du Gouvernement (48) ou pour honorer les bonnes relations amicales qu'ils avaient noué avec les premiers migrants. Et, si en fait, ils ont reçu quelque chose, c'était sous forme de "cadeau"; s'ils ont retiré des parcelles, c'était par réaction au non respect des conditions émises : dépassement de limites, abattage immodéré d'arbres alimentaires ... et pour affirmer leur autorité.

---

(48)- En effet, des migrants seraient arrivés à cette époque en affirmant: "le Gouvernement a dit que la terre lui appartenait et qu'il ne fallait pas la refuser à un voltaïque". En fait, le Président et l'Assemblée Nationale, à cette époque de pleine sécheresse, avaient déclaré en substance "la terre est vaste, tant qu'il y a de la place il est souhaitable que chacun puisse cultiver".

Malgré cette divergence des versions, il est certain qu'elles contiennent un fond de vérité tout simplement parce que la terre devient, à un moment donné, l'objet d'un enjeu entre les deux communautés et les tensions qui l'entourent, reflètent l'état des rapports de force en présence. Quand ceux-ci tournent à l'avantage du groupe local, on aboutit à la précarisation des droits de culture accordés aux migrants (remises en cause fréquentes et inopinées des titres viagers, organisation d'une rareté artificielle du sol) et à leur destabilisation. Ce résultat est exceptionnel; généralement, les immigrants, comme à Dandé, parviennent, à terme, à contrôler une partie des terroirs par la conjugaison de diverses stratégies.

c- Les immigrants, détenteurs de droits fonciers.

Les migrants entrent dans les règles de jeu de leurs hôtes en acceptant toutes leurs conditions, poussant ceux-ci dans leurs contradictions. Car, comment peuvent-ils refuser la parcelle à un postulant qui accepte vos exigences sans être en contradiction avec l'hospitalité ? Comment reprendre à quelqu'un un champ après avoir reçu des "dons" significatifs sans que la communauté ne découvre votre manoeuvre ? Comment récupérer une parcelle au sein de laquelle l'exploitant mossi a déjà bâti sa maison ?

En même temps, ils forcent leur avantage soit, en ouvrant des champs sur les aires flottantes des terroirs autochtones, ou en multipliant les installations clandestines.

Simplement, ils exploitent les faiblesses de l'administration foncière autochtone : ils demandent plusieurs parcelles mais à des propriétaires différents du village sans informer chacun des démarches entreprises chez les autres ou, débordant des limites traditionnellement floues ... etc.

Enfin, les immigrants parachèvent leur stratégie en utilisant leur poid numérique et leur capacité de défrichement; leurs concurrents sont rapidement débordés d'autant que ceux-ci réajissent en individu et aux mieux en famille dans leurs tentatives pour contrôler les défrichements et du respect des conditions d'attribution et, rarement en communauté.

Ainsi, toutes les parcelles ou parties des terroirs concernés échappent à la souveraineté des autochtones et leur deviennent

inacessibles. Dorénavant, elles relèvent des immigrants qui organisent sa circulation entre eux en toute liberté et décident de ce qu'il faut y produire. Dès lors, la compétition s'engage entre les familles d'immigrants de différentes générations ou de communautés d'origine différente. Il en résulte souvent des "rejets" composés d'éléments qui n'ont pas eu assez d'appuis face aux autres groupes organisés.

5- Les Aménagements hydro-agricoles : un statut foncier particulier.

Sur la base de la Loi N°29/63/A.N. autorisant le Gouvernement à réserver pour l'Etat une partie des terres ayant fait l'objet d'aménagements spéciaux, les Pouvoirs Publics ont exproprié les habitants du village de Bama d'une partie de leur terroir pour le Périmètre de la Vallée du Kou. En organisant une occupation du Périmètre associant des familles locales et extérieures, ils ont créé les conditions de la situation précédentes mais en l'anesthésiant. Car, ils n'ont accordé à chacun des bénéficiaires qu'un droit de jouissance, révocable, mais sans précision sur les conditions dans lesquelles cette résiliation pouvait intervenir. Naturellement, toute ces conditions étaient consignées dans des documents de cession que chaque lauréat a dû signer par son empreinte digitale sans en connaitre le contenu.

Les exploitants mossi pensaient avoir contourné les difficultés d'accès à la terre avant de se rendre compte, progressivement, que leur présence physique et économique (leur maison, leur casier) dépendait du pouvoir de décision "d'une puissance invisible" avec laquelle on ne pouvait même pas traiter. Que feraient-ils le jour où ils perdront le bénéfice de leur titre d'usufruit ? Et leurs descendants, puisque la retransmissibilité n'est pas automatique ?

Quant aux autochtones, certains acceptèrent de s'établir sur le Périmètre essentiellement pour avoir un droit de regard sur leur ancien patrimoine. Ils pensaient pouvoir récupérer, ne serait-ce que partiellement, leurs terres le jour où le Gouvernement se disposerait à céder définitivement l'aménagement à ceux qui l'occupent.

Les deux communautés ont été renvoyées dos à dos par une législation foncière spécifique qui tient ces espaces spéciaux en dehors de l'évolution foncière environnante d'ensemble.

* *
* *

Bien qu'on ne puisse pas parler, encore, de "Question" foncière dans les Hauts Bassins, on ne peut ignorer ou sous-estimer les mutations qui secouent ses systèmes fonciers.

Elles tiennent à l'évolution des structures familiales de la société et des conditions économiques d'une part et, d'autre part, à une rareté des supports conformes. Selon les Secteurs, les effets induits sont différents : l'appropriation individuelle du sol a favorisé le renouveau et le dynamisme des cultures fruitières,alors que dans les zones cotonnières, elle apparait comme une contrainte supplémentaire.

Dans l'ensemble, on ne peut que constater que l'esprit de la législation foncière traditionnelle continue de survivre, seulement, il est sérieusement mis à mal dans la pratique; d'où une certaine confusion.

CONCLUSION INTERMEDIAIRE.

Quatre zones agricoles, animée chacune par une culture commerciale, structurent, aujourd'hui, le territoire que couvre l'Ord des Hauts Bassins. Les zones de production du coton et de l'arboriculture fruitière s'y distinguent par leurs étendues, la place que chacune des nouvelles cultures y occupe face aux autres productions et l'attraction que celles-ci exercent, progressivement, sur les autres paysans engagés sur les Périmètres hydro-agricoles, dans la culture de produits maraîchers et de tubercules.

Les différents acteurs sont confrontés à diverses difficultés.

Ils subissent, tous, les conséquences des problèmes d'inorganisation de la commercialisation des produits agricoles. Ceux-ci affectent, particulièrement, les cultivateurs des Secteurs du Sud,dont aucun des produits ne bénéficie d'une garantie d'écoulement, et tendent à marginaliser ces zones de production au sein de l'Ord.

Egalement, ces sociétés, initialement peu structurées, ont été profondément secouées par l'apparition d'un volet monétaire

dans leurs activités. Les groupes sociaux traditionnels se sont décomposés et, souvent, à un tel point que la capacité opérationnelle des nouveaux types de groupes qui en sont issus, a été entamée; c'est une évolution embarrassante face aux difficultés spécifiques à chacun des deux ensembles agricoles.

Dans les deux Secteurs du Sud, elles sont d'ordre technique; les paysans maraîchers, les planteurs et les producteurs de tubercules, faute d'un encadrement spécifique, conservent une approche traditionnelle de l'ensemble de leurs activités. Elle est entièrement dépendante des conditions du milieu physique et reste manuelle, et, à ce titre, le contrôle d'une main-d'oeuvre importante (interne ou externe) est devenu déterminant dans la conduite de la campagne agricole.

L'impact du développement du coton dans les Secteurs du Nord a été plus profond et les difficultés s'y articulent autour des tentatives pour maîtriser les mutations. Collectivement, les groupes locaux éprouvent des problèmes de maîtrise de la gestion de leurs espaces agraires : la concentration du finage sur les aires périphériques conjuguée avec la sélectivité des sols a entrainé une raréfaction des supports conformes et l'apparition de nombreuses rigidités dans le fonctionnement des systèmes de culture et fonciers. Individuellement, pour réussir à atténuer le poid des coûts de production et maintenir un équilibre dynamique entre les parcelles portant des cultures commerciales et celles emblavées en céréales, l'exploitant doit s'appuyer sur un matériel mécanique pour accéder à un système de culture extensif.

Or, la majorité des groupes de production souffre de la faiblesse du nombre de leur main-d'oeuvre dans les Secteurs du Sud et du manque d'équipement matériel dans ceux du Nord. De ce fait, ils sont, progressivement, marginalisés aussi bien sur le plan économique que social par la fragilisation de leur position céréalière sans pour autant tirer profit des cultures commerciales.

Ces différents blocages concourent, depuis quelques années :

- à l'apparition d'accès de faiblesses dans l'évolution des productions commerciales elles-mêmes : nous l'avons signalé pour le coton, les fruits et le riz;

- surtout, à entamer les capacités des Hauts Bassins à dégager des excédents céréaliers. Ni les Secteurs du Sud, ni celui de Houndé ne peuvent dégager des excédents après les campagnes pluviométriques moyennes; ils sont contraints de recourir au marché de Bobo-Dioulasso après les campagnes difficiles.

Ce sont des tendances que ni les performances d'une élite rurale autochtone trop restreinte, ni l'apport des immigrants ne parviennent plus à corriger. Bien que ces derniers, en tant que groupe, maîtrisent mieux le système de culture extensif, ils sont souvent victimes de leurs propres exigences vis-à-vis des aires d'acceuil: l'existence d'un rapport de force favorable, un contrôle foncier, l'abondance des sols et la possibilité d'une insertion dans un environnement social familier; autant de conditions que le migrant recherche simultanément sans toujours réussir (à cause de leurs comportements) mais sans y renoncer non plus. Elles provoquent, à terme, leur destabilisation et les poussent à des déplacements incessants.

Au regard de ce bilan, n'exagère-t-on pas lors qu'on cite les Hauts Bassins comme étant le meilleur exemple de réussite agricole du pays ? Cette expérience de développement, au contraire, ne montre-t-elle pas les limites des différentes approches qui y ont été mises en oeuvre, notamment, le rôle d'entrainement des cultures commerciales sur l'ensemble des activités rurales et des apports techniques ?

Chapitre Cinq : LES HAUTS BASSINS : LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE.

A - RECONCILIER UNE POLITIQUE AGRICOLE AVEC L'ESPACE AUQUEL ELLE S'ADRESSE : LES EBAUCHES.

Il est certain que, pour que les Hauts Bassins s'extirpent de la stagnation qui pèse sur ses activités, de nouveaux efforts, d'ordre qualitatif, soient engagés.

I- Les Faiblesses de la démarche actuelle.

La démarche publique en matière de développement agricole que l'Etat tente, depuis une vingtaine d'années, d'imprimer dans les Hauts Bassins, souffre de deux types d'handicaps : elle se confine dans des voies étroites et repose sur une perception de l'espace régional superficielle.

1- Des choix exlusifs : le pari sur la nouveauté.

Dans les principaux projets que nous avons répertorié dans la Première Partie (Chapitre deux), les aménageurs ont opté, résolument, en faveur des apports nouveaux autour desquels ils espéraient asseoir une politique de développement. Cette stratégie, commune à de nombreux pays d'Afrique Noire, aurait pu être efficace si elle n'était pas exclusive.

En effet, dans les Hauts Bassins, le secteur des cultures exondées, qui occupait la quasi-totalité des paysans, fut abordé par l'intermédiaire d'une seule culture de rente, le coton en l'occurrence. L'adoption préalable de celle-ci garantissait les autres prestations à caractère plus technique (l'encadrement, l'acquisition de facteurs de production ...). Cette logique était dissuasive dans son principe dans la mesure où, tout autre choix exposait ses auteurs à l'ignorance officielle; c'est, précisément, ce que subissent les populations rurales des Secteurs du Sud qui, en maintenant la culture cotonnière dans une position marginale dans leurs activités, ont peu bénéficié de son programme d'accompagnement.

Et même, dans les zones qui absorbèrent ces innovations, on note une lacune importante dans le suivi qui fut mis en place. Ces nouveaux apports n'étaient pas neutres puisque le coton ne

pouvait être cultivé sur n'importe quel support pédologique, le matériel mécanique ni les engrais minéraux utilisables partout. Or, les encadreurs se sont contentés d'apprendre aux producteurs la manipulation de ces nouveaux éléments sans se soucier des incidences de leur insertion à l'intérieur des cadres précis que sont les terroirs.

Egalement, en matière de développement de la riziculture, les techniciens ont retenu des schémas uniques : la création de nouveaux espaces de production, les aménagements hydro-agricoles, conçus et réalisés sans aucune forme d'association ou de consultation des paysans plutôt placés en position de spectateurs; ils ne furent sollicités qu'après l'achèvement de l'aménagement et l'exploitation de celui-ci. Les paysans étaient-ils intéressés par ce type de riziculture nouvelle? Etaient-ils disposés à se spécialiser, c'est-à-dire à tirer de leur lot de rizière leurs revenus et leurs source de subsistance ? A toute une autre échelle, les promoteurs se sont peu souciés des autres formes de cultures du riz que pratiquaient, traditionnellement, certains villages et définir des actions de soutien éventuelles pouvant leur être destinées. Comme dans le domaine des cultures sèches, les pouvoirs publics ont basé leur stratégie de production de riz uniquement sur les Périmètres hydro-agricoles; cette approche exclusive a, indirectement, accéléré le déclin de la culture de riz hors Périmètre notamment dans les bas-fonds des Secteurs du Sud.

2- Une prise en compte au premier degré de l'assiète régionale : le mythe du sol abondant.

L'espace que contrôlent les Hauts Bassins a été abordé à partir de paramètres simples.

Tous les rapports officiels signalent la faiblesse des densités rurales, insistent sur l'abondance des zones vides et soulignent la bonne qualité des sols. Certes, cette perception est globalement valable, mais, elle doit être réajustée. Car, comme nous l'avons remarqué, le territoire de cet Ord présente trois principaux types de modelés qui recouvrent chacun, à l'échelle locale, divers types d'associations de faciès dont la qualité des supports est extrêmement variable et auxquelles les utilisateurs s'adaptaient grâce à la souplesse de leur organisation a-

graire.

Quant à la disponibilité du sol, généralement inscrite au sein de zones impropres à la présence humaine (pour des raisons historiques et sanitaires), elle ne peut être mise à profit par les groupes ruraux autochtones à cause de la stabilisation de leur habitat et de leur attachement à un èspace précis et délimité.

Ainsi, pris globalement, l'espace physique ne reflète que ses vocations, mais, au fur et à mesurequ'on passe à des échelles plus fines, il laisse apparaître ses nuances infirmant les caractères de la première perception ou mettant davantage ceux-ci en relief. En se limitant à cette première vision, l'aménageur ne pouvait proposer, par l'intermédiaire des innovations, que des formes uniques d'utilisation du sol.

Enfin, les structures familiales ont été appréhendées à travers des moyennes quantatives comme si, à l'echelle régionale, elles étaient homogènes et figées. On s'aventura même à utiliser ces moyennes théoriques comme une base pour établir des critères de sélection pour l'attribution du crédit d'équipement ou de parcelles dans certains aménagements hydro-agricoles.

3- Le choix des Hauts Bassins : un concours de circonstances.

Des éléments régionaux et nationaux semblent avoir été déterminants dans le choix de la Volta Noire et particulièrement des Hauts Bassins comme des champs d'expérimentation; en vois-ci deux proto-types.

"Doté de potentialités physiques et humaines relativement favorables ..., la vocation traditionnelle d'une fraction importante de sa population à se regrouper en communautés villageoises, les ressources importantes que retirent les paysans de leurs activités agricoles ..., ce Département (les HB) est un terrain propice au développement ..."(49). Les Experts de la Banque Mondiale renchérissent : "les efforts de développement devraient porter, principalement, sur les régions Ouest et Sud-Ouest du pays, (car) le plateau mossi, dont les densités de po-

---

(49)- Thiahoun P., Bibliogr. n°126, p.18.

pulation dépassent 40 hbts/km^2... est trop peuplé pour pouvoir maintenir un système agricole, même modérément productif; les efforts déployés au cours de ces quinze dernières années pour améliorer les niveaux de vie y ont échoué et, seule une diminution de la densité pourrait accroître la surface des terres disponibles" (BIRD-PDAOV, 1976).

Ces arguments effleurent une démarche de fond car ils s'appuient sur des aspects qui existent au sein des autres zones périphériques du pays.

Il faut préciser qu'au départ, les promoteurs de cette politique voulaient parvenir à des résultats rapides en matière de développement des cultures commerciales, le coton notamment. De tels résultats n'étaient probables que dans des régions aux populations déjà sensibilisées à cette culture au moment de l'engagement des nouvelles actions; ce premier aspect intéressait une partie de nos deux Ord (le Sud de la Volta Noire et les Secteurs Nord des HB) et le pays mossi, mais, excluait d'office les autres régions.

Les potentialités physiques, si souvent mises en avant, n'interviennent que dans une seconde phase. Dès lors qu'à travers les actions, les moyens mis en oeuvre pour obtenir des résultats immédiats reposaient sur une extension des superficies, le pays mossi était, à son tour exclu.

Enfin, la concentration dans les Hauts Bassins de grands projets y a créé une certaine dynamique, perméabilisant le milieu humain qui, à son tour y attire de nombreux autres projets: des programmes d'urgence comme le PVOV, les aménagements hydro-agricoles ou de ranches d'élevage.

En conclusion, nous pensons que le programme important de développement, dont les Hauts Bassins ont bénéficié, était, certes cohérent dans sa logique, mais, il ne possédait aucune identité et exprimait peu une réelle volonté, clairement mûrie de transformer les conditions de vie des populations rurales. Il n'a pris en compte ni les structures sociales, les activités traditionnelles des populations bénéficiaires et ni l'espace vécu par celle-ci. Bref, il n'y a eu aucune approche exploratoire qui aurait, sans doute, permis d'identifier les potentialités de ce territoire, ses contraintes et, dans un dernier temps, de définir une stratégie conséquente.

Il semble qu'au lendemain de l'acquisition de la souveraineté nationale, l'Etat avait des besoins, financiers notamment, pour la satisfaction desquels il a élaboré des modèles de développement et d'intervention qu'il a "plaqué" sur un espace inconnu. En négligeant la phase exploratoire, il était contraint d'emprunter des voies anciennes dans le choix des zones d'accueil et des types de cultures à développer. Pour preuve, les sites qui ont accueilli les aménagements hydro-agricoles ont été choisis, simplement, parce que, par le passé, les Pères Blancs y avaient expérimenté des micro-réalisations avec les populations locales.

Les Organismes Régionaux de Développement (ORD) ont été mis en place pour gérer directement cette politique; ils n'ont jamais été, ni ne sont devenus des instruments d'une politique régionale orientée vers une mobilisation des capacités de production de leur territoire.

C'était une politique, qui s'adressait plus à un espace qu'à des hommes; construite à partir d'éléments généraux, il n'est pas surprenant qu'elle parviennent à accompagner les évolutions agricoles.

II- Pour une politique agricole d'avenir : quelques orientations souhaitables.

Aujourd'hui, les Hauts Bassins se sont dévoilés en présentant ses différentes fascettes agricoles et les structures techniques ne peuvent plus poursuivre leur politique de soutien sélective. Afin de limiter les gaspillages de produits, contenir les mouvements de marginalisation économique et sociale, harmoniser le développement agricole dans les Hauts Bassins, nous pensons que des actions futures devraient être "ciblées" et modulées en fonction des différents contextes agricoles.

1- Une politique élargie vis à vis des Secteurs du Sud.

Les paysans des Secteurs du Sud ont, actuellement, cette chance de contrôler la quasi-totalité de la production fruitière du pays; il est donc vital de les aider à maîtriser et à relancer sa culture.

a- L'organisation des circuits commerciaux.

Plus que le problème des prix d'achat au producteur, les activités des paysans des Secteurs Sud souffrent surtout des difficultés d'écoulement de leurs produits; trois séries de mesures peuvent être envisagées.

D'abord, il faut démarrer un programme d'amélioration de l'infrastructure routière Départementale : d'une part, créer des voies rurales entre la bourgade d'Orodara et sa périphérie (essentiellement l'installation de petits ponts et l'élargissement du tracé pourqu'elles soient empruntables par des charrettes); améliorer d'autre part, la praticabilité, en toute saison, des routes entre Orodara et Bobo-Dioulasso. Profitons-en pour souligner que d'une manière générale, il existe un grand hiatus entre l'organisation des voies de communication et les besoins. Le tracé des voies nationales, celles recouvertes de bitume, répondait, avant tout, à des préoccupations internationales. Ses concepteurs ont privilégié le désenclavement du pays par apport aux voies maritimes (Chemin de fer, RN7 vers la Côte-d'Ivoire), celui de la Capitale du pays vers les pays côtiers (RN1) et pour les mêmes raisons, les pays voisins (RN9 vers le Mali). Et, si la ville de Bobo-Dioulasso a, souvent, été présentée comme un carrefour de communications, c'est par rapport à des points d'accès extérieurs; toutes ces voies ne font que traverser la région sans attirer ses populations et leurs activités (à l'exception du Chemin de Fer).

Quant au réseau départemental qui aurait dû viser à désenclaver l'arrière pays, il est faible et sporadiquement entretenu; de plus, il manque un réseau viable entre le Département des Hauts Bassins et ses voisins de la Comoé, de la Volta Noire et de la Bougouriba. Ces lacunes font qu'il n'y a pas d'alternative au marché de Bobo pour les produits de consommation urbaine que sont les fruits et les produits maraîchers alors qu'ils pourraient recruter une autre clientèle dans les bourgades des Secteurs du Nord (Les Secteurs de Houndé et de Bobo-Nord notamment) d'une part; d'autre part, elle limite les possibilités de redistribution du marché de Bobo sur les autres marchés régionaux.

Un double désenclavement élargira les possibilités d'écoulement des produits sur l'ensemble des Hauts Bassins et sur les autres régions du pays, aussi bien, à partir d'Orodara que de Bo-

bo.

Ensuite, ce programme pourrait être associé à la création de petites unités industrielles de transformation : des confiseries, des brasseries ou des unités de mise en boîte de tomates fraiches et de fabrication de concentrés jusqu'ici entièrement importés et concurrençant, fortement, la consommation des produits locaux. L'action de ces unités s'orientera principalement vers les produits excédentaires, les mangues et les tomates; en facilitant la conservation, ils rendront la diffusion des produits plus souple et plus lointaine. L'installation de ces unités à Bobo-Dioulasso aidera à réanimer son activité économique qui périclite depuis l'indépendance, supportant difficilement l'attraction que Ouagadougou, la Capitale du pays, exerce sur les industries.

Enfin, il faudrait compléter ce dispositif en incitant les paysans à s'organiser en groupement de producteurs, dotés d'infrastructures légères et chargés de la collecte à la base des produits.

b- L'urgence d'un encadrement spécialisé.

Il doit avoir pour objectif la recherche d'un système de culture conciliable avec les exigences d'entretien, de conduite du calendrier des récoltes et de commercialisation des fruits. Nous pensons qu'on peut exploiter les possibilités d'association de certaines cultures vivrières avec les arbres en trouvant un matériel végétal à cycle plus court et en mettant l'accent sur les tailles de formation et sur une densité du semis des plants plus lâche; ces actions devraient être soutenues par un encadrement spécialisé. Celui-ci remplacera le système actuel qui oppose deux types d'acteurs: les moniteurs ordinaires, rattachés à l'Ord et chargés du Suivi des cultures céréalières alors qu'en face, le Projet Fruitier et ses agents s'occupent uniquement de l'arboriculture, deux activités conduites par les mêmes personnes.

Le Projet Fruitier, échappant à tout contrôle de l'Ord, a été créé en 1979; il est officiellement chargé du développement des cultures fruitières sur l'ensemble du territoire national. Son Service Développement dispose d'une station de recherche et d'expérimentation (la Guénako) à côté d'Orodara où de nouvelles variétés d'arbres fruitiers importées sont testées et placées au-

près des planteurs; il dispense une formation légère à quelques planteurs d'Orodara et collecte certains fruits (bananes, avocats destinés à une clientèle d'expatriés européens). Il serait souhaitable que ce Projet limite ses activités aux Secteurs de Bobo-Sud et d'Orodara au lieu de disperser ses efforts sur l'ensemble du pays en tentant d'engager d'autres paysans sur cette voie aventureuse alors que le pays n'arrive pas à absorber la production actuelle d'une part et, d'autre part, les intègre dans un cadre plus global de suivi des exploitations pratiquant les cultures fruitières et une agriculture vivrière. Ce suivi doit, entre autre : conseiller les paysans dans le choix des sites des vergers, l'utilisation des fumures de fond et mettre à leur disposition un matériel de travail spécialisé (sécateurs, produits phyto-sanitaires ...).

Enfin, en plus des initiatives précédentes destinées à tous les planteurs, il faudrait offrir des possibilités d'accès au crédit moyen terme. Elles permettraient aux bénéficiaires d'installer des infrastructures d'irrigation indispensables pour l'ouverture sur de nouveaux créneaux de production : le bananier, l'avocatier dont les marchés (régional et national) sont extrêment déficitaires. Ainsi, à terme les Secteurs du Sud mériteraient le qualificatif de vergers du pays.

2- Une révision de la politique hydro-agricole.

Nous pensons qu'il est difficile de rentabiliser durablement les Périmètres hydro-agricoles actuels à moins d'engager des mesures draconniennes. Malgré cette incertitude sur l'avenir, ces Périmètres suscitent un débat interne entre les tenants des formules retenues à la Vallée du Kou (et à Banzon) et celles de Dionkélé; en vois-ci les termes.

a- Les termes d'un débat ambigu : la mauvaise formulation de questions pertinentes.

Le débat porte sur les types de maîtrise des ressources aquifères et sur le choix des populations bénéficiaires.

a.1) Quels choix techniques ?

Faut-il opter pour des ouvrages avec une maîtrise totale d'eau ? Cette approche présente certains avantages intéressants. En effet, dans la mesure où elle permet de maîtriser cette matière vitale qu'est l'eau, elle bénéficie d'un a-priori plus

favorable; en outre, elle réduit, substanciellement, le caractère aléatoire des résultats de l'activité agricole et autorise la programmation de deux campagnes par an. Cependant, ce type d'aménagement nécessite de nombreuses études, des travaux de Génie lourds, une intense mobilisation technique et donc des investissements importants. Ils se sont élevés à plus d'unmilliard de francs pour la réalisation de la VDK et près de huit cents millions à Banzon soit deux millions de francs environ par hectare aménagé sans inclure les frais de gestion (en général considérables).

Cet argument financier a-t-il été déterminant dans la conception technique du Périmètre de Niéna-Dionkélé ? Dans leurs rapports, les responsables de ce projet n'hésitent pas à comparer. Ils notent que le coût moyen de l'hectare dans cet aménagement sans maîtrise d'eau a été de l'ordre de 450 000 frs et ajoutent que la conduite de ce type de Périmètre exclut un encadrement serré et de haut niveau car les techniques d'exploitation sont similaires à celles des cultures exondées. Ils omettent, soigneusement, de se prononcer sur l'autre chainon de la comparaison, à savoir les incertitudes de récolte, la question fondamentale de ces types d'aménagement. Dans un pays, fréquemment secoué par des crises pluviométriques, les aménagements sans maîtrise d'eau constituent-ils une stratégie pertinente même en coûtant moins chers ?

Sur ce premier point, la comparaison entre les deux types d'aménagement est inopérante car, chacun présente des avantages et pose des problèmes de nature différente sauf sur un dernier aspect. En raison d'un rendement moyen de huit tonnes par hectare (sur les deux campagnes) dans les Périmètres avec maîtrise totale d'eau et de deux par hectare à Niéna-Dionkélé, le coût de la première tonne de riz s'élevait, respectivement à 250 000 et 225 000 Fcfa.

a.2)- Quelles populations bénéficiaires ?

Peut-on se passer de la présence des immigrants sur les aménagements hydro-agricoles ou, plus précisément, quelles places peuvent y occuper les groupes locaux, les régionaux et les migrants ?

Ecartons les Périmètres de la Vallée du Kou et de Niéna-

Dionkélé dont les résultats en la matière (une sur-représentation et une exclusion) ont été recherchés volontairement par leurs initiateurs et intéressons-nous uniquement au Périmètre de Banzon, un cas intermédiaire.

Sur ce Périmètre, comme s'ils tentaient de prévenir le déséquilibre ethnique qui avait marqué l'occupation de la VDK, les responsables adoptèrent une approche de "résistance". En effet, ils n'engagèrent aucune campagne de sensibilisation à l'intétieur du pays mossi, exigèrent, au contraire, un temps de présence au moins égal à deux ans dans la zone environnante de l'aménagement sauf pour les autochtones et les régionaux au profit desquels fut institué un système de quotas favorable (ils bénéficiaient de 50% de chaque tronçon aménagé). Pourtant, et en l'absence de toute infrastructure d'accueil, la répartition des 984 exploitants retenus s'établissait comme suit : 7,24% de régionaux(67 exploitants), 21,67%(200 exploitants) de locaux et 71% (657 familles) d'immigrants mossi (50). Que s'est-il passé?

En fait deux phénomènes contraires se sont conjugués.

Comme à la VDK avant et à Niéna-Dionkélé après, ici également, l'attrait sur les régionaux et les locaux est demeuré faible pour deux raisons sensiblement différentes.

Dans toutes les zones d'accueil de ces aménagements, les espaces aux sols hydromorphes faisaient l'objet d'une mise en valeur partielle par les villages riverains mais, toujours, en complémentarité avec le reste du finage classique. Ils fournissaient divers produits (du riz, des tubercules, des produits maraîchers et du maïs) d'appoint à des habitudes de consommation basées sur les cultures vivrières sèches; dans ces conditions, les réticences des groupes ruraux locaux face aux exigences d'exploitation proposées sur ces aménagements (culture exclusive du riz, culture exclusive des casiers) est compréhensible. De même, comme nous le remarquions dans la première Partie, les groupes autochtones des Hauts Bassins sont, avant tout, des sociétés agraires profondément attachées à leur terroir, stables et peu portées sur le déplacement (quand certains s'y décident, le mouvement garde un caractère temporaire comme les migrations saisonnières en Côte-d'Ivoire et touche des éléments marginaux); ces pesan-

---

(50)- D'après une enquête du CESAO (Centre Economique et Social de l'Afrique de l'Ouest) en 1984.

teurs traditionnelles expliquent le nombre limité de régionaux sur les Périmètres. Par conséquent, au sein de ces deux groupes, toute forme de participation ne revêt qu'un caractère individuel et non collectif; en face la situation est différente.

Aménagé après la VDK, le Périmètre de Banzon n'a pas échappé aux conséquences du succès de celui-ci au travers de ses conditions d'accueil, dont la résonnance fut profonde aussi bien à l'intérieur du pays mossi que dans les établissements mossi fondés à l'Ouest du pays, de la réussite des immigrants qui s'y sont installés et qui appartiennent à l'élite(ayant su intégrer l'exploitation des lots de rizière dans un ensemble d'activités lucratives). De sorte que, les migrants installés dans les Hauts Bassins sont à l'affût de tout nouveau aménagement, développant un système d'information interne efficace qui leur permet d'être au courant de l'ouverture de tout nouveau chantier et des conditions éventuelles d'admission (par l'intermédiaire de ceux d'entre eux qui y sont recrutés comme ouvriers). Ce système a fonctionné suite au démarrage des travaux de la plaine de Banzon et plus tard de ceux de Niéna-Dionkélé.

Ainsi formulé, on peut conclure que ni les scrutins, ni les quotas favorables ne peuvent, fondamentalement, changer ce rapport entre les deux types de populations sur les Périmètres dans les Hauts Bassins. Ceux-ci demeureront, toujours, des "otages" des migrants partout où on les ouvrira, ou, alors, en les négligeant, on s'expose à un problème d'occupation comme à Niéna-Dionkélé; on s'enferme,donc, dans un cercle vicieux duquel on ne pourra espérer s'extirper qu'en revoyant, globalement, la politique hydro-agricole dans les Hauts Bassins.

b- L'association de deux stratégies.

En reconsidérant l'ensemble de la politique hydro-agricole telle qu'elle est conduite dans les Hauts Bassins, on aurait plus d'espoir de parvenir à la maîtrise des deux questions précédentes mieux formulées.

Compte tenu des chiffres que nous citions, un pays telque le Burkina a-t-il les moyens pour poursuivre une telle politique même avec le concours de l'aide internationale? Nous inclinons pour une réponse négative, car, pour espérer couvrir les besoins croissants de sa population urbaine en riz, il faudrait quintupler,au moins, les superficies actuelles.

Les ressources physiques existent-elles ? Oui, car les Hauts Bassins possèdent, à eux seuls, les possibilités physiques dont la mise en valeur permettrait de couvrir l'ensemble des besoins de consommation de riz du Burkina. Elles sont de deux types: les petits bas-fonds en nombre important, surtout dans les Secteurs du Sud et des grandes plaines alluviales dont l'étendue totale a été estimée à près de 20 000 ha (par un recensement partiel du PDAOV en 1979) répartis autour du Bassin de la Volta Noire et au Nord-Ouest (Voir Carte n° 22); les secondes sont vides d'habitants tandisque les premiers avoisinent des villages autochtones. Comment mobiliser ces ressources et sous quelle forme afin que ces aménagements soient suffisamment attractifs pour les éventuels bénéficiaires et à des coûts accessibles ?

On peut essayer, d'une manière progressive, en mettant en route deux types de programmes complémentaires mais situés à des échelles différentes.

b.1)- L'initiation d'un programme de Périmètres villageois.

En la matière, il s'agirait d'une innovation car cette voie a été peu explorée dans les Hauts Bassins. Ce programme porterait sur des améliorations de bas-fonds, de taille inférieure à cent hectares et, essentiellement, destinées aux groupes riverains. Ceux-ci devraient être associés aux travaux d'aménagement et assurer eux-mêmes la répartition des lots, la distribution de l'eau et le maintien de la discipline nécessaire. Chaque volontaire y disposerait d'une parcelle de 0,25 à 0,5 ha (ou plus selon les possibilités) qu'il exploiterait en association avec le champ principal situé sur les terres exondées. On laisserait, aux paysans, la liberté de choisir les spéculations à développer ou envisager des mesures incitatives pour les intéresser à des produits conciliables avec les besoins du marché.

C'est vers cette forme que les responsables du Projet de Niéna-Dionkélé tentent de reconvertir leurs actions (la tranche II du programme) suite aux déboires essuyés dans la première phase de leur programme. Seulement, si leur nouvelle approche est séduisante (réhabilitation des compétences paysannes, prise en compte des activités rurales dans leur globalité et leut complémentarité, interventions concertées avec les promoteurs du coton ... disent-ils), les principes d'action envisagés nous

CARTE n°22 : ESTIMATION DES PLAINES ALLUVIALES RECENSEES DANS LES HAUTS BASSINS.

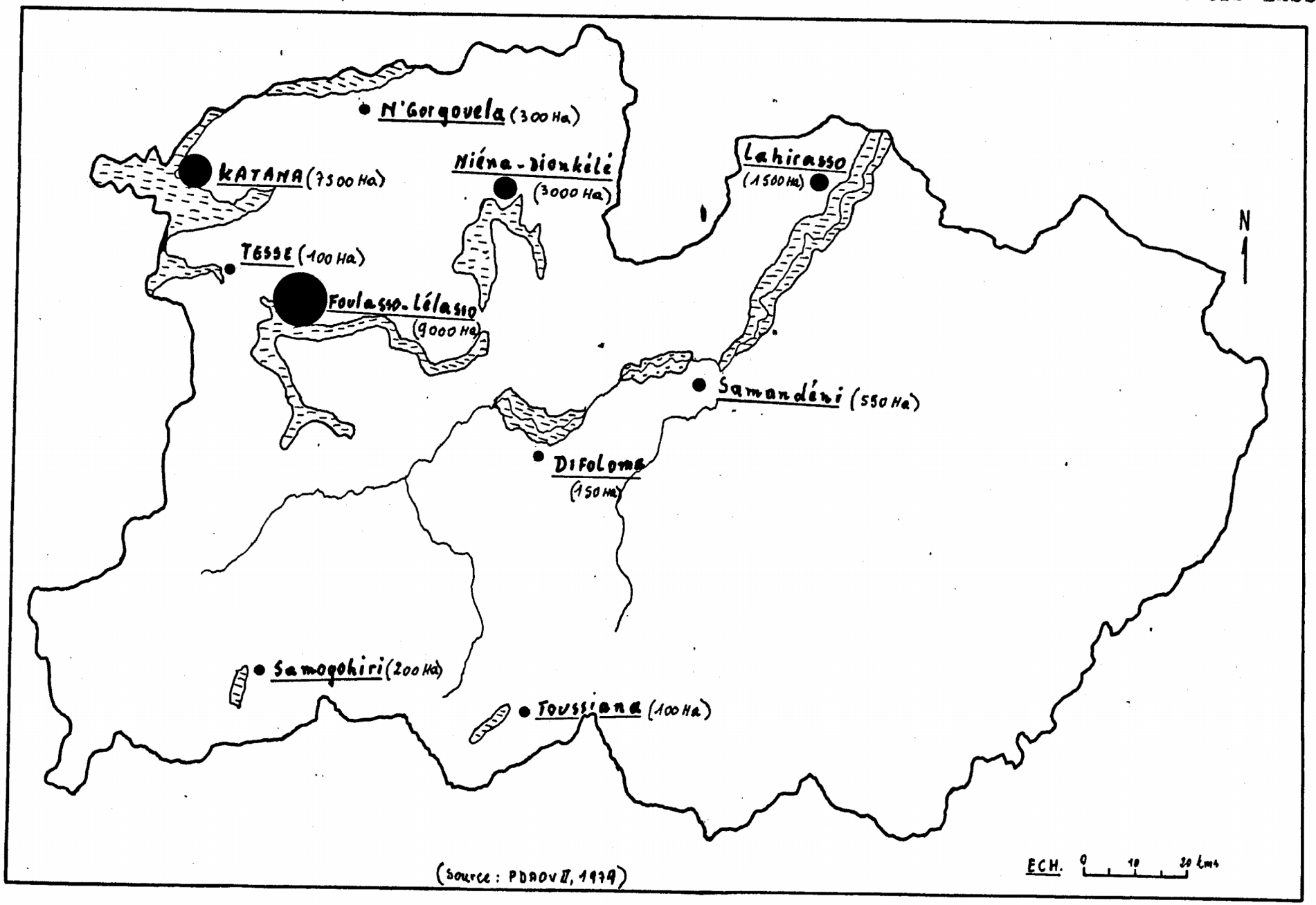

(source : PDRO V, 1994)

font craindre des nouveaux risques de dérapage. D'abord, les propositions d'aménagement portent sur des pièces de taille importante (plus de 400 ha) que les populations locales pourront difficilement concilier avec leurs autres activités et gardent leur forme de don, réalisé sans la consultation ni la contribution des bénéficiaires. Ensuite, ces actions ont prévu de s'appuyer sur des structures sociales imaginaires; dans l'avant projet, on note "... le village sera retenu comme unité de planification car il représente encore une entité sociologique cohérente ... et le lignage, l'échelon inférieur encore structuré de l'organisation sociale, comme l'unité opérationnelle et comme échelon d'intervention ..."(51). Enfin, ce programme de création de Périmètres Villageois sera une fin en soi qu'il faudra compléter par des structures annexes (administration, unités de traitement du paddy, structures techniques ...), alors que celles-ci pourraient être prises en charge par l'autre volet de la politique hydro-agricole telle que nous la proposons.

b.2)- La poursuite d'un programme rénové d'aménagement de moyens et grands Périmètres.

En amont du programme précédent, l'Etat pourrait alors poursuivre une politique d'aménagement de Périmètres de taille moyenne (500 à 1000 ha) et plus grande (plus de 1000 ha) qui accueilleraient l'ensemble des infrastructures agro-industrielles et techniques et où on pourrait conduire une approche plus volontaire.

- Le recrutement des exploitants: il pourrait viser des migrants résidant déjà au sein de l'Ord ou opter pour des formules associant ceux-ci et des régionaux, recrutés sur un principe d'égalité puisque, compte tenu de la quasi-absence de villages autour de ces grandes plaines, ils auront tous le statut "d'étrangers".

- La fidélisation des bénéficiaires avec le Périmètre ne serait envisageable qu'en remplissant trois conditions. D'abord offrir des possibilités d'expression économique à la femme, soit sur l'aménagement ou en dehors (un aspect important mais ignoré sur les Périmètres actuels), ensuite tenir compte de l'évolution des cellules familiales (extension, succession, éclatement) et

---

(51)- Guillain A., Bibliogr n°39, doc3.

de leurs nouveaux besoins de sorte que les exploitants puissent associer leur existence au Périmètre. Enfin, il faudra maintenir une certaine souplesse dans la répartition des parcelles de sorte que le dynamisme, l'esprit d'initiative ou les comportements inverses puissent être encouragés ou sanctionnés.

- Ces grandes unités agro-industrielles devraient soutenir les Périmètres villageois en leur assurant des possibilités de formation, de fourniture de plants de pépinière et la collecte de leur paddy (qui serait traité dans leurs usines). Ces actions de soutien corrigeraient un des principaux défauts de la politique hydro-agricole actuelle, l'absence d'effets induits positifs sur la périphérie.

Ces périmètres devraient être insérés dans des schémas d'aménagement débordant largement leur cadre strict car la concentration d'un nombre important de personnes comme à la Vallée du Kou et la nécessité de disposer de bois domestique, entrainent une destruction des forêts environnantes.

Ce programme ambitieux devra s'appuyer sur les plaines alluviales de Foulasso/Lelasso/Katana et de la Vallée de la Volta Noire et, en fontion des possibilités hydrographiques, choisir le type de maîtrise d'eau.

3- L'approfondissement de certains thèmes techniques dans les Secteurs du Nord.

Dans les Secteurs cotonniers, les nouvelles actions doivent prendre un recul par rapport à la politique envisagée jusqu'ici et qui s'apparente à une fuite en avant, pour mieux soutenir les paysans dans leurs efforts de maîtrise sociale, économique et spatiale de leurs activités.

a- L'urgence d'une organisation rationnelle de la collecte des céréales.

a.1)- Les circuits traditionnels

Jusqu'à présent, le marché des céréales est largement dominé par les opérateurs économiques privés non organisés, équipés d'un matériel de transport vétuste et des possibilités de stockage faibles. Malgré tout, ils savent exploiter les faiblesses du marché : ils parcourent les marchés ruraux dès la fin de l'hivernage, une période pendant laquelle les paysans, appauvris par la campagne, bradent les premiers produits céréaliers

pour couvrir les dépenses en attendant les recettes du coton; à partir de Mai, alors que les prix sont intéressants, le mauvais état des routes les empêchent d'accéder aux villages. Sur les marchés de consommation, les commerçants savent organiser la pénurie après les campagnes difficiles mais ont du mal à gérer les produits des années excédentaires notamment dans les Hauts Bassins.

Ils sont épaulés depuis 1971 par l'Office National des Céréales (OFNACER), établissement public à caractère industriel et commercial. Il est chargé de régulariser le marché national des céréales en garantissant les prix d'achat aux producteurs et les prix de vente aux consommateurs, de gérer le stock alimentaire de sécurité et de distribuer l'aide alimentaire. Pour remplir ces fonctions, l'OFNACER dispose d'un parc de véhicules de 360 t de charge utile et d'une capacité de stockage de 83 000 tonnes dont 40% se situe en zone sahélienne; il intervient directement dans la collecte et depuis 1983, s'occupe du commerce de détail des céréales et contrôle, selon les années, 10 à 15% des transactions annuelles. Cet Office, dont le rôle aurait pu être déterminant, s'enlise de plus en plus.

D'abord, ses tâches sont trop nombreuses pourqu'il puisse peser efficacement sur chacun des aspects de ses activités.

Ensuite, il développe un fausse concurrence avec les commerçants privés dont les paysans paient, souvent, les frais. En tant qu'organisme public, l'Office adopte les prix officiels d'achat des céréales aux producteurs, toujours plus élevés que ceux que les commerçants proposent : soit il épuise rapidement ses réserves financières et suspend la collecte ou, les producteurs, séduits par ses prix, lui réservent leurs produits céréaliers et, quand ils se rendent compte que l'OFNACER ne peut les acheter, il est un peu tard et, désorientés, ils se tournent vers les commerçants qui se font prier et se plient à leurs conditions si leurs produits ne leur restent pas sur les bras (52).

---

(52)- Avant le début de la campagne, par la radio, le Gouvernement avait informé les paysans que les céréales seraient achetées à raison de 90 frs le kilo par l'Ofnacer. Or, en Janvier, cet office n'avait plus les possibilités financières pour poursuivre ses activités. Officiellement, il fut décidé de baisser les prix de 40% environ mais, aucun responsable n'eut l'audace d'informer les producteurs. A une foire régionale à N'dorola, en 1986, le représentant du Ministère de l'Agriculture, incapable d'annoncer la mesure, chargea le chef de S/P de le faire qui, à son tour demanda au chef de Secteur de le faire ...

Enfin, la collecte des céréales est mal organisée dans les zones excédentaires. L'Office n'y dispose pratiquement pas d'infrastructures de stockage et nous ignorons comment les zones couvertes par la collecte et les paysans bénéficiaires sont choisis. En outre, la circulation des céréales s'effectue, uniquement, entre les zones dites excédentaires (les régions de l'Ouest) et les zones déficitaires. De sorte que les zones déficitaires peuvent manquer de produits alors qu'ici, des paysans ne trouvent pas d'acquéreurs ou que, pendant certaines campagnes ou périodes (les mois de soudure), certains S/Secteurs manquent de céréales alors que leurs voisins possèdent des excédents. Nous avons vu les conséquences de cette anarchie sur les stratégies de production des paysans qui rejaillissent sur la capacité du Département à dégager des excédents.

a.2)- Les possibilités d'amélioration des circuits de collecte.

- Il serait souhaitable de désengager l'Ofnacer de certaines opérations courantes (la commercialisation principalement) et de recentrer ses interventions sur la collecte et la gestion des stocks en s'appuyant sur les groupements villageois et leurs possibilités de stockage (53).

Dans le dispositif que nous proposons, les GV, à la fin de chaque campagne agricole, rassembleraient les excédents du village dans leur magasin. Sur la base des prix officiels, ils les écouleront, progressivement, auprès des opérateurs privés pour l'approvisionnement des marchés urbains et semi-urbains. L'Ofnacer interviendrait dans une deuxième temps (quelques mois avant la saison des pluies) pour prendre en charge le reliquat de produits que les commerçants n'auraient pas pu enlever. Il les stockera dans les magasins de taille plus importante construits dans les Chefs-lieux d'Arrondissement, de Sous-Préfecture et de Département. Immédiatement après, une partie de ces excédents sera acheminée vers les marchés de consommation (les villes) et les zones traditionnellement déficitaires (le Centre et le Nord-Est du pays) et mise à la disposition des commerçants; une deuxième partie sera conservée dans les régions excédentaires, pré-

---

(53)- Grâce à une aide Germano-Suisse, chaque village des Hauts Bassins a été doté d'un magasin de stockage d'une capacité de cinq tonnes dont la gestion a été confiée aux responsables du GV.

cisément dans le chef-lieu de S/Préfecture, destinée aux Secteurs déficitaires ou qui pourraient l'être au cours de l'hivernage. Si après toutes ces opérations, il reste du produit, l'Ofnacer le drainerait vers les stocks de sécurité aménagés de préférence dans chef-lieu de Département (Voir Fig n° 49).

En procédant ainsi, cet Office aura une meilleure idée de la situation céréalière régionale et nationale et jouera, plus efficacement son rôle de régulateur du marché. En hiérarchisant le stockage, il permettra aux céréales d'alimenter les deux circuits de consommation. Enfin, cette démarche aura un coût moins élevé: les Gv n'auront besoin que d'un premier fond de roulement qu'ils pourraient, éventuellement rembourser, si on s'arrange pour leur permettre de réaliser des bénéfices dans leurs transactions avec les commerçants (une manière d'inciter ceux-ci à aider les paysans).

Cette nouvelle opportunité permettra aux cultivateurs des Secteurs Nord d'avoir une plus grande marge de manoeuvre vis à vis du coton comme unique source de revenus et par conséquent des coûts de production; elle rendra ceux-ci plus disponibles pour aborder la nouvelle voie vers laquelle nous souhaitons q'un autre encadrement les oriente, l'art de gérer leur exploitation.

b- La recherche de la productivité du travail.

Des tests réalisés en milieu rural moyen par les équipes du CIRAD-IRAT sur les PAPEM (Points d'Appui Permanents d'Expérimentations Multilocales (54)) en 1984, ont montré qu'on pouvait atteindre des rendements de 3,5 à 4,5 tonnes de sorgho, de 4,9 à 6,5^{t} de maïs et autant pour le coton par hectare, soit un quadruplement des résultats actuels.

Dans l'avenir, les paysans doivent tendre, impérativement, vers ces performances maintenant que la terre utilisable est devenue une ressource rare, que de nombreux sols en cours d'exploitation sont dégradés, que l'exploitation recouvre son unité physique et économique et sous la contrainte tend à se stabiliser. La vulgarisation devra désormais insister sur :

- l'utilisation plus systématique d'un matériel végétal amé-

---

(54)- Dans chaque Secteur des Hauts Bassins, ces équipes disposent de plusieurs parcelles où elles tentent des essais grandeur nature en utilisant : des variétés locales améliorées, une association de fumures organiques et minérales, des rotations; les conclusions de leurs essais sont ensuite soumises à l'Ord.

Fig. n°49: ORGANISATION de la COLLECTE des CEREALES.

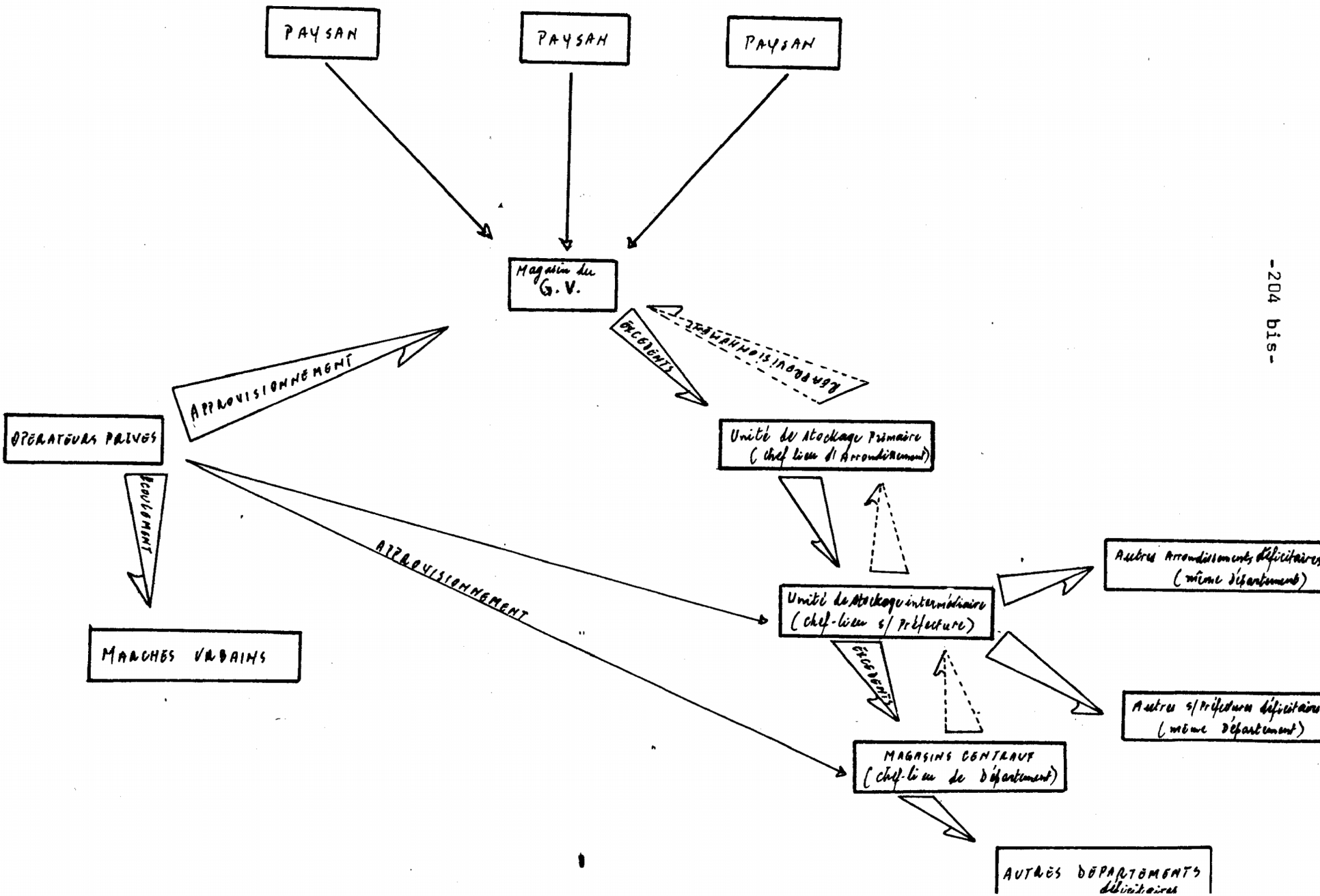

lioré, à cycle moyen et résistant au Strigga qui se répand de plus en plus dans les Secteurs de N'dorola et de Bobo-Nord;

- sur l'amélioration du travail du sol (labour et semis précoces, sarclages et buttage) en réadaptant les conditions d'accès au crédit d'équipement.

Egalement, il doit convaincre les paysans : de mettre, progressivement, l'accent sur la constitution et l'utilisation de fumures organiques domestiques, des fumures de fond et, parallèlement, réduire celle des engrais d'entretien que l'Etat éprouve beaucoup de difficultés à importer et à subventionner; à enrichir le nombre de cultures présentes sur les exploitations, des légumineuses notamment, pour concevoir des types de rotation plus souples. A moyen terme, ces actions doivent s'inscrire dans un cadre général de tentative pour concilier le paysan et son terroir et contribuer à désamorcer les tensions qui sont apparues dans l'utilisation du sol et dans sa gestion foncière.

- Enfin, cette série d'initiatives doit s'appuyer sur un autre type d'encadrement; aujourd'hui, tous les paysans savent manier une corde à semis, une charrue, un butteur ...appliquer des engrais et la tâche des moniteurs devient sans objet ainsi que la formation de groupe. La Direction de l'Ord le sait d'ailleurs car elle commence à diminuer les effectifs dans les Secteurs Nord pour les redéployer dans les Secteurs du Sud. Seulement, nous pensons, qu'au stade actuel, les problèmes sont plus complexes et varient selon les exploitations; un encadrement plus personnalisé, assuré par des agents mieux formés doit prendre le relai. Ces agents, dont les fonctions s'apparenteront à celles de "conseillers agricoles", doivent être à même d'écouter chaque exploitant, d'analyser ses difficultés et de le guider vers des solutions éventuelles.

4- Des mesures complémentaires d'accompagnement.

a- Une mobilisation de l'épargne rurale.

Après chaque campagne agricole, plusieurs milliards de Fcfa sont injectés dans les villages des Hauts Bassins grâce aux diverses opportunités de vente de produits. C'est relativement récent et les paysans rencontrent de nombreuses difficultés pour contrôler et gérer une telle masse monétaire. Les pouvoirs publics ne s'y intéressent pratiquement pas : absence de

caisses d'épargne accessibles facilement, de sensibilisation et, en 1985, l'impôt forfétaire sur le revenu, l'unique forme indirecte d'épargne obligatoire des paysans, a été supprimé pour des raisons politiques. Cette lacune, conjuguée avec le détournement des secteurs d'investissement traditionnels (le bétail), encourage soit la thésaurisation de fortunes (gaspillées à l'occasion de mariages ou de cérémonies funèbres fastueuses) ou fait des campagnes, des simples lieu de transit (les revenus retournent en ville suite aux dépenses ostentatoires).

La mobilisation de cette épargne ouvrirait de nombreuses voies. Aux paysans eux-mêmes qui pourraient y recourir soit à titre individuel (pour l'acquisition de matériel agricole) ou collectif pour le financement d'équipements à usage commun (des dispensaires, des officines pharmaceutiques, des écoles, des forages de puits ...) ou la réalisation de petits projets agricoles : construction d'un pont, d'une petite retenue d'eau, d'un aménagement de bas-fond ...etc (55).

Sans exagérer, les structures régionales disposeraient d'un nouveau moyen dont une manipulation judicieuse aiderait au financement de projets locaux, de subventionner des intrants; les Hauts Bassins pourraient, ainsi, participer partiellement à l'auto-financement de son propre effort de développement et gagner un peu d'autonomie par rapport au Trésor National et à ses partenaires.

b- Une redéfinition des fonctions de l'Ord.

Il se serait souhaitable que l'Ord devienne une structure plus autonome. Qu'enfin il se mette à l'écoute de son espace et de ses habitants qu'il administre et serve de cadre de concertation entre les différents acteurs de la vie économique régionale.

Cet organisme doit être en mesure :

- d'organiser, d'encourager les travaux de recherche et autres enquêtes touchant à son espace qui lui permettront d'appréhender sa réalité véritable et, éventuellement, de prendre des initiatives (l'engagement de projets, la rectification de cer-

---

(55)- En dehors de petites organisations chrétiennes, les Organismes Non gouvernementaux (Ong) sont quasiment absents de l'Ouest du pays. De sorte que pour la réalisation de projets d'intérêt local, soit les paysans doivent mobiliser eux-mêmes la totalité des sommes nécessaires ou, attendre que l'Etat veuille bien y penser.

tains autres);

- de s'occuper de la coordination de toutes les actions de développement conduites sur son territoire quelque soit le type d'activité concerné, afin de faciliter la recherche de la complémentarité d'efforts différents et écarter les possibilités de sollicitations contradictoires ou concurrentes de nombreux projets;

- enfin, d'animer l'ensemble de la vie économique en favorisant les rencontres et les échanges d'expériences entre les paysans eux-mêmes, avec les structures techniques et les autres opérateurs économiques ...etc.

Ainsi, les populations auraient un interlocuteur crédible à même de faire valoir leurs intérêts face à la puissance publique ou de les concilier avec ceux du pays.

c- La formation de nouveaux types de structures villageoises de relai.

Tout au long de notre plaidoyer, nous avons tenté de mettre en relief le rôle essentiel que les structures villageoises collectives devraient jouer dans d'éventuels efforts de collecte des produits agricoles (les fruits et les céréales), de la mise en place et la gestion d'aménagements hydro-agricoles et d'autres réalisations locales.

Ces structures existent déjà : les coopératives de producteurs que nous avons déjà évoqué dans l'étude des Périmètres hydro-agricoles et les groupements villageois (G.V.) surlesquels nous souhaitons, à présent, nous étendre.

Aujourd'hui, chaque village est doté d'un GV; dirigé par un bureau, il est chargé de la centralisation des besoins, de la distribution des intrants et du recouvrement du crédit de campagne. Depuis la mise en place des systèmes de crédits d'équipement, les GV sont associés à la présélection des paysans bénéficiaires et, depuis 1979, ils s'occupent de la commercialisation du coton; en retour ils reçoivent des ristournes proportionnelles au volume de la production (la SOFITEX fixe une ristourne par tonne de coton acheté). Ces structures, malheuresement, possèdent un faible pouvoir d'entrainement.

Uniformément étendus à tous les Secteurs, les GV sont particulièrement mal adaptés aux Secteurs du Sud : ils ne touchent pas les cultures commerciales de leurs populations et, à cause des

faibles productions cotonnières, ils profitent moins des ristournes que leurs collègues du Nord.

Egalement, ces structures ont, quasiment, été imposées à tous les villages sans aucune sensibilisation autour de leur utilité. Les responsables de ce volet organisation du monde rural, ont, simplement informé les chefs de village que, dorénavant, chaque village devait constituer un groupement, autrement, il s'exposait à des problèmes d'approvisionnement en intrants, d'achat du coton ...etc. Ils ont dû s'y soumettre sans qu'on ne tienne compte de leurs propositions parfois pertinentes : certains villages ont réclamé des GV par quartier à la place du GV pour l'ensemble du village. Il n'est pas donc étonnant que les adhérents de ces structures soient souvent peu nombreux (entre 10 à 20% des exploitants du village), que les conflits internes entre différents quartiers rejaillissent quand il s'agit d'utiliser les ristournes.

A ces lacunes, ajoutons les problèmes de conduite de ces structures. Conformément à la volonté des promoteurs, le bureau est composé par les éléments de l'élite économique du village; par cet aspect, il n'est pas représentatif mais, surtout, ces paysans détournent leurs pouvoirs d'une part en faveur d'eux-mêmes (se proposer pour l'acquisition d'une seconde charrue ou paire de boeufs de trait)et, d'autre part, pour renforcer leur influence sociale sur leurs "administrés", d'où les conflits avec les autorités traditionnelles.

Enfin, quoi qu'on en dise, ce programme de constitution de GV a été institué dans un seul but : décharger les agents de vulgarisation des tâches de gestion des stocks d'intrants pour, officiellement, qu'ils concentrent leurs efforts sur les tâches de vulgarisation, mais aussi, pour épargner à la Direction de l'Ord, de supporter des coûts issus d'erreurs de gestion, d'avaries et autres détournements. Ce transfert de compétences comporte certains avantages (les ristournes) mais, aussi, des inconvénients parfois malhonnêtes (56).

---

(56)- En effet, depuis la constitution des MAG, ce sont les GV qui s'occupent du volet conditionnement du coton (selon la qualité du produit, on le classe en 1er choix et 2e choix). Or, au cours de la campagne de 1986, certains chargements qui avaient été conditionnés comme premier choix par les paysans au moment de l'achat, ont ensuite été rétrogradé au deuxième choix par la SOFITEX (et réglés à ce prix inférieur). Il en résulta des pertes importantes pour les producteurs; en fait, la Sofitex répercutait ainsi sur les paysans la chute de 50% des cours internationaux du coton.

Il serait souhaitable que ces structures villageoises évoluent vers des formes plus représentatives et accèdent à des fonctions de responsabilité, à un statut de partenaire des structures administratives et techniques de l'Ord et un forum d'expression et de concertation du monde rural. Mais, ces voeux resteront pieux si on ne parvient pas à maîtriser un nouveau obstacle, les problèmes de coexistence entre les groupes locaux et les immigrants.

B - LES MOUVEMENTS INTERNES DE LA POPULATION MOSSI : LA NECESSITE D'UNE GESTION PUBLIQUE.

Les migrations internes rurales à partir du Centre du pays constituent, aujourd'hui, une donnée incontournable au Burkina. Elles nourrissent des sentiments divers, voire contradictoires, selon qu'on les appréhende à partir des zones de départs ou des régions d'accueils et l'ambiguité demeure autour des espoirs placés en elles.

I- Les migrations internes: une perspective de solution aux problèmes du pays mossi ?

1- L'enfoncement du pays mossi dans la crise.

En partant du constat que le Plateau Central est trop surchargé de population, les Experts en développement, les observateurs et l'Etat (implicitement) soutiennent avec enthousiasme que les mouvements vers les régions périphériques représentent la principale solution d'avenir qui permettra de sortir cette partie du pays de son sous-développement. D'autres, comme J. M. Kohler vont encore plus loin car "... non seulement, la colonisation peut alléger l'énorme charge démographique qui pèse sur les terroirs mossi et assurer la mise en valeur des terres les plus fertiles de la Haute-Volta, elle peut être le creuset où les éléments les plus dynamiques de la société inventeraient des modalités d'une vie sociale nouvelle, plus adéquate aux nécessités d'une économie moderne"(56).

---

(56)- Kohler J.M., Bibliogr n°55, p.93.

Actuellement, on estime que près de 30 à 40% des habitants du Plateau Central vivent en dehors de celui-ci soit, à l'extérieur du pays (essentiellement en Côte-d'Ivoire) ou, dans les zones périphériques nationales. Et, pourtant, nous n'avons connaissance d'aucune étude ou document y constatant un quelconque allègement de la charge humaine, le facteur structurel de destabilisation ou une amélioration des conditions de vie; au contraire, certains indices sont assez éloquents.

Si, jusqu'en 1975, seulement quelques Départements étaient affectés (le Nord du pays mossi), il semble que depuis, c'est l'ensemble du pays mossi qui est de plus en plus secoué par les déplacements de sa population rurale.

En outre, en 1985, J.Y. Marchal a, magistralement, montré que depuis le début de ce siècle, la situation agricole du Yatenga (le Département du Nord) se dégrade d'une manière continue et, surtout, que cette dégradation s'accélérait et s'accentuait depuis les années soixante dix; or, comme nous l'avons vu, ce Département demeure le plus grand pôle fournisseur des candidats au déplacement (toutes formes de migrations confondues).

Faut-il alors comprendre que les mouvements de population enregistrés jusqu'ici restent marginaux ou trop diffus pour laisser des empreintes visibles ? Ou faut-il douter de leur efficacité même dans une perspective d'amélioration de la situation dans les régions d'origine ? Nous penchons pour cette hypothèse.

2- Le pays mossi : la victime d'un jeu de miroirs.

Sans engager une réflexion globale sur la question, nous avons la conviction personnelle que le pays mossi traverse une crise plus profonde et plus globale; il est écartelé par le concours simultané de trois types de phénomènes.

Cette crise repose, d'abord, sur l'impressionnante stabilité d'une organisation socio-politique traditionnelle mossi marquée par son caractère féodal. Elle a réussi à rester intacte durant l'époque coloniale et, depuis l'indépendance du pays, représente un défi permanent aux structures de l'Etat moderne et un intermédiaire obligatoire dans toute tentative de mobilisation de la société mossi. Dans les campagnes, cette société conserve ses structures, ses hiérarchies socio-politiques fondées sur la naissance, ses valeurs et ses règles rigides de fonctionnement; sa

Superstructure encadre strictement l'accès à la terre et, par ce biais, toute forme de promotion sociale à partir de l'activité agricole du paysan ordinaire.

Ensuite, s'ajoutent les effets de l'absence d'un projet économique moderne pour l'ensemble de cet espace et de cette société. Il y a eu, certes, quelques tentatives dans ce sens avant et juste après l'indépendance : introduction du coton, de la culture attelée, quelques programmes pilotes de restauration des sols, de petite hydraulique, abandonnées les unes après les autres pour des raisons que nous ne saurons exposer ici. Depuis (après 1968/70), cet ensemble géo-ethnique a été décrété non-viable par les aménageurs, devant affronter seul ses difficultés avec, parfois, le soutien des Ong. Faute d'alternative sur place, les réactions précédentes ne peuvent s'exprimer qu'à partir de l'extérieur de ce territoire.

Enfin, l'existence de meilleures conditions économiques environnantes, à l'extérieur du pays et dans les régions Ouest, parachève la contradiction. Elles renvoient vers la société mossi une autre image plus favorable et, en écho, lui révèlent plus crûment la sienne en la rendant plus insupportable et contribuent à l'élargissement du cercle des candidats au déplacement. Mais on ne peut, véritablement, rendre compte de spécificité des migrations internes en négligeant le paramètre historique. Car, aussi curieux que cela puisse paraître, les causes avancées par les candidats à la migration interne sont pratiquement les mêmes que celles des migrants qui traversent les frontières nationales; or, sortir du pays et changer de région sont deux aventures différentes. Nous avons posé la question suivante à une dizaine de migrants installés à Dingasso (à côté de N'dorola) : " pourquoi avez-vous préféré venir vous installer ici que d'aller en Côte-d'Ivoire ? " Unanimement, ils nous ont répondu "qu'il est toujours mieux d'être chez soi". Le développement des migrations rurales internes et spontanées après 1960 peut être relié à la création d'un espace national; il correspond à une sorte d'intériorisation de cette réalité et à sa prise en compte par la société mossi.

Le jeu convergent de ces trois facteurs destabilisent profondément la société mossi et rendent mieux compte de l'ampleur des migrations, de leur caractère individuel et, dorénavant de leur

permanence dans le temps. Par conséquent, compter sur ces délestages pour résorber ses contradictions nous semble illusoire et même dangereux car elles arrangent l'Etat et la superstructure de la société mossi qui sacrifie des forces vives qui seront, un jour, indispensables au développement du plateau central.

II- Les migrations internes : une contribution à la mise en valeur des zones périphériques ?

1- Quelques rappels.

En réponse à Kohler et à ses espoirs, nous ne pouvons (et après les obsrevateurs comme B. Tallet, T. Hartog ou M. Benoît qui nous ont précédé sur ce terrain) qu'exprimer des réserves vis à vis du bilan des migrations internes dans les zones d'accueil.

Rappelons que les résultats des migrants, pris en tant que groupe, sont dans l'ensemble plus intéressants que ceux obtenus par les groupes autochtones quelque soit la forme d'activité dans laquelle ils se sont insérés (la riziculture moderne ou l'économie cotonnière), démontrant ainsi une formidable capacité d'adaptation. Sur ce plan, il est inconstestable que les migrants participent largement aux résultats de production des Hauts Bassins.

Seulement, ces résultats sont obtenus à un coût contestable : les techniques et méthodes de culture restent des plus classiques et ils profitent des disponibilités réelles existantes dans les zones vides de population, exploitent les faiblesses de l'organisation agraire et, parfois, abusent de la bienveillance de leurs hôtes à leur égard et du rapport de force en leur faveur que crée le processus d'accumulation démographique. Cette faim de la terre n'est profitable à aucun des protagonistes : elle réduit la marge de manoeuvre des locaux et, à terme, contraint les migrants eux-mêmes à se déplacer.

Les migrants, également, posent des difficultés de coexistence avec les autochtones. Elles résultent du fait qu'ils font peu de concessions à leurs hôtes et les deux groupes s'affrontent autour d'une interprétation différente de la notion de légitimité. Les autochtones considèrent qu'ils sont "chez eux" et, à ce titre, tout "étranger doit respecter les règles de leur vie socio-économique et reconnaitre leur autorité sur la gestion de

leur patrimoine foncier; en face, les migrants avancent qu'ils sont également "chez eux", mais cette fois-ci, au Burkina et en tant que tel, personne n'a le droit de leur refuser une terre vacante.

Depuis quelques années, c'est nouveau, des informations commencent à circuler des zones déjà concernées vers celles qui sont encore épargnées par les migrations sur les difficultés de coexistence; de sorte que, de nombreux villages refusent, simplement, de recevoir "un quelconque étranger", la seule voie sûre, disent-ils, pour prévenir tout début d'engrenage.

2- L'apparition de blocages dans la vie locale.

Nous allons examiner deux aspects assez significatifs.

a- L'organisation de la vie communautaire.

La Direction Générale de l'Ord et l'Administration publique rencontrent, chacune, beaucoup de difficultés dans l'exécution des réformes touchant à l'organisation de la vie collective dans les villages comprenant des migrants.

Chacune des deux communautés demande à être suivie séparément par les agents de vulgarisation : aucun paysan ne désire relever d'un groupe de travail coiffé par des leaders appartenant à la communauté adverse. Egalement, chaque groupe souhaite constituer un GV, exclusivement, constitué par ses éléments pour des raisons différentes. Les locaux ont peur de perdre le contrôle du bureau du Gv (pour des raisons que nous détaillons plus loin). Les migrants sont peu intéressés par la politique des marchés auto-gérés et des ristournes auxquelles elle donne droit (57).

Enfin, dans les villages où les migrants sont majoritaires, il devient, de plus en plus, délicat de faire jouer les dispositions officielles en matière d'élection de nouveaux chefs de village. En effet, depuis 1976, l'Administration a décidé que, dorénavant, l'élection de tout nouveau chef de village (après le décès du chef traditionnel) devait se dérouler au suffrage universel direct; sa mise en application pose des problèmes aux autochtones. Généralement, chaque communauté présente un candidat; un déroulement normal du scrutin conduirait, logiquement,

---

(57)- Les recettes du coton ne sont disponibles qu'en Février; ce qui perturbe les séjours des migrants au pays natal. Les ristournes gênent les migrants: légalement, elles doivent être investies dans des équipements collectifs, ce qu'ils ne souhaitent pas.

à l'élection d'un migrant (à cause du rapport de force et de la discipline des migrants), un résultat inacceptable pour les autochtones. Mais, inversément, le candidat autochtone ne peut remporter la victoire sans une caution (officielle ou officieuse) de l'autre communauté. A force de réunions et de conciliabules, dirigés par les responsables administratifs et les anciens, les deux groupes s'arrangent, souvent autour d'un autochtone "incolore" et sans autorité. Car, les autochtones, soupçonnant l'élu d'être à la merci des "étrangers", recourent rarement à lui; les migrants, à défaut d'avoir le siège qui devait leur revenir, sont satisfaits de pouvoir influencer cette fonction déterminante dans la politique d'accueil des étrangers ou, au moins, de la neutraliser et, ainsi, raffermir leur marge de liberté d'action (Voir Annexe N°A).

b- Le statut du sol : un objet de passions.

De plus en plus, toute action de développement ou tentative touchant au statut juridique du sol, suscite des réactions passionnées; voici deux exemples.

b.1) L'échec de l'action communautaire de Matourkou.

Rappelons brièvement que ce programme expérimental avait été lancé en 1969 et confié au centre de Matourkou, une école professionnelle de formation des techniciens moyens en agriculture installée à dix kilomètres à l'Ouest de Bobo-Dioulasso. Il visait à vulgariser "des formes complètes d'exploitation agricole moderne en amenant l'agriculture traditionnelle à se créer un domaine permanent dont il prend soin ..."(58). Concrètement, cette action consistait à lutter contre le caractère itinérant des champs en amenant, progressivement, ceux-ci vers des bases territoriales fixes et définitives accompagnées de techniques modernes de culture (assolements appropriés, engrais, culture attelée ...). Elle demandait à chaque village retenu, de délimiter un bloc de 240 ha environ qui étaient répartis entre des exploitants volontaires à raison de huit hectares chacun. Deux groupes de villages avaient été sélectionnés : Baré, Desso et Koro avaient des structures sociales homogènes et Tougan-Coura, Samandéni, Dandé où résidaient des migrants.

Si, en 1976 et dans tous les villages pilotes, les actions

avaient échoué et été abandonnées, dans ceux à structures hétérogènes, elles n'avaient pas réussi à démarrer parce qu'elles touchaient au statut du sol.

A Dandé par exemple, les autochtones, contactés par les responsables du Projet en 1971, accordèrent les terres; quelques uns s'inscrirent et les migrants s'engagèrent plus vite et plus massivement. Mais, rapidement, des rumeurs prétendant que le Projet est une action téléguidée par un haut responsable politique pour aider les mossi, circulèrent. Les autochtones déjà engagés se retirent sous la pression de leur communauté qui décide reprendre les terres et le projet est suspendu. En Décembre 1974, on tente un nouveau démarrage : 45 exploitants s'inscrivent dont seulement trois autochtones (qui se retirèrent trois mois plus tard), huit régionaux et trente quatre mossi; malgré une sensibilisation plus soutenue, les superficies nécessaires ne furent pas obtenues et les promoteurs durent abandonner en 1975.

Les autochtones étaient satisfaits car, ils craignaient que les terres ainsi attribuées aux migrants sous le couvert du projet leur deviennent, définitivement, inaccessibles; ils ont préféré sacrifier un projet qui aurait pu améliorer leur situation économique.

Au regard de cette expérience douloureuse, la prudence s'imposait dans toute éventuelle tentative de réforme agraire.

b.2) Les dangers d'une réforme inadaptée.

Depuis 1985, un projet de réforme agraire a été conçu et adopté par le pouvoir politique révolutionnaire en place depuis Août 1983; il soulève une multitude de questions. D'abord, le projet part du principe que l'état de déliquescence de notre agriculture nationale provient de la main-mise des "féodalités traditionnelles", arriérées sur le sol. Ce constat est-il extensible à l'ensemble du territoire national? Correspond-il à une réalité? Nous pouvons répondre négativement en ce qui concerne les Hauts- Bassins.

Ensuite, la nouvelle loi de réforme agraire attribue la propriété de la terre à l'Etat, cette disposition réaffirme en fait une ancienne loi au nom de laquelle les pouvoirs publics expropriaient, sans dédommagement, des villages de leurs terres dont ils avaient besoin en les déclarant d'utilité publique. Si l'an-

cienne loi était discrète, l'actuelle est parvenue dans tous les villages, mais sans précision sur son application, de telle sorte qu'elle trouble profondément les chefs de terre, les chefs de lignage et attise les convoitises de tous ceux qui sont en position de demandeurs. Elle a même entraîné des occupations sauvages de parcelles, des retraits inopinés (les migrants et les autochtones étant respectivement les auteurs) et à de nombreux recours devant une administration locale incompétente.

En attendant les décrets d'application précis de cette loi, la gestion foncière dans les terroirs a été confiée aux Comités de Défense de la Révolution (C.D.R.). Créés au lendemain du putch militaire duquel naquit le Conseil National de la Révolution (C.N.R.), les prérogatives de ces structures ont été progressivement étendues: de simples structures de soutien du nouveau pouvoir, elles se sont vues confier la fonction de chef de village en 1984 (et seules interlocutrices de l'administration) et en 1985, le pouvoir d'attribuer la terre aux postulants et d'arbitrer les conflits qui en résultent. Sans ouvrir une discussion sur la problématique de l'adoption de principes révolutionnaires dans les campagnes, on peut se demander pourquoi confier de telles responsabilités, essentielles, à des structures dont les membres sont souvent jeunes, ignorant les limites de domaines fonciers, n'ayant ni le tact ni l'autorité morale des anciens pour aborder et résoudre des conflits? Comme pour le bureau des groupements villageois, l'élection des ex-chefs de village, s'est-on préoccupé du problème incourtournable de la composition du bureau des C.D.R. dans les villages de ce département où la question du rapport numérique migrants-autochtones reste entière et aussi épineuse?

Si, avant, les deux communautés parvenaient toujours à s'entendre, ce projet de réforme, en donnant une autre dimension au problème de la gestion foncière, contribue à la cristallisation des positions. Les migrants s'interrogent: se verront-ils reconnaître un droit d'usage permanent sur les terres qu'ils exploitent? Les autochtones aussi: perdront-ils tout contrôle et tout espoir de récupération des terres prêtées? En attendant des réponses officielles précises, la situation est figée: on hésite à prêter ses terres, les villages à concéder des aires de cultures aux migrants.

3- Le laisser-aller et le laisser-faire: une politique?

Jusqu'à présent, les mouvements internes de la population rurale sont entièrement gérés, en amont, par la société mossi elle-même et en aval en association avec les populations locales; l'Etat est resté étrangement absent, se contentant de demander des études sur la question. S'abrite-t-il derrière des considérations politiques du type: doit-on considérer les migrants comme une population particulière, ou contrôler les déplacements de nationaux à l'intérieur du pays? Ne serait-ce pas une entrave à la construction d'un Etat-Nation? Certes, c'est un ensemble de questions pertinentes dans leur principe mais qui, face au bilan actuel dans les aires d'accueil, doivent être relativisées.

Les migrations internes ne constituent plus de mouvements sporadiques, touchant un petit nombre de personnes et liés à des facteurs conjoncturels. Ils s'inscrivent désormais dans la durée et mobilisent des centaines de milliers de paysans et de ce fait bouleversent la répartition régionale de la population, donc les structures de l'Etat. Ces flux posent, par conséquent, des problèmes d'administration générale du territoire, d'équipements sociaux-collectifs (écoles, dispensaires) dont la responsabilité incombe au pouvoir public.

Ces flux de population mettent face à face, un groupe socio-ethnique homogène, puissant, apte à s'organiser et des petits groupes ethniques, traditionnellement peu structurés et aujourd'hui en plein délabrement social et familial. Cette opposition rend la coexistence délicate et favorise l'accumulation de situations potentiellement conflictuelles. Les autochtones, faute de cohérence interne et d'autorité politique, ne peuvent ni intégrer ni encadrer à eux seuls un tel mouvement ni contenir ou atténuer l'appétit en terre de migrants conscients de leurs forces. Dans l'avenir, que l'Etat le souhaite ou non, il doit devenir le troisième partenaire.

Egalement, dans les secteurs les plus méridionaux encore épargnés par la colonisation agricole, l'Etat doit prendre position sur un certain nombre de questions cruciales: faut-il y laisser les mouvements spontanés se dérouler comme ailleurs? Faut-il y protéger des réserves foncières pour ménager l'avenir? Quelle forme de contrôle faut-il y instaurer et quelles limites

fixer localement à la poussée démographique?

En s'abstenant d'encadrer les mouvements internes de la population, ne risque-t-on pas d'exposer, à moyen terme, les zones d'accueil aux mêmes difficultés que connaît le plateau central: la surcharge démographique, une surconsommation d'espace, la dégradation continue du couvert végétal... Peut-on se permettre de courir de tels risques dans les régions de l'Ouest au regard du rôle que celles-ci jouent dans le pays? Comme l'écrit B. TALLET "dans cette région du Burkina, le paradoxe est évident: les potentialités naturelles et humaines sont importantes mais l'avenir est incertain, en partie compromis par le flux migratoire incontrôlé... le paradoxe est grand aussi pour l'Etat: les impasses du laisser-faire sont évidentes, mais les politiques de remplacement sont à inventer. La situation est d'autant plus délicate qu'il est urgent d'intervenir, et nécessaire de concevoir une politique cohérente et réaliste avant de l'appliquer, le risque étant que les effets du remède aggravent le mal" (58).

*
* *

De cette première phase des tentatives de développement, on peut tirer deux leçons intéressantes.

En acceptant, où qu'ils habitent, d'ouvrir leur agriculture sur une activité d'échange, les paysans ont montré leur disponibilité, même si elle n'a pas, toujours, été celle qu'officiellement, on espérait; ils ont également prouvé leur capacité à saisir les opportunités de production les plus intéressantes (la position frontalière, la proximité d'une agglomération ...).

L'essoufflement de toutes les activités dans les Hauts Bassins, et l'incapacité des structures techniques à trouver des mesures d'accompagnement, incite à penser que le temps de la simplicité, de la recherche de la facilité est révolu. Il ne suffit plus d'utiliser des intrants pour accroître les rendements ni disposer de moyens matériels pour améliorer la productivité du sol. Désormais, il faut tenir compte des pesanteurs structurel-

(58)- Tallet B., Bibliogr n°123, p.77.

les du milieu réel et, en plus des mesures propres à soutenir la production, songer, impérativement, à créer un environnement d'accompagnement.

C O N C L U S I O N G E N E R A L E

Les tentatives pour moderniser l'agriculture dans les Hauts Bassins s'y sont, plutôt, traduites par sa vulnérabilisation; c'est l'aboutissement, quasiment logique, de choix d'objectifs incohérents, d'une approche insuffisante dans ses méthodes et réductrice dans sa perception des sociétés rurales et de leurs activités.

Cette évolution témoigne des difficultés de gestion des seules ressources dont le Burkina dispose : ses ressources géographiques et ses ressources humaines.

L'Ouest du pays possèdent des ressources physiques, quantitativement appréciables mais, surtout, diversifiées; le premier caractère est menacé et le second négligé.

Les ressources humaines, également importantes au Centre du pays, sont, toujours apparues comme un poid dans le contexte national bien que, celles-ci contribuent au développement économique des pays voisins (la mise en valeur des terres du Delta du Niger, l'économie de plantation, d'abord au Ghana et, depuis, en Côte-d'Ivoire). N'est-il pas surprenant que dans ses vallées et à l'intérieur de toutes les zones périphériques, de larges possibilités existent et, que dans le même temps, le pays continue à exporter ses jeunes ?

Pourtant, nous sommes convaincus que le Burkina détient là deux atouts de qualité, à cette condition qu'on parvienne à les conjuguer et à les valoriser dans le cadre d'un véritable projet de développement ouvert sur l'ensemble du territoire national et sur l'avenir. Face à une économie marquée par des phénomènes dynamiques qui affectent, profondément les équilibres régionaux, il serait souhaitable d'entreprendre une politique d'aménagement du territoire. Par l'instauration d'une politique équilibrée et

harmonisée, offrant à chaque zone des chances égales d'accéder aux ressources disponibles et de bénéficier de programmes les plus diversifiés possibles, on permettrait aux différentes vocations régionales de s'affirmer et de s'épanouir et à l'économie nationale de tirer profit, à terme, des complémentarités qui en seraient issues.

C'est à ce prix qu'on réussira à atténuer les ferments de destabilisation des populations rurales des autres périphéries par l'existence de perspectives locales d'épanouissement et, du même coup, désamorcer les pressions humaines et économiques qui pèsent sur les régions de l'Ouest; celles-ci pourraient, alors, s'orienter plus franchement et pleinement dans l'agriculture commerciale.

Bien entendu, ce projet ambitieux et optimiste ne pourra émerger que si les dirigeants de ce pays faisaient preuve de plus de volonté et de courage, ses agronomes de plus d'imagination et d'esprit d'initiative. Sinon, faute d'une telle perspective, on peut craindre que la dégradation économique se poursuive dans les trois quarts du pays, que la confusion s'accroisse dans les régions Ouest.

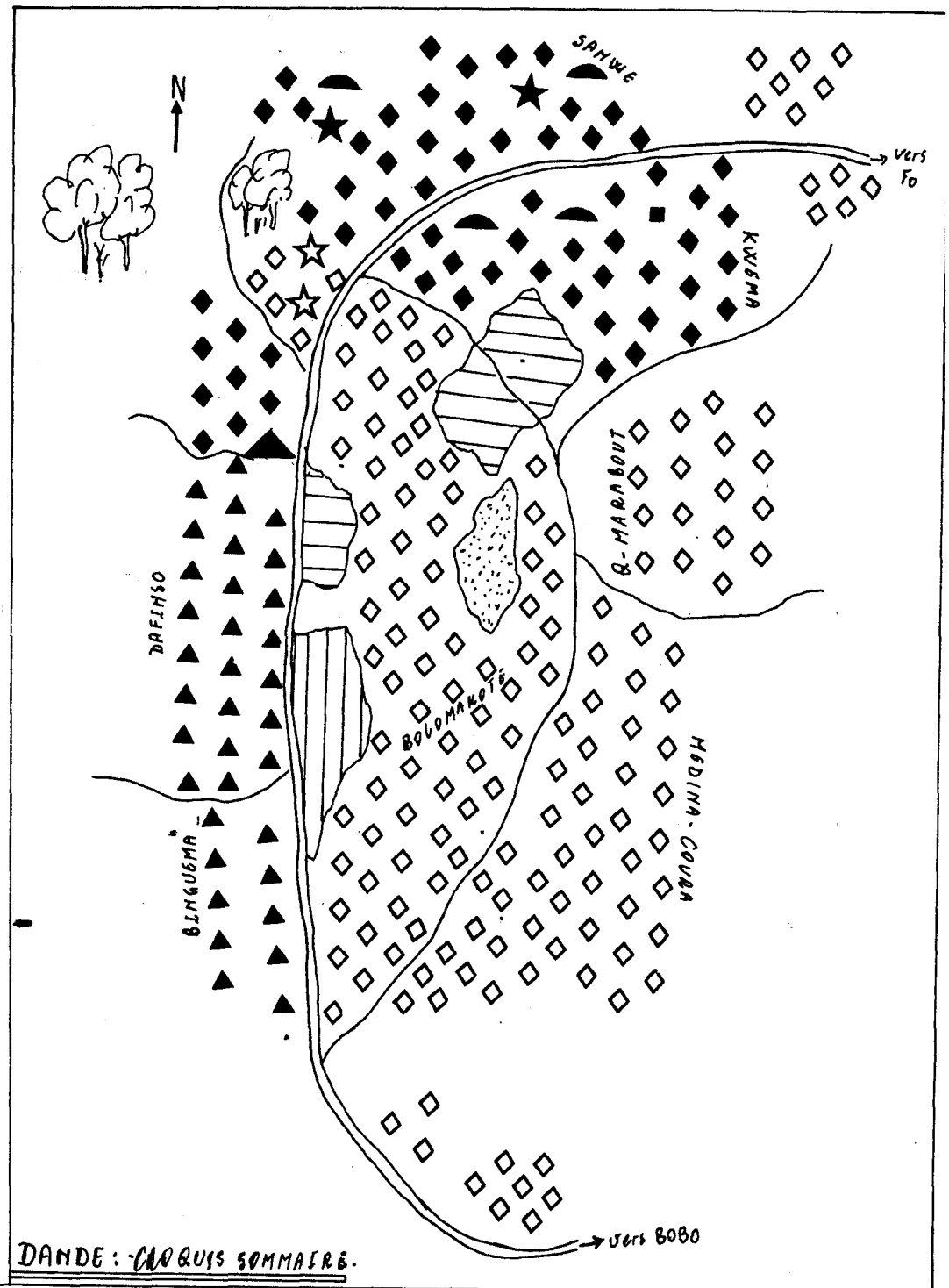

DANDE : CROQUIS SOMMAIRE.

◇ ◇ Habitat Mossi.
◆ ◆ Habitat BOBO.
▲ ▲ SAMO + DAFING.
Cimetière Mossi.
☆ Maison des "chefs" Mossi.
★ Maison des chefs BOBO.
SANKIÉ : Quartier.
Place du Marché.
Possessions administratives.
▲ Mosquée.
Fétiche.
■ église.
N.P. lieux sacrés.

Longueur du village (Nord-sud) : 3,6 km largeur max. : 1,2 km.

N.B. Sur chaque croquis, la représentation des habitations est figurative : le nombre de figurés ne correspond pas au nombre réel de concessions.

- A N N E X E S -

A - LES POINTS DE VUE DES MIGRANTS (mossi) ET DES AUTOCHTONES SUR CERTAINS ASPECTS DE LA VIE COMMUNAUTAIRE A DANDE ET KOGOMA (Secteur de Bobo-Nord).

Extraits d'un enquête sociologique conduite par J. LENGLART en 1975, à la demande de l'éphémère "Commission au sujet des migrants" de l'Ord des Hauts Bassins, dans les villages de DANDE et de KOGOMA (sur la R.N.9)(voir croquis ci-contre).

Elle a été menée auprès d'un échantillon de 26 personnes composé comme suit :

- 15 autochtones Bobo-Fing : 5 leaders (Chefs de village, Responsables de GV, Cathéchiste catholique) et 10 Responsables traditionnels (Conseillers traditionnels du Chef de village, Chefs de terre, Responsables coutumiers des jeunes);
- 8 migrants Mossi : 6 Responsables de quartiers ou campements, un responsable général et un Conseiller auprès du Chef d'Arrondissement;
- 4 personnes "neutres" : un Samo (un migrant régional) et trois encadreurs.

Quelques résultats de ces entretiens permettent de mieux éclairer des points que nous avons évoqué dans le texte.

THEME a - Les Mariages Inter-Ethniques(1).

Question n°1: Accepteriez-vous que vos filles épousent des garçons de l'autre communauté?

Autochtones-Bobo(A/B)

Les réponses sont franchement négatives. Pourquoi?

- "Parce que la famille mossi va partir et les parents ne verront plus leur fille".
- "Nous ne sommes pas de la même race qu'eux; avec un dioula ou un bambara(autres étrangers), c'est possible".
- "Une fille bien éduquée qui écoute son père n'osera pas;une autre pourra le faire mais le village n'acceptera pas car nous ne connaissons pas l'origine des mossi".
- "Si un mossi faisait cela, on le ferait partir parce que nous sommes différents et on ne gagne pas leurs filles".
- "Il n'y a pas de fille bobo qui court après eux".

Migrants-Mossi(M/M)

Les positions sont globalement plus nuancées.

- "La position des vieux est beaucoup plus stricte vis à vis des filles que des garçons; donc même si la fille le désire elle ne peut pas le faire.
- "Notre pays est loin et nous ne sommes pas de même race que les bobo".
- "Ca peut arriver ailleurs mais pas ici, à Dandé les filles mossi n'aiment pas les bobo mais leurs filles nous aiment et pour nous séduire, elles essaient d'être plus propres".
- "Oui, si le garçon bobo est musulman et a bon caractère".

Question n°2: Accepteriez-vous que vos garçons épousent des filles de l'autre communauté?

A/B

- "Je trouve possible que les bobo acceptent mais il est difficile d'avoir une fille mossi en mariage"(2).
- "Les mossi refusent de donner leurs filles; sinon on ne refuse pas une femme".

M/M

- "Si on gagne une fille bobo, on peut se marier mais il est difficile d'avoir une bobo".
- "Pas d'inconvénient si les bobo acceptent".
- "C'est possible mais il faut que la fille bobo cesse de boire et de sortir beaucoup".

Conclusion

Les autochtones évoquent des considérations d'éloignement ethnique et géographique ; les migrants également mais ils ajoutent des considérations d'ordre religieux.

---

(1)- Les mariages inter-ethniques, quand ils sont admis,peuvent être perçus comme un signe potentiel de rapprochement.

(2)- Avant la puberté, les filles d'immigrants retournent au village natal et à Dandé il y a un tel déséquilibre entre garçons et filles que les premiers acceptent difficilement de soustraire des filles pour les bobo (cf. Pyramide des âges).

THEME b - La Chefferie.

Premier aspect: la position des migrants face aux chefs bobo actuels.

Aux Bobo: Les migrants acceptent-ils vos chefs?

-"Ils n'ont pas encore refusé; si le chef dit à un mossi de quitter le village, il s'exécute".

- "Les mossi ne veulent pas que le chef bobo les commandent parce qu'ils sont nombreux, ils veulent s'opposer".

- "Les mossi s'opposent souvent et veulent frapper quand il y a un conflit à propos de la terre(mais sur cette question seulement)".

- "Ils acceptent pour le moment mais le jour où ils seront plus riches, ils ne vont plus écouter".

- "Les mossi ont déja leurs chefs et ils ne veulent pas avoir à faire à nos chefs".

Aux Mossi: Vous soumettez-vous à l'autorité des chefs bobo?

- "Oui, ce sont eux qui commandent, quand il y a un problème, les mossi vont les trouver".

- "Quand tu viens trouver un chef de village, tu dois te soumettre même si tu n'es pas content; les mossi ici n'ont pas de pouvoir".

- "Le village appartient aux bobo; les mossi sont venus quénander et le principal est qu'ils aient de la terre pour labourer".

- "Les mossi sont contents du chef bobo; il nous respecte et il est d'accord sur ce qu'ils désirent".

Deuxième aspect:Que préferez-vous: un seul chef ou un chef pour chaque Communauté?

A/B

Un seul chef pour tout le village mais bobo(10/14)

- "Nous sommes avant tout chez nous".

- "S'il y a un chef mossi, ceux-ci ne vont plus considérer les bobo et risquent d'envahir le village".

Une séparation du pouvoir est envisageable.

- "C'est déja comme ça: il y a un chef bobo et des responsables mossi".

- "Si le chef mossi accepte bien de marcher selon le chef bobo, ça peut marcher; sinon le chef mossi, quelque soit sa qualité, essaiera de supplanter le chef bobo et de tout commander et là nous ne sommes pas d'accord".

M/M

Les positions sont ambigues et sensiblement variables des vieux aux jeunes.

- "Les mossi ne sont pas ici définitivement, ne cherchent pas de chefferie; le chef actuel suffit et s'il y a des problèmes, ils iront ailleurs".

- "Nous ne sommes pas venus pour chercher la chefferie mais pour chercher à manger(les vieux)".

- "Il serait bien que nous ayons des chefs surtout que nous sommes nombreux, mais le chef mossi doit être en dessous du chef bobo pour faciliter le travail".

- "Si les autorités pensent qu'il vaut mieux diviser en deux, parce que les mossi sont nombreux, cela les regarde; nous nous ne refusons pas"(les jeunes).

Troisième aspect: Accepteriez-vous d'être commandés par les meilleurs d'entre les mossi?

Les réponses sont négatives d'un côté comme de l'autre. Les autochtones disent:

- "Jamais de la vie même par un bon étranger".
- "C'est le bobo qui est autochtone et connait le village; un arbre dans l'eau ne deviendra jamais un caïman".

Les migrants pensent que les autochtones refuseront; mais l'un ajoute:

- "Mais plus tard -de mauvais gré certes- ils vont être obligés s'ils veulent suivre une bonne voie, d'accepter un chef mossi par la voie du vote, parce que nous sommes plus nombreux".

Conclusion

Chaque communauté semble s'accomoder de la situation actuelle, les bobo de leur condition d'autochtones et les mossi de leur condition d'immigrants. Mais, alors que les migrants évitent de se prononcer sur l'avenir, les bobo doutent sur la possibilité de conserver leur autorité sur le village ou de le faire respecter.

THEME c - Eléments de l'Image que se font les Uns des Autres.

Premier élément: L'habitat, des quartiers séparés ou mêlés?
(à l'intérieur de chaque communauté, les avis divergent)

Autochtones/Bobo

Des quartiers voisins (position minoritaire)

- "Si aujourd'hui nous nous entendons bien avec les premiers migrants, c'est parce qu'ils habitaient à côté de nous".
- "Dans les campements éloignés, les mossi vont faire des dégâts; tandisque plus près, on peut les contrôler, savoir les responsables".

Des quartiers séparés (position majoritaire)

- "Nous avons des religions différentes".
- "Comme ça nous pouvons continuer à faire nos coutumes sans être dérangés ni gêner quelqu'un".
- "Une autre race ne peut vivre cordialement avec les mossi".
- "Nous ne pouvons pas tolérer que les mossi dansent leur "Liwaga" à côté de nous car cette danse chasse la pluie(1)".

Migrants/Mossi

Des quartiers voisins (3/8)

- "Actuellement, le village n'est pas lôti et chacun construit là où il veut; s'il l'était, tous devaient habiter ensemble comme à Bobo-Dioulasso et on ne pourrait plus distinguer".
- "Si les maisons sont mélangées, il y a plus d'entente par l'intermédiaire des services qu'on se rendrait".

Des quartiers séparés (5/8)

- "Les bobo ont des gris-gris(les masques) pour lesquels ils dansent la nuit et qu'une femme ne doit pas voir; leurs masques frappent les enfants et cela nous ne pouvons accepter".
- "La situation aurait été pire s'ils habitaient ensemble car les bobo ne prient pas et ils boivent trop ce qui occasionne les bagarres".

---

(1)- Les bobo de Kogoma avaient demandé au chef d'Arrondissement de faire interdire cette danse traditionnelle mossi sans succès.

Deuxième élément: Les façons de travailler et les résultats agricoles.

(Les opinions des uns et des autres sont assez sévères.)

Autochtones/Bobo

Les opinions négatives(6/11)

- "Ils enfoncent peu la daba et détériorent le sol".
- "Ils passent comme des boeufs et n'enlèvent pas les herbes".
- "Après la récolte, ils mettent le feu pour nettoyer le champ; c'est parce que la terre ne leur appartient pas qu'ils font ce qu'ils veulent".
- "Les mossi ne peuvent dépasser que les bobo qui ne savent pas se débrouiller".

Les mossi s'y prennent mieux(5/11)

- "Parce que chez eux, ils ont des mauvaises terres qui les obligeaient à travailler beaucoup pour pouvoir vivre; ici, ils continuent mais sur des bonnes terres".
- "Ils ont plus d'enfants adoptifs qui travaillent pour eux et qui, la nuit, se font nourrir par les autres".

Migrants/Mossi

Les appréciations sévères(4/8)

- "Les bobo ne sont pas courageux et particulièrement paresseux: c'est pourquoi ils ne peuvent pas exploiter des grandes surfaces; deux mossi peuvent faire le travail de dix bobo".
- "L'émulation provoquée par l'arrivée des mossi a poussé de nombreux bobo à cultiver des parcelles plus grandes".

Des appréciations plus nuancées (3/8)

- "Les bobo savent mieux s'y prendre pour travailler la terre; on dirait que les herbes les connaissent".
- "Alors que chez nous, les femmes travaillent au champ, chez les bobo, l'homme travaille seul".
- "Certains bobo nous dépassent parce qu'ils ont gardé pour eux les meilleures terres; sinon, si nous avions les mêmes, ils ne verraient même pas notre poussière".

Troisième élément: Les reproches des uns aux autres.

(De part et d'autre, les reproches ouverts sont nombreux; nous n'avons retenu qu'un échantillon.)

Autochtones/Bobo

- "Ils ne sont pas sociables, n'ont pas bon caractère, ne veulent pas se réunir pour arranger les choses, adorent la bagarre".
- "Ils supplient quand ils ont faim mais, une fois installés, ne respectent plus les interdictions et ne considèrent plus les bobo".
- "Ils ne respectent pas assez nos coutumes: ils envahissent les lieux sacrés, parlent mal des coutumes et osent même frapper nos masques sacrés".
- "Ils font des dégâts: abattage abusifs d'arbres y compris les arbres alimentaires, cueillent le néré et le karité sans les laisser mûrir et sans l'autorisation des propriétaires".
- "Depuis qu'ils sont ici, les vols de mil, d'outils se produisent en brousse, ce qu'on n'avait jamais vu ici".
- "Quand vous donnez un champ à un mossi, c'est comme un engrenage: vous ne savez pas combien de parents il va amener ensuite que vous ne pouvez refouler".

- "On leur dit de ne pas faire cela et ils vont le faire, parce qu'ils ne regardent pas ce qui vient demain; nous, nous le regardons à cause de nos enfants".

Migrants/Mossi

- " Vous n'êtes pas chez vous nous disent-ils; à cela nous répondons qu'ensemble, nous formons une seule Nation(1)".
- "Les bobo ne peuvent pas sentir les mossi; aussi nous interdisent-ils même les petites choses(la danse liwaga)".
- "A propos de la cueillette du néré et du karité, les bobo démontrent aux mossi qu'ils sont des étrangers: ils envoient leurs épouses cueillir ces fruits dans nos champs prétendant que c'est dans leurs coutumes".
- "Prendre de l'argent pour la terre ou donner au plus offrant, retirer un champ après l'avoir attribue ".
- "Auparavant, nos anciens pouvaient laisser un champ en jachère et y retourner après; maintenant, les bobo veulent le reprendre automatiquement".
- "Ils nous interdisent la plantation d'arbres".

Quatrième élément: Des questions aux autochtones.

* Est-ce qu'il y a trop d'étrangers ici?

- Réponse unanime: "Il y a pas trop d'étrangers mais trop de mossi; certains ajoutent que le village ne peut plus en recevoir".

* Des inconvénients?

- "Nous n'arrivons plus à avoir des terres; et nos enfants? Et demain?
- "Les jeunes sont de plus en plus mécontents et s'ils pouvaient, chasseraient"l'étranger"; ils nous reprochent de les avoir accueillis".
- "Le trop grand nombre nuit à la connaissance mutuelle et aux relations sociales; depuis 1971, beaucoup de mossi ne sont pas connus par le chef de village".

* Pourquoi en avoir accueilli autant alors?

- "Avant, il y avait beaucoup de terrains ici et nous seuls on ne pouvait pas tout cultiver, donc on donnait volontiers aux étrangers; on ne pouvait pas refuser la terre à quelqu'un qui a faim".
- "Toute la terre du village est répartie entre les familles et l'une ne sait pas toujours ce que fait l'autre; si une seule personne tenait la terre il n'y aurait pas tant de maladresses".
- "En 1972-73, les mossi sont arrivés comme des abeilles en disant que le gouvernement avait dit que les mossi et nous c'était la même chose et que la terre lui appartenait et nous avons marché; aujourd'hui on regrette amèrement".

* Vos relations avec les autres étrangers?
(il s'agit des Samo, des Dafing et des Bwa)

- "Avec eux, nous formons une même famille; par exem-

---

(1)- Il est à noter que seuls les migrants évoquent l'appartenance à une même communauté nationale.

ple, quand il y a un différend avec les mossi ils se mettent de notre côté".

- "Nous avons des liens de mariage avec eux, ils nous respectent, respectent nos coutumes et nos chefs; d'ailleurs depuis longtemps nous vivons ensemble et on se connait mieux".

* Votre perception de l'étranger?

-" Il est bon d'avoir des étrangers: vous devenez nombreux, il y a de l'animation et vous pouvez vous rendre service mutuellement en cas de besoin".

- "Les connaissances ne sont pas les mêmes; on peut ainsi les échanger".

- "Le bon étranger: c'est un type qui se connait et se respecte, celui qui, s'il arrive un malheur à ses hôtes s'adjoint à eux pour compatir; des étrangers comme ça nous commandent prêts à en recevoir toujours".

- "Mais une sorte d'étrangers comme les mossi, nous n'en voulons plus; s'il y a un malheur ils ne songent même pas à s'informer. Nous ne demandons pas grand-chose, mais une simple visite compte beaucoup; c'est ce que font les anciens mossi d'ici et par conséquent nous respectons aussi ceux-là".

CONCLUSION

Au centre de la situation conflictuelle latente à Dandé et à Kogoma(dans une moindre mesure), il y a le nombre élevé de migrants Il a créé un inconvénient matériel reconnu par chaque communauté: le manque de terre et ses corollaires (les problèmes de respect des limites, de gestion des jachères, des conditions d'attribution...etc).

Mais au-delà de cet aspect quantitatif pur, c'est l'influence de ce nombre sur le rapport de force entre les deux principaux groupes qui est délicat: à Dandé, les migrants mossi sont majoritaires(48% contre 45%) et quasiment à égalité avec les autochtones de Kogoma(48% contre 49%). Alors il se pose la question épineuse de la représentation politique de ce groupe. Lui faut-il une représentation autonome, mais avec quelles prérogatives? Une association simple au pouvoir autochtone traditionnel? Une exclusion? Avant que l'Etat n'y réponde, les migrants attendent et les autochtones sentent confusément que le pouvoir et leur village leur échappera un jour.

Enfin, le nombre élevé d'immigrants bouscule la politique d'accueil traditionnelle des villageois; dans le principe, ils y restent favorables mais face aux mossi, ils sentent leur désir "d'assimilation" frustré. Traditionnellement, ils attendent que les étrangers se laissent, dans une certaine mesure, assimiler socialement selon les normes et les valeurs du village sans pour autant viser à en faire de véritables autochtones. Or on reconnait qu'en général les mossi se prêtent difficilement à une intégration, même relative.

"Déroutés et soupçonnant les migrants d'une volonté de domination, les locaux de ces deux villages, par réaction de défense, sont portés à des jugements plus sévères, des exigences plus pointilleuses, des attitudes plus raides et à bien faire sentir aux migrants mossi qu'ils sont des étrangers. Les mossi, à cause de leur poid numérique et économique, se sentent assurés vis à vis de l'autorité autochtone et éprouvent encore moins le besoin de ne pas rester à part (J. LENGLART, 1975, p. 135).

B -- LE PROGRAMME ONCHOCERCOSE

Le Programme ONCHO, lancé au début des années 70, est une vaste action intégrée et multilatérale de lutte contre l'Onchocercose, une endémie transmise par une petite mouche, la simulie et ses manifestations humaines sur un territoire de 650.000km en Afrique de l'Ouest: le tiers septentrional de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, du Benin et du Togo, le s-s-est du Mali, l'ouest du Niger et une grande partie du Burkina. Elle comporte deux volets.

Le premier volet, soutenu par l'OMS, est purement sanitaire. Les équipes de l'OCCGE s'occupent de l'observation et de la cartographie, des recherches onthomologiques et du contrôle épidémiologique sur le terrain. En aval l'éradication de l'endémie s'appuie sur une organisation quasi-militaire. Elle dispose d'un état major à Ouaga(Burkina),de bases opérationnelles à Tamalé(Ghana) et à Bobo-Dioulasso. Elles sont chacune équipée d'avions légers, d'hélicoptères et de véhicules; le territoire couvert est divisé en 7 Secteurs subdivisés en 22 s/secteurs. Au moins une fois par semaine et durant cinq mois dans les pays de l'intérieur et neuf mois dans les pays côtiers, les hélicoptères déversent des insecticides (du DDT principalement) sur(ou à proximité) des gîtes généralement situés aux points des cours d'eau où le débit est rapide et la profondeur faible.

Afin de rentabiliser les investissements importants consentis pour ce premier volet, on mit en place un programme d'accompagnement tout aussi gigantesque.

Il visait, entre 1974 et 1994, à aménager progressivement près d'un millions d'hectares dans certains bassins fluviaux assainis (au Ghana, en Côte-d'Ivoire, au Togo et au Burkina) que l'endémie avait, depuis longtemps, vidé d'une présence humaine significative et à y organiser le repeuplement.

Plus gravement affecté par l'onchocercose, le Burkina est le principal bénéficiaire de ce volet complémentaire. Le projet y prévoit la mobilisation de 20.000km environ (3900 km dans la vallée de la Volta Rouge, 8250 km dans chacun des bassins de la Volta Blanche et Noire) et l'intallation de 65.000 familles (650.000 personnes).

Considérée à juste titre comme la plus importante entreprise de développement du pays par sa taille (spatiale, humaine, financière), rarement une opération a été préparée avec autant de préoccupations agronomiques, d'enquêtes sociologiques et de recherches pédologiques; les dirigeants de la Banque Mondiale(les promoteurs) la voulait exemplaire et de portée internationale.

On décida d'installer progressivement des exploitations familiales de taille moyenne (14 ha), soigneusement encadrées par des techniciens de façon à pratiquer des méthodes de culture intensives et des assolements complexes permettant, sans longue jachère, le maintien de la fertilité du sol.

Destiné principalement à décongestionner les parties intérieures du Plateau central, ce programme y concentra le recrutement des exploitants dont l'installation fut conduite exactement comme sur le Périmètre de la Vallée du Kou. Il fut placé sous l'égide de l'Autorité d'Aménagement des Vallées des Voltas (AVV).

Les objectifs affichés pa l'AVV s'inscrivaient donc dans un cadre régional et national (diminution de la pression démographique du plateau Mossi et constitution d'un surplus de céréales pour le pays) plus que dans le cadre local(l'environnement humain autour des périmètres des Vallées étant négligé).

Zones d'accueil prévues
par l'A.V.V

Zones d'accueil	Nombre de familles	Nombre de personnes
Volta Blanche et Volta Rouge	17 500	175 000
Volta Noire	11 500	115 000
Bagré	20 000	200 000
Karankasso	12 000	120 000
Tanéma	4 000	40 000
Total	65 000	650 000

Rythme de création des unités
de développement de l'A.V.V

Années	Unités de développement créées
1973	Linoghin, Bané
1974	Kogtédo, Kaïbo Sud
1975	Kaïbo Nord, Tiébélé
1977	Djirologo
1979	Bomboré, Manga Est, Rapadama
1983	Ouayalgui
1984	Kankarga

En douze ans, de 1973 à 1985, le bilan des réalisations s'établit comme suit:

- Douze Unités de développement ont été créées (v. tb. ci-contre)
- 5371 familles, soit 26.659 personnes, ont été intallées(soit 25 à 35% de l'objectif initial)
- De nombreuses infrastructures sociales: 9 dispensaires, 33 salles de classes, 289 puits et forages...etc, ainsi que de nombreuses études.
- En 1985, les exploitants AVV avaient produit 6620t. de coton, 7409 tonnes de céréales(un volume qui suffit à peine à couvrir leur consommation familiale)(1).

Ce bilan semble bien modeste au regard: des objectifs initiaux fixés pour cette décennie (retard, endettement des exploitants, problème d'autosuffisance alimentaire) et de l'ambition générale du programme, des sommes colossales déja dépensées (plus de vingt milliards de fcfa. sur un coût global estimé à 70 milliards) et enfin des problèmes essentiels qui sont apparus et qui, à certains égards, rappellent ceux des Périmètres hydro-agricoles des H-B.

- Les Périmètres de l'AVV vivent pratiquement en vase clos: les programmes ignorent les populations riveraines et par conséquent son impact régional est quasiment inexistant. Il en résulte un problème de compétence territoriale entre l'AVV et l'ORD et de concurrence dans leur encadrement.

- Des conflits opposent également les populations voisines des vallées à l'AVV. Car, outre le fait qu'elles ne sont pas touchées par les actions de transformation, ces populations ont dû supporter la perte de leurs droits fonciers sur les terres aménagées et attribuées aux colons de l'AVV. Cette approche suscite de nombreuses protestations (des Dagara dans la Vallée de la Bougouba, des éleveurs qui ont été expulsés de celle de la Volta Blanche).

- Enfin, l'AVV découvre le phénomène des migrations dites "clandestines" mais en fait spontanées. Nourries par les régions voisines, ces migrations sont apparues et progressivement amplifiées dans les sillages des Périmètres, envahissant les parties des Vallées non encore touchées par l'aménagement. Echappant à tout endrement, ces migrants spontanés développent des systèmes de cultures extrêmement extensifs fort préjudiciables à la conservation du sol et du patrimoine forestier. Leur poussée est si puissante qu'ils provoquent des incidents(parfois violents) avec les autochtones et avec l'AVV même dont le programme est perturbé.

Cette évolution était-elle inéluctable? N'aurait-il pas été préférable de concevoir des opérations moins exemplaires, moins coûteuses et associant plus étroitement les populations riveraines? Ne retrouve-t-on pas ici l'illustration de cette politique de privilégiés menée dans nos Aménagements Hydro-agricoles dont l'Etat n'a pas les moyens et on peut douter de l'efficacité face à l'immensité des problèmes auxquels elle est sensée trouver des solutions (sur l'historique de ce projet, consulter l'ouvrage de Y. Lacoste "Vallées désertes-deltas surpeuplés" et sur son bilan un article de O. Nébié dans le numéro 159(1987) des Cahiers d'Outre-Mer).

---

(1)-Les prévisions de production par espèce cultivée en régime de croisière: 96.000 t de coton graine, 83.000 t de maïs, 81.000 t de riz, 68.000 t de sorgho, 40.000 t de petit mil, 27.000 t d'arachide et 16.000 t de niébé.

C - LES CREDITS MOYEN TERME.

1- Crédit Culture Attelée: Origine et Bilan

Modalités ! Origine	US-AID	F.CE	CNCA
-Etre membre d'un GV		X	X
-Etre un bon paysan	X	X	X
-Posséder une main-d'oeuvre de:	5	3	3
-Taille minimale exploitation(ha)	10	3	3
-Obligation culture industrielle	X	X	X
-Payer une assurance bétail (10% du crédit total)*			X
- Taux d'intérêt(%)	5,5	5,5	11
-Durée (années)	5	5	5

(*)-Cette assurance garantit un suivi régulier des animaux de trait par les services vétérinaires; néanmoins, elle gêne de nombreux paysans qui ne peuvent réunir cette avance. En outre, le prix de la paire de boeufs est avancé directement aux bénéficiaires , à charge pour eux de la négocier avec les éleveurs. Or, cette somme, en fait une moyenne, est souvent inférieure au coût et ils sont contraints d'acheter de jeunes animaux, de les élever d'abord, avant de commencer l'exploitation du matériel.

Bilan: depuis 1978, 397 millions de francs C.F.A. de crédits et 2833Unités de culture ont été distribuées par l'intermédiaire de comités d'attribution. Ceux-ci, siégeant dans chaque Secteur, se composent comme suit: le chef du Secteur, le coordonnateur du crédit, le bureau du développement communautaire, le chef du sous-secteur, le chef de centre (encadreur) et le responsable local du GV.

(à suivre une enquête que l'ORD préparait en 1987 sur "Les causes du faible taux de pénétration du crédit moyen terme ").

2- La Motorisation intermédiaire: le bilan

a- le crédit

§Composition de l'unité motorisée

- un tracteur BOUYER T.E.(17 CV sans phare)
- une charrue bi-soc KIRPY
- une herse et une unité de trois semoirs
- neuf sarcleurs et trois buteurs
- équipements à option: remorque, égraineuse de maïs, moulin à grains...

§Conditions d'accès

- volontariat du chef d'exploitation
- huit à douze actifs (dont deux conducteurs)
- ressources principales venant de l'agriculture
- haute technicité en culture attelée: rendements en coton et maïs supérieurs à deux tonnes par hectare
- taille minimale de l'exploitation : quinze ha

.accord total pour suivre le programme (le désouchage intégral notamment).

§Acquitement des créances (1979/1980)
.échéance : 6 ans (dont une année de différé)
.règlement d'un acompte de 400 000 francs, 4 annuités égales de 386 000 francs.

b- Bilan

Jusqu'en 1986, la SOFITEX avait placé 94 Unités motorisées : 16 dans le secteur de Houndé, 37 à Ndorola, 41 à Bobo-Nord.

§Les résultats culturaux

		Houndé	B-Nord	Ndorola	Total
Superficie totale emblavée(ha)		514,6	1212,6	1021,3	2809
dont:	. coton (%)	48,7	40,8	41,1	41,5
	. maïs (%)	32	33,9	30,8	31,7
	. sorgho (%)	19,2	25,3	28,1	24,7
	. mil (%)				2,2
Taille moyenne de l'exploitation (ha)*		32,2	29,6	27,6	29,9

(Source: Sofitex, 1986)

(*)-La proximité relative de la taille moyenne des exploitations et des taux de présence des trois principales cultures dans les trois secteurs, provient du fait que les programmes de culture sont quasiment imposés aux bénéficiaires du crédit petite motorisation (jusqu'au remboursement intégral de la dette) par l'encadrement spécifique dont ils font l'objet.

Signalons qu'une expérience pilote, a priori séduisante, a démarré en 1985 : dorénavant, des associations libres d'exploitants (plusieurs familles, des amis...) peuvent accéder à ce matériel. Quatre machines ont déjà été attribuées: 1 à une association de Bouahoun et 1 à Karaba (secteur de Houndé) et 2 à Dingasso (secteur de Ndorola).

§Les insuffisances de cette expérience.

Nous en retenons ici les principales.

- la rigidité des conditions de remboursement : en effet, toute défaillance après une campagne agricole dans le règlement des engagements financiers, est automatiquement sanctionnée par un retrait provisoire du tracteur. C'est une disposition étonnante quand on sait que : d'une part, les résultats, quel que soit le niveau technique, sont dépendants de la pluviométrie et, d'autre part, seule la parcelle de coton supporte l'ensemble des frais d'exploitation.

- le problème des immigrants : comme pour tous les crédits à moyen terme, la mobilité des migrants soulève un épineux problème de recouvrement des annuités. Faut-il les considérer comme des paysans ordinaires et donc leur accorder le matériel s'ils remplissent toutes les conditions ou prendre en compte leur spécificité et adap-

ter celles-ci? Sans répondre clairement à cette question, les promoteurs semblent en tenir compte en privilégiant une extrême prudence.

- l'élasticité de la législation foncière actuelle : la quasi révision des règles de fonctionnement des systèmes fonciers traditionnels et les interprétations individuelles dont elles font l'objet, exposent les détenteurs de machine (les migrants inclus) à des retraits inopinés de parcelles et souvent à des chantages déguisés.

- l'instabilité des grands groupes familiaux : comme nous l'avons déjà souligné, les familles de taille importante sont des survivances d'une organisation socio-économique révolue dont la cohésion est précaire et provisoire, les conflits internes fréquents... Et malgré leur atout numérique, elles n'appartiennent pas à la catégorie des exploitations les plus performantes. L'option des promoteurs pour les aspects quantitatifs (le nombre d'actifs) et le rôle relativement secondaire des atouts qualitatifs, font de ces familles les principales cibles. On comprend alors pourquoi la rentabilité de ce matériel est faible : le revenu net de leurs utilisateurs demeure voisin de celui de l'élite rurale équipée d'une chaîne mécanique complète.

Malgré ces insuffisances, ce programme enregistre un succès important. Les services concernés estiment que moins de 5 % des demandes sont satisfaites, nous dirons plus exactement retenues car de nombreux candidats ignorent l'ensemble des conditions d'accès (un nombre significatif d'entre eux proposent d'acquérir ce matériel au comptant). Ce succès a-t-il été décisif pour envisager une amplification du projet? En tout cas, un bâtiment devant abriter un atelier de montage a été inauguré en 1986 à BOBO-DIOULASSO. Toutefois, nous tenons à faire remarquer que cet engouement pour le tracteur traduit surtout des préoccupations de prestige social et accessoirement la recherche d'une productivité plus élevée de l'activité rurale.

D - STATISTIQUES.

1- REPARTITION DE LA POPULATION MIGRANTE

Département d'origine → / Arrondissement de résidence ↓	VOLTA NOIRE	NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE	CENTRE NORD	SUD-OUEST	AUTRES*	TOTAL
ARROND. CENTRAL	11 315	6768	4962	4788	2299	3171	2455	35 578
HOUNDE	3 130	2394	3377	717	324	322	556	10 820
FO	1 530	2504	1254	461	1497	46	240	7 532
NDOROLA	1 011	192	71	106	72	13	37	1 525
ORODARA	592	204	134	99	26	51	65	1 171
TOUSSIANA	365	116	150	147	138	105	39	1 060
KOLOKO	335	47	135	50	13	2	22	604
SAMOROGOUAN	286	33	8	22	6	13	15	383
HAUTS BASSINS	18 384	12258	9941	6390	4375	3746	3429	58 673

* DEPARTEMENTS du Centre-Est + Est + Sahel

(Source : INSD, 1975)

2- EXEMPLES D'IMPACT LOCAL DE L'IMMIGRATION.

- Autour de la zone du PDRN'D (Est N'dorola).

1980	1981	1982	1983	1984	TOTAL CUMUL 1985	←MIGR. POP TOTALE→ VILLAGES ↓	1960	1975	1980	1985
-	-	-	-	405	405	DINGASSO	-	531	586	894
29	43	43	50	216	252	DIONKELE	546	633	726	1186
-	-	-	-	232	298	DJIGOUERA	-	162	185	630
-	-	-	-	-	-	KARAMASSASSO	151	185	206	229
-	18	161	275	295	372	KAYAN	-	1044	1056	1541
12	12	46	132	360	443	NIENA	236	257	284	647
-	-	-	-	17	86	TEOULE	513	688	754	965
41	73	250	474	1594	2282	TOTAL	-	3500	3500	6182

(Source : SAED, 1985)

- Dans le couloir dit de Samandéni.

VILLAGES / ANNEES	BADEMA	BANWALI	BOSSORA	BANK.	DJIG.	KIM.	KOUND.	LAHI.	SAM.	SEG.	SOM.	TOT
1971	1024	206	641	136	285	200	130	564	243	227	198	3854
1981	1750	707	1219	164	884	471	417	1041	682	601	567	8603

(Source : Sawadogo R.C.)

3 - EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE COTON.

Secteurs → / Campagne ↓	BOBO-NORD	HOUNDE	N'DORO-LA	SECTEURS SUD	H-BASSINS	TOTAL PAYS.
1971/72	2009	4968	813	410	8 200	28 126
72/73	2252	5872	1316	584	10 024	32 574
73/74	3491	3953	1275	750	9 469	26 662
74/75	4475	5371	2104	707	12 627	30 562
75/76	6560	5931	2978	1259	16 738	38 043
76/77	8469	7613	3448	1430	20 682	50 695
77/78	8648	7786	3950	1691	21 895	55 253
78/79	9383	8008	4600	1661	23 652	59 956
79/80	11542	9986	6072	2214	29 814	77 520
80/81	9692	8976	5200	1754	25 522	62 539
81/82	9305	8629	5727	2114	25 775	57 534
82/83	13319	11420	7641	2610	34 960	75 572
83/84	12337	12055	7965	2691	35 088	79 287
84/85	12856	14016	7997	3562	38 431	86 134

(Source : SOFITEX)

4- EVOLUTION DES RENDEMENTS DES PRINCIPALES CULTURES (kg/ha)

		1973/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83
HOUNDE..	COTON	845	860	935	990	1070	1400	1290	1230	1195	1205
	MAIS	750	800	860	1040	1140	1340	1105	1105	1105	1100
	SORG.	730	845	850	910	900	940	1000	1000	1000	1000
	COT	880	950	960	970	1000	1340	1260	1240	1235	1235
BOBO-NORD	M.	760	800	920	970	1050	1350	1200	1200	1130	1190
	S.	550	750	900	990	950	1070	990	970	980	985
	C.	720	770	640	860	1000	1250	1170	1110	1200	1205
N'DORO-LA	M.	740	700	860	950	1000	1120	1215	1050	1045	1000
	S.	710	810	850	920	800	865	1080	905	900	1050
BOBO-SUD	M.	930	1015	1050	1090	940	1000	1070	1100	1045	1095
	S.	750	920	920	930	890	895	1000	1000	955	970
	MIL.	545	750	850	800	600	750	660	650	600	760
ORODARA..	M.	1015	1050	1085	1200	1095	1010	1040	1115	1125	1160
	S.	860	945	980	970	970	1000	1020	1030	1035	970
	MIL.	480	540	650	550	480	600	510	560	600	590

(Source : ORD H-B)

5- LES CULTURES FRUITIERES DANS LES HAUTS BASSINS (ha).

SECTEUR ↓ VARIETES → S/SECT ↓		AMELIES	BROOKS	SPRING-FIELS	T.MANG	ORANG.	MAND.	T.AGR	TOT GEN
BOBO-NORD	Koundougou	24,46	5,51	0,66	30,6	-	0,97	1,7	32,3
	Dande	76,7	43,5	15,2	133,6	21,9	5,3	47,2	180,7
	Satiri	335,3	110,3	1,8	447,3	4,0	2,6	11,3	458,6
	TOTAL	436,4	157,3	17,6	611,4	26,0	9,0	60,3	671,7
BOBO-SUD	Soumousso	11,2	10,1	2,2	23,5	0,7	0,2	0,8	24,4
	Karankasso	33,0	0,3	3,0	36,2	7,7	3,5	15,3	51,6
	Bobo-Centre	77,7	30,2	7,7	115,7	-	-	2,4	118,1
	Toussiana	552,7	179,2	264,3	996,2	88,2	38,5	127,1	1123,4
	TOTAL	674,7	219,0	277,2	1171,8	96,6	42,1	145,0	1317,5
ORODARA	Kotoura	103,3	189,3	1,6	294,3	208,1	8,5	216,6	510,9
	Koloko	39,6	115,8	6,4	161,6	457,1	22,5	479,7	641,3
	Djigouera	496,0	724,7	18,2	1237,0	1127,0	52,5	1182,3	2419,2
	Orodara	818,6	808,4	6,6	1731,6	995,7	179,2	1134,0	2866,5
	TOTAL	1557,7	1836,3	30,7	3424,8	2748,2	262,7	3013,5	6438,2
HAUTS BASSINS		2668,8	2212,7	325,6	5208,0	2871,4	313,8	3219,6	8427,5

(Source : IRFA, 1979)

6- EVOLUTION DE L'ARBORICULTURE FRUITIERE DANS LES S/S DE DJIGOUERA ET D ORODARA(ha).

AN. - VAR. → ↓	AMELIE	BROOK	SPRIN.	T.MANG	ORANG.	MANDAR.	T.AGRUM.	TOT.GEN CUMUL
1954/60	80	-	-	80	20	5	25	105
1961/69	376,0	35,1	7,4	418,6	89,1	11,7	100,8	519,4
70	78,8	38,8	-	117,6	2,5	2,4	4,9	122,5
71	10	24,4	-	34,4	47,4	0,5	47,9	82,3
72	141,2	49,6	5,6	196,4	153.	8,1	161,1	357,5
73	59,6	20,9	-	80,5	91,3	4,6	95,9	176,4
74	20,4	149	2,5	171,9	231,2	15,2	245,4	436,3
75	29,2	83,1	3,2	116	264,1	40,5	304,6	420,6
76	53,7	217,1	5,9	276,7	294,4	19,7	314,1	531
77	15,5	127,1	0,8	143,4	235,8	41,6	277,4	420,8
78	18,5	134,7	1,9	155,1	171,5	2,7	174,2	329,0
79	17,4	233,6	5,0	266,6	401,6	32,4	434,0	706,6
1980/84	29	582,6	13,7	625,3	344,6	50,3	394,9	1020,2

(Source : IRFA, 1979)

7 - RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LA PRATIQUE DE L'ARBORICULTURE(ORQ)

OPERATIONS	QUESTIONS	REPONSES(%)
CREATION D'UN VERGER		
- Pratiquez-vous le piquet avant la trouaison	oui	41
	non	59
- Dimension des trous de plantation ...	20cm x 20 x 20	17
	40 x 40 x 40	68
	60 x 60 x 60	15
- Plantez-vous	sur butte	4
	à plat	94
- Quel engrais utilisez-vous.....	Uréé	5
	NPK	32
	Fumier	20
- Possibilité acquisition matériel végétal extérieur de la zone	oui	15
	non	85
- Votre verger est-il	à proximité cours eau	35
	installation irrigation	65
OUVRAGES ANNEXES		
- Avez-vous aménagé un pare-feu	Oui	3
	Non	97
- Votre verger est-il clôturé	Oui	3
	Non	97
ENTRETIEN		
- Arrosez-vous votre verger.....	Oui	15
	Non	85
- Comment arrosez-vous	Cuvette	100
	Raie	-
- Fréquence des arrosages.....	1f/sem	35
	1f/2sem	65
- Travaux d'entretien	Labour	60
	Désherbage	27
	Binage	9
- Faites-vous la taille des arbres	Oui	25
	Non	75
COMMERCIALISATION DES FRUITS		
- Qui achète votre production	Coopérative	-
	Commerçants	95
	IRFA	5
	UCOBAM	-
- A quel prix vendez-vous	5 mangues à 25 Fcfa	40
	7 " "	45
	8 " "	15
	6 oranges à 25 Fcfa	63
	7 " "	33
	6 mandar. à 25 Fcfa	72
	7 " "	24
- Parvenez-vous à écouler toute votre production	moins de 30%	17
	30-60%	47
	plus de 60%	36

(Source : Enquête)

8- DONNEES SUR LES CULTURES MARAICHERES.

- Les cultures maraîchères dans quelques villages du Secteur de Bobo-Sud.

CULTURES→ / VILLAGES ↓	TOMAT	CHOU POMME	AUBERG LOCAL	LAI-TUE	PIM/ Poiv	FRAISE +CAROT	HAR. vert	POMME Terre	OGNONS	DIVERS*	TOT.
LEGUEMA	41,5	2,0	7,2	-	1,8	-	4	-	-	7,5	64,8
DOGONA	13,5	15,5	9,2	10,7	4,3	3,0	1,2	-	-	4,25	62,5
FARAKOBA	4,8	10,0	3,5	5,0	2,5	2,0	2,5	-	1,2	1,7	35,5
SAKABI	7,8	3,8	0,5	-	0,8	-	-	-	1,5	2,5	19,2
KOUMINI	15,7	9,0	10,5	12,0	7,3	1,2	1,2	1,7	1,5	3,7	65,0
KARANK.S	11,8	4,8	1,2	8,0	1,5	1,25	0,5	18,0	1,0	1,2	49,6
SAMANDENI	17,8	4,3	-	1,5	0,5	-	-	-	0,5	4,0	28,6
TONGOMA	9,3	2,5	2,0	0,7	1,8	-	-	-	0,2	7,5	26,6
TOUSSIANA	20,5	5,5	5,2	0,2	3,5	-	0,2	1,0	0,5	8,75	46,5
BAMA	10,8	2,8	0,5	-	0,3	1,0	-	-	-	5,25	20,6
NIEGUEMA	9,8	6,0	1,7	-	-	-	-	-	-	3,0	20,5
MOUSSOBAD.	15,3	-	1,2	-	2,0	-	-	-	-	7,2	26,0
KOLEDOUG.	8,5	-	0,2	-	-	-	-	-	-	2,5	11,2
DESSO	14,5	10,5	2,5	-	-	-	-	-	-	1,25	15,2
TOTAL	201,6	76,7	45,2	38,2	27,8	8,5	9,7	20,7	6,2	60,0	491,7

* chou fleur, poireau, melon, haricot feuille ....

(Source : Enquête)

- Produits maraîchers exportés par la RAN-BOBO en 1985/86.

MOIS→ / PRODUITS ↓	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL
Tomates	69,6	81,0	206,2	135	52,8	544,6
Laitue	-	39,9	87,2	115,9	6,7	249,76
Aubergine	-	10,5	23,3	28,5	-	62,3
Chou Pomme	-	17,5	13,5	6,0	1,5	38,5
Poivron	-	7,0	10,1	15,2	1,5	76
Haricot vert	-	-	3,0	2,2	1,2	6,5
Fraise	-	-	0,5	0,15	-	0,65
Poireau	-	-	-	1,5	2,0	3,5
Ognons frais	-	-	-	-	8,0	8,0
TOTAL	69,6	155,9	343,85	304,4	73,8	

(Source : RAN-BOBO)

9- EVOLUTION DES RESULTATS DU PERIMETRE DE LA VALLEE DU KOU.

Année ↓ Campagne ↓ / Thèmes →		Superf. (ha)	Product. (t)	Rend. (T/ha)	Comm. Coop.	Prix (F/kg)	Product. Autocons. (T)
1970	1e	100	670	6,7	578,9	23	91,08
1971.....	1	100	687,5	6,94	585,6	23	103,31
	2	312	2162	6,84	1915,6	23	246,36
1972.....	1	316	2141	6,6	1957,7	23	182,35
	2	621	3654,5	5,88	3153,7	23	500
1973.....	1	621	2484	4	1070	30/35	1414
	2	921	4114	4,5	2310	30/40	1804
1974.....	1	889	4326	4,92	2876,8	30/35	1414
	2	820	3619,7	4,41	2219,7	35/40	1400
1975.....	1	867	3952,3	4,5	2352,2	35/40	1600
	2	867	3648,6	4,5	2248,6	45/48	1400
1976.....	1	867	4299,3	5	3299,3	45/48	1000
	2	850	2686,1	3,1	2086,2	55	600
1977.....	1	900	4050	4,5	2531	55	1519
	2	940	3677	3,9	2908	63	769
1978.....	1	965	3633	3,76	2926	63	705
	2	1004	3822	3,81	1884	63	1978
1979.....	1	1007	4261	4,23	-	63	-
	2	1007	4379	4,34	-	63	-
1980.....	1	1007	-	-	470	63	-
	2	1007	4330,1	4,3	1800	63	2530
1981.....	1	1007	4565,7	5,53	2800	63	1765,7
	2	997,3	2693	2,7	1964	63	729
1982.....	1	997,3	4837	4,85	3108,6	66/68	1728,4
	2	896,5	3496,5	3,9	2317,9	66/68	1178,6

(Direction VDK)

- B I B L I O G R A P H I E -

N° (1) ANCEY (G.) Niveau de décision et fonctions objectifs en milieu rural africain. Amira, note de travail n°3, 1975, 33 p.

(2) BELLONCLE (G.) La question paysanne en Afrique Noire. Karthala, Paris, 1982, 112 p.

(3) BELLOT-COUDERC(B.) - BELLOT(J.M.) La migration mossi dans le Département de la Volta Noire (Vallée du Sourou). Un problème politique pour un aménagement. Cultures et Développement, IX, 1977, pp. 477-488.

(4) BENOIT (M.) Genèse d'un espace agraire mossi en pays Bwa (H.V.). Espace géographique, Paris, 1, n°4, 1972, pp. 239-250.

(5) BENOIT (M.) Le champ spatial mossi dans le pays du Vou-Houn et de la Volta Noire (Cercle de Nouna). Orstom, Série sc. hum., Bondy, 10, n°1, 1973, pp. 115-137.

(6) BENOIT (M.) Espaces agraires mossi en pays Bwa (H.V.). Orstom, Paris, 1973, 2 vol. 154 p. et Annexe.

(7) BENOIT (M.) Oiseaux du mil. Les mossi dans le Bwamu (HV). Orstom, Paris, 1982, 116 p.

(8) BENOIT (M.) Mutations agraires dans l'Ouest de la Haute-Volta. Le cas de Daboura (S/P de Nouna). Orstom, Série sc. hum.,Bondy, 14, n°2, 1977, pp. 95-111.

(9) BEREHOUDOUGOU (R.P.) Connaissance du milieu et développement rural en pays Lobi. Les systèmes agricoles Lobi et leurs difficultés de modernisation. Mémoire de I.P. de Katibougou, 1982, 97 p.

(10) BIGOT (Y.) L'adaptation des changements techniques aux structures agraires. Spécificité des structures sociales de production et faiblesse des contraintes foncières. In : Gerdat, Introduction du progrès technique dans les systèmes de production agricole de l'Afrique de l'Ouest, Gerdat, Paris, 1982, 166 p.

(11) BIRD Evaluation du P.D.A.O.V. Washington, Rapport n°13806-UV, 1977, 179 p.

(12) BIRD Le P.C.O.V. Consistance du projet. BIRD/Ministère du développement rural, Ouagadougou, 1969, 432 p.

(13) BOULET (R.) Notice des cartes de ressources en sols de la Haute-Volta (Cartes au 1/500 000 des Unités agronomiques déduites de la carte pédologique Ouest-Sud). Paris, Min. de la Coop., 1976, 97 p.

(14) BOUTILLER(J.L.) Structures foncières en Haute-Volta. Etudes voltaïques, n°5, 1964, pp. 5-83.

(15) BOUTILLER (J.L.) - QUESNEL (A.) - VAUGELADE (J.) Système socio-économique mossi et migrations. Cahiers Orstom, Série sc. hum., XIV, n°4, 1977, pp. 361-381.

(16) BRAUN (H.) Rapports présentés au Séminaire national sur le développement de l'emploi des engrais et des intrants connexes en H.V. (29 nov-8 déc 1976), 3 doc.

1- Obstacles à l'emploi des engrais et effets secondaires positifs du développement de leur emploi (doc. FAO/W/K 2613) 6 p.

2- Technologie des engrais et effets de l'emploi intensif des engrais sur l'environnement humain (doc. FAO/W/K 2614), 9 p.

3- Aspects économiques de l'emploi des engrais (doc. FAO/W/K 2619), 7 p.

(17) BUNASOL (Bureau national des sols) Document technique n°1. Etat de connaissance de la fertilité des sols au Burkina Faso. Ouagadougou, 1985, 50 p.

(18) CAPRON (J.) Anthropologie économique des populations Bwa (deux Tomes).

T1- Introduction à l'étude des communautés villageoises, CNRS/CVRS, 1965, 220 p.

T2- Le cadre social et la communauté villageoise, CNRS/CVRS, Ouagadougou, 1965, 254 p.

(19) CAPRON (J.)- REMY (G.)- KOHLER (J.M.) Mobilité géographique et immobilisme social. Un exemple voltaïque. Tiers Monde, XVIII, n°71, 1976, pp. 617-653.

(20) CAPRON (J.)- KOHLER (J.M.) Migrations de travail à l'étranger et développement national (Etude présentée au Séminaire sur les méthodes de planification du développement rural, 3-6 Mars), Ouagadougou, ONPE, 1976, 19p.

(21) CARBONNEL (J.P.)- VAUGELADE (J.) Aléas climatiques et production agricole en zone soudano-sahélienne. Le coton en Haute-Volta (1952-1983), Orstom, Paris, 1984.

(22) CARBONNEL (JP)- GROUZIS (J.)- ABDELGELO (J.) Pluies, eaux de surface, production végétale en Haute-Volta (1920-1983), Orstom, Paris, 1984

(23) CHANTRAN (P.) La vulgarisation agricole en Afrique et à Madagascar. Techniques et productions tropicales. Min. Coop., Paris, 1972, 327 p.

(24) COCHELIN (P.)- KALFANE (N.) Synthèse des statistiques agricoles des Hauts Bassins. Dossier d'information. Ord-Bobo/PDA-HB, 1984, 97 p.

(25) COMBASSERE (C.) Contraintes et problèmes d'équilibre entre culture cotonnière et céréales au sein des exploitations du Secteur de Houndé. Mémoire de fin d'Etudes, ISP-Ouagadougou, 1982, 43 p.

(26) COULIBALY (S.)- GREGORY (J.)- PICHE (V.) Les migrations voltaïques. CRDI, Ottawa, 1980 (8 Tomes dont)

1- Importance et ambivalence de la migration voltaïque.

3- Mesure de la migration 1969-1973.

4- Caractéristiques des migrants et des non-migrants.

6-7- Opinions sur les phénomènes migratoires et du rôle du Gouvernement.

(27) COULIBALY (S.) Le monde rural Sénoufo traditionnel (dans le cadre spatial de Korogho). Thèse de Troisième Cycle, 1974, 269 p.

(28) DAO (O.) Culture cotonnière et développement agricole dans la région de Houndé. Notes et Documents voltaïques, n°2(4), 1969, pp. 3-37.

(29) DAVEAU (S.) Les plateaux du Sud-Ouest de la Haute-Volta. Etude géomorphologique. Faculté des Sc. Hum., Cah. du Dép. de Géogr., n°7, 1961, 64 p.

(30) DAVEAU (S.) Cuirasses et chaînes birrimiennes en Haute-Volta. Annales de Géographie n°387, pp. 460-482 (en collaboration avec M. LAMOTTE et G. ROUGERIE).

(31) DFOMR (Direction de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural) Formation et organisation du monde rural. Réflexions sur les types de coopératives à promouvoir au Burkina (Journées de Kamboinsé, 11-12 Oct. 1985), MDR, Ouagadougou, 34 p.

(32) DRAME (T.)- RUSTISHA (G.) La coopérative d'Orodara. Impact et problèmes, étude de la fiabilité d'une redynamisation, CESAO/CRIAD, Bobo, 1985, 97 p.

(33) DSM (Direction des Services Météo) Bulletins pluviométriques annuels 1967-1983. Bulletins agro-météo décadaires 1972-1983, DSM, Ouaga, pagination discontinue.

(34) DUMEE (G.) Cultures maraîchères irriguées en Haute-Volta, Ouaga, 1970, 51 p. ronéo.

(35) FAO/PNE (Programme National des Engrais) Rapport annuel saison culturale 1984, Ouaga, 1985, 138 p.

(36) FUNEL (J.M.)- LAUCOIN (G.) Politiques d'aménagement hydro-agricoles, PUF, Paris, 1980, 212 p.

(37) GUERIN (B.) La route Ouaga-Bobo. Un impact limité sur le milieu rural. Cahiers d'Outre-Mer, Bordeaux, 37, n°145, 1984, pp.5-32.

(38) GUILHEM (M.)- TOE (S.)- HERBERT (RP.J.) Histoire de la Haute-Volta. Les groupes ethniques. Paris-Ligel, 1958, 392 p.

(39) GUILLAIN (A.)/PDRN'D Au Ministère de tutelle
-Réflexions sur l'exécution de la première phase, Mars 1984.
- Programme d'action pour la période 1986-1988, Juin 1986
- Propositions d'aménagement de l'ensemble des terroirs villageois, Août 1984, Direction PDRN'D, Bobo-Dioulasso, notes dactyl et non paginées.

(40) GUNKO (S.) La végétation de la Haute-Volta. Thèse de Troisième Cycle es-sciences, Bordeaux III, 1984, 2 T. 394 p.

(41) HARTOG (T.) Modes d'occupation de l'espace et différenciation régionale dans l'Ouest voltaïque. Thèse de Troisième Cycle, Paris X-Nanterre, 1980, 390 p.

(42) HERVOUET (J.P.) Du riz et des aveugles. L'onchocercese à Loumana. Orstom, Ouaga, 1980, 63 p.

(43) HERVOUET (J.P.) Du Faidherbia à la brousse. Modifications culturales et dégradation sanitaire. Orstom, Ouaga, 1980, 26 p.

(44) HOLAS (B.) Les Sénoufos (y compris les Minianka). Monographies ethnologiques africaines, PUF, Paris, 1957, 183 p.

(45) ILBOUDO (D.S.M.) Institutions rurales et développement rural. Analyse socio-économique de la Vallée du Kou. Mémoire de Maîtrise en Sciences économiques, Univ. Ouaga, 1982, 47 p.

(46) INSD (Institut National de la Statitique et de la Démographie) Recensement général de la population (déc 1975). Résultats définitifs (3 vol)
1- Les données nationales, 142 p.
2- Les données départementales (non paginé)
3- Répertoire du fichier des villages (non pag.).

(47) INSD Recensement général de la population (10-20 déc 1985). Résultats provisoires. Ouaga, Min de la Plan. 1986, 10 p. et tableaux.

(48) IRAT (Institut de Recherche d'Agronomie Tropicale) Enquêtes socio-économiques concernant le problème des tubercules en H.V. IRAT-Ouaga, 1979, 25 p.

(49) IRAT Synthèse des études sur les tubercules en H.V., 1977/1978/1979. IRAT-Ouaga, 1980, 87 p.

(50) IRFA (Institut de Recherche sur les Fruits et Agrumes) Enquête sur la production fruitière de l'ORD des Hauts Bassins, IRFA-Service Développement, Ouaga, 1982, 69 p.

(51) JEAN (S.) Les jachères en Afrique Tropicale. Interprétation technique et foncière. Mémoire de l'Institut d'Ethnologie, Paris, 1975, 168 p.

(52) KALFANE (N.) Contribution à l'étude du développement des G.V. du Département des Hauts Bassins (H.V.). Structures villageoises et problématique du développement rural. Paris, Ecole Supérieure d'Agronomie Tropicale, 1984, 184 p.

(53) KALFANE (N.) Etude du développement des G.V. des Hauts Bassins (H.V.). PDA-HB, Bobo, 1984, 48 p.

(54) KI-ZERBO (J.) Histoire de l'Afrique Noire, Hatier, 1972, 702 p.

(55) KOHLER (J.M.) Les migrations des mossi de l'Ouest. Traveaux et doc. de l'Orstom, n°18, Paris, 1972, 106 p.

(56) KOUASSIGAN (G-A) L'homme et la terre. Droits fonciers et droit de propriété en Afrique occidentale. Orstom, Berger-Levrault, Paris, 1966, 282 p.

(57) LACOSTE (Y.) Unité et diversité du Tiers Monde. Tome 2 : Vallées désertes-Deltas surpeuplés. Afrique et Asie tropicale. Maspero, Paris, 1980, 199 p.

(58) LENGLART (J.) Etude sur les migrations dans l'Ord de Bobo-Dioulasso. Commission au sujet des migrants, ORD de Bobo, 1975, 204 p.

(59) LERICOLLAIS (A.)- COUTY (PH.) Vers une méthode pratique d'analyse régionale. Le cas de la Vallée du Sénégal (1960-1980). AMIRA, n°36, 1982, 115 p.

(60) LEVY (M.)- KAM (M.S.) Introduction, adaptation, application du système de vulgarisation Training and Visits(T/V) dans l'ORD des Hauts Bassins (1979-1984). Bobo-Dioulasso, 20 p + Annexe.

(61) MARCHAL (J.Y.) Yatenga (Nord Haute-Volta). La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien. Trx et doc. de l'Orstom n°167, Paris, 1983, 2T 873 p.

(62) MARSHAL (M.) Les paysages agraires de la Haute-Volta. Analyse structurale par la méthode graphique. Laboratoire de Sociologie et Géographie africaine, EHESS, 1978, 190 p.

(63) MATHEY (M.) Pluies et cultures en Haute-Volta. Thèse de Troisième Cycle, Univ. Bordeaux III, 1978, 2 vol. 269 p.

(64) MEDAH (A.) Rapport de recherche sur les vendeuses de légumes et de fruits au marché de Bobo-Dioulasso. CESAO, Bobo, 1984, 14 p. multigr.

(65) MDR (Ministère du Développement Rural) Statistiques agricoles des campagnes 1978-1982. MDR-Service Statistique, Ouaga, 1984, 181 p.

(66) MDR Méthodes de planification du développement rural. Compte rendu du Séminaire de Ouaga (2-5 Mars), MDR, Ouaga, 1976, 100 p.

(67) MDR Rapport final sur la politique agricole et les stratégies alimentaires (Séminaire de Ouaga 3-5 Avril), MDR, Ouaga, 1983, 103 p.

(68) MDR Séminaire sur la promotion des intrants et la commercialisation des produits agricoles (Bobo 7-11 Mai), 2 doc.

1- Rapport final: première partie, résultats et travaux, 47 p.

2- Rapport final: deuxième partie, communications des participants (pagination discontinue).

(69) MOAL (G. le) Les Bobo. Essai sur la nature et la fonction du masque. Paris V, 1977, 3 Tomes, 826 p.

(70) MONNIER (Y.) Un exemple de colonisation rurale en Haute-Volta. L'aménagement de la Vallée du Kou. In: Bull. de liaison du Centre univ. de recherche de Développement, n°2, 1971, pp. 78-81.

(71) NEBIE (O.) La situation actuelle des périmètres d'aménagement des Vallées des Voltas au Burkina Faso. Cah. d'O-M, n°159, Juill-Sept 1987, pp. 285-294.

(72) ORD-HB (Direction) Rapports techniques des campagnes 1973-1985 de l'ORD des Hauts Bassins (doc annuels).

(73) ORD-HB/SOFITEX Investigations en matière statistique agricole. Evaluation des thèmes de vulgarisation et élaboration d'une typologie des exploitations. SOFITEX-ORD-HB, Bobo-Dioulasso, 1982, doc multigr.

(74) ORD-HB Analyse agro-socio-économique du milieu et cycle du projet. Bobo-Dioulasso, IPD/AOS, 1983, pagination discontinue.

(75) ORD-HB Enquête de base. Résultats. ORD des Hauts Bassins/SPS, Bobo, 1985, 98 p.

(76) ORSTOM (Office de Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer) Communautés rurales et pays tropicaux. Trx et Doc. de l'Orstom, n°53, Paris, 1976, 209 p.

(77) ORSTOM Les petits espaces ruraux. Problèmes de méthodes. Journées d'Abidjan, Paris, Orstom, 1972, 178 p.

(78) ORSTOM Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar. Actes des journées de travail de Yaoundé (9-12 Oct), Trx et Doc de l'Orstom, n°39, Paris, 325 p.

(79) ORSTOM Le développement rural en Questions. Mémoires Orstom n°106, Paris, 1984, 505 p.

ORSTOM Enquêtes sur les mouvements de population à partir du pays mossi (H.V.). Trois ensembles de doc.

(80) Vol I (par REMY G.)

- Fasçicule 1: Les migrations internes mossi. Orstom-Ouaga, 1975, 212 p. + Rapport de synthèse, 52 p.

- Fasçicule 2 : Les migrations agricoles. Les populations des aires d'accueil. Ouaga, Orstom/ONPE,

1975, 496 p. + Synthèse, 159 p.

(81) Vol II. Les migrations de travail (par J. Capron, J.M. Kohler et P. Lesselingue).
- Fasç 1 : Evolution récente et bilan actuel des migrations de travail. Les migrants et la société mossi, Orstom/Onpe, 1975, 209 p.
- Fasç 2 : Migration et mariage. Orstom/Onpe, Ouaga, 1975, 161 p.
- Fasç 3 : Motivations de départ et opinions des migrants de travail, Orstom/Onpe, Ouaga, 1975, 72 p.

(82) Vol III. Milieux ruraux mossi. Aspects économiques. Orstom/Onpe, Ouaga, 1975, 215 p. (par G. Ancey).

(83) ORSTOM/CNRST Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique. Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 Déc. 1978), Orstom-Paris, 600 p.

(84) OUATTARA (N.) La réponse d'un terroir à l'insertion de la culture cotonnière dans le système agricole traditionnel du village de Silorola dans l'Ouest voltaïque. Mémoire de Maîtrise de géogr. Univ. Ouaga, 1984, 144 p. dactyl.

(85) OUATTARA (S-A) L'arboriculture à Orodara. Mémoire de Maîtrise de géogr. Univ. Ouaga, 1985, 179 p. dactyl.

(86) OUEDRAOGO (D.) La Vallée du Kou (H.V.). Un sous-espace aliéné. In : Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, logique paysanne et rationalité technique, Orstom, 1978, pp. 481-490.

(87) PALLIER (G.) Le revenu des riziculteurs et la commercialisation du paddy en Haute-Volta. Notes et Doc. volt (7), 1973, pp. 3-33.

(88) PALLIER (G.) Les problèmes de développement dans les pays intérieurs de l'Afrique occidentale. Contribution à l'étude des phénomènes d'enclavement, Limoge, 1984, 2 Vol. 731 + 591 p.

(89) PARE (F.) Les transformations géographiques et socio-économiques liées à l'introduction de l'agriculture commerciale chez les Bwa. Thèse de Troisième Cycle, Univ. Montpellier, 1976, 225 p.

(90) PELISSIER (P.) Réflexions sur une entreprise de développement agricole par la vulgarisation. In: Etudes offertes à Pierre Gourou, Paris, 1972, pp.397-407.

(91) PELISSIER (P.) Pour un Atlas des terroirs africains: structure-type d'une étude de terroir, l'Homme, n°1, 1964, pp.56-72.

(92) PION (G.) L'altération des massifs basiques en zone tropicale sèche: étude de quelques toposéquences en Haute-Volta. Thèse de Troisième cycle, Univ Strasbourg, 1979, 220 p.

(93) POOL (ID) Enquête sur la fécondité en Haute-Volta. Notes et doc volt, n°2(9), 1969, pp.38-50.

(94) P.F.(Présidence du Faso) Ordonnance n°84-050/CNR/P portant sur la réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso, Ouagadougou, Présidence, 1984, 10 p.

(95) RAISON (J.P.) La colonisation des terres neuves. Etudes Rurales, n°31, 1968, pp.5-119.

(96) RAVIGNAC (F.de) Quelques aspects de l'économie cotonnière en Afrique de l'Ouest: le cas de la H.V.,CESAO,1974,20p.

(97) REMY (G.) Les migrations de travail et les mouvements de colonisation mossi. Collection Trav. et doc. de l'Orstom, n°20, Paris, 1973, 128 p.

(98) REMY (G.) Une carte de l'occupation du sol en Haute-Volta: notes méthodologiques et descriptives. Cahiers de l'Orstom, série sc. hum., vol VII, n°2, 1970, pp. 3-14 (+ carte au 1/1 000 000).

(99) REMI (C.) Quelques résultats d'études sur :

- la productivité des vergers d'agrumes et mangues.
- le bilan d'exploitation.
- l'impact chiffré du Service Développement de l'IRFA.
- contribution à la connaissance et à l'amélioration de la production fruitière du Secteur agricole d'Orodara. IRFA-Bobo, 1985, 47 p. dactyl.

(100) RICHARD (P.) Concurrence et complémentarité des arboricultures fruitières voltaïque et ivoirienne. Abidjan, Centre Orstom Petit-Bassam, 1978, 25 p.

(101) SAED (Société Africaine d'Etude pour le Développement) Le PDRN'D : étude socio-économique, Ouagadougou, 1984, 127 p.

(102) SAED (Société Africaine d'Etude pour le Développement) Le PDRN'D. Etude socio-économique. SAED, Ouaga, 1984, 127 p.

(103) SAED Le phénomène migratoire et ses effets dans la zone d'action du projet de développement rizicole de Niéna-Dionkélé. SAED, Ouaga, 1985, 147 p.

(104) SAED Projet de Développement Rizicole de Niéna-Dionkélé. SAED, Ouaga, 1984, 80 p.

(105) SANON (K.T.) Une tentative de développement agricole dans l'Ouest volta. La riziculture de la plaine de Banzon. Mémoire de Maîtrise de géogr. Univ. de Ouaga, 1979, 123 p. dactyl.

(106) SANOGOH (G.) Une décennie de planification voltaïque. Thèse d'Etat en économie, Paris I, 1977, 401 p.

(107) SANON (S.) La politique de développement rural en HV. Encadrement et monde paysan. Mém. de Maîtrise de sociologie, Caen, 1979, 103 p. multigr.

(108) SAUTTER (G.) Migrations, sociétés et développement en pays mossi. In: Cahiers d'Etudes Africaines, n°73, XX-3, sd, pp. 215-253.

(109) SAUTTER (G.) L'aménagement pour qui? Pourquoi? Dirigisme opérationnel et stratégie paysanne ou l'aménageur aménagé. Espace Géographique, Paris, 7, n°4, 1978, pp. 233-243.

(110) SAUTTER (G.) Les structures agraires en Afrique Tropicale. CDU, Coll. Cours de la Sorbonne, Paris, 1968, 268 p.

(111) SAVONNET (G.) Diépla et sa région (H.V.). Formes d'occupation humaine et problèmes de surpeuplement. Orstom, Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, 1966, 373 p.

(112) SAVONNET (G.) Inégalités de développement et organisation sociale par la vulgarisation. In: Etudes offertes à P. Gourou, 1972, pp. 397-407.

(113) SAVONNET (G.) Evolution des pratiques foncières dans le Bwamu méridional (HV) (à paraître dans les Actes du colloque de St Riquier (déc 1985) sur les pratiques foncières en Afrique Noire).

(114) SAWADOGO (B.M.) La place du mouvement associatif agricole dans une stratégie réaliste de développement au

Burkina Faso, Paris I, 1984, 131 p.

(115) SAWADOGO (R.C.) Les migrations spontanées dans le Département des Hauts Bassins (HV). OMS, Ouaga, 1983, 11 p. multigr.

(116) SAWADOGO (B.M.) Aide extérieure au développement et perspectives d'auto-suffisance alimentaire en HV. U.E.R. Sc-écon., Paris I, 1981, 202 p.

(117) SENECHAL (J.) Espace et mobilité rurale en milieu tropical. Le changement dans l'isolement (Gourma du Nord-HV). EPHE, 1973, 3 vol 371 p.

(118) SOFITEX (Société des Fibres Textiles) Rapports (1970-1985), SOFITEX, Bobo.

(119) SOUBEIGA (G.) De l'agriculture itinérante à la sédentarisation. Cas de Koro. CESAO, Bobo, 1984, 54 p.

(120) SOUILLAT (M.J.)- VERNIER (J.M.) Bobo-dioulasso, étude urbaine. Rapports de la ville avec sa région. Mémoire de Maîtrise, Univ. de Reims, 1972, extraits dactyl. 66 p.

(121) TALLET (B.) Les cultures maraîchères dans trois villages du Sud-Ouest de la H.V. Impact d'une innovation technique sur le milieu social et géographique. Mém. de Maîtrise de géogr., Paris I, sd, 128 p. multigr.

(122) TALLET (B.) Genèse et évolution des exploitations agricoles familiales dans les milieux de savanes Ouest-africaines (exemples empruntés au Burkina). Paris, Lab. de Sociol. et de géogr., UER de géogr., Paris I, 1985, 383 p. + Annexe.

(123) TALLET (B.) Espaces ethniques et migrations. Comment gérer le mouvement ? In : Politique Africaine, n°20, Déc 1985, pp. 65-77.

(124) TERRIBLE (R.P.M.) Carte et notice provisoire de la végétation de la H.V. (au 1/1 000 000), Ouaga, 1978, 40 p. + 2 cartes.

(125) TERRIBLE (M.P.B.) Occupation du sol en H.V. Son évolution entre 1952/1956 et 1975, Bobo-Dioulasso,1980, 31 p. + carte.

(126) THIAHOUN (P.) L'agriculture dans le développement économique de la H.V., Institut Sc-Soc appliq. de Lyon, 1977, 99 p. ronéo.

(127) TRAORE (S.) Systèmes fonciers et problématique de développement rural en H.V. Mémoire pour Doct. de Spécialité de Troisième Cycle en Econ et Dév, Paris I, 1971, 78 p.

(128) WETTERE-VERHASSELT (Y.) Bobo-Dioulasso. Le développement d'une ville d'Afrique occidentale. Cahier d'Outre-Mer, n°85, 1969, pp. 88-94.

(129) YAMEOGO (H.) Pour l'instauration d'un pouvoir régional, Imprimerie de la Savane, Bobo, 1978, 75 p.

(130) ZERBO (D.) La Haute-Volta face au développement. Mémoire de l'Institut des Sc-soc appliq de Lyon, 1974, 116 p.

- Carte topographique, IGN, 1/200 000, Bobo-Dioulasso(République H.V.), Feuille NC-30-XX (réimpression J^{n}1971).
- Phot. aérien., IGB, 1/50 000, Mission PDRN'D, 1985*
- Photo. aérien., IGB, 1/50 000, Mission Hauts-Bassins et Volta Noire, 1986*

(*)- Nous ne disposons pas des numéros des PVA utilisées parce que nous n'avons pu avoir accès qu'à une mosaïque déjà montée.

- LISTE DES CARTES -

Carte N°1	Les Départements et les O.R.D.	2 bis
N°2	Les zones agro-climatiques et les densités de la population	4 bis
N°3	Les Hauts Bassins : divisions administratives	7 bis
N°4	Les groupes ethniques	9 bis
N°5	Les villages : distribution géographique	13 bis
N°6	Intensité de l'occupation du sol dans les H-B	15 bis
N°7	Les grandes unités pédologiques des H-B	23 bis
N°8	Genèse et évolution du champ migratoire en Haute-Volta	31 bis
N°9	Le champ migratoire mossi dans les H-B	36 bis
N°10	Les Départements d'origine et les Arrondissements d'accueil dans les H-B	37 bis
N°11	Evolution de la densité de la population	39 bis
N°12	Exemples d'influences locales de la migration	40 bis
N°13	Organisation de l'encadrement agricole	50 bis
N°14	Répartition par Sous-Secteur de la production cotonnière (campagne 1979-1980)	58 bis
N°15	Répartition par Centre de la production de coton du S. de Bobo-Nord (1981-1982)	76 bis
N°16	Evolution de l'organisation agraire à Silorola (Sect. de N'dorola)	90 bis
N°17	Occupation du sol autour de N'dorola (Zone du PDRN'D)	91 bis
N°18	La juxtaposition d'organisations agraires mossi et autochtones autour de Déguélé ...	95 bis
N°19	Les cultures commerciales dans les Secteurs Sud des Hauts Bassins	118 bis
N°20	Les cultures fruitières dans quelques organisations agraires autour de Djigouéra :	122 bis
N°21	Le Périmètre de la Vallée du Kou	148 bis
N°22	Estimation des plaines alluviales recensées dans les Hauts Bassins	199 bis

- LISTES DES FIGURES -

FIG. n°1	Répartition de la richesse nationale	5 bis
n°2	Plan d'un village Sembla (Souroukoudinga)	12 bis
n°3	Structures de l'habitat autochtone	14 "
n°4	Croquis d'un amphithéâtre	20 "
n°5	Profil d'une butte cuirassée	20 "
n°6	Le terroir-type Bwa sur modelé birrimien	20 "
n°7	Coupes topographiques sur le plateau gréseux	22 "
n°8	Les types de terroirs sur le plateau gréseux	24 "
n°9	Le matériel traditionnel de culture	25 "
n°10	Evolution inter-annuelle de la pluviométrie des Hauts Bassins (1973-1983)	26 "
n°11	Evolution de la pluviométrie mensuelle	27 "
n°12	Evolution décadaire de la pluviométrie (3 postes)	27 "
n°13	Motifs de départ du pays mossi	32 "
n°14	Motifs du choix du lieu d'installation dans les "Terres Neuves"	32 "
n°15	Répartition des villages selon le taux de présence d'immigrants	41 "
n°16	Caractéristiques démographiques comparées des populations autochtones et migrantes.....	43 "
n°17	Evolution des prix économiques et financiers du N.P.K.	49 "
n°18	Evolution de la production cotonnière des Hauts Bassins et l'influence des Secteurs Nord	59 "
n°19	Evolution de la production cotonnière dans les Secteurs Nord	59 "
n°20	Evolution indiciaire comparée de la production et des superficies emblavées en coton	61 "
n°21	Evolution du nombre de charrues dans les Secteurs Nord	63 "
n°22	Exécution du semis dans le Secteur de N'dorola .	64 "
n°23	Caractéristiques des exploitations du Secteur de N'dorola	67 "
n°24	Relation entre la taille humaine et la dimension des exploitations	73 "
n°25	Caractéristiques des exploitations de Kiéré	74 "
n°26	Caractéristiques des exploitations de Banwaly ..	77 "
n°27	Caractéristiques des exploitations de Néfrélaye	78 "
n°28	Evolution schématique d'un terroir autochtone ..	85 "

FIG. n°29 Evolution schématique d'un terroir après la réception d'immigrants ..... 85 bis
n°30 Evolution des rendements dans les Secteurs du Nord ..... 89 "
n°31 Evolution schématique de l'organisation agraire des migrants ..... 94 "
n°32 Evolution de la consommation du N.P.K. ..... 97 "
n°33 Evolution de l'utilisation du NPK sur les cultures ..... 97 "
n°34 Motifs du dernier déplacement de migrants installés depuis 1968 dans les établissements des "Terres Neuves" de l'Ouest ... 99 "
n°35 Les revenus tirés de la culture cotonnière .. 104 "
n°36 Evolution des prix du matériel agricole ..... 110 "
n°37 Evolution des rendements dans les Secteurs Sud ..... 116 "
n°38 Evolution des superficies plantées de 1960-1984 dans les S/S d'Orodara et Djigouéra . 119 "
n°39 Répartition des superficies plantées par variété ..... 119 "
n°40 Evolution des cultures fruitières ..... 120 "
n°41 Répartition des vergers selon le nombre de variétés portées ..... 123 "
n°42 Le déroulement des récoltes ..... 123 "
n°43 Calendrier agricole des paysans des zones fruitières (Orodara) ..... 125 "
n°44 Représentation (relative) des cultures par type d'exploitation à Sokorony(S/S Kotoura) 134 "
n°45 Evolution de la culture du riz pluvial dans les Secteurs du Sud ..... 136 "
n°46 Les revenus à Karankasso (S. de Bobo-Sud) .. 144 "
n°47 Evolution de la production de riz et de ses affectations à la Vallée du Kou ..... 151 "
n°48 Evolution des rendements de riz à la Vallée du Kou ..... 152 "
n°49 Organisation de la collecte des céréales ... 204 "

- LISTES DES TABLEAUX -

TABLEAU N°1	Evolution de la population des Hauts Bassins 1975-1985	38 bis
N°2	Principaux indicateurs agricoles moyens des exploitations des Secteurs cotonniers	68 "
N°3	Paramètres humains des groupes de production des Secteurs cotonniers	72 "
N°4	Données humaines dans les Secteurs Sud ...	116 "
N°5	Résultats des analyses granulométriques des sols de la Guénako	121 "
N°6	Densité moyenne des plantations	124 "
N°7	Les rendements moyens	124 "
N°8	Caractéristiques des principales variétés de fruits	126 "
N°9	Statistiques agricoles des exploitations (Sokorony)	133 "
N°10	La population de la Vallée du Kou (1979)..	149 "
N°11	Les rendements de paddy (PDRN'D)	165 "
N°12	Les structures-types des exploitations (PDRN'D)	166 "

- Les ABREVIATIONS -

CDR : Comité de Défense de la Révolution
CERCI : Centre d'Etudes et de Recherche sur les Cultures Irriguées
CESAO : Centre Economique et Social de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD : Centre International de Recherche sur l'Agriculture et le Développement
CNCA : Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNR : Conseil National de la Révolution
F/V : Formation/Visite
GV : Groupement villageois
INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie
IRAT : Institut de Recherche d'Agronomie Tropicale
IRFA : Institut de Recherche sur les Fruits et les Agrumes
NCB : Nigerian Composite Bright
MAG : Marché Auto Géré
OCCGE : Organisme de Coopération et de Coordination contre les Grandes Endémies
OFNACER : Office National des Céréales
ORD : Organisme Régional de Développement
PAPEM : Point d'Appui Permanent d'Expérimentations Multilocales
PC : Paysans Conducteurs
PCOV : Projet Cotonnier Ouest-Volta
PDA-HB : Projet de Développement Agricole des Hauts Bassins
PDAOV : Projet de Développement Agricole Ouest-Volta
PDRN'D : Projet de Développement Rizicole de Niéna Dionkélé
PEOV : Projet d'Elevage Ouest-Volta
PS : Paysans Suiveurs
PRB : Périmètre Rizicole de Banzon
PVOV : Projet Vivrier Ouest-Volta
RAN : Régie Abidjan-Niger
SAED : Société Africaine d'Etudes pour le Développement
SOFITEX : Société des Fibres Textiles
VDK : Vallée Du Kou